Aujourd'hui, le magazine économique

LE DEVOIR

Vol. LXXXI — No 51 ★ Neige en fin de journée. Max.: 4. **Détail page 16.** Montréal, vendredi 2 mars 1990 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

AUJOURD'HUI

Éditorial

Devant le fossé qui grandit, Québec doit d'urgence établir un contrat social avec la jeunesse. L'éditorial de Gilles Lesage. **Page 8**

Idées

Le maire de Longueuil, Roger Ferland, propose de former un nouvel organisme de concertation sur la Rive-Sud. **Page 7**

Kohl inquiète Varsovie

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl inquiète Varsovie en se disant prêt à une déclaration interallemande sur la frontière polonaise, mais se refuse à un traité sur la question avant l'unification des deux Allemagnes. **Page 5**

Malformations infantiles à Gentilly

Des cas de malformations infantiles concentrés dans la petite région de Gentilly sèment l'inquiétude. À tel point que le Département de santé communautaire de Trois-Rivières entreprend une enquête. **Page 3**

Pas de permis pour le théâtre Félix-Leclerc ?

Le théâtre Félix-Leclerc pourrait ne pas être transformé en bar de danseuses. La Ville de Montréal a indiqué son intention hier de refuser l'octroi du permis à l'exploitant du futur club si ses activités viennent à causer du bruit dans le quartier. **Page 3**

Un accord sur les pluies acides bientôt ratifié

La Maison-Blanche et le Sénat américain ont finalement réussi à s'entendre sur un compromis qui donne un nouvel élan au projet de loi sur la salubrité de l'air et augure bien pour la signature éventuelle d'un accord canado-américain sur les pluies acides. **Page 2**

Mulroney réprimande Crosbie

Le ministre prétend qu'il ne voulait pas parler de Copps

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

LE MINISTRE conservateur John Crosbie n'a pas eu l'excuse facile hier au lendemain de ses propos disgracieux à l'endroit de la candidate au leadership libéral Sheila Copps et ce, même si le premier ministre Mulroney les jugent « inacceptables ».

À son retour de Vancouver, John Crosbie a même déclaré qu'il n'avait pas voulu parler de Mme Copps au cours de ce discours controversé. « Voyez le transcript, a lancé le ministre aux journalistes, je n'ai aucunement critiqué Sheila Copps, elle ne faisait pas partie de mon discours ».

Il s'est quand même excusé parce que ses propos, « cités hors de leur contexte », ont pu offenser certaines personnes.

Pourtant, la transcription sonore des paroles de M. Crosbie, lors de son discours de mardi soir devant des militants conservateurs, est claire : « Sheila Copps est dans une certaine course au leadership du Parti libéral, a-t-il dit, çela me rappelle une vieille chanson qui dit 'Passe-moi la tequila, Sheila, couche-toi et aime-moi encore' ». La réaction de M. Crosbie, hier, risque donc de relancer le débat que des excuses visaient à calmer. John Crosbie prétendait malgré tout, encore hier, n'avoir parlé que d'une Sheila et non de Sheila Copps.

De Baie-Comeau, où il visite sa circonscription, le premier ministre Mulroney a condamné les propos tenus par son ministre du Commerce international. « J'ai parlé à M. Crosbie, de dire le premier ministre, il m'a fait part des excuses sincères qu'il a présentées et j'espère qu'elles seront acceptées parce que des commentaires de cette nature sont inacceptables ».

Même s'il a réprimandé son ministre, M. Mulroney n'a cependant pas pu s'empêcher de déclarer que les députés de tous les partis ne sont pas à l'abri de ce genre de langage. « Mme Copps, par exemple, m'a déjà traité d'ordure et ne s'est jamais excusée », d'indiquer Brian Mulroney qui espère que Mme Copps pourra tout autant pardonner à son minis-

Voir page 10 : Mulroney

PHOTO AP

Des milliers de juifs soviétiques en quête d'un visa pour Jérusalem

Se pressant devant l'ambassade des Pays-Bas, qui représente à Moscou les intérêts israéliens, un grand nombre de juifs soviétiques se sont attroupés hier, comme tous les jours, dans l'espoir d'obtenir un visa pour Jérusalem. Des centaines de milliers de juifs d'URSS attendent actuellement la permission d'émigrer en Israël. Selon le gouvernement de ce pays, près d'un quart de milion de personnes seraient prêtes à faire le « grand saut » dès 1990.

La production mondiale de drogue atteint un sommet

d'après AFP et Reuter

WASHINGTON — La production de narcotiques, de la cocaïne et de l'opium en particulier, a atteint des sommets inégalés en 1989 dans le monde, et la corruption demeure un obstacle énorme à la lutte contre le trafic de la drogue.

Ces conclusions se dégagent du rapport annuel du département d'État américain sur ce commerce lucratif, rendu public hier.

L'année a quand même été encourageante sur un certain nombre de fronts, indique ce rapport, qui se félicite notamment de la coopération entre les États-Unis et le Canada dans le domaine de la lutte au blanchiment de l'argent sale.

Selon les analystes gouvernementaux américains, les résultats de la lutte contre la drogue sont « mitigés ». « La production mondiale de stupéfiants a atteint des niveaux records, la corruption a miné les efforts » entrepris et « un certain nombre de gouvernements n'ont toujours pas manifesté d'engagement sérieux » dans la lutte contre la production et le trafic de drogue, estime le rapport.

Par ailleurs, « il semble également évident que la consommation mondiale de stupéfiants est en hausse » et « un certain nombre de pays » ont fait état de « problèmes de consommation de drogue plus importants que les années précédentes », selon la même source. « Que la situation s'améliore aux États-Unis et que les mafias de la drogue se tournent vers d'autres pays n'est pas une consolation pour le gouvernement américain », souligne le département d'État.

Selon le rapport, la hausse de la production d'opium a été particulièrement « spectaculaire ». En Birmanie, la production de cette drogue est passée de 1280 tonnes métriques en 1988 à 2625 tonnes l'année dernière. Selon le département d'État, « la Birmanie a suspendu tous les programmes de contrôle des stupéfiants en 1989, laissant le champ libre aux producteurs et aux trafiquants ».

La production de cette drogue a également augmenté au Laos et en Thaïlande et « demeure importante » au Mexique et au Guatemala. La production en revanche a « légèrement diminué » en Asie du Sud-

Voir page 10 : Drogue

Une campagne sur le bilinguisme oublie le Canada anglais

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

EN PLEINE TOURMENTE linguistique, le commissaire aux langues officielles lancera, dès le mois prochain, une campagne médiatique sur le bilinguisme. Mais elle passera complètement inaperçue au Canada anglais puisque ces messages télévisés seront diffusés en anglais ... seulement au Québec, alors qu'ils passeront en français partout au pays.

Il ne s'agit pas d'un oubli, selon Jan Carbon, le secrétaire de presse du commissaire D'Iberville Fortier, qui confirme qu'aucune station de télévision anglaise de l'extérieur du Québec n'a été sollicitée pour diffuser gratuitement ces messages.

« Notre seul but consiste à faire connaître des droits et à donner des renseignements sur l'existence du bureau du commissaire », soutient-il, en expliquant qu'il s'agit de promouvoir l'utilisation de services bilingues.

Pourtant, cette promotion ne se fera pas exclusivement auprès des minorités, premiers clients de ce genre de services. Elle s'adresse également aux Québécois francophones à qui on veut faire la réclame de ce que leur vaut, à l'extérieur de leur province, la politique sur les langues officielles.

Pourquoi ne pas en profiter pour faire savoir aux anglophones du reste du Canada que le bilinguisme leur profite également, en particulier au Québec ?, se demande la Fédération des francophones hors Québec que le geste fait sursauter.

« Ce n'est pas seulement aux minorités qu'il faut parler des questions linguistiques, lance le directeur-général de la FFHQ, Aurèle Thériault, surtout qu'elles sont souvent plus au courant de leur situation que les autres ».

« La majorité, elle, n'est pas au courant, ajoute-t-il, elle a souvent de la fausse information sur la situation ».

La Fédération s'étonne d'autant plus que, dans la liste des objectifs établis par le Commissariat dans le cadre du budget général des dépenses du gouvernement, on annonce, en toutes lettres, qu'on entend « faire mieux comprendre et accepter par les communautés majoritaires la loi sur les langues officielles et leur rôle dans la réforme linguistique ».

La réalisation, au coût de 60 000 $, de deux messages sur la loi sur les langues officielles, le droit aux services bilingues et le rôle d'ombusman du commissaire, constitue une de ses initiatives les plus visibles en 1990-91.

Mais, dans les faits, ses efforts, tout comme ceux du Conseil du Trésor d'ailleurs, seront plutôt axés sur

Voir page 10 : Bilinguisme

Trudeau prépare l'assaut final contre l'accord constitutionnel

Pierre O'Neill

L'ANCIEN PREMIER ministre Trudeau se prépare à porter contre l'entente du lac Meech ce qui pourrait être la dernière et la plus cruelle attaque de sa vie publique.

C'est le but mûrement réfléchi et minutieusement planifié de la publication de son dernier ouvrage : *Les années Trudeau. La Recherche d'une société juste*, un événement médiatique qui durera trois jours dans trois différentes villes : le 20 mars à Montréal, le 21 à Ottawa et le 22 à Toronto.

Chacune de ces escales de la bourrasque Trudeau sera assurée d'une très grande visibilité à la grandeur du pays. À trois semaines de cette spectaculaire sortie, Goodman Communications, de Toronto, a déjà tout prévu, mettant en oeuvre une stratégie publicitaire scrupuleusement fignolée. Ce vieil ami, Jeffrey Goodman, a finalisé tous les arrangements nécessaires pour que pendant ces trois jours de « blitz », le chef politique retraité redevienne le centre d'intérêt du Canada tout entier. Des dizaines d'entrevues de Pierre Trudeau sont déjà prévues à l'horaire des émissions d'information et d'affaires publiques des grands réseaux de télévision et de radio.

Towards A Just Society: The Trudeau Years, sera diffusé en anglais à 25 000 exemplaires par la maison d'édition Penguin Books Canada Limited. L'ouvrage paraîtra simultanément en français et sera tiré à 5000 copies par la maison d'édition montréalaise, Le Jour.

Directrice des relations publiques, Mme Anne-Marie Poirier se disait hier impressionnée par l'immense intérêt que suscite cette prochaine sortie publique de l'ancien premier ministre. Impressionnée également par les mesures de sécurité qui s'imposent pour éviter que des fuites dans les médias dévoilent prématurément les extraits les plus croustillants de l'oeuvre. « On dirait que nous sommes en

Voir page 10 : Trudeau

La confusion sur Meech gagne Radio-Canada

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

LES AFFRES qui entourent les derniers mois de l'entente du lac Meech se répercutent jusqu'à Radio-Canada.

En effet, un projet conjoint mis au point par le magazine télévisé *Le Point* et sa contrepartie anglophone, *The Journal* (CBC), pour mieux faire connaître l'accord constitutionnel de 1987, ne sera fort probablement pas réalisé, faute de participants autorisés. Aussi étrange que cela puisse paraître, le gouvernement d'Ottawa et même, dans une certaine mesure, celui de Québec ne donnent pas le feu vert aux porte-parole pressentis par les deux réseaux. Tant et si bien que seuls des opposants patentés au lac Meech se portent volontaires pour en débattre pendant une heure, dans les deux langues officielles, à la télévision.

Telle était du moins la situation hier soir, ainsi que LE DEVOIR l'a appris de diverses sources. L'on tentait désespérément de sauver le double « show », en péril, et une décision devrait être prise aujourd'hui même.

Du côté d'Ottawa, les ministres Lowell Murray et Joe Clark (initiateur du concept d'un Canada communauté des communautés) avaient été pressentis. L'un et l'autre ont décliné, à l'instigation même, croit-on savoir, du bureau du premier ministre (le PMO, comme on dit à Ottawa.) Par la suite, le ministre Lucien Bouchard se serait fort intéressé à ce débat bilingue, qui le préoccupe au plus haut point. Mais le mot d'ordre ou la directive est venu de haut : pas de discussion publique sur Meech à ce moment crucial.

Du côté de Québec, le ministre Claude Ryan, qui s'intéresse aux questions constitutionnelles depuis 30 ans, avait été invité par *Le Point*. Il avait accepté volontiers. Puis, au début de cette semaine, au lendemain du conseil général qui a mis au jour de vives tensions gouvernementales sur l'après-Meech, le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la loi 101, a dû décliner poliment. À son grand regret, semble-t-il. Il ne veut pas alimenter la controverse publique, apparemment, et ne pas froisser la susceptibilité du porte-parole gouvernemental en cette matière, le ministre Gil Rémillard.

Voir page 10 : Radio-Canada

SPEC ELECTRONIQUE
AU GRAND CHOIX
Vu Électronique Dumoulin
Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122
Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

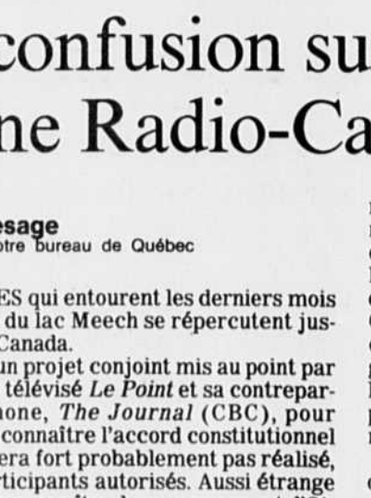

Nous liquidons un petit nombre de caméscopes VHS de grande qualité à prix extrêmement ALLÉCHANT!
■ Capteur mos ■ Zoom 6:1 ■ Viseur électronique ■ Focus et iris manuel et automatique ■ PILE 2 HEURES ■ LENTILLE TÉLÉ-PHOTO ET COFFRET RIGIDE DE TRANSPORT INCLUS!

... vendu!
PRIX D'ÉCOULEMENT
1299$*
* Quantité limitée ÉTAIT 1599$
HITACHI
Performance exceptionnelle

PHOTO AP

Un hôtel flambe au Caire: 15 morts

Un incendie attisé par des vents violents a ravagé tôt jeudi matin l'hôtel Heliopolis Sheraton, du Caire, situé près de l'aéroport, et a fait 15 morts et près de 70 blessés. Une douzaine de touristes canadiens se trouvaient dans l'édifice, mais aucun d'eux n'a été blessé.

Un grand pas est franchi vers une entente canado-américaine sur les pluies acides

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

WASHINGTON — La Maison-Blanche et le Sénat américain ont finalement réussi à s'entendre sur un compromis qui donne un nouvel élan au projet de loi sur la salubrité de l'air et augure bien pour la signature éventuelle d'un accord canado-américain sur les pluies acides.

Démocrates et républicains ont approuvé l'entente, qui permet plus de flexibilité aux centrales thermiques au charbon du centre du pays dans l'installation de coûteux dispositifs anti-pollution, tout en maintenant l'objectif de réduction d'anhydride sulfureux à 10 millions de tonnes annuellement.

Les autres éléments de l'accord touchent l'élimination de 192 produits toxiques industriels et les dispositifs anti-pollution des véhicules automobiles. Vital, ce compromis évite une longue agonie devant les comités du Congrès pour cette mesure législative, pièce-maîtresse de la politique du président George Bush en matière environnemental.

Appelé à commenter le déblocage survenu hier, l'ambassadeur du Canada, M. Derek Burney, affichait un optimisme modéré. « Si on se fie aux informations que nous détenons, nous sommes heureux que l'objectif de réduction de 10 millions de tonnes soit maintenu. Nous entendons examiner de près le libellé du texte législatif. Il ne faut pas oublier que ces progrès ont été enregistrés au Sénat. Il reste encore du travail à faire ».

De fait, contrairement au système parlementaire canadien, qui donne au parti au pouvoir toute la latitude voulue sur le contenu des lois, le processus législatif américain repose essentiellement sur le compromis et force les dirigeants du Congrès à s'entendre entre eux et avec la Maison-Blanche avant de faire adopter une loi.

Même s'il n'engage qu'une des deux Chambres du Congrès, le compromis Sénat-Maison-Blanche permet de faire avancer la cause environnementale. Non seulement le Sénat pourra-t-il entreprendre, au cours des prochains jours, le débat sur la pollution urbaine, les pluies acides et les déchets toxiques, mais le président de la Chambre des représentants, M. Thomas Foley, causait une autre agréable surprise hier en annonçant la reprise des débats sur la salubrité de l'air en avril, devançant de quelques mois l'échéancier prévu.

En visite sur la côte ouest américaine, le président a qualifié de « grand pas en avant » les événements survenus dans la journée dans la capitale, après trois semaines intensives de négociations à huis clos. À Washington, son secrétaire de presse, M. Marlin Fitzwater, parlait « d'une entente valable et solide du point de vue environnemental ».

Le leader démocrate au Sénat, George Mitchell (Maine), ajoutait l'épithète « complet » à la liste des éloges entendus au cours de la journée. Plusieurs de ses collègues ont souligné le travail de bénédictin que M. Mitchell a effectué pour faire avancer la cause de l'environnement.

Son vis-à-vis républicain Robert Dole (Kansas), leader de la minorité au Sénat, mettait toutefois en garde les démocrates contre l'idée de museler l'opposition dans le débat qui débutera dans quelques jours.

Même les adversaires de la loi pavoisaient. Sénateur de la Virginie occidentale, où l'opposition au projet de contrôle des pluies acides était particulièrement forte, le républicain Robert Byrd a déclaré qu'il tenterait de faire adopter des amendements lors de la discussion au Sénat.

Pendant que les environnementalistes américaines se montraient tâtillons et hostiles au compromis, la porte-parole de la Coalition canadienne contre les pluies acides, Mme Adèle Hurley, ne cachait pas sa satisfaction. « Le Sénat a réussi à renforcer le projet présidentiel, plus faible. On vient de briser une impasse qui durait neuf ans », a-t-elle déclaré dans une interview.

Les Attikameks-Montagnais bouderont les négociations

QUÉBEC (PC) — Le Conseil attikamek-montagnais ne retournera pas à la table de négociation tant que le gouvernement n'y déposera pas des offres valables, a fait savoir hier le négociateur du Conseil, M. Bernard Cleary.

En conférence de presse, M. Cleary a dénoncé avec vigueur autant la dernière proposition gouvernementale que la façon « étrange » avec laquelle le négociateur, M. Gilles Jolicoeur, s'en est ouvert « à titre personnel » à la presse.

Dans une entrevue accordée au quotidien *Le Soleil* et publiée hier, M. Jolicoeur annonce qu'on offre aux neuf bandes montagnaises et aux trois bandes attikameks un territoire de 1200 km carrés en propriété exclusive. M. Jolicoeur a ajouté qu'il ne s'agissait pas d'une offre officielle gouvernementale mais d'une position personnelle faire « à titre exploratoire ».

Le Conseil attikamek-montagnais et le gouvernement négocient depuis plusieurs mois une convention sur la propriété des terres ancestrales occupées par les bandes. Déjà trois groupes d'autochtones, les Cris, les Inuit et les Naskapis, en sont venus à des ententes avec l'État québécois sur ces matières.

Un timbre à la mémoire du Dr Bethune

QUÉBEC (PC) — La Société canadienne des postes émet aujourd'hui un timbre pour commémorer le 100 ème anniversaire de naissance du Dr Norman Bethune, un Canadien qui est devenu un héros national en Chine.

Norman Bethune est né le 2 mars 1890 à Gravenhurst, en Ontario. Après avoir ouvert un bureau de médecin à Detroit, il devient médecin spécialiste à l'hôpital Victoria, de Montréal, en 1929. Il accepte, en 1934, la direction du service de chirurgie thoracique de l'hôpital Sacré-Coeur, de Cartierville, et devient un chirurgien réputé, obsédé par la lutte à la tuberculose.

En 1935, à la suite d'un voyage à Leningrad, il s'inscrit au Parti communiste. En 1936 il accepte de diriger une équipe médicale républicaine envoyée en Espagne et à Madrid il ne tarde pas à devenir célèbre par ses prouesses sur la table d'opération, devenant le premier médecin du monde à effectuer des transfusions sur le champ de bataille.

Il décide alors d'aller en Chine, où les troupes communistes de Mao luttent contre les nationalistes de Tchang Kai-chek.

Commence pour lui la tournée des hôpitaux de campagne, d'un bout à l'autre du Yenan et les opérations dans des conditions de fortune. Une légende naît autour de lui : il est l'homme qui fait des miracles, qui ne se fatigue jamais, qui n'abandonne jamais un blessé.

La septicémie l'emportera le 13 novembre 1939, à l'âge de 49 ans.

Les nouveaux télécopieurs ImageFax,MC derniers-nés
de la grande famille de Bell Canada profitent de la réputation solide
de Bell au niveau de la fiabilité et du service.

De leur côté, les entreprises qui se procurent un télécopieur ImageFax
profitent de l'expérience et de la compétence des conseillers de Bell,
et bénéficient en tout temps d'un service hors pair. Et afin de les assurer d'une plus
grande tranquillité d'esprit, les utilisateurs sont même reliés par téléphone à un
centre de diagnostic. On peut ainsi au moyen d'un simple appel téléphonique
identifier l'origine de tout problème, qu'il provienne de l'appareil lui-même
ou de la ligne de transmission, et intervenir rapidement.

Les nouveaux télécopieurs ImageFax EX et LX sont compacts et simples à utiliser.
Le modèle LX est pourvu d'une mémoire de 6 pages et d'une capacité
d'alimentation de 30 pages, alors que le modèle EX, auquel on a intégré un
répondeur, est doté d'une capacité d'alimentation de 10 pages.
Ces télécopieurs sont offerts à prix concurrentiels et il est possible à ceux qui ne
désirent pas en faire l'achat direct de profiter d'une location avec option d'achat,
selon les modalités du Contrat à tarifs fixes de Bell.

Pour en savoir plus long, composez sans frais le 1 800 361-BELL.

L'efficacité
passe par Bell MC

Bell

LE BESOIN EXISTE TOUJOURS

Ambulance St-Jean

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondé en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télex: 05-268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

Des cas inquiétants de malformations infantiles près de Gentilly

Josée Boileau

DES CAS de malformations infantiles concentrés dans une petite région sise à l'ombre d'une centrale nucléaire. Il n'en fallait pas plus pour soulever l'inquiétude de la population.

En quelques mois l'été dernier, la région de Gentilly a vu naître quatre bébés atteints de multiples malformations, dont trois ayant une infirmité commune : un anus non perforé.

Cette malformation n'atteint généralement qu'un enfant sur 5000. Or, il n'y a eu que 174 naissances l'an dernier à Gentilly.

« Il s'agit d'un phénomène étrange, reconnaît le Dr Maurice Poulin, responsable de la santé publique au Département de santé communautaire de Trois-Rivières. Mais il faut faire attention aux associations rapides. Il est beaucoup trop tôt pour établir des liens avec quelque cause que ce soit ».

Alertés par des citoyens, le DSC a ouvert une enquête sur cette affaire en début de semaine. Hier matin, le quotidien *Le Nouvelliste* rendait la nouvelle publique.

« Déjà des généticiens nous ont dit que même dans les trois cas d'imperforation de l'anus, il s'agissait de types différents de malformation, met en garde le Dr Poulin. Peut-être n'y a-t-il même pas d'infirmité commune ».

« Avant de nous prononcer, il nous faut aussi enquêter du côté des parents, au niveau de l'hérédité, puis voir s'il y a d'autres cas du genre qui ne nous ont pas été signalés et finalement vérifier les autres malformations congénitales qui existent dans la région ».

Selon le Dr Poulin, il faudra une quinzaine de jours pour faire ces premières vérifications, menées en collaboration avec les ministères de l'Environnement et de la Santé.

Pendant ce temps, les rumeurs vont bon train. On parle d'agneaux et de veaux eux aussi nés infirmes, de la multiplication de fausses-couches chez les femmes enceintes, d'enfants mort-nés.

Dans ce contexte, la centrale nucléaire de Gentilly soulève bien des craintes, mais on rappelle aussi un déversement d'huiles usées survenu l'an dernier dans la région.

À toutes ces hypothèses, le Dr Poulin peut simplement répondre pour le moment que selon les données médicales, les cas de malformation peuvent relever tant de causes héréditaires que de causes environnementales.

Il ajoute aussi qu'au cours des trois dernières années, il y a eu environ 16 cas de nouveau-nés infirmes par année dans la région, soit un taux de 1,2 % qui correspond au taux enregistré à l'échelle du Québec.

« On considère la chose sérieusement, dit pour sa part M. Christian Coutlée, porte-parole du ministre de la Santé Marc-Yvan Côté. Il y aura donc une enquête très approfondie, mais il faut faire attention. Il y a un bébé sur 5000 qui naît avec une imperforation de l'anus. Sur 100 000 naissances au Québec, ça équivaut à une vingtaine de cas par année ».

« Qu'il y en ait trois dans une même région peut relever d'un accident statistique. Il y a quelques années, on avait par exemple enregistré un taux anormal de leucémie dans la région de Laval. Après analyse, aucune cause ne pouvait expliquer ce phénomène et quelques temps après, tout est revenu à la normale ».

Le maire de Bécancour, de qui relève la région, a pour sa part invité sa population à ne pas s'affoler.

PHOTO AP

La tempête sévit toujours en Europe

La tempête qui a soufflé sur l'Europe ces quatre derniers jours a fait 84 morts. La France (19 morts, la Grande-Bretagne (18), l'Allemagne (16) et la Belgique (9) ont été les pays les plus touchés. Les vents ont atteint jusqu'à 140 km/h. Sur la photo ci-dessus, un mur a été soufflé par le vent, à Lille, et a enseveli une voiture stationnée.

Le nouvel exploitant du Félix-Leclerc pourrait ne pas obtenir de permis

Isabelle Paré

LES effeuilleuses pourraient ne pas émoustiller de sitôt sous le toit de l'ancien Théâtre Félix-Leclerc. La Ville de Montréal a fait savoir hier qu'elle refusera l'octroi du permis à l'exploitant du futur club parce que ses activités risquent de causer du bruit dans le quartier.

Loué la semaine dernière pour cinq ans, l'ancien théâtre national doit être investi dès mai prochain par un promoteur qui souhaite troquer la salle de spectacle pour une brasserie et un club de danseuses nues.

Selon l'actuel propriétaire, M. H. Rose, président de Teesdale & Bradford Corp., l'édifice mis en vente au prix de 2,4 millions $ en novembre dernier n'ayant pas trouvé preneur, il a été contraint de louer l'espace à un entrepreneur de la région de Montréal — dont il tient à taire le nom — qui exploite déjà d'autres clubs dans la métropole. « Moi, tout ce que je veux c'est collecter mon loyer à chaque mois et payer mes comptes », a escamoté hier M. Rose.

Mais du côté de la Ville de Montréal, même si aucune demande n'a encore atterri au Service des permis pour l'ouverture d'un club dans l'ancien théâtre, on affirme qu'une demande d'exploitation pour une discothèque, faite en 1986, avait été rejetée à cause de la proximité d'un édifice à logements.

« Pour nous, une discothèque ou un club de danseuses nues, ça veut dire la même chose. Il est clair que si une demande est faite pour ce type d'exploitation, cela suppose le même problème de bruit et que la demande sera refusée », a fait valoir hier Mme Marthe Lawrence, attachée de presse pour le comité exécutif.

Si l'exploitant décide d'y emménager une simple brasserie, la Ville n'aura cependant aucun moyen d'empêcher la métamorphose du théâtre nommé en l'hommage du poète Félix Leclerc lors de sa réouverture en 1983. Aucun règlement sur l'affichage ne pourra non plus prévenir les néons accrocheurs sur la facade de l'édifice quasi centennaire.

« Aucun règlement de zonage ne nous permet d'intervenir sur les activités qui se passent à l'intérieur d'un édifice », a-t-elle ajouté. Le théâtre fera cependant l'objet d'une étude par le Comité consultatif des biens culturels, indiquait-on hier à l'hôtel de Ville.

Au ministère des Affaires culturelles, on affirme que le dossier du Théâtre Félix-Leclerc est clos depuis 1986. « Nous avons déjà évalué ce bâtiment qui n'a pas été jugé assez intéressant au plan architectural ou historique pour faire l'objet d'une protection. Pour le reste, ça fait déjà quatre ans que nous ne sommes plus impliqués dans ce dossier. Même le milieu théâtral ne veut pas de ce théâtre », a insisté hier Mme Marianne Rouette, attachée de presse au ministère des Affaires culturelles.

Chose certaine, le nom de Félix-Leclerc sera sans doute abondonné, la succession du poète n'acceptant d'en permettre l'usage que si l'édifice sert à des fins culturelles, a-t-elle précisé.

Par la voix de sa présidente, Catherine Bégin, le Conseil québécois du théâtre a en effet fait valoir la semaine dernière que le théâtre abandonné servait mal les besoins du milieu du théâtre avec sa salle trop grande, ses coûts prohibitfs et sa mauvaise conception. Le CQT n'entend donc pas servir de caution pour préserver ce qui a été l'une des « salles les plus mal conçues à Montréal », soulignait Mme Bégin.

Mais les citoyens du Plateau Mont-Royal et du centre-sud, eux, voit l'affaire d'un autre oeil. Un avis de motion sera présenté au conseil municipal lundi prochain pour que la Ville achète le bâtiment, y maintienne l'activité culturelle et le cite comme bien culturel. « On tentait d'empêcher une brasserie, on est servi avec un club ! La Ville peut agir en citant le bâtiment, ce qui imposera des restrictions au locataire. Mais il faut agir vite », a soutenu hier le conseiller indépendant Pierre Goyer, membre de la Coalition démocratique de Montréal.

Les négociations sont bloquées à Hydro malgré de nouvelles offres

Lia Lévesque
de la Presse Canadienne

LES NÉGOCIATIONS entre Hydro-Québec et le Syndicat de ses 14 000 techniciens, employés de métier et de bureau sont de nouveau bloquées, bien que chaque partie ait déposé de nouvelles offres depuis quelques jours.

Hier, la direction d'Hydro-Québec et le syndicat ont tour à tour donné une conférence de presse pour expliciter leurs offres et demandes et démontrer en quoi elles sont « raisonnables ».

Encore une fois, chacun accuse l'autre de refuser de négocier sérieusement. Chacun prétend que l'autre attend que le gouvernement règle à sa place le conflit. Chacun nie qu'il souhaite personnellement que le gouvernement intervienne.

La convention collective est échue depuis décembre 1988.

Le vice-président au personnel Michel Blais rappelait, hier, que depuis l'échéance, la direction d'Hydro a déposé cinq propositions ou contre-propositions. Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), lui, n'a pas bougé sur le plan salarial et n'a pas fait de concessions significatives sur les autres clauses, soutient M. Blais.

Évidemment, le porte-parole syndical Luc Chabot soutient tout le contraire. « Hydro se cache, évite de négocier ».

Le vice-président Blais a monté le ton. « Assez, c'est assez de se faire 'charrier', de se faire dire que nous ne négocions pas, alors que c'est le syndicat qui est assis sur ses positions. On est tanné de se faire accuser de ne pas négocier. Le syndicat joue la *game* traditionnelle d'attendre dépôt après dépôt de la direction. Et quand on aura épuisé Hydro-Québec, on ira au niveau politique et à la loi spéciale », s'est exclamé le vice-président du personnel.

C'est au tour du syndicat de formuler une contre-proposition, clame M. Blais. M. Chabot, du syndicat, a servi exactement la même réponse en conférence de presse. « Hydro n'a rien présenté de neuf. Hydro a accouché d'une souris. Va falloir que quelqu'un quelque part prenne les choses en main ».

En attendant, la guerre des nerfs continue. Les syndiqués débraient, font des moyens de pression et la direction multiplie les mesures disciplinaires.

M. Blais avoue que pas moins de 11 000 ou 12 000 mesures disciplinaires ont été prises depuis le début du conflit, qui touche 14 000 employés. Dans la majorité des cas, il s'agit simplement d'avis au dossier, et non de suspension, précise-t-il.

Ce conflit est devenu, semble-t-il, le plus long depuis 1972.

Les offres d'Hydro-Québec, incluant la récente contre-proposition, se résument ainsi : pour 1989, un forfaitaire de 4 % à tous les employés. En 1990, augmentation de 4 % pour tous et, avant cette augmentation : un rehaussement de l'échelle de salaire de 4 % pour les employés de métier et de 3 % pour les techniciens et employés de bureau. En 1991, augmentation de 4 % pour tous. L'année 1992 reste à négocier.

Le syndicat, de son côté, revendique depuis le début des augmentations de salaire de 6 % pour tous, en plus du relèvement préalable des échelles de salaires.

La sous-traitance continue d'être un des points majeurs. Actuellement, Hydro-Québec demande à ses propres employés d'effectuer les travaux d'entretien alors qu'elle s'adresse à l'externe pour les nouvelles constructions. Le SCFP, lui, aimerait limiter ce recours à la sous-traitance.

Le syndicat, qui souhaitait la création de 2400 postes permanents, a abaissé sa demande à 1900 postes, cette semaine, souligne M. Chabot.

Le SCFP a aussi atténué ses demandes concernant la réduction de la semaine de travail. Il ne demande plus la semaine de quatre jours. En revanche, il revendique que tous les employés soient admissibles aux horaires variables et qu'ils puissent accumuler davantage de journées de temps supplémentaire.

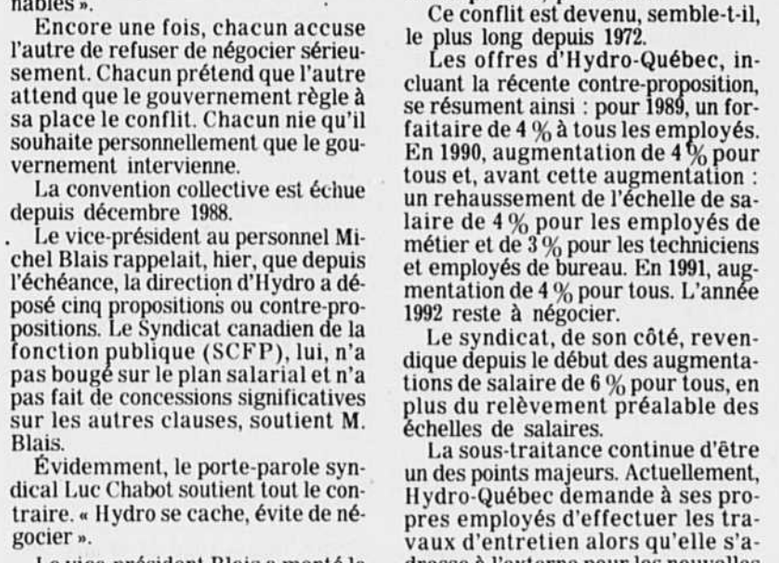

UNE FOIS!

RENSEIGNEMENTS SUR LA TPS PROPOSÉE ET LE LOGEMENT

Taxe sur les produits et services

Renseignements sur le logement

Canada

■ LA RISTOURNE DE TPS SUR LE LOGEMENT.
La TPS proposée* remplacera la taxe fédérale actuelle qui ajoute 4% au prix des maisons neuves. La ristourne de 2,5% de la TPS sur les maisons neuves de moins de 350 000$ réduira la TPS de 7% à 4,5%, soit à peu près la même taxe de vente que maintenant.

■ Ainsi, 95% des acheteurs de maisons neuves seront admissibles à la ristourne de TPS sur le logement au moment de l'achat.

*Le projet de loi sur la TPS est couramment sous considération au Parlement.

■ PAS DE TPS SUR LA REVENTE DE MAISONS USAGÉES.

Avec la TPS proposée:

■ PAS DE TPS perçue sur les loyers résidentiels d'un mois ou plus.

■ PAS DE TPS perçue sur les frais de condominium.

■ PAS DE TPS perçue sur les résidences d'étudiants ou de personnes âgées.

■ PAS DE TPS perçue sur les prêts, les hypothèques ni sur les polices d'assurance-maison.

Pour recevoir le feuillet "Renseignements sur le logement", appelez sans frais la ligne info-TPS:
1 800 267-6640 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
Dispositif de télécommunication pour malentendants: 1 800 267-6650

La TPS. C'est important de vous renseigner.

Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada

Canada

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'ANC délibère avec son chef

Priorité : la réorganisation du mouvement à l'intérieur de l'Afrique du Sud

LUSAKA (Reuter) — Les dirigeants du Congrès national africain (ANC) ont entamé hier à Lusaka, siège de l'organisation en exil, des discussions sur leur stratégie en présence du chef historique du mouvement, Nelson Mandela.

La réunion du Comité exécutif national de l'ANC, qui compte 35 membres, doit accorder un mandat de négociation à une délégation devant se rendre en Afrique du Sud pour une mission exploratoire et des discussions avec le gouvernement du président Frederik de Klerk. Une des priorités de l'organisation, selon les discussions d'hier, sera de se réorganiser, au grand jour, à l'intérieur de l'Afrique du Sud.

Mandela, qui avait eu la veille une série de rencontres avec des dirigeants étrangers, dont le ministre canadien des Affaires extérieures Joe Clark, a chanté hier avec ses camarades en exil l'hymne de l'ANC, « Nkosi Sikelel'i Afrika » (Dieu bénisse l'Afrique).

Mandela a pris place entre le secrétaire général de l'ANC Alfred Nzo et Joe Slovo, qui en tant que dirigeant du Parti communiste sud-africain (SACP), siège au sein de l'exécutif de l'ANC.

L'ANC et le SACP, qui étaient respectivement interdits depuis 30 et 40 ans, ont été légalisés le 2 février par De Klerk. Mandela a été libéré neuf jours plus tard, au terme de 27 ans en détention pour complot contre le gouvernement.

Selon Slovo, la réorganisation des structures de l'ANC en Afrique du Sud même devait figurer en bonne place de l'ordre du jour des discussions des membres du Comité exécutif.

PHOTO AP

Nelson Mandela et ses compagnons, le poing levé, ont chanté hier l'hymne national noir sud-africain.

Dans une interview accordée à Reuter, il estime que la minorité blanche d'Afrique du Sud devra renoncer à ses privilèges économiques lorsque l'apartheid aura été démantelé.

« Vous ne pouvez en aucun cas attendre des Noirs qu'ils acceptent qu'une libéralisation est intervenue, si pratiquement toutes les richesses restent concentrées entre les mains des Blancs », a ajouté Slovo, qui était avocat à Johannesburg avant de fuir en exil en 1962.

Plusieurs dirigeants étrangers, dont le président zambien Kenneth Kaunda, exhortent l'ANC à suspendre ses opérations armées en Afrique du Sud. Mais le mouvement estime que les premières concessions doivent venir de Pretoria.

Slovo, qui est l'un des rares Blancs à siéger au sein des instances supérieures de l'ANC, estime que les réformes de De Klerk ont pris de cours le mouvement anti-apartheid, ajoutant que l'ANC ne projetait pas de déposséder massivement les Blancs de leurs biens.

Mandela doit rencontrer vendredi des responsables de l'ANC et prendre la parole samedi dans un stade de Lusaka devant un rassemblement. Il s'envolera ensuite pour le Zimbabwe et la Tanzanie avant de se rendre à Stockholm pour y rencontrer le président de l'ANC, Oliver Tambo, actuellement en traitement à l'hôpital.

L'opposition trouve trop timide la perestroïka à la tunisienne

TUNIS (Reuter) — Confronté aux islamistes et à des mouvements sociaux, le gouvernement tunisien est accusé par une opposition politique quasi-unanime d'être à la traîne sur le plan de la démocratisation.

Le premier ministre Hamed Karoui a invité les mouvements politiques légaux, ainsi qu'un représentant du mouvement islamiste « Nahdha », non reconnu, à le rencontrer aujourd'hui pour discuter d'un projet de révision du mode de scrutin des élections municipales dans le sens de la proportionnalité.

Les porte-parole de trois des principaux partis d'opposition, le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), le Parti communiste et la Nahdha (islamiste) ont déclaré hier qu'ils ne participeraient pas à cette réunion, qui se tient dans le cadre du Conseil supérieur du pacte national.

Mohamed Harmel, secrétaire général du Parti communiste, a dit ne pas vouloir « jouer à l'opposition décor », considérant que le gouvernement doit d'abord s'engager à « discuter des problèmes fondamentaux qui font que le processus démocratique est en panne ».

Les trois partis qui boycottent, ainsi que trois autres formations qui iront à la réunion de vendredi, rejettent le projet de révision du mode de scrutin, qu'ils considèrent comme insuffisant.

L'ensemble de l'opposition réclame également la révision des lois organisant le pluralisme, la liberté de presse, une loi électorale, et l'ouverture des médias aux opinions contraires à celles du pouvoir.

Les consultations pouvoir-opposition ont été accueillies avec des commentaires irrités de la part de la presse proche du pouvoir, et certains commentateurs y voient une esquisse d'un front d'opposition, à la manière de ceux observés dans les pays d'Europe de l'Est.

Ces pressions internes sont accentuées par l'exemple de la démocratisation en Algérie, que l'opposition tunisienne estime plus vigoureuse et résolue qu'en Tunisie, et par le soutien politique que trouve le mouvement de la Nahdha auprès du colonel libyen Mouammar Kadhafi et du leader islamiste algérien Abassi Madani.

Le second front est précisément celui des islamistes dont les étudiants avaient occupé, la semaine dernière, dix locaux universitaires dans le pays pour une durée illimitée.

Dans la plupart des cas, les forces de l'ordre ont dû recourir aux grenades lacrymogènes pour les en déloger. Ces heurts ont été suivis par l'interpellation de près de 600 jeunes gens, dont 391 ont été incorporés de force dans l'armée. Hier, les cours avaient repris partiellement.

L'un des principaux partis d'opposition, le MDS, a condamné hier l'agitation des étudiants islamistes, mais a aussi critiqué la « manière répressive » utilisée par le pouvoir pour y faire face.

Sur le front social, la tension est moins vive, bien que les revendications salariales se multiplient. Les instituteurs et les enseignants du secondaire ont massivement suivi un mot d'ordre de grève le mois dernier, et les travailleurs de la santé et des banques, ainsi que les ingénieurs, menacent d'en faire autant.

Pour Ismail Sahbani, secrétaire général de l'Union générale tunisienne des travailleurs (UGTT), contrôlée par le pouvoir depuis 1985 et qui a recouvré son autonomie l'an dernier, « il est tout à fait normal qu'il y ait des tentatives pour rattraper le temps perdu et dépoussiérer les dossiers gelés ».

Le gouvernement reconnaît qu'il y a eu détérioration du pouvoir d'achat durant ces dernières années, et veut discuter globalement avec les syndicats d'une augmentation des salaires qui s'échelonnerait sur trois ans.

LE MONDE EN BREF

Pillages de magasins en Argentine

BUENOS AIRES (Reuter) — Des habitants affamés de bidonvilles ont pillé des magasins d'alimentation dans trois villes d'Argentine, rapportait jeudi la presse locale. Des bandes composées essentiellement de femmes et d'enfants ont saccagé mercredi soir un supermarché de Rosario, la seconde ville du pays, à 300 km au nord de Buenos Aires. Deux autres attaques du même genre ont été signalées à Tucuman, à 1300 km au nord-ouest de Buenos Aires, et à Mendoza, à 1100 km à l'ouest de la capitale, selon des journaux locaux. L'Argentine traverse la période de récession la plus grave de son histoire. Selon des économistes, les prix des biens de consommation ont en outre doublé en février, après une hausse de près de 80 % en janvier.

Passeports à Hong Kong

LONDRES (AP-AFP) — Le Canada, la France, l'Italie, les Pays-Bas, l'Australie, le Japon et Singapour ont promis de donner des passeports à plusieurs milliers de citoyens de Hong Kong avant le passage de la colonie britannique sous la juridiction chinoise, rapportait hier le *Daily Mail*. Les passeports seraient délivrés à des personnes travaillant pour des sociétés dont le siège ou la maison-mère sont dans le pays concerné. « Cela signifie que les gens des multinationales comme Shell, société hollandaise, se verraient offrir un passeport pour les convaincre de rester après la remise de Hong Kong à la Chine », écrit le journal. Les familles de ces personnes bénéficieraient aussi de ces passeports. Le Foreign Office a reconnu que Londres était « en contact avec un certain nombre de gouvernements » pour tenter de les convaincre d'accorder des passeports aux cadres chinois de leurs compagnies multinationales à Hong Kong.

Le père Aristide président d'Haïti ?

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le Front national contre la répression, fraction radicale de l'opposition haïtienne, a proposé hier à Port-au-Prince la candidature du père Jean-Bertrand Aristide, chef de l'Église populaire haïtienne, comme président provisoire du pays, en remplacement du général Prosper Avril, président du gouvernement militaire, dont il demande le départ. Les responsables du Front ont estimé, au cours d'une conférence de presse, que seul le père Aristide pouvait bénéficier de la confiance populaire pour « démacoutiser » le pays, juger « tous les criminels » et organiser des élections libres. Le principal animateur du Front, M. Ben Dupuy, responsable du Comité contre la répression en Haïti, et directeur de l'hebdomadaire *Haïti Progrès* (gauche radicale) édité à New York, a été violemment pris à partie, au cours de cette conférence de presse, par des responsables et des militants de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH, opposition). Ces derniers, en particulier MM. Gabriel Miracle et Gesner Milcent, membres du comité directeur de la CATH, ont accusé M. Dupuy de « diviser toutes les organisations démocratiques en Haïti » et d'être « un agent des services de renseignements américains (CIA) ».

Rien de pire que Cuba, selon Valladares

GENÈVE (AFP) — L'ancien prisonnier politique cubain Armando Valladares, ambassadeur américain à la Commission des droits de l'homme des Nations-Unies, a déclaré hier que « Cuba est l'un des pires pays au monde en ce qui concerne les violations des droits de l'homme ». « La réponse de Castro aux changements intervenus l'année passée dans le monde socialiste est que Cuba sombrera avant toute ouverture de la société cubaine », a déploré le poète cubain au cours d'une conférence de presse. Cette attitude est « de mauvais augure », a-t-il ajouté en espérant que « Castro quitte le pays et que la transition se fasse pacifiquement, non pas comme en Roumanie ». « La Libye, la Chine, la Corée du Nord ou même la Suisse pourraient lui accorder l'asile », a proposé M. Valladares.

Abidjan diffère l'austérité

ABIDJAN (Reuter) — Le gouvernement ivoirien, secoué par deux semaines de manifestations étudiantes et confronté à une vive réaction de la population, a différé hier pour la troisième fois une réunion destinée à rendre publiques de nouvelles mesures d'austérité. La radio d'État a annoncé qu'une réunion spéciale du gouvernement, du parti unique, des représentants du patronat et des syndicats prévue pour annoncer des réductions de salaires était reportée de vendredi à lundi prochain. Expliquant les raisons de ce report, elle a précisé que le président Félix Houphouët-Boigny n'avait pas encore achevé ses consultations de tous les groupes intéressés. Les représentants du monde du travail ont fait savoir que les nouveaux impôts, qui entraîneront une réduction de 15 à 40 % des salaires dans la fonction publique, et de 11 % dans le privé, ne seraient pas acceptés sans douleur.

Les réformes n'apaisent pas le Gabon

LIBREVILLE (Reuter) — Les professeurs d'université et les cheminots se sont mis en grève hier au Gabon, au lendemain de l'annonce par le gouvernement de réformes destinées à apaiser les tensions sociales régnant dans le pays depuis janvier. Les professeurs ont décidé d'arrêter le travail parce que le gouvernement n'avait pas tenu sa promesse de prendre en compte la liste de leurs doléances avant la fin du mois de février. Ils disent que leurs salaires sont payés en retard et ils n'approuvent pas les récentes nominations effectuées par l'État à des postes universitaires. Le président Omar Bongo a promis la révision de la grille des salaires d'ici à la fin de l'année, la dissolution du Parti démocratique gabonais (PDG, parti unique) et l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

Invitation à scruter le scrutin roumain

PARISAFP) — M. Corneliu Coposu, président du Parti national paysan roumain, a souhaité hier à Paris « une présence occidentale massive d'observateurs et de journalistes pour garantir la liberté des élections générales » en Roumanie, le 20 mai prochain. En visite en France depuis le 24 février, M. Coposu a fait état, au cours d'une conférence de presse, « de la violence et de l'intimidation (coups de téléphone, lettres de menaces) exercées actuellement à l'égard des partis politiques d'opposition en Roumanie ». Il s'est plaint également du peu de moyens dont disposent les partis qui s'opposent au Front de salut national (FSN). « Nous n'avons ni logistique électorale, ni machine à écrire, alors qu'ils ont tout, mais nous espérons compenser par l'enthousiasme », a-t-il dit en demandant aux partis politiques français de les aider dans leur communication.

Kaifu à Washington

TOKYO (AFP) — À l'invitation du président américain George Bush, le premier ministre japonais Toshiki Kaifu se rend aujourd'hui aux États-Unis pour un sommet improvisé, afin d'éviter une escalade dans les tensions entre les deux pays. À peine réélu premier ministre, après une victoire de son parti aux élections législatives, M. Kaifu bouleverse son emploi du temps pour tenter de détendre, avec le principal allié du Japon, un climat de relations empoisonnées par les frictions commerciales. « La première urgence du nouveau cabinet est de parvenir à un consensus avec les États-Unis », a déclaré M. Kaifu. Au moment de la fin de la guerre froide et du déclin du communisme en Europe de l'Est, le Japon s'inquiète de la montée des sentiments nippophobes aux États-Unis. Relayés par le Congrès américain, ils sont alimentés par la flambée des investissements nippons sur le sol américain, le déclin de certains secteurs autrefois prestigieux et la persistance d'un déséquilibre dans les échanges, qui s'est encore soldé l'an dernier par un déficit américain de 49 milliards $ US.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2533-8096 QUÉBEC INC. Taverne Laval Enr. 10506, Bélair Pierrefonds Dossier: 206-219	Autorisation de danse et spectacles dans 1 Taverne	8897, Des Laurentides Laval
LANTEIGNE, Hubert Bar L'Écluse 5217, St-Ambroise Montréal	1 Bar danse et spectacles	5217, St-Ambroise Montréal
81853 CANADA LTÉE Monsieur Épicerie St-Michel Enr. 1975, Boul. Hymus Dorval	1 Épicerie	7018, Boul. St-Michel Montréal
YONG ANN CHHAN, CHIN KONG HAN 6297, Rameau Saint-Léonard	1 Épicerie	6976, St-Denis Montréal
ABASSALTI, Parvaneh Charcuterie, Pâtisserie et Dépanneur Le Pavillon Blanc Enr. 6800, Macdonald, app. 1603 Montréal	1 Épicerie	5647, Côte des Neiges Montréal
2426-9110 QUÉBEC INC. Restaurant Alisar 1425, Crescent Montréal Dossier: 307-942	Changement de capacité dans 1 Restaurant avec danse et spectacles	1425, Crescent Montréal
MONTREUIL, Rolande Salle de Danse La Frégate C.P. 302 Succ. Mtl-Nord Montréal-Nord	1 Bar danse	8596, 10e avenue Montréal
LES ENTREPRISES FINANCIÈRES DI TULLIO INC. Poissonnerie Mommy's Jarry est 26, Pipers Crescent Kirkland	1 Restaurant pour vendre	3782, rue Jarry est Montréal
BISTRO LE CERCLE INC. Bistro Le Cercle 9, rue Fairmount est Montréal	1 Restaurant pour vendre	9, rue Fairmount est Montréal
2627-1270 QUÉBEC INC. Deux Amis Chien Chaud 2732 Masson Montréal Dossier: 798-728	1 Restaurant pour vendre	2732 Masson Montréal
166077 CANADA INC. Café Monique 2330 rue Guy Montréal Dossier: 437-038	1 Restaurant pour vendre	2330 rue Guy Montréal
LES CONSTRUCTIONS DANI-BERT INC. Bar La Broue Enr. 2241, du Mont-Royal est Montréal Dossier: 291-146	Changement de catégorie de Taverne danse et spectacles à Bar danse et spectacles	2241, du Mont-Royal est Montréal
2744-9875 QUÉBEC INC Restaurant Buonapizza 9160, P. Airlie Lasalle Dossier: 799-023	1 Restaurant pour vendre	9160, P. Airlie Lasalle
LES ENTREPRISES DEFIBEC INC. Le Bel Espoir 6604, Papineau, s. 101 Montréal Dossier: 420-885	1 Restaurant pour vendre danse et spectacles	7243, rue St-Hubert Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

GRILLE DE PARUTION

Les cahiers spéciaux du DEVOIR

SERVICE DE PUBLICITÉ
TÉLÉPHONE: (514) 842-9645
SANS FRAIS: 1-800-363-0305
TÉLÉCOPIEUR: (514) 844-6175

Série Services aux entreprises

Les communications de l'entreprise — PARU
parution: 19 janvier tombée: 12 janvier

Gestion et formation dans l'entreprise
parution: 16 mars tombée: 9 mars

Marchés étrangers
parution: 5 octobre tombée: 28 septembre

Financement des entreprises
parution: 17 novembre tombée: 9 novembre

Informez-vous pour connaître notre réseau de distribution et nos tarifs spéciaux.

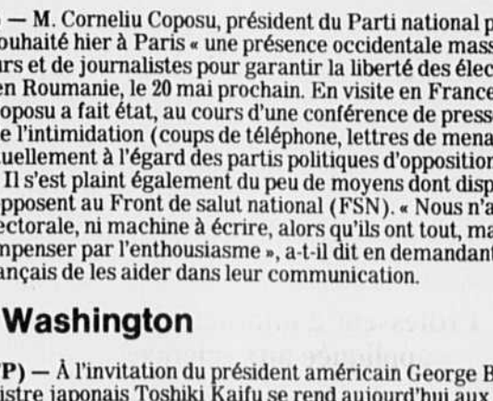

DEUX FOIS!

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Les élections au Nicaragua, une douche froide pour les « internationalistes »

François Brousseau

C'ÉTAIT la douche froide, cette semaine à Managua, pour les observateurs québécois partis voir en direct la transition démocratique au Nicaragua.

La déception était perceptible parmi les observateurs et « internationalistes » montréalais, plus heureux du caractère irréprochable du processus électoral, que de ses résultats inattendus qui n'ont — pour dire le moins — pas suscité l'enthousiasme.

Ainsi, hier, une délégation québécoise de syndicalistes et de juristes rentrée la veille de sa mission d'observation des élections — à l'invitation de la Centrale sandiniste des travailleurs — témoignait, non sans amertume, de ce qu'elle avait vu.

« C'est un vote contre l'agression américaine », a ainsi déclaré Mme Monique Fitz-Back, vice-présidente de la CEQ, membre de cette délégation qui incluait aussi la présidente du syndicat des infirmières québécoises, Diane Lavallée, et trois autres femmes.

Vote anti-américain, alors que les sandinistes n'ont cessé de répéter qu'une voix pour la UNO (coalition d'opposition victorieuse dimanche) était une voix pour la *Contra* ? « Je m'explique, répond Mme Fitz-Back au DEVOIR. Les gens ont voté pour avoir la paix, à tout prix. Oui, on peut dire que c'est une espèce de reddition devant la menace américaine ».

« Je vais voter pour la UNO, même si c'est un mauvais choix » : Mme Fitz-Back assure qu'elle a entendu ces paroles à de nombreuses reprises, lors de ses rencontres avec les petites gens de Managua.

« Quand j'ai vu à la télévision Daniel Ortega accepter la défaite avec dignité et tristesse, j'ai immédiatement pensé à René Lévesque le soir du 20 mai 1980 », déclare pour sa part l'observateur montréalais Gilles Rivet, du Comité pour la paix et la démocratie au Nicaragua, en évoquant la célèbre date du référendum québécois. M. Rivet était membre d'une délégation distincte de celle de Mme Fitz-Back, et à ce titre reconnu comme observateur international impartial.

Les « internationalistes » en poste au Nicaragua — quelque chose comme 1500 coopérants, dont quelques dizaines de Québécois — « appuyaient globalement le processus de changement social en cours sous les sandinistes », reconnaît M. Rivet. En conséquence, « il y a aujourd'hui beaucoup d'appréhension dans les milieux de la coopération, qui bénéficiaient du soutien du gouvernement sortant. Car on se demande ce que diront les nouvelles autorités de ces gens considérés comme des "vendus" au sandinisme ».

Le lendemain des élections à Managua, alors que triomphait modestement *La Prensa* de la nouvelle présidente Violeta Chamorro, et que le *Nuevo Diario* pro-sandiniste titrait rageusement à la une « Les États-Unis se prennent à nouveau pour le parrain du Nicaragua », les coopérants sur place tenaient une réunion pour réfléchir sur leur avenir, durant laquelle ils ont résolu de « suivre les événements de près » et de « resserrer les liens avec la base ».

Le processus électoral était irréprochable : là-dessus, tous les commentaires sont unanimes. Selon Mme Fitz-Back, qui ne cache pas la sympathie ouverte de son groupe pour les sandinistes, « ces élections libres sont une grande conquête pour la démocratie en Amérique centrale, et sont la preuve que la révolution sandiniste est la plus démocratique qui ait existé ».

« Maintenir ce processus démocratique est une affaire de fierté pour eux », a ajouté Mme Fitz-Back.

Au gouvernement du Canada, la mission de syndicalistes demande d'être vigilant face à l'évolution politique au Nicaragua. Maintenant membre de l'Organisation des États américains, Ottawa a un « devoir de vigilance » en Amérique centrale, autant qu'il se soucie de la santé de la démocratie en Afrique du Sud, ont déclaré les observatrices.

Le nouveau vice-président du Nicaragua, Virgilio Godoy, qui fut membre du premier gouvernement sandiniste, a déclaré hier à l'AFP que les « internationalistes » pro-sandinistes peuvent « rentrer chez eux avec leurs petits foulards rouge et noir », mais que « ceux qui veulent rester pour faire des choses concrètes sont les bienvenus ici ».

Mme Suzanne Guay, chargée de projets à SUCO, longtemps coopérante au Nicaragua, pense que ces élections « ne changeront pas les programmes à court terme sur le terrain », mais qu'« il faudra suivre de près l'aide, pour s'assurer qu'elle se rende ». Elle espère que les nouveaux gouvernants « seront aussi respectueux du pluralisme que les sandinistes ».

Kohl inquiète toujours la Pologne

Oui à une déclaration interallemande sur la frontière, mais non à un traité immédiat avec Varsovie

d'après Reuter

BERLIN-OUEST — Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a dû faire face hier à de nouvelles pressions concernant la frontière polono-allemande. Se déclarant prêt à émettre une déclaration commune de principe avec la RDA, il refuse toutefois de signer un traité formel avec la Pologne sur cette question avant qu'un parlement de l'Allemagne unifiée ne puisse siéger.

Kohl s'est déclaré opposé à la proposition de Varsovie demandant aux deux Allemagnes de mettre au point un tel traité, par lequel elles renonceraient à toute prétention sur les portions de territoire polonais qui faisaient partie du Reich avant 1945.

Selon la proposition présentée par le premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki, ce traité, provisoire, porterait sur la reconnaissance officielle de la frontière occidentale de la Pologne — la ligne Oder-Neisse — et ne serait signé qu'après la réunification allemande.

La Pologne a rejeté une proposition faite la veille par Kohl, qui avait dit qu'il ne s'opposerait pas à ce que les parlements des deux Allemagnes reconnaissent dans une déclaration commune les frontières actuelles.

« Cela n'apporte rien », a estimé le gouvernement polonais, ajoutant : « Nous voulons une solution juridique, une solution obligatoire au moyen d'un traité. Rien de ce que Kohl a dit jusqu'à présent n'est suffisant ».

Le ministre français des Affaires étrangères Roland Dumas, qui s'est exprimé hier à Berlin-Ouest lors d'un déjeuner de presse, a laissé entendre que la RFA n'allait pas assez loin pour assurer Varsovie du caractère définitif de la frontière définie après la guerre, nettement plus à l'ouest que celle de 1937.

« Cette frontière, a-t-il dit, est intangible. Il faut le dire sans attendre pour tuer l'inquiétude et les hantises, germes de l'instabilité. Il faut s'exprimer clairement aux peuples concernés, et d'abord aux Polonais. »

« Différer la réponse pour attendre la constitution d'un grand Parlement n'est pas raisonnable », a-t-il ajouté. « Qu'est-ce-qui peut empêcher les parlements des deux Allemagnes de dire aujourd'hui leur résolution ? Il y a des moments où le silence est lourd d'ambiguïtés ».

« L'Allemagne peut-elle être neutre ? s'est-il par ailleurs interrogé. Non. En rompant des liens de solidarité, la neutralité remettrait en cause l'équilibre atlantique et européen. Elle ne constituerait pas pour autant une garantie militaire, ni pour l'URSS ni pour les pays de l'Est. »

Désaccord Moscou-Budapest sur le départ des troupes soviétiques

BUDAPEST (Reuter) — Les négociations sur un retrait total des troupes soviétiques de Hongrie ont échoué hier, Moscou refusant de se retirer aussi rapidement que le gouvernement magyar le souhaite.

On s'attendait à ce que les deux journées de négociations entre les délégations hongroise et soviétique, dirigées respectivement par le vice-ministre des Affaires étrangères Ferenc Gomogyi et son homologue Ivan Aboimov, se soldent par un accord devant être signé le 10 mars.

« L'accord n'a toujours pas été conclu parce qu'il existe des divergences de taille entre les points de vue hongrois et soviétique sur le délai et le calendrier du retrait des troupes soviétiques », rapporte l'agence hongroise MTI.

Cité par MTI, Gomogyi a déclaré que la Hongrie s'en tenait à sa position, consistant à obtenir un retrait « dans le délai le plus court possible ».

Jusqu'à l'an dernier, année où 10 000 Soviétiques ont quitté la Hongrie dans le cadre d'un retrait partiel, 65 000 soldats de l'Armée rouge étaient stationnés en Hongrie depuis l'intervention de 1956 qui visait à réprimer l'insurrection de Budapest.

Gomogyi cherchait à obtenir des Soviétiques un retrait total avant la fin de l'année ou au plus tard l'année prochaine.

À l'issue d'un entretien avec le président du Conseil soviétique Nikolai Rijkov, le Premier ministre hongrois Miklos Nemeth avait déclaré le 23 janvier que Moscou acceptait de retirer toutes les forces soviétiques stationnées en Hongrie, en estimant que cela était possible « dans le plus délai le plus bref ».

Le 30 janvier, *Krasnaïa Zvezda*, quotidien du ministère soviétique de la Défense, avait toutefois estimé que le rythme souhaité par la Hongrie pour le retrait était trop rapide.

L'armée est intouchable, prétend le commandant Arce

MANAGUA (AFP) — Le commandement de l'Armée populaire sandiniste (EPS) ne pourra « être changé par aucun gouvernement », a affirmé hier à Managua le commandant Bayardo Arce, l'un des neuf commandants du Front sandiniste (FSLN).

La présidente élue du Nicaragua, Mme Violeta Chamorro, « pourra nommer qui elle voudra, dans les ministères qu'elle voudra », a convenu M. Arce, qui fut le responsable de la campagne électorale sandiniste. Mais l'Armée révolutionnaire sandiniste (EPS), a-t-il dit, « est selon la Constitution, le seule force armée représentant le peuple, elle a ses propres règlements et son commandement ne peut être retiré par aucun gouvernement ».

M. Arce s'exprimait devant une assemblée de la Jeunesse sandiniste. La question de la passation des pouvoirs dans l'armée est l'un des points les plus délicats de la transition qui doit résulter de la défaite électorale des sandinistes dimanche dernier.

C'est la première fois qu'un haut responsable sandiniste refuse publiquement l'hypothèse d'une modification de la structure du commandement de l'armée, qui compte environ 60 000 hommes, par le gouvernement qui doit entrer en fonction le 25 avril prochain.

Selon le commandant Arce, le général Humberto Ortega pourrait éventuellement perdre son portefeuille de ministre de la Défense, mais devra rester commandant de l'EPS.

Beyrouth : le carnage continue

BEYROUTH (Reuter) — Les combats inter-chrétiens ont repris hier à Beyrouth-Est, après 13 jours de trêve précaire, faisant au moins 50 morts et 150 blessés, a-t-on appris auprès des services de sécurité libanais.

Des centaines d'obus se sont abattus sur le secteur chrétien de la capitale libanaise, où les troupes du général Michel Aoun ont lancé un assaut contre les positions tenues par la milice des Forces libanaises (FL), dirigée par Samir Geagea.

Onze heures aprés la reprise des combats, ceux-ci faisaient rage avec une rare violence, empechant meme les ambulanciers d'assurer des secours.

Les deux parties se sont imputées mutuellement la responsabilité de la reprise des combats, hier avant l'aube. On ajoutait de source proche des services de sécurité que les forces d'Aoun, après avoir progressé de 300 mètres, s'étaient rendues maitres de l'immeuble Mirna Chalouhi (12 étages), le plus élevé du quartier de Sinn el Fil.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Notre Faculté des lettres ouvre une inscription pour un poste de

Professeur d'informatique (plein temps)
appliquée aux sciences humaines

Entrée en fonction: 1er septembre 1990 ou à convenir.

Les candidats doivent être porteurs d'un doctorat ès Lettres, doctorat d'État, habilitation ou titre équivalent.

Les lettres de candidature, avec curriculum vitae et liste des publications (en 8 exemplaires), doivent parvenir au Doyen de la Faculté des lettres, Université de Lausanne, BFSH 2, Dorigny, CH-1015 Lausanne. **Délai de réception des candidatures: 15 mars 1990.**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la même adresse, 021/692 45 52.

TROIS FOIS!

Le dynamisme des étudiants fera décoller vos projets

Cet été, embauchez des personnes énergiques et enthousiastes : embauchez des étudiants. Dans le cadre de «Défi 90», le gouvernement du Canada met des fonds à la disposition des entreprises privées, des municipalités et des organismes sans but lucratif pour l'embauche d'étudiants des niveaux secondaire, collégial ou universitaire.

Nous voulons vous aider à créer des postes supplémentaires cet été - que vous n'auriez pas les moyens de créer sans notre appui.

Misez sur les travailleurs de demain : donnez la chance aux étudiants d'acquérir une expérience pratique.

Soyez un employeur «Défi 90» - pour le bien des étudiants et pour votre profit!

Présentez votre demande dès maintenant au Centre d'Emploi du Canada le plus près .

Les demandes doivent être postées au plus tard le 16 mars.

Canada
Défi 90

Gouvernement du Canada
Ministre d'État à la Jeunesse

Government of Canada
Minister of State for Youth

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-016199-890. LENNY PRINCE, demandeur, -vs- RONNIE RAMELSON, défendeur. Le 12 mars 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 1375 rue Fraser, en la cité de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur et acc, 1 vidéo VHS, 1 T.V. 26" couleur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS RIOPEL, huissier, 647-6400. PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS. Montréal, le 28 février 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-012193-897. L.R. MÉCANIQUE GÉNÉRALE INC., demanderesse, -vs- GUY SAVARD (Guy Savard Enr.), EXCAVATION TÉVAR INC., défenderesse. Le 14 mars 1990 à 10h00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au no 3160, rue Oka, en la cité de Ste-Marthe sur le Lac, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Minolta, 1 calculatrice Canon, 1 bull tracteur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS RIOPEL, huissier, 647-5400. PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT HUISSIERS, Montréal, le 28 février 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-035275-895. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS MONTRÉAL INC., demanderesse, -vs- BREVARD INVESCO INC., défenderesse. Le 13 mars 1990, à 10h00 de l'avant-midi, au lieu d'entreposage du gardien, au no 2660 rue Mullins, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Poêle électrique, chaises, friteuse & accessoires, mélangeurs, effets divers de restaurant, tables, hachoir, comptoirs, boite à pain gigantesque. Conditions: ARGENT COMPTANT. Étude Valade & Associés, 987-7683. Montréal, 28 février 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (Chambre civile). No.: 500-2-14272-897. COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- SERGE RACETTE, défendeur. Le 15 mars 1990 à 14h00 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 105, Hector Lanthier #7, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Système de son et accessoires, lave-vaisselle Whirpool, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY TREMBLAY, huissier. De l'étude: Philippe & Ass. 165, rue Du Moulin, St-Eustache, J7R 2P5, Tél.: 491-7575. St-Eustache, le 23 février 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-033908-893. COMPAGNIE APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE EMPIRE LTÉE, demanderesse, -vs- DANIEL BEDJANIC et JOHAN MCLELLAN BEDJANIC, défenderesse. Le 12 mars 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 8806, rue Dufrost, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Courrier bleu 1981, n/s JCZUA2210B0513244 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, le 26 février 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-040947-892. VITTORIO MANES, demanderesse, -vs- HORACE ALARIE, défenderesse. Le 14 mars 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 501, rue Dufresne, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Moffat vitré noir 2 portes, 1 TV couleur 26 pouces Electrohome, 1 laveuse Admiral, 1 sécheuse Whirlpool, 1 set de salon en cuir blanc 5 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, 26 février 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-000342-878. GUS CANADA DIVISION LÉGARÉ, demanderesse, -vs- ANDRÉ LEDUC, défendeur. Le 12 mars 1990, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 12365, rue Hurteau, # 3, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Laveuse et sécheuse Hot Point, four micro-ondes Toshiba, sofa gris 5 morceaux, table & buffet de salon, table en bois carrée de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. Étude Valade & Associés, 987-7683. Montréal, 28 février 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, Div. Offenses Statutaires. No.: 540-27-001581-899. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- GEORGES FATOUROS, défendeur. Le 13 mars 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 4370 rue Guénette, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision Toshiba, 25 po., 1 système de son: Kenwood avec 2 boites de son, 1 vidéo VHS. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN & ASS., HUISSIERS. Montréal, le 28 février 1990.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, No.: 700-32-001088-895. DANIEL DUPERE & le greffier-adj. de la Cour du Québec, demandeurs, -vs- 2546-6475 QUÉBEC INC., défenderesse. Le 15 mars 1990 à 10h30 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au no 401, rue Labelle, # 49, en la cité de Rosemère, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 printer Oriental série 8202398, 1 film processor O-HP-692, 1 développeur à papier Rapidlab 280 system, 1 thermo Unit, 1 Polaroid portatif & trépied. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. MAURICE SIMARD, huissier. 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, J8C 2J4, 326-7707 (819). Ste-Agathe, ce 2 mars 1990.

Province de Québec, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE, No.: 200-12-34286-865. RICHARD CARBONNEAU, percepteur des pensions alimentaires, demandeur, -vs- GÉRARD DESLAURIERS, défendeur. Le 14 mars 1990 à 14h00 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 381A, 26e Avenue, en la cité de Deux-Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: automobile Pontiac Bonneville 1984, plaque # 595-L-286. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY TREMBLAY, huissier. De l'étude: Philippe & Ass. 165 rue Du Moulin, St-Eustache, J7R 2P5. Tél.: 491-7575. St-Eustache, le 23 février 1990.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE DE ST-EUSTACHE, No.: 89-0562 - 89-0753 - 89-0834 - 89-0836 - 89-0835. VILLE DE ST-EUSTACHE, demanderesse, -vs- GUY LAROCQUE, défendeur. Le 19 mars 1990 à 15h00 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 58, 2e Avenue, en la cité de Deux-Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Auto Horizon, TC3, auto Rabbit, sans plaque, moto Yamaha XS Eleven Special. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY TREMBLAY, huissier. De l'étude: Philippe & Ass. 165, rue Du Moulin, St-Eustache, J7R 2P5. Tél.: 491-7575. St-Eustache, le 23 février 1990.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 février 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SITCO INTERNATIONAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de février 1990 sous le numéro 4247041.

Ce 20ième jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-004276-908. 92770 CANADA LTÉE, demanderesse, -vs- GABOR HAVAS, défenderesse. Le 12 mars 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 385, Rang Petite Trente, en la cité de St-Jean-Baptiste, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo VHS Sony et acc, 1 TV couleur 10 pouces Sony et acc, 1 jeu Nintenso et acc, 1 auto Jetta GL 4 portes et acc, 1 tracteur de marque Columbia blanc et orange 16 HP et acc, 1 roulotte blanche de marque Comet. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, le 26 février 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-026156-908. BOIS DAIGLE LTÉE, demanderesse, -vs- MICHEL FISET, défenderesse. Le 12 mars 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 75, Ch. Du Tremblay, en la cité de Boucherville, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 scie ronde industrielle Jet CTSAS 125 1, 1 machine Virotex n/s 2700 EB 15 et acc, 1 perceuse Heavy Duty de marque King n/s 72418, 1 perceuse à colonne 3 vitesses Medalist et acc, 1 compresseur Doner Pat Campbell et acc. ARTICLES et OUTILS DIVERS. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, le 26 février 1990.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-000411-906

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
GINETTE MUNROE,
Partie demanderesse
c.
NORMAND LEFEBVRE,
Partie défenderesse
-et-
LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC,
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à NORMAND LEFEBVRE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame à Montréal, salle 2.17, le 26 mars 1990, à 9H15.
Une copie de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire, affidavit et avis, liste de revenus et dépenses a été remise au greffe à l'intention NORMAND LEFEBVRE.
Lieu: Montréal
Date: 22 février 1990
RONALD CHASSÉ, P.A.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-000246-897. CIE DE VÊTEMENTS BIG CHIEF, demanderesse, -vs- SHAHIDA BEIG MIRZA, défenderesse. Le 14 mars 1990 à 11h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 2600, 27e Avenue, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Beaumark VHS, 1 TV 20 pouces Curtis, 1 souffleuse Master Craft, 1 bibliothèque 3 mcx couleur noir, 1 lot de vêtements assortis pour femmes et hommes (env. 500 morceaux). Con-ditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, le 26 février 1990.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE DE ST-EUSTACHE, No.: 89-1297. VILLE DE ST-EUSTACHE, demanderesse, -vs- CLAUDE LAPORTE, défendeur. Le 19 mars 1990 à 14h00 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 156A, rue Marseille, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Automobile Delta Oldsmobile 1988 # KAP-089. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY TREMBLAY, huissier. De l'étude: Philippe & Ass. 165, rue Du Moulin, St-Eustache, J7R 2P5. Tél.: 491-7575. St-Eustache, le 23 février 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-033908-893. COMPAGNIE APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE EMPIRE LTÉE, demanderesse, -vs- DANIEL BEDJANIC et JOAN MC LELLAN BEDJANIC, défenderesse. Le 12 mars 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 8806, Dufrost, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur Samsung, 1 écran cathodique Samsung, 1 four micro-ondes Beaumart, 1 Disc Drive SN 000457, 1 clavier ATXT101367, 1 imprimante Racen DR 9101, 1 scie marque Durey, 1 congélateur RCA. MEUBLES ET ARTICLES DE MAISON. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, le 26 février 1990.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CORPORATE PRESENTATIONS AND PUBLICATIONS LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5ième jour de février 1990, sous le numéro 4244348.

Ce 22ième jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

DEMANDE DE
CHANGEMENT DE NOM
NOM: CARTER COLLINS TURNEY
PRENEZ AVIS que CARTER COLLINS TURNEY domicilié au 2058, rue De Paris à Montréal (Qc), H3K 1T8 s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de: CARTER COLLINS ROGERS.
MONTRÉAL, ce 26 février 1990
Procureurs de CARTER COLLINS TURNEY
FERLAND, OUELLET & PROULX
Procureurs.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-186205-906

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
RAMONA ANTONIA ARROYO,
Partie demanderesse
c.
LEANDRO ANTONIO ESPINAL,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LEANDRO ANTONIO ESPINAL de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de LEANDRO ANTONIO ESPINAL.
Lieu: Montréal
Date: 27 février 1990
GISÈLE DE MADDELEIN.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-186206-904

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINTE
ANA ANTONIA ARIAS,
Partie demanderesse
c.
BENOIT BIDEGARE,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à BENOIT BIDEGARE de comparaître au Greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de BENOIT BIDEGARE.
Lieu: Montréal
Date: 27 février 1990
GISÈLE DE MADDELEIN.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 167598 CANADA INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de TEENERS II ENR a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15ième jour de février 1990, sous le numéro 4247441.

Ce 20ième jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185632-902

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille)
(Divorces)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MONIQUE MICHAUD,
Partie demanderesse
c.
YVON GUAY,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à YVON GUAY de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention YVON GUAY.
Lieu: Montréal
Date: 15 février 1990
GILBERT CHAPADOS, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-002233-901

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT
PROTONOTAIRE
CRÉDIT CHRYSLER CANADA LTÉE,
Partie demanderesse
c.
BERNARD FROMENT,
-et-
JEAN-GUY BOULERICE
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à BERNARD FROMENT de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame à Montréal, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref de saisie avant jugement et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention BERNARD FROMENT.
Lieu: Montréal
Date: 26 février 1990
RONALD CHASSÉ, P.A.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 167598 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15ième jour de février 1990, sous le numéro 4247440.

Ce 20ième jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-000559-907

COUR SUPERIEURE

PRÉSENT:
LE PROTONOTAIRE SPÉCIAL
LOUISE LAROCQUE,
Partie demanderesse
c.
JEAN-MARIE THIBAULT,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JEAN-MARIE THIBAULT, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, en salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'action et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de Jean-Marie Thibault.
Lieu: Montréal
Date: Ce 27 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO. P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-000410-903

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DIANE HÉTU,
Partie demanderesse
c.
JEAN-CLAUDE CORMIER,
Partie défenderesse
-et-
LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC,
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JEAN-CLAUDE CORMIER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame à Montréal, salle 2.17, le 26 mars 1990, à 9H15.
Une copie de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire, affidavit et avis, liste de revenus et dépenses a été remise au greffe à l'intention JEAN-CLAUDE CORMIER.
Lieu: Montréal
Date: 22 février 1990
RONALD CHASSÉ, P.A.

PRENEZ AVIS que Navaratnam Jagadishan et Sarvalakshmy Chelliah, époux et épouse, de même que leurs enfants, Haren Kumar Jagadishan et Rohan Krishnan Jagadishan, résident et domiciliés au 8340 Santiago, Brossard, Québec, J4X 1W3, s'adresseront au Ministère de la justice afin d'obtenir un certificat de changement de nom en ceux de:
Navam Jagan,
Sarva Jagan
Haren Kumar Jagan
Rohan Krishnan Jagan
MONTRÉAL, le 21 février 1990
JULIEN COOLS-LARTIGUE
Procureur des requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185994-906

COUR SUPÉRIEURE

(CHAMBRE DE LA FAMILLE)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DAME VALERIE ISSERI,
Partie demanderesse
c.
JEAN-MARC LANIESSE,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JEAN-MARC LANIESSE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame à Montréal, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention JEAN-MARC LANIESSE.
Lieu: Montréal
Date: 27 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-001475-902

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DONALD LAIKEN,
Partie demanderesse
c.
JORGE FRAGAO,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JORGE FRAGAO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame à Montréal, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 C.p.c. a été remise au greffe à l'intention JORGE FRAGAO.
Lieu: Montréal
Date: 15 février 1990
GILBERT CHAPADOS, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR MUNICIPALE AVIS

Aux défendeurs dont les noms sont énumérées ci-dessous:

PRENEZ AVIS que les sommations émises dans les dossiers de la Cour municipale de Montréal portant les numéros mentionnés en regard de chacun de vos nom et prénom vous sont, par le présent avis et en vertu d'une permission obtenue de l'un des juges de ladite Cour, dûment signifiées.

Vous pouvez obtenir copie de chacune des sommations qui vous concernent et ainsi connaître l'(les) infraction(s) qui vous est(sont) reprochée(s) en vous présentant au greffe de la Cour municipale, 775 rue Gosford, Montréal H2Y 3B9, les jours ouvrables, entre 8h30 et 16h30. Ces sommations peuvent également vous être transmises par la poste si vous en faites la demande écrite, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou verbale, en téléphonant au 872-2533.

La date fixée pour votre comparution est le **2 avril 1990**.

La signification qu'implique la publication du présent avis vous permet de faire l'un des choix suivants:

a) Reconnaître votre culpabilité et être dispensé de comparaître à la Cour, en payant le montant indiqué sur votre sommation; ce paiement doit parvenir à la Cour, 775 rue Gosford, Montréal H2Y 3B9, AU PLUS TARD à la date fixée pour votre comparution; un paiement après cette date, ou d'une partie de ce montant, sera encaissé par la Ville à titre de PAIEMENT PARTIEL ET NE POURRA, EN AUCUN CAS, METTRE FIN AUX POURSUITES ENGAGÉES CONTRE VOUS, dont les frais supplémentaires seront à votre charge;

OU

b) Contester l'accusation portée contre vous en faisant parvenir au greffier de la Cour municipale, à l'adresse indiquée ci-dessus, un plaidoyer écrit de non-culpabilité, AU PLUS TARD à la date fixée pour votre comparution. Vous devrez indiquer, sur ce plaidoyer, l'adresse à laquelle doit vous êtes envoyé un avis vous prévenant de la date de votre procès, à défaut de quoi un tel avis vous sera signifié au greffe de la Cour;

OU

c) Contester l'accusation portée contre vous en vous présentant à la Cour au jour fixé pour votre comparution; la date de votre procès vous sera alors immédiatement indiquée.

VILLE DE MONTRÉAL

—C—

DOIRON DENIS
495130764
DOIRON GINETTE
892656354
DOJDEH LHEIKHAN
893053291
DOLBEC JEAN-PIERRE
502483166
DOMINGUEZ JOSE
894822946
DONALDSON DAVID
495894420
DOPERA JOHN
490898365
DOYLE JIMMY
985703572
DOYON MICHEL
498035834
DRAPEAU JACQUES
891748126
DRAPEAU RICHARD
896631621 896631632
DREAU JEAN
892630491
DROLET MICHEL
493433555
DRUMMOND JEFFREY
402714240
DRUMMOND TODDMICHAEL
893579455 893579433 502300886
497236235 496905216 496515821
494966802
DUBÉ DIANNE VIGROUX
495452635 496358402
DUBÉ JACQUES
892735034
DUBÉ PIERRE
497938114
DUBÉ SERGE
894940266 894940255 894940244
894940233
DUBOIS PATRICK
890847786
DUBOIS RÉAL
496533306
DUBOIS RICHARD
895594836
DUBOIS STÉPHANE
895575494
DUBRÉ RENÉE
893856596
DUBREUIL NATACHA
190296374
DUCEPPE YVES
193335402
DUCHESNE MARIE
THÉRÈSE JULIEN
893298851
DUCHESNE PIERRE
494953255
DUCLOS MICHEL
880502291
DUFFAULT PREGO
893612392
DUFORT MARTIN
894952133
DUFOUR ANTONIN
490545204
DUFOUR CLAUDE
490807612 891783104 882177052
DUFOUR JOSÉE
500923791
DUFRESNE NORMAND
497168766
DUFRESNE RENÉ
496295995
DUFRESNE ROLAND
495720934
DUGAS JEAN JR
891507411
DUGUAY JUDE
192650872
DUGUAY LUCIE
19375532 194437876 501146645
498579152
DUGUET CHARLES
892205462
DUMONT FRENETTE ALAIN J
496243543
DUMONT HERMAN
496361062
DUMONT ROBERT
894272105
DUMOULIN YVES
895180801
DUNCAN SCOTT
892318361
DUPLAN EDDY
498400803
DUPONT CHRISTIAN
894878751
DUPONT ÉLYSE
498577782 193737036
DUPONT MARIE
894105660
DUPUIS MICHEL
893139074
DUPUIS NORBERT
886493086
DUTEAU GILBERT
496830832
DUVAL RÉAL
497840663
ENTREPRISES J PAPKS INC.
497783871
ENTREPRISES J.F.C.
496879471
ERIC ARNOLD CRUZ HEREDIA
894308936 894308925 894308914
ERSCHBAYER GEORGES
893748590 893748586
ETC ENVIRONNEMENT-
TÉLÉPHONE ET C
894042483 496389283
EUGÈNE AUTO ÉLECTRIQUE ENRG
496009544 497722396
FAFARD JEAN-GUY
887399380 887399376
FALCON TANIA
891436836
FARLEY CARLSON MC ARTHUR
496222650
FAUCHER SYLVAIN
194783665
FÉDÉRATION DES
PSYCHANALYSTES
192408823 495593851 502641020
FERLAND GAÉTAN
193877283
FERMIN MIGUEL RAMON
894499126
FERNAND MARIA
895670392
FERNANDE GARCEAU
894216352
FERNANDEZ MARIO
896440506
FIELD LINDA
895707794
FIELDS FAITH
895705285
FIELDS KAREN
893940876
FILIO M RELAEZ G
895165353
FILLION ROBERT J
495801246
FIORE GAETANO
493529632
FIRESCU ALEXANDRU
490992154
FISZBEJN ALA KUPERHOUSE
497096644
FITZBACK DENIS
490416205
FLORES ALEJANDRO
893328542
FLUVI STEVE
888300873
FONTAINE CLAUDE
891096006
FORDE BRIAN MICHAEL
895006081
FORET SYLVIE
497610061
FORGET EUGÈNE
496216335 496021875 495882892
494968084
FORIO GEORGIO
894162216
FORTIER GEORGES
895277994
FORTIN CHANTAL
496791514
FORTIN JEAN
891476633
FORTIN RÉAL
894174245
FORTIN ROBERT
497179513 490468650
FORTUNE JOHN
502810232
FOURNIER DANIEL
891438365 891438354
FOURNIER DORIS MARIE
502631953 498025032 494114504
FOURNIER RAYMOND
493455071
FOURNIER RENÉ-JEAN
194108353 497855934
FRANCOEUR PIERRE
894786196
FRANK C HUME & CO LTD
193113373
FRED MIKE
893881962
FRENZA FRANÇOIS
894987450 894987446
FUENTES VINCENT
895098746
FULUI STEVE
893226810 893226806
G.G. ENREGISTRER
892673596 892673600
GAGNER M
192301491
GAGNIER THOMAS
496429194
GAGNON ALLEN
467729684
GAGNON CLAUDE
192739665
GAGNON CLAUDE
481064592
GAGNON ÉLAINE
893589620
GAGNON FRANÇOIS
497091232
GAGNON JEAN-PIERRE
495388773
GAGNON LINDA
194109856
GAGNON LOUISE
893897045 894764043
GAGNON LUC
892305116
GAGNON MICHEL
894226561
GAGNON MICHEL
893351115 893351141 893351130
893351126
GAGNON SERGE
160654034
GALLESE EUSTACHIO
892318011
GAMACHE BENOÎT
894870594
GAMACHE ROGER
895427665
GAMACHE SERGE
495155975 495560041
GAMBLE DAVID
496010955
GARAGE GERVAIS & FRÈRES INC.
193760954
GARBER STEPHEN W
495141964 495140785 495140575
495161494 495443863 495140111
494981255 490699425 493901354
495969736 495968373 495944116
500931045
GARDENI ISABELLE
895705311
GARIÉPY GILLES
496770396
GARIÉPY JOCELYNE
891683726 891683704
GARNEAU CLAUDE
893639843
GARRETT MEGAN J
497390316
GASCON ANDREA
896014125
GASTON BEN ALVE
481102576
GAUDREAU LAURENT
495272223 894944772
GAUTHIER GILLES
497781351 502015776
GAUTHIER PAUL
496144095
GAUTHIER PIERRE
497141632
GAUTHIER RICHARD
497526481 496118685 488552050
481109775 493551144
GEDBES IAN
880196203
GENDREAU LUC
894908571 894908560 496184566
GENERAL CREDIT
ACCEPTANCE (G.C.)
493712063 493389761 497807553
GENTES MARTIN
496041405 472793285
GERBIER ALAIN G & LÉGER
VÉRONIQUE
494841421 500876725 498511020
GERMAIN STEVE
193263571
GERVAIS ANDRÉ
894115692 894115703 894115412
893264164 893264175
GERVAIS ÉRIC
893083671
GERVAIS KIM
893172000
GESTION CHALAIS (CANADA) LTÉE
195024535 195813284
GESTION COMTOIS,
LAROCQUE INC.
469867090
GESTION ESTREX INC.
193556845 494745473 498253066
498772400
GESTION M. G. N. INC.
497168571
GESTION MITRABEC LTÉE
494425820
GHANI CHERYL MOHAMED
893119076
GIGUÈRE MARC
892678765
GIGUÈRE MARTINE
892150641
GILBERT LUC
495464270 188084702
GILL CÉLINE
496351321
GILLIS BRYAN
496172401 194024423
GINGRAS ROBERT
892665384
GIRARD CLAUDE
890120851
GIRARD DIANE
890398434
GIRARD EDITH BOUCHARD
496397716 495830565
GIRARD RAYMOND
876269903
GIROUX PIERRE
858819592
GLADU MICHEL
498739975 500880240 495465305
GOBEIL RÉAL
193342236
GOBEIL S
495806905
GODON YVES
494967071
GOGORIS GEORGE
893627055 893627066
GOLD SUZANNE
893600341 893600330
GOLDING RICHARD
893145960
GORDENER LAWRENCE
895327064
GORDON DALTON
894157773 894157810 894157806
894157795
GORDON WELLESLEY ROBERT
182944101 175390821 465049174
464675514 469811042
GORDON WINSTON
162443540
GOSSELIN ANDRÉ
874559814
GOSSELIN CLAUDE
892676050 892676046 171503500
462447366 460945321
GOSSELIN MARC
895305644
GOSSELIN MARCEL
496757984
GOSSELIN PIERRE
494491174
GOUPIL ANDRÉ
893513633
GRANBY PRE-FAB INC.
500932040
GRANGER SIDNEY
497762624
GRAVEL DARCY
895572941
GRAVEL RONALD
895193983
GRAWFORD MARVIN
891122713
GRAY DEBBIE
892377161
GREAVES MARIO
895211715
GRÉGOIRE RICHARD
DUMAS ALINE
496903761
GRENIER ALAIN
895445703 895445692
GRENIER JEAN-MARC
895187926
GRENIER LUCIE
495736765
GRENIER YVAN
460659533
GRIFFITHS GILBERT
894073935
GROULX PIERRE
896346323
GUAY FABIENNE
496087852
GUEDES MONIZ MARIO JORGE
895616610
GUÉNETTE MARIELLE CARY
469647312 466561200
GUÉRIN GÉRARD MICHEL
893660935
GUERTIN DENIS
494492891
GUERTIN PETER ÉMILE
495092813
GUERTIN PIERRETTE
497611380
GUILBAULT NATHALIE
496045410
GUILLEMETTE ALAIN
496832965 895604312
GUIMONT MARTIN
893291965 502277451
GWYN MADELEINE
894402235
HABIB MOHSEN
892251511
HABITAT 811 INC.
188295251
HACKETT RICARDO
495273461 489971683 490386956
HAILLOT DANIEL
496963740
HAINEAULT DANIEL ET
HAINEAULT AN
499029355
HALAWA NAWAL F
495818083
HAMEL BENOÎT
172705175
HAMEL RAYMOND
500934291 500933005 501070581
497454086 895550515
HAMEL ROBERT ALPHONSE
874967365
HAMMERBECK RALPH
494273570
HANDING DANIEL
894482444
HANFFOU MIREILLE
894507703
HARALAMBOPOULOS COSTAS
873391816
HARAN SYLVAIN
873259166
HAROON STEVEN
193707850
HARRIS BRIAN
890683776
HARVEY ANTONY
896022735
HASSAN HOSSEINI
894003655
HASSINE SAMY
495679715
HAWKINS JOHN
193613173
HAYTDEH FIXUS
890637764
HEBERT ANDRÉ
895609816 895609805
HÉBERT DANIEL J P
191780912
HÉBERT DENIS
502983655
HÉBERT GUYLAINE
893589605
HÉBERT NICOLE
891730044
HÉBERT PATRICK
895326515
HÉBERT PHILIPPE
892349264 892442331
HÉBERT PIERRETTE
894014026
HÉBERT RAYMOND
494924743
HÉBERT RICHARD
497345516 496787981
HÉBERT YVES
496734932
HECHT LINDA ELLEN MUSCANT
497233026
HECKECKEK MARGARET
892375536
HEIDT CHRISTIAN
893022620
HENAO LUIS ANTONIO
895699685
HENRI LOUISE
489766196
HENRI NADINE
497102255
HENSLEY JANIS
495836040
HERMEL LÉO
894195772
HEYDEN LINDEN
895232774
HIGINSON JAMES
499482863
HILAIRE NATALIE
895040801
HILTON JAMES
895707805
HMILA HAMADI
894613296
HORNE GAIL
502502350 496486336
HOULE DENIS
473737412
HOUPHOUET BOIGNY OLIVIER
493337891 496101546 498517670
891657594
HOVINGTON MICHEL
494902516
HOWARD ASTON GERON
861746874
HOWARD DEANNA
495847796
HOWICK INFORMATION
COMMUNICATION
493361035
HOYER EDUARD ROBIN
894506270
HUARD JEAN-MARC
893373666
HUET SYLVAIN
496123202 496463376 194218776
HUM EDDIE
496030651
HUMAIR LYSE
496946623
HUNT CATHERINE
895676342
HUNT DAVID
192937393
HUOT J P
497778783
HUOT RÉNALD
893161323 892196535
HUPIN MARTIN
891791331 192663472 473663632
494186814 494186103 495243302
HURON KENNETH
892230146
HUSSAIN LIAKATH
496906395 498236126 498341830
502267651 495299652 490637700
194504542 192636776
HUTTON MARIO
497484116
IMMEUBLES BTM INC.
495929803 193211760
IMPRIMERIE CARSLEY LTÉE
455403874
INDUSTRIES GLENN KOHUT INC.
497809841
INNOCENT CHARLES
CHRLS M NIRVA
466796131 175360356
INTHIRAMEAL SELLIAM
888074644
ISAAC PERRINE
895323166
IYAR PREMANANTHAN
873863325 873863336
J P TURCOTTE
495416574
JACOBS ARTHUR
498296680
JACOBS JOHN
495713562
JACOBSON LEANNE
500853802
JACQUES AUBIN
448405871
JAFFRAY GISÈLE
466746276
JALBERT RICHARD
891714961
JAMIESON CLAUDE
455626216 166734643
JARDINE ISABELLE
893888645 895701870
JARRY STÉPHANE
894749273
JASMIN GARY
493800366
JASMIN GÉRALD
193648276 893648044
JEAN CLAUDE
875592340
JEAN JEAN BRIGITTE
893288642
JEAN-MARC HUBERT
887405632
JEAN MICHEL
896330330
JEANS DES CANTONS LTÉE
495802635
JEREMIC DJURO
493162154 497893841 497998314
JEZNI GWEN
490155595 494221136 494220020
494222260
JOAZARD JACQUES
895314836
JODOIN GINETTE
498672462
JOHANNE MAYBURY
496087686 495472736
JOHNSON DARCY
495203133
JOHNSON TROY
895697261
JOHNSTON GREGORY
495292545 193614212
JOMPHE JEAN-CLAUDE
893583865 893583880 893583876
892349194 895600031 895549885
496164550 496429640 498308366
192433662 192349183 195605454
JONAS RICHARD
896357291
JONCAS NORMAND
192959222
JONES CHARLES RENÉ
498577155
JONES LISE
895704246
JOS DOUGLAS
495817464
JOSEPH DENIS
495797772
JOUBERT LÉO
496142312
JOUDAIN STÉPHANE
894061151
JOVIN SERGE
193230855
JUGAN ÉLIANE MARCEAU
497183481
JULIEN AUBIN
192883353
JULIEN LUC JULES
493947075
JURY EXPRESS ENR.
181775182 467558792 467962655
468516285 183155081 183685876
KAGI ISAAC
494118155
KALAYCIOGLU SERDAR
461490562
KAMAEATHY MANOT
893567673
KARABOURNIOTIS PANAGIOTIS
192893691
KARLIS PELIAS
500962184
KASHEFI GHELAMREZA
895822771
KATHY LYNN
895309273
KAUZBAHAN NASER
501871834
KAVANAT STEVE
461861971 459014205
KEENY GÉRARD
502071194
KELLER BRIAN
894453641
KELLY LEANNA
891430610
KENNEDY HAZEL ANN
892569031
KERR JOSÉE
893888855 893999966
KEYSER STEPHANO
894086900
KING KENRIC ELTON
500895216
KINGSON LARRY
497983640 494921980
KIRAKOSSIAN EDWARD
193526955 893333210
KIRKLAND MARY
893873901
KISER JOSEPH PAUL
495544770
KIYICI MIGIRDIC
490628821 490845891 193631561
KOLOBOTOS ANGELOS
502077553
KOMPUS ENDEL
496200585
KONG YU SHEUNG
496360126 496005963
KOUKAULIS STELLA
495683871
KRANE SLOVAT
892903513
KUPPEK HARALD
496795670
L'ÉCUYER SYLVAIN
880638080 880572895 874286906
874248782 874241852 874236005
874197516 466904970 469813201
469631002
L'ESPÉRANCE MARTINE
496685884
L'ITALIEN DANIEL
864188813 864188802 857068144
856163442 855070344
L'ITALIEN LUCETTE CHAILLET
500925412
L M AUTO INC.
498396570
L'ATELIER DE CRÉATEURS C B S
501042511
L'AXE DE DÉVELOPPEMENT
CENTRAL D
497005681
LABBÉ JACQUES
494130523
LABELLE JACQUES
193890620
LABELLE PIERRE
502793712
LABERGE JACQUES JANIN
891700143 891700132
LABONTÉ PIERRE
890126215
LABRANCHE DANIELLE
496108653
LABRANCHE J P
502598191
LABRÈCHE ÉRIC
893588710
LABRÈCHE MICHEL
892224922
LABRECQUE DENIS
893137571
LABRECQUE FRANCE
894501226
LABRIE DANIEL
496933360
LABRIE TONY
494608531
LACASSE ROMAIN
495552245 502171106
LACHANCE CLAUDE
855009643
LACHANCE MARIE
ALICE VEILLEUX
194029426
LACHANCE YVES
490641465
LACHAPELLE ANDRÉ
893404024 893398752 893404046
893404035
LACHAPELLE PIERRE
895674754
LACOMBE LUC
895555463
LACROIX MARIO
893882382
LADOUCEUR RICHARD
892989370
LAFLAMME ONIAS
498043921
LAFONTAINE MANON
193235162
LAFONTAINE MARC
494438383
LAFRAMBOISE MARCEL
494881015 893335236
LAFRANCE CHANTAL
891840213
LAGANIÈRE ANGELA
497866493 498409391
LAJEUNESSE & ASSOCIÉS,
PUBLICITÉ
496956246
LALONDE MARC LOCAS LIETTE
894147656
LALONDE ROBERT
192778353
LAMOTHE NORMAND
893291405
LAMOTHE RAOUL
890288372
LAMOUREUX DANIEL
892226392
LANDRAU SYLVIE
495593416
LANDREVILLE DENIS
497657123
LANDRY GILLES
891926302
LANDRY PAUL
498432653
LANDRY ROBERT
490847151
LANDRY STÉPHANE
893050163
LANGEVIN JOSÉE
496870592
LANGEVIN MICHELINE BROCHU
498116253
LANGFORD JEAN
891953285
LANGLAIS MICHEL
894646196
LANGLOIS DANIEL
469479426
LANGLOIS ÉRIC
473737261 497300134
LANGLOIS LISE
893878930
LANGLOIS MICHEL
497746115 496039972 496289953
496289581 495710810
LANTHIER KRYSTYNA
495959236
LAPAIX MICHEL ANGE
498281954
LAPLANTE CLAUDE
481097713
LAPIERRE FRÉDÉRIC
193949560
LAPIERRE MARIO
891442834
LAPLANTE NATHALIE
892202286
LAPOINTE GEORGES
194446066
LAPOINTE PIERRE
494344885
LAPOINTE SERGE
892202765
LAPOINTE STÉPHANE
894685772
LAPRATTE BERNISE
893367790
LAPRE CHANTAL
892063896
LAPRISE HENRI
892374324
LARCHEVÊQUE MANON
498133635
LARIVIÈRE FRANCINE
502146315
LARIVIÈRE JACQUES
500909124
LARIVIÈRE MARC
497853296
LAROCHE STÉPHANE
893913241
LAROCQUE DIANNE
893164042
LAROSE SYLVIE
495827150
LAROUCHE LUC
162683791
LAROUCHE NATHALIE
893483931
LARRIVÉE MARIO
501080974
LARRY B.
497498374
LATCHMAN KOOLANJAN
496537414
LATREILLE RICHARD
490289111
LAURENZI MICHEL J
495987586 498314600
LAUZON CLAUDE
496763912
LAUZON MICHEL
892138354 892138365
LAVALLÉE MARIO
893122786
LAVALLÉE STÉPHANE
894301730 894301726
LAVEAU DANIEL
895084035
LAVERDIÈRE DENIS
891778764
LAVERTU MICHEL
892540261 891566701 892078515
494609161
LAVIOLETTE MARC
896051332
LAVIOLETTE SHERRY
894288356 894288334
LAVOIE CHANTAL
894419805
LAVOIE JACINTHE
490742416
LAVOIE JACQUES
873925356
LAVOIE LUC
890616554
LAVOIE PIERRE
194404825
LAZURE MAURICE
853553470
LE CARROSSIER CONTAK
INTERNATIONAL
494201002
LE CENTRE VIDÉOFILM
ST-HUBERT INC.
495074694
LE PETIT TOIT JAUNE
502867993 496051474
LE-LONG
497858480 193890071
LEACOCK STÉPHANIE
894508495
LEBEAU RÉJEAN
494926666
LEBEAU SYLVIE
494273791
LEBEL DOMINIQUE
497335381
LEBEL FERNANDO
494419026
LEBEL JEAN
892725820
LEBEL MICHELINE
893398494
LEBLANC ANDRÉ
894974032
LEBLANC CLAUDINE
893740875 891122735
LEBLANC DENIS
499553272
LEBLANC DONALD
496418230
LEBLANC GUY
894906935
LEBLANC J RONALD B
892614074
LEBLANC JEAN
495516383
LEBLANC JEAN-MARC
497000980
LEBLANC JEAN-PIERRE
872712853 874467602 874644691
874646275
LEBLANC MARTIN
894105656
LEBLANC MICHEL
192424341
LEBLANC RAOUL
470117830 468957893 466216332
465727371 890861440
LEBLANC RÉJEAN
895816655
LEBLANC ROGER
495810092
LEBOEUF ALAIN
495703526
LEBOEUF MICHEL
893085255
LEBRUN BRIGITTE
172224721
LEBRUN SYLVAIN
494170386
LEBY K ROMAIN GÉRARD
894005991
LECLAIR DANIELLE
496121511
LECLERC FRANÇOISE
894626684
LECLERC JACQUES
893323896
LECLERC STÉPHAN
186727450
LECLERC YVON
892248766
LECOURS ALAIN
893879416
LEDUC JEAN-MICHEL
172682075 465360976 466006262
465911143 466477981 468812422
LEFEBVRE ALAIN
894469270
LEFEBVRE DENIS
892862261 892864604 892864593
192358482
LEFEBVRE JEAN-GUY
858465333
LEFEBVRE MARC
893974793
LEFEBVRE PAUL-ÉMILE
464950032 465275112
LEFEBVRE SYLVAIN
888097383 888097372 888097453
888097442 888097431 888097420
888097416 888097405 888097394
LEFORT MARCEL
893588511
LEGAULT DENIS
894508333
LEGAULT JOHANNE LESSARD
467475481 468188000
LEGAULT KIMBERLY
495575371 496263040 496319913
LÉGER JEAN-FRANÇOIS
497019095
LEGING LUCILLE
495843375
LEJEUNE EARL
473318425
LELE KAGO CALVIN
495079012 495078533
LEMAY RÉJEAN
891133154
LEMIEUX MICHEL
893668613 893668602
LEMIEUX MICHÈLE GREENBLATT
496448750
LEMIRE PIERRE
495315026
LEMO CLAUDE
893633156
LEMYRE ANDRÉ
496033020
LEMYRE MARCEL
893142574 893142585
LES ATELIERS CHARLEBOIS INC.
496350960
LES ATELIERS LUMIDEE INC.
497728571 500909544 500843173
502046860
LES AUTOMOBILES
AVANTAGE ENR.
497549452
LES CONFECTIONS
MANON (1988) INC.
495899725
LES CONSTRUCTIONS
DEUX AILES INC.
495098914
LES DÉMÉNAGEMENTS
MÉTROPOLITAIN
894880582 894876415
LES DÉVELOPPEMENTS ORFORD
SUR LA MONTAGNE E
182325695 493428574
LES ÉCLAIRAGES
YVES PAQUETTE INC.
495694275
LES ENTREPRISES
BERNARD MICHAUD
497009435
LES ENTREPRISES DAROBEC INC.
457368203 460337835 470201314
LES ENTREPRISES
J C GRAVEL INC.
493824413
LES GESTIONS BENS INC.
892773501
LES HABITATIONS LOUIS LTÉE
499569335
LES JARDINS DE PARIS INC.
894985394 502651306 194985372
LES LAINES JONQUIÈRE INC.
190474373
LES LOCATIONS
TÉLÉMOBILES LTÉE
193868150 494367740 490665490
494910570 495443351 498771781
498671025 495891642
LES PEINTURES
SAMCO PAINTS INC.
193203275 192404354
LES PORTES DE GARAGE
D.M. ENRG.
892269685
LES PRODUCTIONS
LONG LEGS ENR
497024931
LES PRODUCTIONS
LOUISE GRENIER L
193610885
LES PRODUCTIONS
RÉFRACTAIRE JVF ENR.
193739512 192710560 194393290
493047870 497355132 495929906
LES VENTES TAMAS RETI ENRG
890695142 891450685 493308185
192536260
PELLETIER MICHEL
882233052

Donné à Montréal ce 2 mars 1990.

Me Jean Teasdale
Greffier à la Cour municipale de la ville de Montréal

AVIS PUBLICS

GREAT STUFF NOVELTIES INC./LES NOUVEAUTES GRANDE CHOSE INC. par acte daté du 13 février 1990, et enregistré le 14 février 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montéal, sous le numéro 4247047 a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltée./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, crées dans le cours normal des affaires ou autrement.
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE/ INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2641-9937 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15ième jour de février 1990, sous le numéro 4247442.
Ce 20ième jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TAPISSERIE DU TEXTILES TAPESTRY TEXTILES ENR. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 15ième jour de février 1990, sous le numéro 4247439.
Ce 20ième jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 décembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 169412 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 27ième jour de décembre 1989, sous le numéro 4234146.
Ce 21ième jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-000329-905

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MICHEL BOULERICE,
Partie requérante
c.
JOSÉE BROME,
Partie intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JOSÉE BROME de comparaître au Palais de Justice de Montréal, 10, est, rue St-Antoine à Montréal, le 10 avril 1990, en salle 2.17 à 9:15 heures de l'avant-midi.
Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention JOSÉE BROME.
Lieu: Montréal
Date: 22 février 1990
RONALD CHASSÉ, P.A.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE:

PAUL SIMARD, contracteur domicilié et résidant au 1207 rue Rodrigue à Laplaine, Québec ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de Darsine Enr.

AVIS est donné que PAUL SIMARD a fait cession de ses biens le 8 février 1990 et la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 2 mars 1990 à 11h00 au bureau du syndic au 50 Place Crémazie ouest, Suite 1105 à Montréal.
Montréal, ce 2 mars 1990.

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC.
Syndic
50 Place Crémazie ouest
Suite 422
Montréal, Québec H2P 2T1
Tél.: (514) 382-3260

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

PROJET NO RZ0101

AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE SERVICE POUR BATEAUX DE PÊCHE SEPT-ÎLES

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation demande des soumissions pour l'aménagement d'un Centre de service permettant l'entreposage de quelque soixante (60) bateaux de pêche, à Sept-Îles.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence requise en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., C.Q.-1) et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de 20,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit sous forme de chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents.

GARANTIE DE SOUMISSION EXIGÉE

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement représentant 10% du montant de la soumission ou d'un chèque visé correspondant à 5% du montant de la soumission et fait à l'ordre du ministre des Finances.

VENTE ET CONSULTATION DE DOCUMENTS

La vente des documents sera faite à l'adresse suivante:

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Service de la gestion
des immeubles et des contrats
200-A, chemin Sainte-Foy, 1er
Québec (Québec)
G1R 4X6

À l'attention de madame Christiane Pinel
numéro téléphone: (418) 643-2340

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation aux bureaux de l'Association de la Construction de Québec, Montréal, Rimouski, Baie-Comeau et Sept-Îles.

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

La réception des soumissions sera faite à la même adresse que ci-haut.

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SUMISSIONS

Vendredi 6 avril 1990 à 15:00 hres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre
Guy Jacob

Québec

Ville de Montréal

SERVICE DES FINANCES
RÔLES D'AMÉLIORATIONS LOCALES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 1045 de la Charte de la Ville, que les rôles de cotisation pour la construction d'égouts, pavages de rues, trottoirs, conduits souterrains et expropriations aux endroits suivants, ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, Service des finances, 85, Notre-Dame est, suite 1-200, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées, conformément à l'article 1048 de la Charte de la Ville, jusqu'à vendredi le 16 mars 1990, à 15 h.

ÉGOUTS		
Louis Darveau	rue	Du boulevard Marc-Aurèle Fortin à la rue Émile Dupont (13e avenue)
Projetée 40-38 41-33 (Voltaire)	rue	Du boulevard Perras au boulevard Gouin
PAVAGES		
54e	avenue	Du boulevard Maurice Duplessis au boulevard Perras (là où requis)
Blaise Pascal	avenue	De l'avenue Olivier Charbonneau à la 19e avenue
Fernand Gauthier	avenue	D'un point au nord de l'avenue André Ampère au croissant Fernand Gauthier (là où requis)
Guy	rue	De la rue Notre-Dame à un point situé au nord de la rue St-Jacques (là où requis) (construction et reconstruction)
TROTTOIRS		
54e	avenue	Du boulevard Maurice Duplessis au boulevard Perras (deux côtés, là où requis)
Bellerive	rue	De la rue Raoul Jobin à un point situé à l'est de la rue Sarah Fisher (côté sud)
Blaise Pascal	avenue	De l'avenue Olivier Charbonneau à la 19e avenue (deux côtés)
Fernand Gauthier	avenue	D'un point situé au nord de l'avenue André Ampère au croissant Fernand Gauthier (deux côtés, là où requis)
Guy	rue	De la rue Notre-Dame à un point au nord de la rue St-Jacques (deux côtés, là où requis)
Maurice Duplessis	boulevard	De la 50e avenue à l'avenue Jean-Yves Bigras (98-125) (côté nord)
Pierre Blanchet	avenue	De la rue André Arnoux à la 4e rue (deux côtés, là où requis)
CONDUITS SOUTERRAINS		
54e	avenue	Du boulevard Maurice Duplessis au boulevard Gouin (deux côtés, là où requis)
André Ampère	avenue	Du boulevard Marc-Aurèle Fortin à un point à l'ouest de la 15e avenue (deux côtés, là où requis)
Fernand Gauthier	avenue	D'un point situé au nord de l'avenue André Ampère au croissant Fernand Gauthier (deux côtés, là où requis)
EXPROPRIATIONS		
Aux fins de rues		Une partie du lot 159 situé à l'est de la 6e avenue au nord du boulevard Perras (Conformément au plan 261 R.D.P.)
Aux fins de ruelle		Certains terrains situés au nord-est de la rue de Champlain et au sud-est de la rue Sherbrooke (Conformément au plan C-120 Sainte-Marie)

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre lesdits rôles devront produire ces plaintes le ou avant la date et l'heure ci-dessus mentionnées et le vendredi 16 mars 1990, à 15 h, en son bureau, Service des finances, 85, rue Notre-Dame est, suite 1-200, le soussigné entendra les intéressés au sujet desdites plaintes.

Le directeur,
Roger Gallpeau, F.C.A.

Service des finances
85, rue Notre-Dame est
Montréal, le 2 mars 1990

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

PROJET NO JH0100 — RESTAURATION DES COUVERTURES — PHASE IV 90-91 — SAINT-HYACINTHE

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation demande des soumissions pour la restauration des couvertures — Phase IV 90-91 à l'Institut de technologie agro-alimentaire, 3230 rue Sicotte, Sain-Hyacinthe.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence requise en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., C.Q.-1) et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit sous forme de chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents.

GARANTIE DE SOUMISSION EXIGÉE

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement représentant 10% du montant de la soumission ou d'un chèque visé correspondant à 5% du montant de la soumission et fait à l'ordre du ministre des Finances.

VENTE ET CONSULTATION DE DOCUMENTS

La vente des documents sera faite à l'adresse suivante:

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Service de la gestion
des immeubles et des contrats
200-A, chemin Sainte-Foy, 1er
Québec (Québec)
G1R 4X6

À l'attention de madame Christiane Pinel
numéro téléphone: (418) 643-2340

VISITE DES LIEUX

Pour une visite des lieux, veuillez communiquer avec monsieur René-Paul Debard au numéro de téléphone (514) 773-7401, pour fixer un rendez-vous.

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

La réception des soumissions sera faite à la même adresse que ci-haut.

DATE ET HEURE DE RÉCEPTION DES SUMISSIONS

Jeudi 5 avril 1990 à 15:00 hres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre
Guy Jacob

Québec

Transports Québec — Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

■ **Projet no 042-1604-0** — Débroussaillage chimique, dans les districts 32 et 77, sur diverses routes, dans diverses municipalités, diverses M.R.C., circonscriptions électorales de Champlain, Gatineau, Laviolette et Portneuf. Superficie de 107,02 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 4 200 $ ou
— chèque visé: 2 100 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 20 mars 1990 à 15h.**

■ **Projet no 042-1605-0** — Débroussaillage chimique dans le district 24, sur diverses routes, dans diverses municipalités, diverses M.R.C., circonscription électorale de Mégantic-Compton. Superficie de 109,50 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 4 400 $ ou
— chèque visé: 2 200 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 20 mars 1990 à 15h.**

■ **Projet no 042-1606-0** — Débroussaillage chimique, dans les districts 90 et 99, sur diverses routes, dans diverses municipalités, diverses M.R.C., circonscriptions électorales de Roberval et Ungava. Superficie de 51,23 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 2 000 $ ou
— chèque visé: 1 000 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 20 mars 1990 à 15h.**

■ **Projet no 042-1607-0** — Débroussaillage chimique, dans le district 07, sur diverses routes, dans diverses municipalités, diverses M.R.C., circonscriptions électorales de Matapédia, Rimouski et Matane. Superficie de 160,60 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 6 400 $ ou
— chèque visé: 3 200 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 20 mars 1990 à 15h.**

■ **Projet no 042-1608-0** — Débroussaillage chimique dans le district 10, sur diverses routes, dans diverses municipalités, diverses M.R.C., circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata. Superficie de 94,22 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 3 800 $ ou
— chèque visé: 1 900 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 20 mars 1990 à 15h.**

---

avis public

Gouvernement du Québec

Ministère du Travail
Projet de règlement

Loi sur les décrets de convention collective
(L.R.Q., c. D-2)

Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal

Avis est donné par les présentes, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1) que le «Décret modifiant le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal» (R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 39) dont le texte apparaît en annexe, pourra être édicté par le gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la présente publication.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration de ce délai, à monsieur Marius Dupuis, sous-ministre par intérim, ministre du Travail, 425, Saint-Amable, 2e étage, Québec, (Québec), G1R 5M3.

LE SOUS-MINISTRE
PAR INTÉRIM
MARIUS DUPUIS

Décret modifiant le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal

Loi sur les décrets de convention collective
(L.R.Q., c. D-2, a. 8)

1. Le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal (R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 39), modifié par les décrets 275-82 du 8 février 1982 (Suppl. p. 453), 1842-82 du 12 août 1982, 867-83 du 27 avril 1983, 2526-85 du 27 novembre 1985 et 1810-89 du 22 novembre 1989, est de nouveau modifié par le remplacement de l'Annexe 1 par la suivante:

«ANNEXE 1

(Article 2.01)

RÉGION ADMINISTRATIVE 04 — MAURICIE — BOIS-FRANCS

Village de Annaville, village de Aston-Jonction, village de Baie-de-Shawinigan, Baie-du-Febvre, Batiscan, ville de Bécancour, Boucher, ville de Cap-de-la-Madeleine, Champlain, Charette, village de Daveluyville, ville de Grand-Mère, Grand-Saint-Esprit, village de Grandes-Piles, Haute-Mauricie, Lac-Édouard, La Bostonnais, canton de Langelier, ville de La Tuque, La Visitation-de-Yamaska, Lemieux, ville de Louiseville, canton de Maddington, village de Maskinongé, ville de Nicolet, Nicolet-Sud, paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, Notre-Dame-de-Montauban, paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville, paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, village de Parent, village de Pierreville, Pointe-du-Lac, paroisse de Saint-Adelphe, paroisse de Saint-Alexis-des-Monts, paroisse de Saint-Barnabé, Paroisse de Saint-Bonaventure, village de Saint-Boniface-de-Shawinigan, Saint-Célestin, Saint-Édouard-de-Maskinongé, paroisse de Saint-Élie, paroisse de Saint-Elphège, paroisse de Saint-Étienne-des-Grès, village et paroisse de Saint-François-du-Lac, village de Saint-Georges, paroisse de Saint-Gérard-des-Laurentides, village et paroisse de Saint-Guillaume, paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, Saint-Jean-des-Piles, paroisse de Saint-Joachim-de-Courval, paroisse de Saint-Joseph-de-Maskinongé, paroisse de Saint-Justin, paroisse de Saint-Léon-le-Grand, Saint-Léonard, village de Saint-Léonard-d'Aston, paroisse de Saint-Louis-de-France, paroisse de Saint-Luc, paroisse de Saint-Mathieu, paroisse de Saint-Maurice, paroisse de Saint-Nascisse, Saint-Paulin, paroisse de Saint-Pie-de-Guire, paroisse de Saint-Prosper, paroisse de Saint-Raphaël (Partie Sud), paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick, paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, paroisse de Saint-Samuel, paroisse de Saint-Sévère, paroisse de Saint-Séverin, Saint-Stanislas, Saint-Sylvère, paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, ville et paroisse de Saint-Tite, Saint-Wenceslas, village de Saint-Wenceslas, paroisse de Saint-Zéphirin-de-Courval, Sainte-Angèle-de-Prémont, Sainte-Anne-de-la-Pérade, paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults, Sainte-Eulalie, paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Sainte-Julie, Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, village et paroisse de Sainte-Monique, paroisse de Sainte-Perpétue, Sainte-Sophie, Sainte-Thècle, paroisse de Sainte-Ursule, ville de Shawinigan, ville de Shawinigan-Sud, ville de Trois-Rivières, ville de Trois-Rivières-Ouest, Yamachiche.

RÉGION ADMINISTRATIVE 05 — ESTRIE

Austin, Bolton-Est, Bonsecours, village de Eastman, village de Lawrenceville, Maricourt, canton de Potton, Racine, Saint-Benoît-du-Lac, Saint-Étienne-de-Bolton, Saint-Sébastien, Sainte-Anne-de-Larochelle, village de Stukely-Sud, Stukely-Sud, ville et canton de Valcourt.

RÉGION ADMINISTRATIVE 06 — MONTRÉAL-CENTRE

Communauté urbaine de Montréal

Ville de Anjou, ville de Baie-d'Urfé, ville de Beaconsfield, canton de Côte-Saint-Luc, ville de Dollard-des-Ormeaux, canton de Dorval, ville de Hampstead, ville de l'Île-Bizard, ville de l'Île-Dorval, ville de Kirkland, ville de Lachine, ville de LaSalle, ville de Montréal, ville de Montréal-Est, ville de Montréal-Nord, Ville de Montréal-Ouest, ville de Mont-Royal, ville de Outremont, ville de Pierrefonds, ville de Pointe-Claire, ville de Roxboro, ville de Saint-Laurent, ville de Saint-Léonard, ville de Saint-Pierre, ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, ville de Sainte-Geneviève, village de Senneville, ville de Verdun, ville de Westmount.

RÉGION ADMINISTRATIVE 07 — OUTAOUAIS

Cantons unis de Alleyn-et-Cadwood, canton de Aumond, ville d'Aylmer, Blue Sea, Bois-Franc, Bouchette, Bowman, canton de Bristol, village de Bryson, ville de Buckingham, village de Campbell's-Bay, Cantley, Cayamant, village de Chapeau, village de Chénéville, canton de Chichester, canton de Clarendon, Deléage, canton de Denholm, Duhamel, Égan-Sud, Fassett, village de Fort-Coulonge, ville de Gatineau, village de Gracefield, canton de Grand-Calumet, canton de Grand-Remous, ville de Hull, canton de Hull (Partie Ouest), canton de l'Isle-aux-Allumettes (Partie Est), canton de l'Isle-aux-Allumettes, Kazabazua, Lac-des-Plages, Lac-Simon, Lac-Sainte-Marie, La Pêche, cantons unis de Leslie-Claphamet-Huddersfield, canton de Litchfield, canton de Lochaber, canton de Lochaber (Partie Ouest), canton de Low, canton de Lytton, ville de Maniwaki, cantons unis de Mansfield-et-Pontefract, ville de Masson, Mayo, Messines, Montcerf, village de Montebello, Montpellier, cantons unis de Mulgrave-et-Derry, Namur, Northfield, paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours (Partie Nord), paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix, Notre-Dame-de-la-Salette, village Papineauville, Plaisance, canton de Ponsonby, Pontiac, village de Portage-du-Fort, Rapides-des-Joachims, village et canton de Ripon, village et paroisse de Saint-André-Avellin, Saint-Sixte, parosse de Sainte-Angélique, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, village de Shawville, cantons unis de Sheen-Ester-Aberdeen-et-Malakoff, cantons unis de Suffolk-et-Addington, canton de Thorne, ville de Thurso, Val-des-Bois, Val-des-Monts, Vinoy, cantons unis de Waltham-et-Bryson, canton de Wright.

RÉGION ADMINISTRATIVE 13 — LAVAL

Ville de Laval.

RÉGION ADMINISTRATIVE 14 — LANAUDIÈRE

Ville de Berthierville, ville de Charlemagne, canton de Chertsey, village de Crabtree, ville de Joliette, ville et paroisse de L'Assomption, ville et paroisse de l'Épiphanie, La-Visitation-de-l'Île-Dupas, paroisse de Lac-Paré, ville de Lachenaie, Lanoraie-d'Autray, paroisse de La Plaine, ville des Laurentides, village de Lavaltrie, ville de Le Gardeur, ville de Mascouche, Notre-Dame-de-la-Merci, paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, paroisse de Notre-Dame-des-Prairies, ville et canton de Rawdon, ville de Repentigny, paroisse de Sacré-Coeur-de-Jésus, village et paroisse de Saint-Alexis, paroisse de Saint-Alphonse-de-Rodriguez, paroisse de Saint-Ambroise-de-Kildare, paroisse de Saint-Antoine-de-Lavaltrie, paroisse Saint-Barthélemy, Saint-Calixte, Saint-Charles-Borommée, Saint-Charles de Mandeville, paroisse de Saint-Cléophas, paroisse de Saint-Côme, paroisse de Saint-Cuthbert, paroisse de Saint-Damien, paroisse de Saint-Didace, Saint-Donat, paroisse de Saint-Esprit, village de Saint-Félix-de-Valois, ville de Saint-Gabriel, paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon, paroisse de Saint-Gérard-Majella, paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola, village et paroisse de Saint-Jacques, paroisse de Saint-Jean-de-Matha, paroisse de Saint-Joseph-de-Lanoraie, paroisse de Saint-Liguori, paroisse de Saint-Lin, Saint-Michel-des-Saints, paroisse de Saint-Norbert, Saint-Paul, village de Saint-Pierre, paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Roch-Ouest, paroisse de Saint-Sulpice, paroisse de Saint-Thomas, paroisse de Saint-Viateur, paroisse de Saint-Zénon, paroisse de Sainte-Béatrix, paroisse de Sainte-Élizabeth, paroisse de Sainte-Émilie-de-l'Énergie, paroisse de Sainte-Geneviève-de-Berthier, paroisse de Sainte-Julienne, Sainte-Marcelline-de-Kildare, paroisse de Sainte-Marie-Salomé, paroisse de Sainte-Mélaine, ville de Terrebonne.

RÉGION ADMINISTRATIVE 15 — LAURENTIDES

Canton de Amherst, canton de Arundel, ville de Barkmere, Beaux-Rivages, paroisse de Bellefeuille, ville de Blainville, ville de Bois-des-Filion, ville de Boisbriand, paroisse de Brébeuf, village de Brownsburg, village de Calumet, village de Carillon, canton de Chatham, Chute-Saint-Philippe, Des-Ruisseaux, ville de Deux-Montagnes, Entrelacs, ville de l'Estérel, village et paroisse de Ferme-Neuve, canton de Gore, village et canton de Grenville, canton de Harrignton, Huberdeau, Ivry-sur-le-Lac, canton de Kiamika, village de l'Annonciation, paroisse de l'Ascension, La Conception, La Macaza, canton de La Minerve, Labelle, village du Lac-Carré, village du Lac-des-Écorces, Lac-des-Seize-Îles, Lac-du-Cerf, Lac-Nominingue, village de Lac-Saguay, Lac-Saint-Paul, Lac-Supérieur, Lac-Tremblant-Nord, ville de Lachute, village de Lafontaine, Lantier, ville de Lorraine, canton de Marchand, Mille-Isle, Mirabel, canton de Montcalm, ville de Mont-Laurier, village de Mont-Rolland, Mont-Saint-Michel, Mont-Tremblant, Morin-Heights, village de New-Glasgow, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Oka, paroisse de Oka, Piedmont, village de Pointe-Calumet, Prévost, ville de Rosemère, Saint-Adolphe-d'Howard, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, paroisse de Saint-André-d'Argenteuil, village de Saint-André-Est, ville de Saint-Antoine, paroisse de Saint-Colomban, ville de Saint-Eustache, Saint-Faustin, paroisse de Saint-Hippolyte, ville de Saint-Jérôme, paroisse de Saint-Joseph-du-Lac, ville et paroisse de Saint-Jovite, village et paroisse de Saint-Placide, paroisse de Saint-Sauveur, village de Saint-Sauveur-des-Monts, ville de Sainte-Adèle, paroisse de Sainte-Agathe, ville de Sainte-Agathe-des-Monts, village de Sainte-Agathe-Sud, paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-du-Lac, ville de Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Lucie-des-Laurentides, paroisse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Sainte-Sophie, ville de Sainte-Thérèse, village de Sainte-Véronique, village de Val-Barrette, village de Val-David, Val-des-Lacs, Val-Morin, canton de Wentworth, Wentworth-Nord.

RÉGION ADMINISTRATIVE 16 — MONTÉRÉGIE

Village d'Abercorn, ville d'Acton-Vale, village de l'Ange-Gardien, ville de Beauharnois, canton et ville de Bedford, ville de Beloeil, Béthanie, Bolton-Ouest, ville de Boucherville, Brigham, village de Brome, ville de Bromont, ville de Brossard, paroisse de Calixa-Lavallée, ville de Candiac, ville de Carignan, ville de Chambly, ville de Châteauguay, Contrecoeur, Coteau-du-Lac, village de Coteau-Landing, village de Coteau-Station, ville de Cowansville, ville de Delson, ville de Dorion, canton de Dundee, ville de Dunham, village de East-Farnham, canton de Elgin, ville de Farnham, Frelighsburg, Franklin, canton de Godmanchester, canton et ville de Granby, Grande-Île, ville de Greenfield-Park, canton de Havelock, village et canton de Hemmingford, village de Henryville, Henryville, canton de Hinchinbrook, village de Howick, ville de Hudson, ville de Huntingdon, ville de Iberville, L'Acadie, village de Lacolle, ville de La Prairie, paroisse de La Présentation, ville du Lac-Brome, ville de Lemoyne, ville de Léry, Les Cèdres, ville de L'Île-Cadieux, ville de l'Île-Perrot, ville de Longueuil, ville de Marieville, ville de Maple-Grove, village de McMasterville, village de Massueville, village de Melocheville, ville de Mercier, village de Mont-Saint-Grégoire, ville de Mont-Saint-Hilaire, village de Napierville, paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours, paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, paroisse Notre-Dame-de-Stanbridge, paroisse de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Noyan, village de Ormstown, village de Otterburn-Park, village de Phillipsburg, ville de Pincourt, village de Pointe-Fortune, village de Pointe-des-Cascades, Rainville, ville de Richelieu, ville de Rigaud, Rivière-Beaudette, village de Rougemont, canton de Roxton, village de Roxton-Falls, village et paroisse de Roxton-Pond, paroisse de Saint-Aimé, Saint-Alexandre, paroisse de Saint-Alphonse, Saint-Amable, paroisse de Saint-André-d'Acton, paroisse de Saint-Anicet, paroisse de Saint-Ange-Gardien, Saint-Antoine-sur-Richelieu, paroisse de Saint-Armand-Ouest, paroisse de Saint-Athanase, paroisse de Saint-Barnabé, ville de Saint-Basile-le-Grand, paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle, paroisse de Saint-Bernard (partie Sud), paroisse de Saint-Blaise, ville de Saint-Bruno-de-Montarville, paroisse et ville de Saint-Césaire, paroisse de Saint-Charles, village de Saint-Charles-sur-Richelieu, village de Saint-Chrysostome, Saint-Clet, ville de Saint-Constant, paroisse de Saint-Cyprien-de-Napierville, village et paroisse de Saint-Damase, paroisse de Saint-David, village et paroisse de Saint-Denis, Saint-Dominique, paroisse de Saint-Édouard, paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Georges-de-Clarenceville, paroisse de Saint-Gérard-Magella, paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand, ville de Saint-Hubert, Saint-Hugues, ville de Saint-Hyacinthe, paroisse de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, paroisse de Saint-Ignace-de-Stanbridge, paroisse de Saint-Isidore, paroisse de Saint-Jacques-le-Mineur, paroisse de Saint-Jean-Baptiste, paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, paroisse de Saint-Joachim-de-Shefford, ville de Saint-Joseph-de-Sorel, paroisse de Saint-Jude, ville de Saint-Lambert, paroisse de Saint-Lazare, village et paroisse de Saint-Liboire, paroisse de Saint-Louis, paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague, ville de Saint-Luc, paroisse de Saint-Malachie-d'Ormstown, Saint-Marcel-de-Richelieu, paroisse de Saint-Marc-sur-Richelieu, paroisse de Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu, paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil, paroisse de Saint-Michel, paroisse de Saint-Michel-de-Rougemont, paroisse de Saint-Michel-d'Yamaska, paroisse de Saint-Nazaire-d'Acton, ville et paroisse de Saint-Ours, paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington, paroisse de Saint-Paul-d'Abbotsford, Saint-Paul-de-Châteauguay, paroisse de Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix, paroisse de Saint-Philippe, village et paroisse de Saint-Pie, paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel, Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River, Saint-Polycarpe, ville de Saint-Rémi, paroisse de Saint-Robert, paroisse de Saint-Roch-de-Richelieu, paroisse de Saint-Sébastien, paroisse de Saint-Simon, paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka, paroisse de Saint-Télesphore, paroisse de Saint-Théodore-d'Acton, paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, village et paroisse de Saint-Timothée, paroisse de Saint-Urbain-Premier, paroisse de Saint-Valentin, canton de Saint-Valérien-de-Milton, village de Saint-Zotique, paroisse de Sainte-Angèle-de-Monnoir, paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel, paroisse de Sainte-Barbe, Sainte-Brigide-d'Iberville, ville de Sainte-Catherine, canton de Sainte-Cécile-de-Milton, paroisse de Sainte-Christine, paroisse de Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, Sainte-Hélène-de-Bagot, ville de Sainte-Julie, paroisse de Sainte-Justine-de-Newton, village de Sainte-Madeleine, paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud, paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, paroisse de Sainte-Marie-de-Monnoir, Sainte-Marthe, paroisse de Sainte-Martine, village et paroisse de Sainte-Rosalie, paroisse de Sainte-Sabine, paroisse de Sainte-Victoire-de-Sorel, ville de Salaberry-de-Valleyfield, canton de Shefford, ville de Sorel, canton de Stanbridge, Stanbridge-Station, canton et ville de Sutton, Terrasse-Vaudreuil, ville de Tracy, paroisse de Très-Saint-Rédempteur, paroisse de Très-Saint-Sacrement, village de Upton, ville de Varennes, ville de Vaudreuil, village de Vaudreuil-sur-le-Lac, Venise-en-Québec, Verchères, village de Warden, ville de Waterloo, village de Yamaska, village de Yamaska-Est.".

2. Une fois adopté par le gouvernement, le présent décret entrera en vigueur le quinzième jour suivant la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

Québec

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Cayouette

Directeur des services administratifs: Christian Charron

Les générations tranquilles

Québec doit établir un nouveau contrat social avec les jeunes

SOUS LE TITRE « Les couleurs de la jeunesse... noir sur blanc », le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) a rendu public, récemment, un volumineux rapport de ses audiences publiques de l'an dernier. Présenté comme un outil essentiel à la compréhension des besoins et des attentes des générations tranquilles, ainsi qu'il les nomme, ce document démontre la nécessité d'un nouveau contrat social avec la jeunesse québécoise.

Une coccinelle parmi des éléphants, prévoyait un animateur d'expérience, au moment de la formation du nouveau Conseil. Ne risquait-elle pas de susciter de faux espoirs, cette officine gouvernementale, perdue quelque part entre son propre manque d'influence et une volonté politique chancelante ? Comment ne pas installer les jeunes dans un ghetto supplémentaire, avec ce gadget commode, ce trompe-l'oeil de l'inaction ? On pouvait craindre, par ailleurs, que les jeunes ne manifestent qu'indifférence envers ce nouveau forum ou, alors, qu'ils le boycottent.

En deux ans d'activité, force est de reconnaître que le Conseil a su éviter un certain nombre d'écueils et devenir, graduellement, un interlocuteur valable, autant pour les jeunes qu'il représente que pour le gouvernement qu'il est tenu d'aviser. Dès le début, le Conseil s'est voulu et s'est présenté comme la voix, même le porte-voix, des jeunes, non pas comme leur caution. Position difficile et risquée, mais courageuse, audacieuse même.

Mais pour mesurer les résultats positifs de cette attitude, fort inconfortable, il suffit de prendre connaissance, même sommairement, des avis du Conseil à son employeur, le gouvernement.

Qu'il s'agisse de l'aide sociale, du rapport des audiences publiques, de la loi sur l'aide financière aux étudiants et du dégel des frais de scolarité universitaire, le CPJ apporte un point de vue intéressant, non pas révolutionnaire, mais souvent dérangeant. Il fait la preuve, trois fois plutôt qu'une, que le fossé entre les générations, loin de se combler, s'élargit sans cesse, et qu'une incompréhension tenace s'installe entre les jeunes et les plus de 30 ans.

Le rapport des audiences est révélateur. Qu'est-ce qui préoccupe les jeunes Québécois ? Leur intégration au marché du travail, la précarité des emplois, les relations entre l'école et le travail, la qualité de la formation, l'abandon scolaire, l'accès aux études supérieures, et le reste. Des questions inquiétantes et lourdes de conséquences, qui touchent notamment la confiance nécessaire entre les jeunes et les aînés au pouvoir.

Or, au moment même où le Conseil présente un tableau à la fois sombre et réaliste, le gouvernement sabre dans les programmes de Jeunes volontaires et de Jeunes entrepreneurs. Quand il faut couper quelque part, c'est bien connu, les jeunes et les organismes communautaires écopent d'abord : ils ne pèsent pas lourd dans la balance.

Il est vrai que les jeunes sont agaçants, mais ne doivent-ils pas l'être à 20 ans ? Ils réclament une politique d'ensemble, voire un nouveau contrat social, ils rêvent au plein emploi, ils rabrouent le gouvernement qui, à leurs yeux, joue avec les acquis de la Révolution tranquille, tel le gel des droits de scolarité. Et les ministres aiment rarement se faire brasser par de jeunes blancs-becs. Pourtant, qu'il soit permis de rappeler que ce gouvernement a promis mer et monde aux jeunes Québécois, en 1985, et qu'il a répété l'opération charme, il y a quelques mois à peine. Que le Conseil lui remette en mémoire ses engagements solennels est fort pertinent.

Mais cela ne va pas sans risques. La présidente Brigitte Lepage et ses collègues en ont eu un échantillon, mercredi, lors de leur témoignage sur le projet de loi 25 (aide aux étudiants). Non seulement s'en sont-ils pris aux orientations gouvernementales, mais ils se sont permis d'insister sur le financement et le développement du réseau universitaire. En substance, le Conseil prend fait et cause pour les doléances et revendications des associations étudiantes. Ce qui a eu l'heur de déplaire souverainement au ministre responsable. M. Claude Ryan les a rabroués un peu rudement. Mais les représentants des jeunes n'ont pas dévié de leur mandat : forcer les dirigeants à réfléchir sur la « variable » jeunesse et à prendre des décisions qui collent à leurs discours.

Il y a des exagérations, des outrances dans les représentations des jeunes, parfois inconscients des contraintes financières et budgétaires. Toutefois, la condescendance, pire, le paternalisme, n'est pas de mise pour ces générations tranquilles : elles en ont assez d'être sacrifiées par les parvenus et les repus de la Révolution tranquille.

— GILLES LESAGE

Les illusions de la paix

Le passé des Khmers rouges bloque toute solution au Cambodge

LE FOL ESPOIR des Cambodgiens de l'exil vient d'être soumis à rude épreuve, une fois de plus, à la suite de l'échec de la réunion tenue plus tôt cette semaine à Djakarta, en Indonésie. C'est évidemment la rencontre, le 21 février à Bangkok, entre le Prince Norodom Sihanouk et le Premier ministre du gouvernement de Phnom Penh qui avait laissé germer l'espoir d'une solution pacifique et rapide au drame du Cambodge. Le retour symbolique du Prince dans son pays, quelques jours plus tard, avait même engendré une certaine euphorie.

Après trois jours de délibérations dans la capitale indonésienne, les trois groupements d'opposition et le gouvernement installé à Phnom Penh ont interrompu leurs travaux sans même proposer de prochaine session. Malgré les intenses préparations menées notamment par la diplomatie australienne, la conférence semble avoir bloqué sur deux problèmes.

En premier lieu, les Khmers rouges ont refusé obstinément d'accepter toute référence au « génocide » cambodgien dans le communiqué qui devait être publié à la fin de cette session. Le Vietnam aurait profité de ce refus obstiné pour consommer l'échec de cette nouvelle ronde de négociations. Faut-il rappeler que les troupes vietnamiennes étaient entrées au Cambodge au moment où l'élimination de plus d'un million de personnes par les Khmers rouges venait d'entacher la mémoire de l'humanité ?

Derrière cette querelle, c'est évidemment le rôle des Khmers rouges dans un Cambodge sur le chemin de la pacification qui est encore une fois source de problème insurmontable. Dans une interview récente, le Prince Sihanouk a reconnu publiquement qu'il lui était impossible de passer outre aux volontés expresses du gouvernement chinois quant à l'obligatoire participation des Khmers rouges à tout gouvernement de coalition. On vient d'en avoir de nouveau la confirmation.

Autre problème épinglé par cet échec, le rôle des Nations-Unies dans la période de transition qui mènerait à la convocation d'élections législatives libres au Cambodge. Le gouvernement de Phnom Penh se refuse à abandonner les rennes du pouvoir en faveur d'administrateurs de l'ONU qui seraient « supervisés » par un comité de salut national. C'est le problème immédiat avec lequel devront maintenant jongler les membres permanents du Conseil de sécurité toujours saisis du dossier cambodgien.

Et, pendant ce temps, là-bas au Cambodge, les forces d'opposition, placées sous la direction symbolique du Prince Sihanouk, semblent se mesurer dans un face à face stérile et meurtrier aux troupes gouvernementales.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Que demander de mieux ?

Que la région de Montréal prenne elle-même ses affaires en main

LE GOUVERNEMENT du Québec a donc finalement mis en place le comité ministériel de la région de Montréal dont il avait fait la promesse lors de la campagne électorale. On y retrouve une brochette de gros ministres et un secrétaire qui a l'oreille de M. Bourassa. Que demander de mieux ?

Il n'y a pas de doute que la formation de ce comité représente une amélioration par rapport à ce qui a précédé durant le premier mandat libéral et tout au cours du règne péquiste. Mais le milieu aurait tort d'y voir un engagement sûr à long terme et de croire qu'il n'a désormais qu'à se laisser porter par Dieu le père de Québec. Paradoxalement, l'implication gouvernementale pourrait bien forcer la région à prendre davantage elle-même ses affaires en main.

La continuité de la participation du gouvernement du Québec — et d'Ottawa également —, qui a fait si cruellement défaut jusqu'ici, dépendra avant tout de l'unité des diverses composantes de la région et de leur capacité à se mobiliser autour d'objectifs, d'intérêts et de projets communs.

Il est vrai que le comité aura un caractère permanent et non ad hoc, comme ce fut la règle dans le passé. Mais le fait qu'il soit permanent ne le rend pas actif pour autant. L'histoire de la participation du gouvernement du Québec à la planification et au développement de la région de Montréal est marquée de hauts et de bas, bref d'une constante discontinuité. Il est intéressant de noter que le gouvernement de M. Bourassa reprend à quelques différences près le scénario suivi antérieurement par l'administration du Parti québécois. Ce n'est qu'en 1983, donc durant son deuxième mandat, que le PQ décida, sous la pression du milieu, de former un comité ministériel spécifique à la région. Les libéraux n'imitent-ils bêtement leur prédécesseur, à quelques années d'intervalle, bien qu'ils agissent avec plus d'empressement et que l'organisation paraisse plus durable ? Donnons la chance au coureur !

La région fait face à des problèmes à la fois aigus et complexes. Qu'il s'agisse du recul de Montréal dans certains secteurs névralgiques, du taux de chômage élevé, des difficultés que posent l'étalement de la couronne suburbaine et le manque de coordination entre les diverses structures municipales, il n'y pas de solutions simples et univoques. Les gouvernements supérieurs peuvent contribuer à améliorer la situation, mais leurs interventions ne feront que compléter les efforts de plusieurs autres partenaires : les entreprises, les groupes et les associations, les organisations municipales, etc.

Les entreprises et les groupes (milieu patronal et syndicats notamment) manifestent un intérêt nouveau à l'égard de la coopération et du développement régional. La formation récente de la Commission d'initiative technologique de Montréal en fait foi.

Mais on ne peut en dire autant du milieu municipal qui semble davantage préoccupé à sauvegarder l'autonomie locale qu'à s'élever au niveau de l'ensemble métropolitain, là où se situent désormais les véritables enjeux du développement.

Certes, les trois grandes Sociétés de transport ont convenu de créer un organisme régional ; c'est un pas dans la bonne direction. Certes, le maire de Longueuil souhaite doter la Rive-Sud d'une structure régionale de concertation regroupant quatre MRC (voir le texte dans la page voisine). Mais tout cela aurait dû être accompli depuis longtemps. La région de Montréal accuse un retard important en ce qui touche la coopération et la coordination municipales à l'échelle métropolitaine. Les élus locaux doivent comprendre que Québec et Ottawa persisteront dans leurs interventions dans la mesure où ils manifesteront une solide cohésion régionale.

— ALBERT JUNEAU

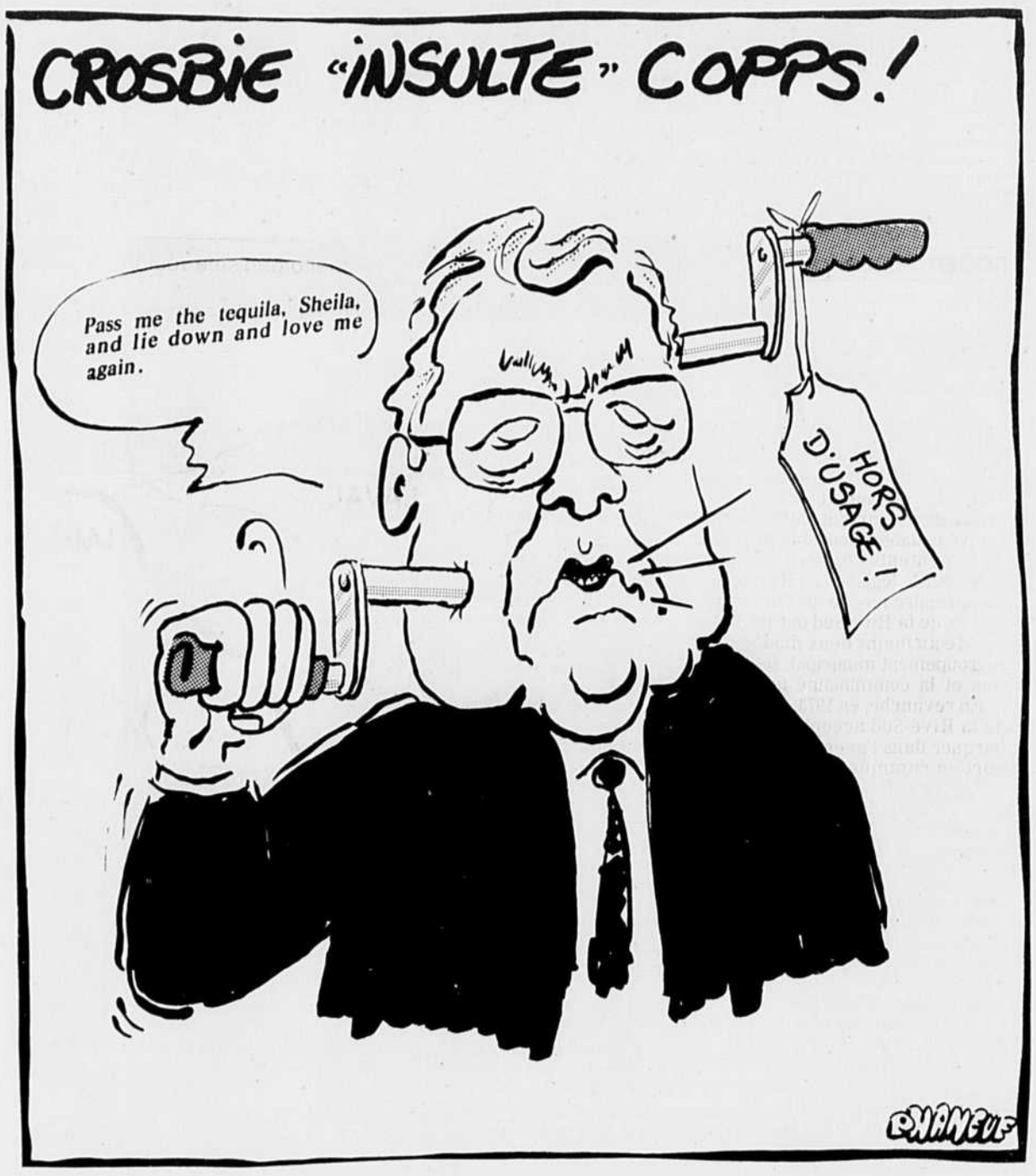

LETTRES AU DEVOIR

Tibi

EN 1947, en été, j'ai raccompagné à la gare l'un de mes amis qui partait clandestinement à l'étranger parce qu'il avait été découvert par la Sûreté et il risquait sa liberté.

Nous avons entretenu une correspondance jusqu'en 1948 lorsque j'ai été incarcéré. Dès lors, je n'en sais plus rien. J'ai appris de diverses sources qu'il se serait trouvé à Montréal — Québec.

Celui qui connaît M. Tiberiu Rimniceanu (« Tibi »), originaire de Roumanie — Bucarest, parti du pays en 1947 accompagné par M. Dan Capsuneanu, et qui peut donner des renseignements sur lui, est prié d'entrer en contact avec M. ing. Mihai Dumitrache, 35-37, rue Academiei, bloc Romarta, sc. A et V, app. 14, secteur 1, 70108 Bucarest, Roumanie, tél. : 16.35.82.

— MIHAI DUMITRACHE
Bucarest, le 14 février.

La tangente du MÉMO

Lettre à Mme Monique Mus-Plourde, présidente du MÉMO

VOUS, AINSI que d'autres membres de la direction du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO), avez eu récemment un entretien avec un représentant de l'Archevêché de Montréal dont les positions sont reconnues pour être les plus conservatrices de l'église québécoise.

Vous avez rassuré votre interlocuteur sur vos intentions dans le dossier de la confessionnalité scolaire en affirmant que le MÉMO ne prône pas l'école laïque. Ce rapprochement des dirigeants du MÉMO avec l'Archevêché n'est pas sans susciter quelques inquiétudes.

Sous votre présidence, le MÉMO n'a cessé de se démarquer de ceux et de celles qui s'interrogent sur l'importance accordée à la confessionnalité scolaire et, à cet égard, votre tête-à-tête avec un porte-parole de l'autorité catholique montréalaise ne doit pas nous surprendre.

Vu sous un certain angle, votre flirt avec l'Archevêché se comprend. Qu'on se rappelle, en effet, votre refus catégorique, au nom du MÉMO, en 1988, d'adhérer à la plate-forme de la Coalition pour l'égalité des droits en éducation qui revendiquait, entre autres, des modifications à l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique. C'est pourtant la moindre des choses si nous souhaitons nous donner les bases conduisant à une véritable déconfessionnalisation de nos structures scolaires.

Il nous paraît évident maintenant que cela n'est pas votre souci, d'autant plus que vous avez donné votre appui inconditionnel à la nouvelle loi de l'instruction publique qui contient une clause nonobstant critiquée par la Commission des droits de la personne du Québec elle-même en raison des risques qu'elle comporte d'aller à l'encontre de la liberté de conscience.

On a le sentiment que vous ne vous rendez pas compte que le Québec a évolué et qu'en pactisant avec l'Archevêché montréalais, vous ternissez l'image d'ouverture que le MÉMO a voulu se donner vis-à-vis, notamment, des communautés culturelles.

Au Mouvement laïque québécois, nous reconnaissons le droit inaliénable des enfants à l'enseignement religieux conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et à la toute récente Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Toutefois, en vue de respecter les libertés fondamentales de tous les élèves, nous voulons que celui-ci soit dispensé à l'extérieur du temps d'enseignement obligatoire prescrit par le régime pédagogique et qu'il soit assuré par les paroisses avec la collaboration des parents intéressés.

C'est avec déception que nous observons la tangente que vous prenez.

— PAUL DROUIN
président
Montréal, le 20 février.

Juifs québécois

DEPUIS l'élection du Parti Égalité, son chef, M. Robert Libman, est souvent perçu comme le porte-parole de la communauté juive montréalaise.

C'est comme dire que M. Jean Chrétien symbolise les aspirations de tous les Québécois.

Or, rien n'est plus faux. La communauté juive est loin d'être aussi homogène et bien des Juifs se désolidarisent totalement des propos complètement débiles et ignares de ce fantoche.

Nous sommes nombreux à nous sentir Québécois dans le coeur et à participer à l'épanouissement de notre société vers une reconnaissance véritable de sa culture française.

Nous sommes convaincus que c'est la seule voie possible et nous mettrons toutes nos énergies pour aider à construire une société moderne, pluraliste et francophone.

— GUILDA KATTAN
Montréal, le 19 février.

Aux frais du voisin

Réplique à Jean-François Bonin

LES CHIFFRES sont officiels et connus de tout le monde. En tout cas, ils devraient l'être. Même après la hausse prévue des frais de scolarité dans les universités du Québec, soit en 1991-1992, les droits exigés des étudiants s'établiront à 1240 $, ce qui restera le coût le moins élevé au Canada.

En Ontario, l'étudiant débourse 1576 $. Au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, les frais sont de 1810 $ et, plus encore, en Colombie-Britannique, ils atteignent 2414 $. Dans LE DEVOIR du 20 février, vous écrivez : « On nous assomme souvent avec le fait que les frais de scolarité sont plus élevés dans les autres provinces canadiennes. Mais enfin, sommes-nous ou ne sommes-nous pas une société distincte ? »

Par quelle contorsion intellectuelle peut-on arriver à croire que le Québec, société distincte, puisse dispenser l'enseignement universitaire à des tarifs 2 ou 3 fois inférieurs à ceux exigés dans le reste du pays ? Les frais présentement en usage dans les universités du Québec ne couvrent même pas le huitième de ce qu'il en coûte réellement à l'État. Le reste, c'est le payeur d'impôt qui l'assume.

Choix de société ! clament certains. Voilà bien un autre beau slogan passe-partout à l'usage de ceux et celles qui sont ouverts à toutes les aventures pourvu que ce soit le voisin qui paie la note.

Enfin, cerise sur le gâteau dans l'art de faire porter par les autres le fardeau de ses propres exigences, vous lancez à la fin : « Si grève il y a, M. Ryan, que d'heures perdues vous aurez sur la conscience. » Autre version de l'histoire du pauvre type qui, ayant mis le feu à sa maison, accuse le service des incendies d'être responsable des dégâts...

— ROBERT BERTHIAUME
Québec, le 26 février.

Mister Libman

IL Y A eu des anglophones à l'Assemblée nationale avant vous, mais aucun qui ait fait preuve d'une telle arrogance.

Mais pour qui se prennent-ils, ces Anglais, pour nous parler de droits et de justice ? Ils ont la mémoire courte, ou plutôt très sélective pour ne se rappeler hautainement que des Plaines d'Abraham.

Je me souviens de la vraie raison de l'union du Bas Canada, le Québec, pauvre mais sans dettes, avec le Haut Canada, l'Ontario, criblé de dettes, insolvable, incapable de commerce avec sa mère-patrie l'Angleterre.

Je me souviens que le Parlement, siège du gouvernement de l'union, était à Montréal avant que les Anglais n'y mettent le feu. Imaginons l'économie du Québec si, aujourd'hui, Ottawa était à Montréal. Adieu le sempiternel dix pour cent de chômeurs, plus dix pour cent d'assistés sociaux dont on ne parle jamais.

Je me souviens que, même si la population du Bas Canada était le double de celle du Haut Canada, les deux parties avaient le même nombre de représentants.

Je me souviens qu'en 1962, sortant de Polytechnique, je me vis refuser les meilleurs emplois parce que je parlais l'anglais avec un trop fort accent.

Je n'accepterai jamais que les « chiâleux » de votre espèce viennent me donner des leçons de justice. Les Québécois, en tant que société, sont parmi les plus magnanimes du monde.

Dites-moi, Mister Libman, en quel endroit de ce monde une minorité d'à peine dix pour cent dispose de trois universités, d'un grand nombre d'hôpitaux et d'écoles qu'ils contrôlent entièrement, d'un nombre disproportionné de stations de radio et de télévision, etc.

Mister Libman, vous auriez grand intérêt à retourner à l'école et à apprendre l'histoire des Québécois avant de les dénigrer.

— SERGE A. LEGAULT
Longueuil, le 26 février.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS = 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER : send address changes to Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

La concertation sur la Rive-Sud

Mettre en place un organisme régional regroupant quatre MRC

ROGER FERLAND

Extraits de l'allocution prononcée le 26 février par le maire de Longueuil devant le cercle de presse de la Montérégie

Limites territoriales d'un éventuel organisme régional de concertation de la Rive-Sud

(cet organisme couvrirait les territoires des quartre M.R.C.indiquées sur cette carte)

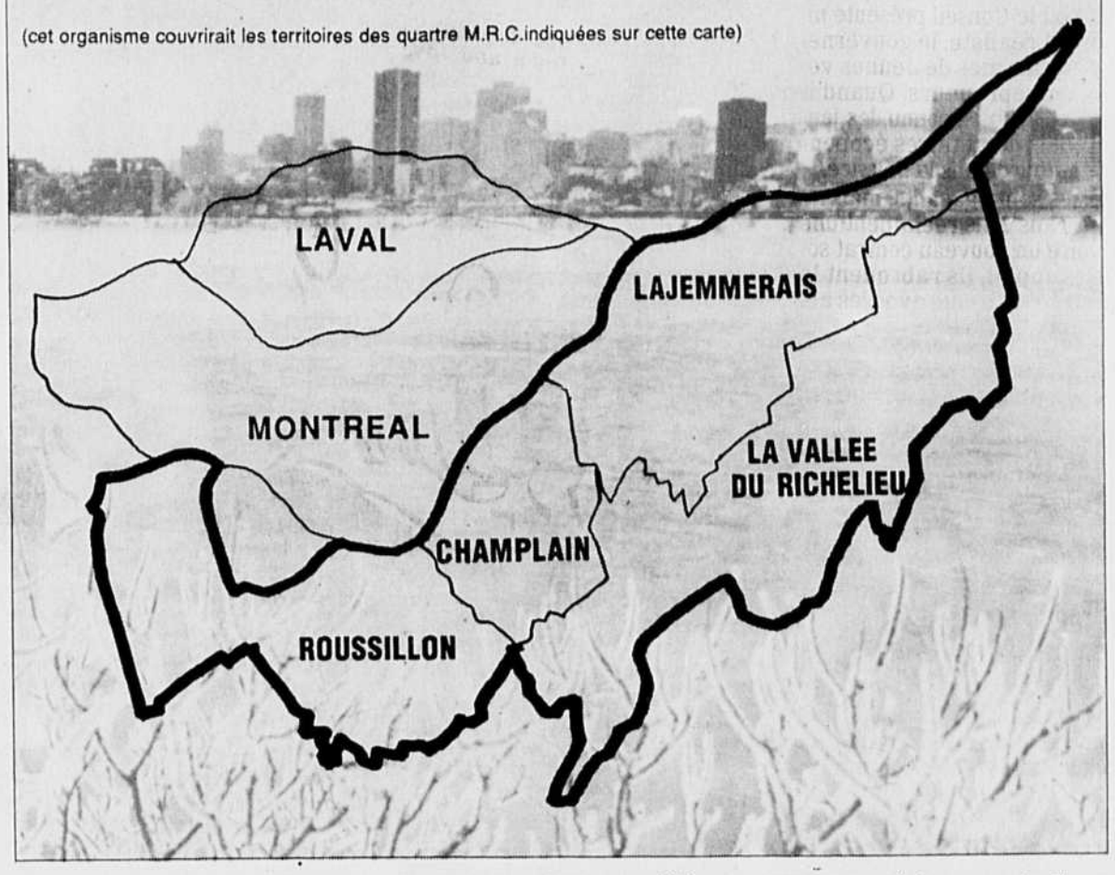

IL EST tout à fait normal que les municipalités de la Rive-Sud aient pris quelques années pour identifier un modèle de relations privilégiées, partant d'abord de la simple collaboration pour aller jusqu'aux ententes formelles consacrées par le législateur. Il faut bien comprendre ici que les élus municipaux de la Rive-Sud ont jusqu'ici écarté au moins deux modèles de regroupement municipal, soit la fusion et la communauté urbaine.

En revanche, en 1973, sept villes de la Rive-Sud acceptaient d'embarquer dans l'aventure du transport en commun, non sans avoir exigé au préalable et obtenu du gouvernement qu'au moins deux maires puissent siéger au sein de la Commission de cinq membres.

Cette lutte des municipalités pour s'assurer le contrôle des dépenses du transport en commum a finalement été gagnée par l'adoption de la nouvelle loi créant la STRSM en 1984. Cet exemple démontre bien que les municipalités de la Rive-Sud n'ont jamais refusé de travailler ensemble pour assurer le bien-être de la population, mais à la condition qu'elles puissent exercer un contrôle sur les finances publiques et conserver leur entière autonomie.

Mise à part la Société de transport de la Rive-Sud, la seule autre entité juridique liant un groupe de municipalités est la Municipalité régionale de comté, dont le rôle et l'existence même ont souvent été remis en question au cours des récentes années.

Il y a encore plusieurs domaines où la collaboration inter-municipale s'est installée au cours des récentes années. Dans le secteur des loisirs, 19 municipalités de la Rive-Sud participent depuis avril 1989 à une banque d'équipements sous l'égide du Conseil régional des loisirs de la Rive-Sud. Dans le domaine scientifique et universitaire, les villes de Brossard, Longueuil et Saint-Hubert, avec la Chambre de commerce de la Rive-Sud et le Collège Édouard-Montpetit font partie de la Société pour la recherche et la formation en Montérégie qui est à mettre au point un bilan des activités scientifiques et technologiques en Montérégie.

Dans le secteur du développement économique, sept municipalités comprises dans l'axe des routes et autoroutes 10, 30, 112 et 116, soient les villes de Saint-Hubert, Brossard, Saint-Bruno, Saint-Basile, Chambly, Carignan et Richelieu, ont formé un organisme sans but lucratif pour assurer la promotion de leur territoire.

Tous ces instruments de collaboration, de consultation et parfois même de gestion inter-municipales peuvent, à première vue, paraître hétéroclites aux yeux des observateurs que vous êtes. Mais pour les élus municipaux, la véritable question qui se pose maintenant est de savoir quel fil conducteur peut ou pourrait relier toutes ces instances régionales.

S'il est vrai que durant les dix dernières années on a pu assister à la montée d'un nouveau pouvoir inter-municipal, certains sont d'avis, et j'en suis, qu'il faut maintenant mettre un peu d'ordre dans tout cela. Non pas qu'il faille émonder l'arbre de façon à l'amputer de ses branches vitales, mais au moins le tailler de manière à ce que le tronc soit visible de tous. Ce tronc commun, auquel se greffent les diverses aspirations de notre société, représente, au sens propre comme au sens figuré, la volonté politique du monde municipal de la Rive-Sud de se regrouper autour d'une même table.

Cette table générale de concertation n'aurait pas pour objectif de remplacer les organismes existants, ni même d'imposer ses vues aux divers intervenants. Comme sa racine latine l'indique, le mot concertation fait référence à un accord entre des personnes ou des institutions qui poursuivent un même but.

. C'est donc par une démarche collective, qui tient compte des divers objectifs particuliers, que pourra et devra s'amorcer un véritable mouvement de concertation municipale sur la Rive-Sud. Un mouvement qui tiendra ses origines du milieu municipal, et non des autorités supérieures, afin de ne pas tomber dans les difficultés de parcours que l'on a connues dans le passé. Et je pense ici, entre autres, à la création des MRC sur la Rive-Sud.

Si ma mémoire est fidèle, aucune des sept villes du Club du transport en commun voulait former une MRC. Et après beaucoup de discussion, de négociation, de tergiversation, qu'on a appelé de la concertation, on a créé les MRC que l'on connaît aujourd'hui. L'histoire récente nous enseigne en effet que nul gouvernement supérieur n'a encore réussi à obliger des intervenants à s'entendre malgré eux, lorsque la volonté politique du milieu n'y est pas.

Une fois comprise cette mise en garde, comment devrait cheminer au cours des prochains mois cette volonté des dirigeants municipaux de la Rive-Sud de mieux se concerter ? À mon avis, trois éléments de base devront faire consensus si on veut arriver rapidement à une formule acceptable.

Premièrement, le territoire visé par la concertation devra être ni trop petit ni trop grand. Je pense que tout le monde conviendra que le territoire actuellement couvert par la MRC de Champlain est trop étroit, la plupart des champs de concertation débordant largement ce cadre juridique. Par ailleurs, le territoire de la Montérégie est non seulement trop grand, mais il ne correspond absolument pas aux objectifs des administrations locales. D'ailleurs, il existe déjà sur le terrain un organisme, la Société montérégienne de développement, dont le mandat est présumément la grande concertation régionale.

Une solution intermédiaire consisterait, à mon avis, à asseoir autour d'une même table les représentants des villes et des municipalités, et pas nécessairement toutes, comprises à l'intérieur des quatre MRC qui forment le noyau de la Rive-Sud, c'est-à-dire, les MRC de Champlain, Lajemmerais, Vallée du Richelieu et Roussillon.

Le deuxième élément du consensus à atteindre touche au caractère consultatif, et non coercitif, de l'organisme de concertation. Il s'agirait d'une structure très souple, sans une lourde équipe bureaucratique, et financée par les contributions de ses membres. L'organisme n'aurait aucun pouvoir décisionnel sur les champs de compétence des MRC ou des municipalités, mais en revanche il tiendrait sa grande force morale de la qualité de la consultation et de la participation de ses membres.

Pour conseiller l'organisme de concertation, des comités ad hoc seraient formés sur des sujets spécifiques, comités auxquels pourraient s'adjoindre des représentants du monde des affaires, de l'éducation, de l'environnement, des groupes socio-économiques, etc.

Troisièmement, il faudra définir adéquatement la mission centrale et les objectifs prioritaires de l'organisme de concertation. Personnellement, j'y vois deux objectifs principaux :

— le premier consisterait à harmoniser nos vues sur le développement de la Rive-Sud : développement industriel, commercial, résidentiel, agricole, touristique et culturel ;

— le deuxième objectif consisterait à établir des positions communes sur toutes les questions à débattre avec nos partenaires de la grande région métropolitaine, que ce soit la Ville de Montréal, la Communauté urbaine de Montréal ou la Ville de Laval. Ces prises de position serviraient par le fait même à alimenter nos gouvernements supérieurs. Le transport aérien, le prolongement du métro, l'engorgement des ponts, l'expansion du port de Montréal, la qualité de l'air, l'étalement urbain et les politiques d'habitation sont au nombre des préoccupations actuelles, et parfois de débats, de part et d'autre des rives du Saint-Laurent.

La coopération entre les entreprises et les cégeps

GAËTAN BOUCHER

L'auteur est directeur général de la Fédération des cégeps

DANS un article au titre évocateur *Le bâton et la carotte*, publié le 9 février dernier, Albert Juneau souligne la nécessité d'inciter les entreprises à faire davantage de formation et conclut : « Une coopération plus étroite entre les entreprises et les institutions de formation paraît indispensable. »

La Fédération des cégeps partage entièrement ce point de vue. Pour elle, le caractère indispensable de cette coopération est même l'enjeu majeur des prochaines années, si nous voulons répondre aux immenses défis qui nous sont lancés aujourd'hui : le libre-échange, bien sûr, mais surtout la mondialisation des échanges et l'intense compétition qui en découle.

L'économie s'internationalise, et la technologie de pointe se transforme sans cesse. Cela oblige les entreprises à de constantes adaptations qui leur créent des besoins nouveaux en main-d'oeuvre. Le système d'éducation québécois est-il outillé pour répondre à ces besoins ? Et, particulièrement, le réseau collégial qui forme depuis 20 ans des techniciens qualifiés, contribuant de façon significative au dynamisme du Québec ? De la réponse à cette question, des solutions que l'on trouvera pour résoudre les problèmes dépend l'avenir économique, mais aussi social et culturel, de notre société.

Les cégeps en première ligne

Les besoins en main-d'oeuvre des entreprises évoluent sans cesse, pour une raison bien simple : plus la science progresse, plus elle progresse vite, et plus ses applications dans l'industrie sont rapides également. Cela place les collèges en première ligne. Le niveau de scolarité exigé par le monde du travail sera de plus en plus élevé, c'est-à-dire qu'une formation postsecondaire sera de plus en plus nécessaire. En fait, d'ici l'an 2000 — dans 10 ans — les deux tiers des emplois créés seront offerts aux détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire.

À ces diplômés, on demandera une spécialisation de plus en plus poussée, mais aussi la capacité de maîtriser d'autres disciplines, d'en changer, de les conjuguer puisque, à présent, bien connaître son domaine ne suffit plus : il faut en plus comprendre l'informatique, les systèmes de communication, de gestion, qui changent sans cesse eux aussi.

L'employé devra allier à sa grande compétence des qualités personnelles d'adaptation et d'autonomie. Ces exigences, dictées par le jeu de l'offre et de la demande, ne feront que s'accroître. Comme on ne peut pas les prévoir avec exactitude, le seul moyen de se préparer, c'est d'accorder une attention constante à la réalité économique en mouvement. Autrement dit, d'établir et d'entrevoir des liens étroits entre les cégeps qui forment les techniciens et les entreprises qui les emploient.

Ce constat, collèges et industries l'ont fait l'année dernière, à l'issue d'un colloque organisé conjointement par la Fédération des cégeps et le Conseil du patronat du Québec. Si l'on ne part pas de zéro, les points de contact sont embryonnaires et nettement insuffisants. On rencontre ici et là des difficultés de communication. Certains employeurs se plaignent de nos diplômés. Il y a pénurie de main-d'oeuvre dans des secteurs-clés; en même temps, les cégeps constatent une désaffection du secteur professionnel par les étudiants (les effectifs ont chuté de près de 4 % depuis 1984), dans des domaines de pointe comme l'informatique, l'électronique, la robotique, les techniques de gestion et de marketing. Des domaines où les entreprises recrutent déjà beaucoup et qui prendront, dans les prochaines années, une expansion considérable.

D'un autre côté, la révision des programmes du collégial est parfois freinée par le fait que les établissements ne peuvent pas toujours connaître très bien les besoins des entreprises, et qu'ils ont peu d'outils pour aller vérifier sur place. Les stages dans l'industrie sont rares, autant pour les étudiants que pour les enseignants. Ce manque de contact pénalise aussi le secteur de la formation continue aux adultes, de plus en plus important dans les cégeps, et celui de la formation sur mesure.

Le centre de liaison

Si l'on ajoute à cela l'essoufflement financier des collèges, qui les empêche de plus en plus de suivre l'évolution technologique et d'acheter les équipements nouveaux dont les étudiants ont besoin . . . on comprend qu'ils ne puissent pas toujours répondre aux exigences des entreprises malgré leur volonté maintes fois affirmée de vouloir le faire.

Mais, c'est aussi parce que ces dernières ne prennent pas souvent la peine de les leur faire connaître. Le moment est donc venu de passer à l'action. La Fédération des cégeps et le Conseil du patronat du Québec ont décidé de créer un centre de liaison et d'animation entre les cégeps et les entreprises, dont la mission première sera d'assurér des liens étroits et constants entre les deux partenaires, d'harmoniser les besoins et les ressources des uns et des autres et de revaloriser la formation technique.

Des comités seront créés à travers le Québec, sur une base locale et régionale, pour multiplier les échanges et les travaux sur toutes les formes de coopération possibles. Un comité national cégeps-industries fonctionnant par secteur industriel (pâtes et papiers, électronique-informatique, etc.) sera également formé.

L'existence de ce centre, qui devrait se mettre à l'oeuvre dès juillet 1990, doit faire naître et développer un mode de relations totalement nouveau entre le réseau collégial et l'entreprise privée, dont les maîtres mots seront désormais : communication, coopération, dialogue, échange. L'objectif, rappelons-le, est fondamental. Nous devons doter le Québec d'une main-d'oeuvre hautement scolarisée et ultracompétente pour que les entreprises, et avec elles la société dans son ensemble, gagnent le pari de l'évolution technologique, de la mondialisation des échanges et de la concurrence internationale.

Quelle Europe pour le monde ?

SERGE GOSSELIN

DANS le tourbillon des événements qui se produisent en Europe, de nouvelles combinaisons et alliances deviendront possibles, dont nous n'avons encore pas aujourd'hui une idée précise.

Il nous paraît utile cependant de noter une observation concernant le Japon. Ce pays est encore plus dépendant aujourd'hui envers les États-Unis d'Amérique que ne l'est l'Europe, en premier lieu parce qu'il se trouve en contact direct, à travers des espaces marins de fabile étendue, avec la « superpuissance » soviétique et avec la puissance montante qu'est la Chine moderne. Sa formidable machine économique est comprimée en un territoire extrêmement exigu, et ce phénomène, le Japon l'a en commun par exemple avec la République fédérale d'Allemagne (certes à des degrés un peu variables).

De ce fait, dans la répartition géopolitique des forces au cours des prochaines décennies, il n'est guère concevable que le Japon puisse jouer un rôle autonome. On peut par conséquent imaginer, dans un avenir rapproché, une triple alliance atlantique (États-Unis-Canada-Europe) ayant un quatrième partenaire, le Japon. Pour l'État national japonais, une dépendance sans cesse plus grande envers la Chine serait sans doute plus grave de périls qu'une alliance protectrice avec la « Triplice » dont la politique est de par sa nature défensive.

De même, alors qu'une alliance du Japon avec l'URSS serait une provocation directe à l'égard de la Chine, celle-ci semble pouvoir s'accommoder encore longtemps du Japon avec l'Occident. L'alliance avec le Japon transformerait le groupe atlantique en alliance « atlantico-pacifique ». L'Europe, grâce aux points d'appui et aux protectorats de fait que la Grande-Bretagne et la France possèdent encore dans la région, pourrait y jouer un rôle prépondérant. Et les États anglo-saxons de la région (les Jeux du Commonwealth nous le rappellent), l'Australie et la Nouvelle-Zélande, tout en jouant aux indépendants, savent que leur existence dépend des États-Unis et de l'Europe. Leur situation est comparable à celle du Canada dans l'Alliance atlantique devenue Triple Alliance.

Par ailleurs, l'Europe a besoin de rester à l'Ouest, pour des raisons de défense et de politiques. Les petits États de la région ont besoin de protection et la nature a horreur du vide. Une position abandonnée par les Allemands ou les Français par exemple sera immédiatement occupée par d'autres, des alliés — Américains, Australiens, Japonais —, ou des adversaires, Soviétiques ou encore, amis ou adversaires, qui le sait, les Chinois.

En conséquence, l'Europe ne peut subsister repliée sur elle-même. Elle doit participer à toutes les grandes affaires du monde; elle peut y contribuer à fortifier et à élargir l'espace de la démocratie et des droits de l'homme, tout en empêchant d'autres puissances aux intentions plus secrètes de transformer certaines régions du monde en chasses gardées ou en points d'appui pour des conquêtes impérialites.

Le processus est enclenché, l'Acte unique européen de 1992 est amorcé; le RDA et la RFA parachèveront l'unité de leur pays dans la démocratie. Les autres États doivent tirer profit d'une union commune. L'échiquier mondial sera bientôt l'ère des méga-puissances. Voilà quelle Europe pour le monde.

Faites-moi peur !

Daniel LATOUCHE

▲ À propos...

J'AI un ami qui préfère revenir d'Europe à partie de Bruxelles plutôt qu'en passant par Paris, Londres ou Rome. « C'est moins déprimant, croit-il, et le dépaysement géographique et politique est moins brutal. »

Je comprends aujourd'hui l'utilité d'un tel mécanisme de défense. Lors de mon départ pour l'Allemagne, Michel Gaucher, de Steinberg, venait tout juste d'annoncer que le gouvernement du Québec ne devrait plus perdre de temps avec l'accord du lac Meech tandis que Claude Castonguay laissait entendre, au nom des Amis du lac Meech, qu'advenant le rejet de cet accord, le Québec n'aurait plus d'autre carte à jouer que celle de la spécificité à outrance.

Ce furent de bien belles paroles. J'étais encore dans l'affreux autobus qui vous amène de l'avion au terminal quand j'ai appris à la lecture des journaux que Michel Gaucher n'avait pas vraiment voulu dire qu'il envisageait sérieusement l'option de la souveraineté, que ses propos avaient été mal interprétés, qu'il n'était pas séparatiste et que la souveraineté du Québec ne constituait pas la voie privilégiée.

M. Castonguay, quant à lui, a tenu à préciser que si l'accord du lac Machin venait à être rejeté, le Québec n'aura d'autre choix que de s'ouvrir davantage à la nouvelle réalité internationale et de chercher le dialogue avec des partenaires plus ouverts. Apparemment, M. Castonguay parlerait ainsi au nom d'environ 850 des 1000 patrons d'industrie les plus importants du Québec.

On pourra toujours se consoler qu'il existe encore 150 « justes » parmi la fameuse garde-montante québécoise, 150 bonnes âmes qui n'ont pas encore perdu tout contact avec la réalité politique. Car il faut bien admettre qu'il y avait belle lurette qu'une déclaration aussi naïve — demeurons polis — n'avait été faite. Si, effectivement, elle est représentative de ce que pense une majorité des patrons de l'économie, il est temps d'émigrer en Pologne ou en Mongolie. Est-ce à dire qu'en se contentant du lac Meech, le minimum des minimums, les Québécois se condamnent à vivre isolés à l'intérieur d'un pays qui fait du ratatinement une politique d'État.

C'est un bien curieux raisonnement que celui de l'ancien ministre des Affaires sociales. De son propre aveu, il admet que l'alternative au lac Meech est celle de la dignité, de l'imagination, de l'ouverture et de l'internationalisation. Comment alors peut-il justifier son appui au lac Meech ? Il y a longtemps que n'avait retenti un tel plaidoyer en faveur de la galette des porteurs d'eau et du « petit pain » pour lequel nous serions nés.

Imaginez donc un peu. Si le Canada anglais nous refuse nos cinq petites conditions, nous allons leur montrer de quel bois nous nous chauffons et nous allons de ce pas nous ouvrir au monde. À Toronto, Winnipeg et Calgary, ils en tremblent encore dans les chaumières. C'est donc dire que si les Canadiens adoptent le lac de Monsieur Meech et nous « choisissent », en retour nous promettons sur la tête de Montcalm de ne plus leur faire de peine et surtout de ne plus chercher à nouer des contacts en dehors du Canada. Bref, s'ils nous rendent notre butin, nous nous engageons à ne plus sortir de notre cour.

Sans le savoir, notre vaillante communauté des affaires — si effectivement l'approche Gaucher-Castonguay est la sienne — vient de nous rendre un fier service. Il aura suffi de quelques déclarations pour que le ballon de la nouvelle garde montante, celle qui n'aurait plus peur de la souveraineté et qui est prête à tout, he ! bien que ce ballon vienne de prendre du poids dans l'aile, ce qui pour un ballon n'est jamais très bon.

En Europe, ce sont les intellectuels et la communauté des affaires que l'on retrouve à l'avant-garde du mouvement pour la démocratisation et la libéralisation. Imagine-t-on un instant un groupe d'entrepreneurs et de patrons de Prague avertir officiellement le Parti communiste tchèque que s'il ne consent pas à des réformes minimales, ces mêmes patrons vont envisager sérieusement l'option de la liberté, de la démocratie et du capitalisme. Une telle déclaration aurait été accueillie par un éclat de rire général.

En Allemagne, ce sont les groupes économiques, y compris de vénérables banquiers, qui poussent dans le dos des gouvernements et qui n'hésitent pas à mettre de l'avant des solutions originales et impensables. Pour l'instant notre communauté des affaires est omnibulée par sa propre audace. Et qu'est-ce qui leur a valu cette accolade collective ? Quelques déclarations à l'effet qu'ils ne considéraient plus la souveraineté comme une tare intellectuelle et une peste économique. Quel progrès !

Heureusement qu'à travers tout cela il y a M. Bourassa qui est en train de se transformer sous nos yeux en véritable chef d'État. Il n'y a cependant guère à attendre du monde des affaires pour ce qui est de la redéfinition des rapports entre le Québec et le Canada. Encore une fois, il va devoir tout faire lui-même !

Les Amérindiens accusent Ottawa de vouloir les bâillonner avec son budget

QUÉBEC (PC) — Les Amérindiens accusent le gouvernement fédéral de vouloir les « bâillonner » par le biais du dernier budget Wilson.

Ce budget aura notamment pour effet de couper les fonds aux médias d'information autochtones et aux associations chargées de défendre les droits des Amérindiens, a signalé hier le président de l'Assemblée des premières nations, M. Konrad Sioui.

M. Sioui a signalé en conférence de presse que le budget du Secrétariat d'État avait été coupé cette année de 23 millions $, dont presque la moitié, soit 10 millions $, à même les programmes de subventions aux Amérindiens.

C'est ainsi que les subventions de fonctionnement aux organismes d'aide aux Amérindiens seront coupées, a signalé M. Sioui : plus d'argent pour les centres d'amitié autochtones, les groupes de femmes amérindiennes, les organisations politiques comme l'Assemblée des premières nations ou le Grand Conseil des Cris.

De plus, l'aide financière destinée aux médias d'information autochtones est coupée et affectera la survie des périodiques et des radios communautaires, a signalé M. Sioui.

Il a parlé de « mauvaise foi » de la part du secrétaire d'État, le ministre Gerry Weiner. « Pourquoi les Amérindiens devraient-ils assumer presque la moitié des coupures de ce ministère ? », a demandé M. Sioui. « C'est une coupure qui nous fait mal puisque elle affecte notre capacité de défendre nos droits et de présenter notre vision politique ».

Par ailleurs, un autre ministère qui finance les autochtones du Canada, celui des Affaires indiennes, a vu son budget limité à une croissance de 2,5 % par année pour les deux prochaines années dans le budget Wilson.

Encore là, il y a coupure dans tous les services, sauf ceux de la santé et de l'éducation, a noté le porte-parole amérindien.

Ici, ce sont les budgets de développement économique, de services communautaires et celui des administrations locales qui n'ont pas été augmentés.

Les leaders amérindiens se disent incapables de faire face, à cause de ces coupures, aux nouveaux défis qui se posent, notamment à cause de l'accroissement démographique qui est beaucoup plus élevé chez eux que chez les allochtones (les Blancs).

« On a 60 000 jeunes qui vont arriver sur le marché du travail au cours des prochaines années », a affirmé M. Sioui tandis que le porte-parole du Conseil des Abénakis, M. Pierre Saint-Aubin, a mis l'accent sur les problèmes sociaux : les Amérindiens ne forment que 3 % de la population mais fournissent 19 % de la population carcérale.

Un autre porte-parole, Richard Kistabish, du Conseil algonquin, a soutenu que la démarche du gouvernement canadien en 1990 est « plus sophistiquée » qu'au XIXe siècle, mais produit le même effet sur la survie des Amérindiens.

« De nos jours, on nous retire nos ressources pour nous réduire au silence », a-t-il dit. Ce geste est posé par le même gouvernement qui dénonce la politique d'apartheid en Afrique du Sud, a-t-il conclu.

Les pompiers favorisent l'incinération des pneus

Clément Trudel

INCINÉRER les vieux pneus dans un four à cimenterie serait plus utile que de les regrouper en îlots séparés par des couloirs de 150 pieds. Telle est l'opinion du Syndicat des pompiers du Québec, transmise hier au Conseil des ministres, qui s'apprête à consacrer 5 million $ à un projet d'îlotage et de gardiennage des emplacements où sont entreposés des quantités impressionnantes de pneus... ce qui ne ferait que « déplacer le problème », selon M. Gilles Raymond, président de ce syndicat de 1500 membres affilié à la FTQ.

Le syndicat espère rencontrer la semaine prochaine le ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, et lui faire part de son opposition à l'îlotage, une théorie avancée par ceux que M. Raymond qualifie d'*envirocrates*.

Le leader syndical dit avoir visité l'usine de Ciments Saint-Laurent à Joliette, où l'on serait en principe d'accord pour une expérience-pilote d'une durée de deux mois avec des pneus déchiquetés. Le porte-parole de Ciments Saint-Laurent, M. Gilles Bernardin, déclare qu'il n'y a « rien de tel » qu'un accord de principe. « Oui, ça se fait ailleurs et il faudrait que le procédé soit implanté ailleurs auparavant pour que nous consentions à de tels tests ». Ces réserves étant faites, M. Bernardin retient toutefois que les pneus peuvent constituer « un très bon combustible d'appoint ».

M. Raymond qualifie de « bombe à retardement » les quelque 15 millions de pneus accumulés dans 125 dépôts dont aucun, heureusement, ne s'est enflammé comme ce fut le cas récemment à Hagersville (Ontario). À l'appui de sa suggestion de disposer des pneus en les déchiquetant et en les brûlant, le syndicat invoque une étude du Recycling Research Institute, du Connecticut, selon laquelle la pollution due à la combustion de pneus, moyennant certaines précautions, ne « cause pas plus d'émissions dans l'air que ne peut le faire le charbon ».

Rappelons par ailleurs que l'usine de Joliette de Ciments Saint-Laurent a comme projet de brûler dans ses fours des BPC. Le projet a suscité une controverse, et une pétition de plus de 10 000 noms de personnes opposées à l'expérience à base de BPC liquides a été recueillie. Le Dr Joane Désilets, du Département de santé communautaire de Lanaudière, a fait savoir ces jours-ci que « pour le moment les études préliminaires ne représentent pas de danger pour la santé de la population et sont indispensables pour pouvoir évaluer à moyen terme le risque associé à la combustion des déchets ».

Dans une étude réalisée par le département de biologie du cégep Joliette-de Lanaudière, on donne raison à ceux qui s'inquiètent de l'accumulation de déchets toxiques, mais l'étude en arrive à approuver une « série de tests contrôlés » sur la combustion de BPC dans la cimenterie de Joliette.

Ces opinions émises au nom du DSC et d'un département du cégep de Lanaudière, M. Bernardin les reçoit avec satisfaction, comme « signes positifs ». Le porte-parole de Ciments Saint-Laurent s'empresse de préciser que « notre réflexion n'est pas terminée là-dessus », et c'est à la fin de mars que Ciments Saint-Laurent tirera ses conclusions à propos d'une expérience à cinq volets, à l'intérieur d'une étude d'impact : combustion à 100 % de charbon, suivie de quatre phases où le charbon formerait 75 % des matériaux à brûler, le solde de 25 % étant formé (en rotation) de produits dérivés de déchets domestiques, d'huiles usées, de solvants industriels et d'*huiles faiblement contaminées aux BPC*. Subséquemment se fera l'évaluation des coûts liés à chacune des formes de combustion qu'aura expérimentée la cimenterie.

Les propos du ministre John Crosbie horripilent les élues du Parti conservateur

Guy Taillefer
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Les propos tenus par le ministre John Crosbie à l'endroit de Sheila Copps ont rendu la représentante conservatrice de Mercier Carole Jacques « très amère ».

« Des excuses, dit-elle, ce n'est pas vraiment assez. Il serait temps aussi qu'il change son attitude face aux femmes en général. En 1990, c'est intolérable ».

Une autre élue conservatrice, celle de Louis-Hébert Suzanne Duplessis, trouve elle aussi « inadmissibles » les remarques sexistes,faites mercredi à Victoria par M. Crosbie au sujet de la candidate au leadership libéral. Elle invite le ministre récidiviste « à faire plus attention ».

Elles étaient les deux seules hier parmi les élues conservatrices du Québec à critiquer M. Crosbie. La plupart des autres — elles sont 11 au total — observaient un silence un peu gêné.

Un troisième député a estimé au contraire que Mme Copps ne l'avait pas volé. « Ça fait partie de la vie politique », affirme la conservatrice de Saint-Hubert, Mme Pierrette Venne.

Que la remarque de M. Crosbie soit « peut-être » sexiste n'est pas la question, estime Mme Venne, qui ne voit pourquoi il faudrait « en faire tout un plat ».

De Mme Copps, elle dit qu'elle « ne s'est jamais gênée » pour distribuer les insultes. « Il fallait donc s'y attendre », juge lea député, selon qui Mme Copps ne fait en réalité qu'essuyer les contre-coups de « l'attitude provocatrice » dont elle a toujours fait preuve sur le plan politique.

De son côté, Mme Duplessis dénonce le comportement du ministre du Commerce extérieur, mais refuse de reprocher à la ministre responsable de la Condition féminine Mary Collins de ne pas avoir relevé l'incident.

Mme Collins se trouvait dans la salle à Victoria quand M. Crosbie a lancé mardi dernier son « Passe-moi la tequila, Sheila, couche-toi et aime-moi encore ».

Pour Mme Duplessis, « c'est déjà assez difficile pour une femme d'être en politique ». Elle absout Mme Collins qui n'a peut-être pas immédiatement, selon elle, pris conscience de la portée de la remarque.

Le chef de l'opposition libérale Herb Gray ne se sentait pas aussi conciliant hier et a réclamé que M. Crosbie démissionne et que Mme Collins perde ses responsabilités à la Condition féminine.

« C'est stupide et inacceptable », a dit M. Gray, qui ne pense pas que les excuses présentées hier par M. Crosbie soient suffisantes.

Ce n'est pas la première fois que le ministre se place dans une telle situation. Il y a quelques années aux Communes, il avait interpellé Mme Copps en l'appelant « bébé ». C'est à la suite de cet incident que l'élue de Hamilton avait fait publier son autobiographie intitulée *Je ne suis le bébé de personne*.

La Fédération des commissions scolaires veut une plus grande part de l'impôt foncier

Jean-Pierre Proulx

LE PRÉSIDENT de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Guy D'Anjou, a formulé hier trois revendications à l'adresse du gouvernement en vue d'améliorer leur financement :

- le gouvernement doit absolument fournir aux commissions scolaires des ressources équivalentes aux responsabilités qui leur sont confiées et cesser toute compression budgétaire;
- le gouvernement doit absolument indexer toutes les enveloppes budgétaires selon l'indice du coût de la vie;
- le gouvernement doit corriger la formule de taxation et de péréquation mise au point en 1979 pour l'adapter aux besoins des années 1989.

M. D'Anjou présidait hier soir à Montréal l'ouverture d'un colloque, baptisé : « Sommet sur le financement de l'éducation primaire et secondaire ». Il s'agit essentiellement d'une opération de relations publiques visant à exercer des pressions sur le ministère de l'Éducation par la sensibilisation du public aux revendications de la Fédération.

Le président en a profité pour donner la réplique aux municipalités qui, depuis quelques semaines, font la guerre aux commissions scolaires et un contre-lobby auprès du gouvernement pour garder intact leur champ d'impôt foncièr.

« Par quelle logique, a lancé M. D'Anjou, une municipalité pourrait-elle lever des impôts pour construire une piscine tandis qu'une commission scolaire devrait attendre le bon vouloir du ministre de l'Éducation pour maintenir une école ouverte dans un quartier ou dans une municipalité ? »

« Le champ d'impôt foncier, a soutenu M. D'Anjou, c'est un moyen pour la population d'un milieu de se donner des services spécifiques, de nature municipale ou scolaire ».

M. D'Anjou a encore accusé le gouvernement de ne pas avoir respecté ses engagements de 1979 envers les commissions scolaires. En accordant la quasi-totalité du champ d'impôt foncier aux municipalités, le gouvernement, a-t-il soutenu, « avait promis d'assumer, à même le budget de la province, le coût des dépenses de fonctionnement et d'immobilisation des commissions scolaires ».

Le gouvernement a imposé plutôt des contraintes budgétaires aux commissions scolaires et cessé d'indexer une partie de leurs dépenses.

Le « sommet », qui a commencé hier soir, réunit quelque 800 personnes, pour la plupart des commissaires d'écoles.

Le sommet de ce « sommet » est prévu pour demain matin, soit un face-à-face entre le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, et le président de la Fédération.

La FTQ soupçonne Gaz Métropolitain de discrimination envers les femmes

Josée Boileau

GAZ MÉTROPOLITAIN a-t-il fait preuve de discrimination systémique en refusant un poste de col bleu à l'une de ses employées ? La Cour supérieure a dit non le 9 février dernier, mais Francine Dion, appuyée par la FTQ, a annoncé hier qu'elle en appellerait de cette décision.

Ce sont en fait deux visions de la place à réserver aux femmes dans les métiers non traditionnels qui s'affrontent dans cette affaire.

Pour le syndicat, le cas de Mme Dion est un exemple-type des barrières qui se dressent encore contre la présence des femmes dans le monde du travail. Pour Gaz Métropolitain, il s'agit plutôt d'une question de compétences : la force physique est requise pour travailler à l'entretien des conduites et Mme Dion ne s'est tout simplement pas révélée assez forte.

« Dans cet emploi, il faut soulever des marteaux-piqueurs de 80 livres ou vider des tranchées en soulevant à bout de bras des chaudières remplies d'eau et qui pèsent 50 livres, dit le porte-parole de la compagnie M. Michel Julien. C'est un travail très physique ».

Un travail que je pouvais faire, rétorque Mme Dion, en faisant valoir que pendant les quelques semaines où elle a occupé son emploi en 1987, jamais on ne lui a fait de reproche, sauf deux mois plus tard, lorsqu'on l'a renvoyée à son poste d'employée de bureau qu'elle occupait jusque-là.

« Mme Dion était en période de probation, explique pour sa part M. Julien. Comme elle était la première femme engagée à ce poste, elle a eu droit à une entraide particulière de la part de ses collègues. Mais au bout de quelques semaines, ceux-ci se sont lassés et c'est là qu'on a constaté qu'elle n'avait pas la force nécessaire pour le poste ».

Pour Gaz Métropolitain, il était hors de question de traiter la plainte comme un cas de discrimination systémique et de se lancer dans des analyses ergonomiques, comme voulait le faire la Commission des droits de la personne devant qui le syndicat avait porté plainte au nom de Mme Dion.

Le 9 février dernier, le juge Alphonse Barbeau, de la Cour supérieure, donnait raison à la compagnie en faisant interrompre tout le processus d'enquête enclenché par la Commission afin que celle-ci se limite plutôt à une enquête individuelle.

Outre d'en appeler de cette décision, Mme Dion réclame également plus de 63 000 $ à son employeur pour perte de salaire et d'avantages sociaux subis en retournant à son emploi moins bien rémunéré de col blanc.

Il est fortement question que la Commission fasse elle aussi appel de cette décision. « C'est une cause qui nous tient bien à coeur », note la porte-parole Paule Sainte-Marie.

Paradoxalement, en 1987, Gaz Métropolitain avait reçu une subvention gouvernementale de 50 000 $ pour mettre en oeuvre un programme d'accès à l'égalité.

M. Julien explique que cette somme a servi à faire une analyse exhaustive de la présence des femmes dans la compagnie par rapport aux ressources du marché.

« Ça nous a permis d'identifier certains points faibles, reconnaît-il. Mais dans le type d'emploi occupé par Mme Dion, il faut d'abord tenir compte de l'efficacité ».

« On nous suggère d'employer des marteaux-piqueurs plus légers, mais de telles modifications amèneraient un ralentissement du travail. Notre entreprise ne peut se le permettre. Si on veut aller aussi loin dans le débat, c'est toute la société qu'il faudra alors questionner ».

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Radio-Canada

En désespoir de cause, *The Journal* se rabattrait sur M. Brian Peckford, ancien premier ministre de Terre-Neuve et signataire de l'accord que son successeur, M. Clyde Wells, veut répudier. Il y a moins de chichi du côté des opposants à Meech. D'emblée, l'ancien ministre Marc Lalonde, trudeauiste convaincu et chevronné, a accepté de croiser le fer avec les pro-Meech, en compagnie de Mme Sharon Carstairs, leader libéral du Manitoba, partisane de Jean Chrétien et pour qui Robert Bourassa est un séparatiste de plus en plus mal déguisé.

Selon le projet des deux magazines télévisés, l'émission de deux demi-heures serait enregistrée vers la fin de la semaine prochaine, pour diffusion sur les deux réseaux, en traduction simultanée, au début de la semaine du 12 mars. En gros, le format et le modèle ressemblent à ce qu'on a fait pour le référendum québécois, il y a 10 ans, et comme on l'a fait lors des campagnes fédérales de 1984 et de 1988. La première demi-heure porterait sur la fameuse société distincte, la seconde sur les quatre autres points de l'accord Meech-Langevin d'avril et juin 1987.

Chose certaine, tout comme l'accord constitutionnel, le projet d'émissions spéciales est en péril, sinon compromis. À moins que le fait de rendre publiques les étranges tergiversations des deux gouvernements ne les incite à faire volte-face, aujourd'hui. D'autant qu'Ottawa aurait déjà fait savoir discrètement à qui de droit, autant à Radio-Canada qu'à CBC, que les deux réseaux doivent faire connaître et même promouvoir les avantages et bienfaits du lac Meech pour le Canada.

C'est d'Ottawa qu'est venue la commande de produire en commun une émission, qui serait diffusée simultanément en français et en anglais, à un moment stratégique. Étrange et même aberrant que, ce moment venu — M. Murray a remis son rapport de tournée et ses conclusions, fort pessimistes, au premier ministre Mulroney — Ottawa préfère se draper dans un silence prudent. Et Québec, après les incartades verbales d'une poignée de ministres, fait de même, à l'instigation du vice-premier ministre. Mme Lise Bacon estime que ses collègues n'ont pas à alimenter la polémique constitutionnelle.

Doublement compromis et en péril, le lac Meech ? Selon toute apparence, oui, jusqu'à preuve du contraire.

◆ Trudeau

train de sortir le budget du gouvernement ». Rien n'a été laissé au hasard. Le lancement du 20 mars à Montréal aura lieu à l'hôtel préféré du premier ministre Brian Mulroney, le Ritz-Carlton. Les journalistes désireux de participer à la conférence de presse doivent faire parvenir leur inscription, par la poste ou télécopieur, à Goodman Communications. Et ils ont jusqu'à lundi pour ce faire. Ils devaient également être admis à la réception qui suivra et où on attend 500 invités. Mais M. Trudeau a fait savoir qu'il ne voulait pas les voir là, insistant pour que seuls ses plus fidèles amis soient conviés à ces retrouvailles.

Cet ouvrage, Pierre Trudeau l'a écrit en collaboration avec Tom Axworthy, son ancien secrétaire principal. En plus du chapitre sur l'entente du lac Meech, il en signe la conclusion. Le tout à l'aide des redoutables conseils de celui qui fut son directeur de cabinet, Marc Lalonde. À ce jour, l'ouvrage a fait l'objet de quelques fuites révélant que Robert Bourassa y est décrit comme « fédéraliste douteux », tandis que Brian Mulroney est présenté comme un chef politique capable de « vendre son âme » pour se maintenir au pouvoir. À travers ces règlements de comptes et cette dernière offensive contre l'entente du lac Meech, l'auteur Trudeau en profitera pour inviter les libéraux du pays à favoriser l'élection de Jean Chrétien à la direction du PLC.

◆ Bilinguisme

la bonification des services aux francophones du pays et aux anglophones du Québec. Surtout qu'Ottawa devrait se doter en 1990 d'une nouvelle réglementation sur le sujet.

En marge de la campagne télévisée, le Commissariat dépensera donc 16 000 $ pour distribuer des cartes qui comporteront les coordonnées des services fédéraux bilingues les plus courants, de même que le numéro de téléphone du Commissariat le plus proche, pour acheminer une plainte en cas de carence de service.

Simultanément, le Conseil du Trésor promet de mettre sur pied un système d'information sur les langues officielles. Et il entend étudier la réaction de la population en général pour déterminer dans quelle mesure elle est favorable au bilinguisme.

Finalement, le Commissariat entend mettre au point, pour fins de distribution à tous les élèves de 16 ans du pays, un journal-calendrier contenant des renseignements sur les langues officielles, au coût de 315 000 $.

◆ Drogue

Ouest, précise le rapport. La quantité d'héroïne disponible sur le marché mondial « a continué à augmenter ».

La culture de la coca s'est elle aussi développée, notamment dans les pays andins, ce qui a entraîné « une augmentation importante de la quantité de cocaïne disponible en 1989 ». Selon le département d'État, aucun des trois pays andins (Bolivie, Colombie, Pérou) n'a procédé l'année dernière à l'éradication des plants de coca sur une grande échelle.

Selon le rapport, après l'application des programmes d'éradication, 51 000 hectares étaient toujours consacrés à la culture de la coca en Bolivie (contre 48 500 en 1988), 42 000 hectares (contre 27 000) en Colombie et 119 000 hectares (contre 110 000) au Pérou.

Selon la même source, « une volonté politique chancelante et la corruption parmi les officiels ont limité les progrès dans un certain nombre des principaux pays producteurs de drogue ». Cela a été le cas notamment en Bolivie, en Thaïlande, au Laos et en Syrie, affirme le département d'État.

Quelques développements « encourageants » sont cependant survenus en 1989. La production de marijuana par la Colombie et la Jamaïque a continué à diminuer et surtout, les saisies de cocaïne aux États-Unis, en Amérique latine et dans les Caraïbes « ont été plus importantes que jamais ».

En Europe de l'Ouest, dit le rapport, le système bancaire est largement utilisé pour le blanchiment des profits illicites du trafic des stupéfiants, mais les gouvernements de la région sont déterminés à agir pour combattre cette activité.

« L'augmentation du trafic des stupéfiants, particulièrement de la cocaïne, et la présence d'un vaste système bancaire ayant une forte tradition de secret a créé en Europe occidentale un terrain fertile pour le blanchiment », poursuit le rapport.

Il souligne que les gouvernements et les banquiers sont d'accord pour reconnaître la nécessité de mettre fin à ce trafic, mais il parle de l'importance d'une harmonisation des législations anti-blanchiment des divers pays.

Cette coordination est souhaitable pour éviter « que les banques des pays à fortes mesures d'interdiction ne perdent des affaires au bénéfice des centres bancaires moins vigilants », estime le département d'État. Il note à cet égard que Malte, Gibraltar et Madère prévoient de créer des centres bancaires offshore « conçus comme des paradis fiscaux mais qui pourraient attirer l'argent de la drogue ».

Le rapport ajoute que l'intégration économique et la liberté de mouvement des capitaux dans la communauté européenne peuvent poser des problèmes dans ce domaine.

Les polices américaines et européennes « craignent que les changements nécessaires pour libéraliser le secteur bancaire facilitent le blanchiment », dit-il. « Les fonctionnaires de la CEE reconnaissent le danger et étudient les moyens de contrer ces possibles effets », ajoute-t-il.

Le département d'État souligne l'excellente coopération de la plupart des gouvernements européens dans la lutte contre à la fois le trafic de drogue et le blanchiment de ses profits. Il se montre particulièrement élogieux pour le Luxembourg qui a adopté en 1989 « une très forte loi anti-blanchiment » et a joué un rôle-clé dans le gel de 40 millions $ d'actifs contrôlés par le trafiquant colombien Jose Rodriguez Gacha, tué en décembre dernier.

Le rapport rappelle qu'outre ce dernier pays, la France, le Royaume-Uni, la Suisse et l'Autriche ont coopéré ou coopèrent aux efforts de blocage des avoirs du dictateur panaméen déchu Manuel Antonio Noriega et de Gacha.

Il indique que Washington renversera prochainement à Ottawa la moitié d'une somme de 1,5 million $ saisie grâce à la collaboration des douanes canadiennes.

◆ Mulroney

tre.

Le premier ministre a même été forcé de prendre la défense de la ministre responsable de la condition de la femme, Mary Collins, qui avait remercié John Crosbie à la suite de son discours mardi, le trouvant « absolument merveilleux, comme toujours ». Pour le premier ministre, « Mme Collins est une femme exceptionnelle qui a accompli un travail remarquable dans des circonstances difficiles », rappelant que seule, mère de trois enfants, elle était parvenue à devenir membre du cabinet.

Tout comme M. Mulroney, Mme Collins dit accepter les excuses présentées par M. Crosbie à toutes les femmes canadiennes et juge que l'incident est ainsi clos.

Le chef du Parti libéral, Herb Gray a carrément exiger la démission du ministre, hier à Ottawa, jugeant les excuses insuffisantes. La leader du NPD, Audrey McLaughlin, a déclaré que ce genre de paroles correspondait bien à l'attitude actuelle du gouvernement conservateur à l'endroit des femmes. Selon elle, cela démontre que les conservateurs ne prennent pas les femmes au sérieux et explique pourquoi le gouvernement élimine les programmes de promotion de la femme au pays.

Ce n'est pas la première fois que le ministre Crosbie se retrouve dans l'eau bouillante à la suite de propos jugés sexistes, et Mme Copps semble sa cible préférée. Ainsi en 1985, M. Crosbie avait dû s'excuser aux Communes après avoir apostrophé Mme Copps, lui disant : « Tais-toi, bébé ». En 1987, au cours d'un débat sur le libre-échange, M. Crosbie avait tenu des propos douteux au sujet de Mme Copps et du phénomène des mères d'accueil. Il avait alors carrément refusé de s'excuser.

Mais ses propos tenus mardi à Vancouver en direction de Sheila Copps et surtout sa décision de prétendre qu'il ne parlait pas de l'élue de Hamilton vont sans aucun doute rebondir aux Communes lorsque les députés seront de retour du congé parlementaire lundi prochain. D'autant plus que certains députés conservateurs commencent à s'inquiéter des propos de leur collègue de Terre-Neuve. Déjà, le député néo-démocrate Lynn Hunter, porte-parole de son parti dans le dossier de la condition de la femme, a clairement signifié son intention de soulever cette question lors de la reprise des travaux parlementaires.

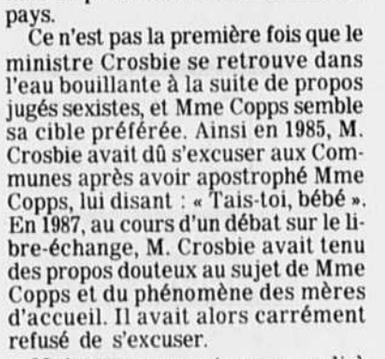

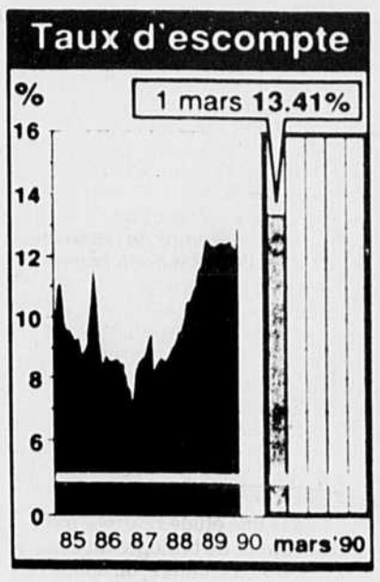

Le taux d'escompte augmente encore

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a porté son taux d'escompte de 13,25 à 13,41 %, hier, à la suite d'informations selon lesquelles l'activité économique du pays était plus forte que prévu.

Statistique Canada a en effet annoncé, hier, que l'économie avait crû de 0,5 % au quatrième trimestre 1989 en regard du trimestre précédent, ce qui, selon des spécialistes, retardera toute baisse éventuelle du loyer de l'argent cette année.

« Voilà qui devrait retarder une détente des taux d'intérêt, car cela indique une demande sous-jacente plus forte que ce que beaucoup de personnes avaient pensé », a fait observer un économiste de banque.

L'institut d'émission avait relevé considérablement les taux d'intérêt il y a deux semaines peu avant le dépôt du budget fédéral, afin de soutenir notre monnaie chancelante et apaiser l'inquiétude des marchés financiers.

Cette mesure décida les banques à réajuster en conséquence le coût du crédit. Ainsi, le taux de prêt privilégié, que les établissements bancaires accordent à leurs clients les plus solvables, passait de 13,50 à 14,25 %.

Le relèvement du taux d'escompte intervenu hier serait insuffisant pour déclencher une nouvelle hausse générale du loyer de l'argent. Mais, selon certains spécialistes, ce n'est pas avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, que la banque centrale procédera à une nouvelle baisse modérée des taux d'intérêt, comme elle l'avait fait à la mi-janvier.

Statistique Canada a signalé, hier, que les fortes dépenses des consommateurs et des entreprises durant le dernier trimestre 1989 avaient plus que compensé une performance commerciale désastreuse.

La croissance au quatrième trimestre a ralenti légèrement par rapport au troisième, où elle était de 0,6 %. Mais de l'avis des experts, le gouverneur de la Banque du Canada John Crow continuera à surveiller de près le rythme de l'inflation.

Coup d'oeil boursier

Indice TSE-300
3700.15
+ 13.45

Dollar canadien (Cents US)
83.96
+ .12

Indice de la Bourse de Montréal
1888.32
+ 7.33

Indice Dow-Jones
2633.59
+ 8.34

Or (Toronto, US$)
406
sans changement

Unigesco vend une partie de ses activités dans le café

Claude Turcotte

UNIGESCO sort de la torréfaction de café en vendant cet actif à Kraft pour une somme de 50 millions $ et annonce des résultats trimestriels perturbés par la vente de d'autres actifs chez sa filiale Provigo. Unigesco affiche donc des pertes nettes de 16,2 millions $, soit 64 cents par action pour le trimestre terminé le 31 décembre et de 16,5 millions $ ou 68 cents par action, pour les neuf premiers mois de l'exercice.

Ces résultats sont la conséquence d'un processus comptable au terme duquel Unigesco se trouvera en meilleure position pour faire face à la récession et appuyer plus efficacement ses deux autres filiales, soit Excelso et Sodisco dans leur développement, c'est-à-dire les aider à profiter des occasions de faire des acquisitions à bon prix pendant cette période de ralentissement économique. Ces ventes d'actifs vont permettre de réduire la dette d'Unigesco de 50 millions $, qui sera ainsi ramenée à environ 257 millions $. Unigesco se débarrasse en fait de la partie de sa dette qui est à taux flottant.

Unigesco demeure cependant dans la distribution de café par sa filiale Aliments Excelso qui offre ses services dans une trentaine de villes au Canada et qui est bien présente au Québec et en Ontario. Cette filiale conserve aussi Breuvages Kiri et le Groupe La Cantinière qui fabrique et distribue des aliments prêts-à-manger surtout dans les cantines mobiles. Après mûre réflexion, selon M. Bertin Nadeau, président d'Unigesco, on a voulu concentrer les efforts dans la distribution de café; Excelso avait investi 26 millions $ dans la torréfaction depuis 1984. L'entente prévoit que Kraft offrira d'embaucher les 138 employés affectés à cette activité. La transaction donnera lieu à un gain extraordinaire avant impôts d'environ 22,8 millions $, soit 13,4 millions $ ou 51 cents par action après impôts, à être comptabilisé dans le quatrième trimestre de l'exercice, qui se termine le 31 mars.

Ce recul dans les résultats d'Unigesco s'explique par la diminution des résultats de Provigo, reliée à l'effort de rationalistion de ses activités dans le secteur de l'alimentation. En revanche, les effets positifs de cette rationalistion devraient apparaître clairement dans les résultats du quatrième trimestre.

La provision initialement comptabilisée par Provigo pour l'ensemble des coûts estimatifs reliés à l'abandon de ses activités non alimentaires s'élevait à 60 millions $ après impôts. Depuis, la vente de Medis a été complétée et une entente a été signée en vue de la vente de Distribution aux Consommateurs. Sur la base de ces développements significatifs, il est maintenant acquis que la perte finale de l'opération sera moindre que les 60 millions initialement prévus. Le montant définitif de la perte ne pourra être établi qu'après la vente de Sports Experts. Toutefois, compte tenu des transactions effectuées,

M. Bertin Nadeau.

Unigesco a choisi de ramener dans un premier temps à 49,5 millions $ cette provision de Provigo servant de base au calcul de sa propre perte extraordinaire.

Bien que le résultat d'Unigesco pour la période soit une perte comptable, la situation financière s'améliore puisque la marge brute d'autofinancement des neuf premiers mois atteint le niveau record de 8,6 millions $; à pareille date l'an dernier, la marge brute d'autofinancement était déficitaire de 1,1 million $.

Après neuf mois, les revenus d'Unigesco atteignaient 392,1 millions $, en nette hausse sur les 106,8 millions $ de l'exercice précédent en raison surtout de la comptabilisation du chiffre d'affaires de la filiale Sodisco, acquise en mai 1989.

Air Canada hausse ses profits à 149 millions $

Le bénéfice d'exploitation a reculé

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

AIR CANADA termine l'année 1989 en affichant un bénéfice net en hausse sur l'exercice précédent mais n'eût été de la vente d'une partie de ses intérêts dans la société GPA Group plc, le transporteur aérien aurait vu son profit net reculer substantiellement.

Les résultats de l'exercice 1989 rendus publics hier montrent en effet que le bénéfice net fut de 149 millions $, mais dont 86 millions $ sont directement imputables au gain réalisé à la vente des actions dans GPA Group, une société britannique de location d'avions. Lors de l'exercice 1988, Air Canada avait encaissé un bénéfice net (redressé) de 89 millions $.

Par action, le bénéfice net en 1989 est de 1,99 $ en regard de 1,64 $ lors de l'exercice précédent.

Les données montrent aussi que le bénéfice d'exploitation a légèrement reculé, passant de 108 millions $ en 1988 à 107 millions $ lors du dernier exercice.

Par voie de communiqué, le président Pierre J. Jeanniot ne cache pas sa déception et attribue « le faible bénéfice d'exploitation (...) à la hausse des prix du carburant au quatrième trimestre et à une chute imprévue du rendement à partir de la mi-décembre ».

Appelé à préciser la nature des événements survenus en décembre, le porte-parole Denis Couture a expliqué que plus de gens ont voyagé au cours de cette période en profitant de tarifs réduits tandis que la clientèle plus rentable, celle des gens d'affaires, a utilisé Air Canada en moins grand nombre que prévu. Cette combinaison de facteurs a fait en sorte que le rendement par passager-mille a chuté. Il soutient que la situation s'est redressée depuis ce temps.

Au quatrième et dernier trimestre de l'année 1989, Air Canada affiche d'ailleurs une perte d'exploitation de 44 millions $ alors que lors du même trimestre un an plus tôt, revenus et dépenses s'étaient équilibrés. Lors du quatrième trimestre de 1989, on constate aussi une diminution de 25 millions $ des revenus tirés du transport de marchandises par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

En 1989, le chiffre d'affaires a atteint tout près de 3,7 milliards $, en hausse sur les 3,4 milliards $ de l'exercice antérieur. Si M. Jeanniot se montre satisfait de la progression des revenus bruts, il reconnait que « notre marge d'exploitation n'est de toute évidence pas suffisante ».

Afin d'améliorer la rentabilité, certaines mesures ont été prises. En août dernier, Air Canada a annoncé un programme de réduction de 10 % de son personnel d'encadrement, soit une diminution de 430 salariés sur une période d'un an. Le porte-parole Denis Couture indique que la moitié de l'objectif est atteint. Attrition et mises à la retraite anticipée sont les principaux moyens utilisés pour réaliser les compressions.

Par ailleurs, Air Canada a aussi entrepris de rationaliser ses opérations en se retirant de certaines liaisons, comme celles vers Val d'Or et Rouyn qui sont dorénavant assumées par une filiale régionale.

Plus récemment, la compagnie a décidé d'offrir à des sous-contractants le mandat de préparer les repas et faire le ménage des appareils, des tâches jusqu'ici assumées par environ 450 employés d'Air Canada. Ces derniers, affirme Denis Couture, ne seront pas mis à pied mais recyclés pour réaliser des tâches plus rentables.

Enfin, au cours de l'exercice 1990, Air Canada prévoit réduire encore un peu sa participation dans GPA Group, de 9,28 % qu'elle est présentement à 7,5 %. Le revenus éventuels tirées d'une telle vente seraient cependant bien moindres que ceux encaissés en 1989, alors qu'Air Canada avait fait passer de 14,7 % à 9,3 % sa participation dans GPA Group.

L'économie canadienne a crû de 2,9 % pour l'ensemble de 89

Le déficit du compte courant atteint près de 20 milliards $

OTTAWA (PC) — L'économie canadienne a crû à un rythme respectable durant les derniers trois mois de 1989 en dépit des taux d'intérêt élevés et de sombres prédictions.

L'économie a progressé de 0,5 % au cours du quatrième trimestre, si l'on tient compte de l'inflation, alors que les consommateurs persistaient à faire tinter les caisses enregistreuses et que le monde des affaires continuait à investir dans des usines et de l'équipement nouveaux, a annoncé hier Statistique Canada.

Au cours de l'année 1989, l'économie a connu un certain ralentissement mais le taux de croissance a tout de même atteint 2,9 %, une baisse par rapport au taux de 5 % enregistré en 1988.

« C'était la septième année consécutive d'expansion économique depuis la récession de 1982, bien que le rythme de croissance fut sensiblement plus lent en 1989 que durant les deux années précédentes », a signalé Statistique Canada.

Mais l'agence gouvernementale a aussi rapporté que la performance commerciale du pays s'est sérieusement détériorée l'année dernière, les exportations fléchissant sous le poids d'un dollar fort tandis que grimpaient les importations.

Le déficit du compte courant — l'évaluation finale des échanges de biens et services entre le Canada et le reste de la planète — a presque doublé pour atteindre les 19,7 milliards $ alors qu'il n'avait été que de 10 milliards $ au cours de chacune des trois années précédentes (chiffres corrigés des variations saisonnières).

Durant les trois derniers mois de 1989, le déficit du compte courant est passé de 5,1 milliards $ au troisième trimestre à 5,6 milliards $.

Le recul du quatrième trimestre se serait traduit par un déficit annuel du compte courant de plus de 22 milliards $ si l'économie avait continué sa piètre performance pendant l'année entière.

Statistique Canada a fait remarquer que l'économie avait ralenti au cours du dernier trimestre 1989 par rapport au troisième trimestre, mais qu'elle avait progressé plus rapidement pendant le quatrième trimestre que durant l'été.

La croissance économique de 0,5 % pendant le quatrième trimestre se compare avec un taux de 0,6 % au cours du troisième, 0,4 % au deuxième et 0,8 % au premier trimestre.

Certains économistes ont averti que le pays pourrait déjà se trouver en pleine récession et qu'ils s'attendaient à ce que l'économie connaisse un recul au cours du quatrième trimestre — une récession se produit lorsque l'économie subit une baisse de croissance deux trimestres de suite.

Mais le fait que les gens disposaient de plus d'argent à dépenser et que les milieux d'affaires avaient décidé de rénover leurs installations a plus que comblé le manque à gagner de l'économie découlant d'une détérioration des exportations.

« L'augmentation de la demande interne a reflété une hausse des dépenses des consommateurs et une poursuite des investissements de la part du monde des affaires », a noté Statistique Canada jeudi.

L'inflation, une des cibles principales du ministre des Finances Michael Wilson dans son dernier budget, a semblé bien se comporter au

Voir page 12 : croissance

Un comité interrégional pour sauver Marine est créé

LES RÉGIONS de Lévis-Lauzon et Sorel-Tracy ont décidé de former un front commun afin de solliciter des rencontres avec les premiers ministres Bourassa et Mulroney dans le but de connaître leurs intentions quant à l'avenir de Marine Industrie.

À l'occasion d'une conférence de presse tenue à Québec, et qui rassemblait sur un même podium des représentants de Marine Industrie, de la CSN et des municipalités concernées, M. Gérald Larose a annoncé en effet la création du Comité inter-régional Lévis-Lauzon-Sorel-Tracy dont le premier mandat consistera à faire des pressions pour discuter avec les plus hautes autorités de Marine Industrie qui embauche 3500 personnes à ses sites de Lauzon et Tracy.

Outre M. Larose, les personnes formant ce Comité sont : M. Jacques Daigneault, vice-président au marketing de MIL-Tracy; M. Terry Liston, vice-président au marketing et relations publiques de MIL-Lauzon; M. Émile Parent, maire de Tracy et membre du Comité d'appui pour la région de Sorel-Tracy; M. Jean-Marc Lessard, préfet de la MRC Desjardins et membre du Comité d'appui pour la région de Lévis-Lauzon; M. Michel Rivard, président de la Communauté urbaine de Québec; M. Benoît Capistran, président de la Fédération de la métallurgie de la CSN; M. Robert Monette, président du Syndicat des employés horaire de MIL-Davie; M. Claude Sylvestre, président du Syndicat des employés horaire de MIL Tracy et vice-président de la Fédération de la métallurgie de la CSN, et, enfin, M. André Légaré, président du Syndicat des employés de bureau de MIL Tracy.

Au cours de la rencontre d'hier, ces porte-parole ont souligné l'importance que représentent pour leurs régions respectives la poursuite des activités de Marine Industrie en arguant notamment du fait que les retombées économiques atteignent les 100 millions $.

Pour le président de la CSN, le front commun présenté hier est « un regroupement exceptionnel » qui démontre « la convergence des intérêts des syndicats et de l'importance capitale que revêt le dossier du Groupe MIL pour les deux régions ». Toujours selon le président de la CSN, ce Comité « vient consacrer l'unité des deux régions ».

On se souviendra que plus tôt cette semaine, la Société des professeurs de géographie du Québec (SPGQ) de concert avec l'Association professionnelle des géographes du Québec (APGQ) ont estimé que la fermeture éventuelle de Marine Industrie consisterait un désastre à la fois économique et social.

Conséquemment, ces deux organismes prient le gouvernement Fédéral de « revitaliser le chantier maritime de MIL Davie en lui octroyant le maximum de contrat de construction et de réparation de navires canadiens ». Enfin, « nous demandons et prions tous les citoyens, groupes de citoyens, députés, sociétés, écoles, collèges, universités qu'ils soient des rives nord ou sud de Québec de défendre la sauvegarde du chantier maritime de MIL Davie ».

L'OCDE s'inquiète de la faiblesse du yen

PARIS (AFP) — La faiblesse du yen face au dollar et les répercussions sur les taux d'intérêt des récents développements monétaires et économiques figureront au menu d'une réunion à haut niveau de l'OCDE, qui se tiendra lundi prochain près de Tokyo, selon des sources européennes haut placées.

Des responsables du Trésor, du ministère des Finances et de la banque centrale des dix principaux pays industrialisés doivent participer à la réunion du Groupe de travail No3 (WP3 — Working Party No.3) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Cette réunion de deux jours se tiendra à huis-clos dans un lieu non précisé, à proximité de la capitale japonaise, sous la présidence de M. Toyoo Gyohten, conseiller auprès du ministre japonais des finances Ryutaro Hashimoto.

Le yen est tombé hier à son plus bas niveau depuis huit mois face au dollar US (parvenu à près de 150 yen), relançant les spéculations sur une hausse du taux d'escompte japonais par la Banque du Japon afin de maîtriser l'inflation « importée ».

Dans le même temps, les taux d'intérêt internationaux sont soumis à des pressions à la hausse, les marchés craignant que le coût élevé de la réunification de l'Allemagne ne suscite une poussée d'inflation en RFA.

La réunion du WP3 avait toutefois été convoquée au Japon bien avant l'accès de faiblesse du yen et les pressions sur les taux d'intérêts mondiaux: l'invitation avait été lancée par M. Gyohten à l'automne dernier.

Les gouverneurs des banques centrales du Groupe des Dix (G-10) qui tiendront leur réunion mensuelle dans dix jours à Bâle (Suisse), devraient aborder les mêmes sujets.

De même, les hauts fonctionnaires des ministères des Finances du Groupe des Sept (G-7) — États-Unis, Japon, RFA, France, Royaume-Uni, Italie et Canada — qui se sont discrètement rencontrés à Londres lundi dernier, ont dû échanger leurs vues sur ces questions.

Selon l'agence Kyodo, citant un responsable du ministère japonais des finances, le Japon a demandé à cette occasion une meilleure coordination entre les Sept pour enrayer la baisse du yen.

Des économistes internationaux de haut niveau estiment que le Japon va devoir enrayer la baisse du yen autrement que par des interventions massives de la banque centrale sur les marchés des changes. Ils jugent que cela signifie inévitablement un relèvement des taux d'intérêt.

Si le yen demeure à des niveaux voisins de la barre psychologique des 150 yen pour un dollar, le processus d'ajustement des déséquilibres financiers et commerciaux entre la RFA, le Japon et les États-Unis, pourrait être considérablement compliqué, selon des analystes.

Les préoccupations concernant le perspectives monétaires et financières ont été cette semaine au centre des entretiens du secrétaire américain au Trésor Nicholas Brady avec les ministres des finances ouest-allemand, italien, français et britannique.

Photo AP

L'activité est demeurée très forte à la Bourse de Tokyo, hier, où le cours des actions a à nouveau chuté.

Les revenus des Américains augmentent de près de 1 %

WASHINGTON (AFP) — Les revenus individuels des Américains ont augmenté de 0,8 % en janvier alors que les dépenses de consommation se sont accrues de 0,6 % pendant le même mois, a annoncé hier le département du Commerce.

L'accroissement des revenus individuels, qui a fait suite à une progression de 0,5 % en décembre, s'explique surtout par une augmentation des salaires des employés fédéraux entrée en vigueur le 1er janvier, a précisé le département.

Toutefois ce gain a été en partie réduit par une hausse des cotisations aux caisses d'assurance-maladie ainsi que par une diminution des subventions fédérales versées aux agriculteurs.

Les dépenses de consommation avaient également augmenté de 0,6 % en décembre, montrent les statistiques du département du Commerce. Cette catégorie de dépenses est un baromètre très suivi par les experts dans la mesure où elles comptent pour environ les deux tiers du Produit national brut.

Le département du Commerce a également indiqué que les revenus des Américains après impôt (ou revenus disponibles) s'étaient accrus de 0,9 % en janvier contre une hausse de 0,4 % en décembre.

Leur taux d'épargne, ou proportion des revenus disponibles non dépensée, a crû de 5,9 % en janvier contre une progression de 5,5 % en décembre.

Le montant total des salaires payés dans les industries manufacturières, qui font face à une importante contraction d'activité ces derniers mois, a reculé de 2,1 milliards de dollars en janvier après un léger gain de 200 millions $ en décembre.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les prix des maisons se sont stabilisés partout au pays sauf dans l'ouest

OTTAWA (PC) — Les prix des maisons demeurent élevés dans l'ouest du Canada mais ils se stabilisent ou même sont en baisse dans les autres parties du pays. Les personnes seules et les acheteurs d'une première maison demeurent très actifs sur la marché, ont rapporté deux sociétés immobilières nationales.

« On a enregistré le pourcentage d'augmentation le plus prononcé dans les régions de Vancouver et de Calgary, alors que les prix des maisons de même catégorie ne variaient guère ou baissaient à Toronto, Montréal et Québec », a fait savoir hier à Vancouveur M. Don Lawby, vice-président exécutif de Century 21 Canada.

C'est à Victoria et Vancouver que l'on verra les hausses les plus marquées cette année, soit une augmentation de respectivement 14 % et de 12 à 14 %, a prédit la compagnie immobilière. Calgary verra son marché immobilier progresser de 12 % et Edmonton verra le sien augmenter de six à sept pour cent.

À Toronto, le prix des maisons devrait grimper de cinq à six pour cent, mais il n'y aura aucune augmentation à Montréal, a-t-elle aussi noté. Elle n'a fourni aucun chiffre concernant d'autres centres urbains.

« La confiance dans une économie florissante dans l'ouest du pays et une croissante de la population dans les grands centres sont les principales raisons pouvant expliquer la progression du marché immobilier. Et, malgré des chutes de prix marquées, le marché ne risque pas de s'écrouler à Toronto ni dans d'autres endroits du centre du Canada », a noté M. Lawby en publiant les résultats d'une analyse du prix des maisons, effectuée au cours des cinq derniers mois dans plus de 80 municipalités du pays.

La récente hausse des taux d'intérêt contribuera à ralentir le marché dans l'ouest du pays, tout en maintenant les prix stables ou en les poussant légèrement à la baisse ailleurs durant la majeure partie du printemps et de l'été.

L'an dernier, malgré une hausse des prix de 13,2 % à la largeur du pays, les personnes seules et les acheteurs d'une première maison sont demeurés nombreux, a indiqué M. Bob Benson, porte-parole de Royal Lepage, à Toronto.

Cette compagnie a publié hier une analyse nationale de plus de 60 000 transactions immobilières conclues l'an dernier. On a constaté un niveau très élevé d'acheteurs de première maison à Toronto, Montréal et Vancouver, malgré une augmentation annuelle moyenne de respectivement 19,1 %, 5,7 % et de 30,7 %.

Le nombre des acheteurs d'une première maison a légèrement diminué, passant de 33 % en 1988 à 32 %. Et le nombre des femmes célibataires qui ont acheté une maison a augmenté, a souligné Royal LePage. Les femmes ont en effet constitué 43 % de tous les acheteurs de maisons célibataires.

En tout et partout, a prédit Royal LePage, le nombre des ventes de maisons revendues augmentera de quatre pour cent et devrait atteindre 325 500 unités cette année. Ce serait 12 500 unités de plus que l'an dernier.

Le prix moyen de revente devrait augmenter de 5 % pour passer de 144 500 $ à 151 900 $.

Century 21 a encore souligné que les prix des nouvelles maisons avaient diminué de façon marquée depuis octobre dernier, sauf encore là dans les villes de l'ouest du pays. Ce secteur de la construction domiciliaire est le premier qui stagne quand l'économie commence à ralentir ou les taux d'intérêt sont en hausse, a remarqué M. Lawby.

Le FMI défend ses actions en Afrique

WASHINGTON (AFP) — Le Fonds monétaire international (FMI), accusé d'imposer aux pays africains des programmes de redressement économique qui réduisent la population à la misère, a souligné qu'il recommandait des programmes sociaux mais que c'était aux gouvernements de les mettre en place.

« Quand la situation économique est devenue très difficile, il faut prendre des mesures pénibles et nous faisons ce que nous pouvons pour aider, mais nous ne pouvons pas tout faire », a déclaré un haut responsable du Fonds qui a requis l'anonymat.

Selon lui, les pays africains doivent prendre des mesures sociales dans le cadre de leurs réformes économiques et nous leur suggérons de le faire, au même titre que nous leur proposons des mesures de redressement, mais c'est à eux de décider.

(Des troubles sociaux ont éclaté en Côte d'Ivoire et au Gabon et le président gabonais, M. Omar Bongo, a mis en cause les contraintes imposées par le FMI. Le directeur général du Fonds, M. Michel Camdessus a pris la décision très inhabituelle de répondre à la demande de commentaires d'une radio française, Europe 1, et défendu âprement la politique du FMI. Il s'est déclaré convaincu de la nécessité d'un strict contrôle de la destination de l'aide accordée aux pays en voie de développement. « Surtout si vous pouvez soupçonner que cet argent sert simplement à alimenter la fuite des capitaux et des achats d'appartements dans de beaux pays d'Europe », a-t-il déclaré.)

Le FMI a conclu des accords financiers, au titre de programmes d'ajustement (structurel) économique, avec 31 des 47 pays africains (Afrique du nord et Afrique noire). Ces engagements représentent 3,95 milliards $ US, indique le FMI.

« Tout le monde commence à comprendre combien il est important d'avoir de bons programmes économiques en place en Afrique », a déclaré le responsable du FMI.

Les prêts d'ajustement structurel consentis par le FMI sur la base d'un programme de redressement économique ouvrent également l'accès à l'aide de la Banque Mondiale, à d'éventuelles renégociations avec les pays créanciers dans le cadre du Club de Paris et à des accords d'assistance bilatéraux.

Qualifiant les relations du FMI avec les pays africains de « globalement positives », le responsable du Fonds a cité le cas du Ghana, dont la situation s'est bien améliorée, et du Kenya qui suit un programme de redressement depuis plusieurs années.

« L'ajustement structurel ne peut pas se faire du jour au lendemain », souligne ce responsable, ajoutant qu'il est trop tôt pour tirer un bilan de l'action du FMI en Afrique.

La réaction inhabituelle du directeur-général du FMI, une organisation qui cultive habituellement le secret et la litote, s'insère dans la longue campagne d'explication qu'il mène à propos de l'Afrique, face à des critiques fréquentes de dirigeants africains.

En septembre 1989, lors des réunions d'automne de la Banque Mondiale et du FMI, le ministre des Finances et de l'Economie ivoirien, M. Abdoulaye Koné, avait déploré en privé « les conséquences sociales » des programmes d'ajustements. Informé, M. Camdessus avait déclaré qu'il n'était pas question d'être « complaisant » et que le but était d'aider les pays concernés à s'aider eux-mêmes.

M. Camdessus a effectué en décembre dernier une tournée de cinq jours au Nigéria, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Abordant le volet social des programmes de redressement économique, il a alors déclaré « il n'y aura pas de cadeaux (...) Cela veut dire que dans un esprit de solidarité les plus riches (doivent faire) un effort supplémentaire et acceptent de payer plus d'impôts ».

DOMINION TEXTILE INC.

Dividende nº 268
sur actions ordinaires
Dividende nº 269
sur actions privilégiées
de premier rang

Un dividende trimestriel de 0,15$ par action ordinaire et un dividende de 1,75$ par action privilégiée de premier rang ont été déclarés par le conseil d'administration pour le trimestre finissant le 31 mars 1990. Ces dividendes seront payables le 13 avril 1990 aux actionnaires immatriculés à la clôture des affaires, le 13 mars 1990.

Le secrétaire,
S. Mackay-Smith
Montréal
le 20 février 1990

AVIS DE CONVOCATION

AVIS EST DONNÉ que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de **La Nationale, Compagnie de Réassurance du Canada** se tiendra le mardi 27 mars 1990, à 11 h 30, au 1140, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 701, à Montréal, province de Québec, dans le but de recevoir les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989, élire et fixer la rémunération des administrateurs et nommer et déterminer la rémunération des vérificateurs de la Compagnie.

Donné à Montréal,
ce 2e jour de mars 1990.

Par ordre
du conseil d'administration
Le secrétaire-trésorier
André Primeau

AVIS PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie ROBOMA INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 26 février 1990
GILLES MAHEU,
président de la compagnie
GÉRARD RODRIGUE,
secrétaire de la compagnie.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à FERMOS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 8ième jour de février 1990, sous le numéro 4245524.
Ce 2ème jour de mars, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de MONTRÉAL, sous le numéro 4240544 BANQUE LLOYDS DU CANADA a rétrocédé et transféré de nouveau à GALERIE AU CHOCOLAT INC., 8979 Henri-Bourassa Ouest, St-Laurent, Québec, H4S 1P7 tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 25 mai, 1988 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de MONTRÉAL sous le numéro 4027850.
Fait ce 21ième jour de février 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS
TRANSPORT
GÉNÉRAL DE CRÉANCES

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d. du Code Civil du Bas Canada, que Fourniture L.G. Inc., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Richelieu, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Caisse Populaire St-Joseph-Tracy à titre de garantie, par acte daté du 31ième jour du mois de mai 1989 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Richelieu le 15ième jour du mois de Juin 1989, sous le numéro 226822.
Daté de Tracy, ce 23ième jour du mois de Février 1990.
Caisse Populaire St-Joseph-Tracy, 901 Marie-Victorin, Tracy J3R 1L2.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 février 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à STUDIO ELLE M a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 21ième jour de février 1990, sous le numéro 4249099.
Ce 23ième jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à « 2436-7294 QUÉBEC INC. » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 16ième jour de février 1990, sous le numéro 730436.
Ce 23ième jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 février 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 142474 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 20ième jour de février 1990, sous le numéro 4248706.
Ce 22ième jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-186091-900
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MARIE DENISE CESAR,
Partie demanderesse
c.
FRANTZ CONTANT,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à FRANTZ CONTANT de comparaître au greffe de cette cour située au 10, est, rue St-Antoine, à Montréal, salle 1.100 dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention FRANTZ CONTANT.
Lieu: Montréal
Date: 22 février 1990
RONALD CHASSÉ, P.A.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie LES ENTREPRISES MARTIAL LESSARD INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
WESTMOUNT, ce 14e
jour de février 1990.
William D. Hart, secrétaire.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la corporation 2525-0408 QUÉBEC INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
EN FOI DE QUOI, cet avis est signé par le président de la corporation,
ce 2ième jour
de novembre 1989.
KAM SING CHUNG.

AVIS
PRENEZ avis que la compagnie PRODUCTIONS ZOE INC., demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL (QUÉBEC)
Ce 26 jour de février 1990.
PHILLIPS FRIEDMAN & KOTLER
ROBERT GOLFMAN.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE:
MACHINERIE MONDE INC., société légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 840, 11e avenue à Drummondville, Québec, J2B 4L2.

AVIS est donné que MACHINERIE MONDE INC. a fait cession de ses biens le 13 février 1990 et la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 5 mars 1990 à 10h10 au Palais de Justice de Drummondville au 1680 boul. St-Joseph à Drummondville.
Montréal, ce 2 mars 1990.
JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC.
Syndic
50 Place Crémazie ouest
Suite 422
Montréal, Québec H2P 2T1
Tél.: (514) 382-3260

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE:
BRIGITTE BLANCHETTE, domiciliée et résidant au 55 Principale à St-Guillaume et faisant affaires sous la raison sociale de "Dépanneur le Vieux St-Guillaume".

AVIS est donné que BRIGITTE BLANCHETTE a fait cession de ses biens le 12 février 1990 et la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 5 mars 1990 à 10h00 au Palais de Justice de Drummondville au 1680 boul. St-Joseph à Drummondville.
Montréal, ce 2 mars 1990.
JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC.
Syndic
50 Place Crémazie ouest
Suite 422
Montréal, Québec H2P 2T1
Tél.: (514) 382-3260

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES
ERRATUM
Achat d'équipements informatiques et services de développement
Contrat 89-058-RH

Avis est par la présente donné que la date limite fixée au 6 mars 1990 pour la réception des soumissions, a été changée et que lesdites soumissions devront être déposées avant 12h00 le 16 mars 1990, pour être ouvertes à 12h00 le même jour.

Montréal, Québec
Le 2 mars 1990
La secrétaire,
Nicole Lafond

◆ Croissance

cours des trois derniers mois de 1989.

L'inflation a grimpé à un taux annuel d'environ 3,6 % au cours du dernier trimestre, si on la calcule par rapport à l'indice des prix du produit intérieur brut.

À la différence de l'indice des prix à la consommation, qui est basé sur le prix d'un panier de produits et de services, l'indice des prix est basé sur la fluctuation de tous les prix payés par les consommateurs, les compagnies et les gouvernements.

Les dépenses des consommateurs ont grimpé de 1,3 % au cours du quatrième trimestre (si l'on tient compte de l'inflation).

Les Canadiens ont dépensé plus que d'habitude en huile à chauffage et ils ont également acheté plus de meubles, d'électroménagers, de vêtements et de chaussures.

Et ils ont apparemment été plus souvent au cinéma et au restaurant, les dépenses en services ayant augmenté de 1,7 % au cours du quatrième trimestre.

Les ventes de voitures ont par contre dégringolé, mais la baisse était plus que compensée par les achats de pièces, les réparations et de nouveaux camions et fourgonnettes.

Bien que les consommateurs aient disposé de plus d'argent, les compagnies en revanche en avaient moins à dépenser pendant le quatrième trimestre, les profits ayant chuté de 3,5 %.

Le ralentissement économique a touché les compagnies industrielles qui voyaient leurs profits baisser de 6,1 % seulement.

Statistique Canada a signalé que le produit intérieur brut — la valeur totale des biens et services produits par l'économie — a grimpé de 0,5 % au cours du quatrième trimestre en passant d'un taux annuel de 462,0 milliards $ au troisième trimestre à 464,2 milliards $ — après avoir tenu compte des changements de l'inflation depuis 1981.

Compte non tenu de l'inflation, le produit intérieur brut a grimpé de 1,4 % à un taux annuel de 662,7 milliards $ au cours du quatrième trimestre par rapport à 653,6 milliards $ au troisième trimestre.

MONDE DE LA FINANCE

70 millions $ pour la BN

LE REVENU net du premier trimestre de 1990 de la Banque nationale a atteint 70 millions $ ou 0.51 $ par action ordinaire. Le rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires a été de 18.9 % et le rendement de l'actif moyen, de 0.79 %. Le revenu net provenant des opérations régulières, excluant l'impact des prêts souverains, a été de 75.1 millions $ ou 0.56 $ par action ordinaire. Lors du trimestre correspondant l'an dernier, le revenu net fut de 78.7 millions $ et incluait des gains sur disposition de valeurs mobilières de 7 millions $. L'actif moyen au Canada, qui a été de 26.4 milliards $ pour le trimestre, a augmenté de 1.2 milliard $ ou 4.7 % par rapport au trimestre précédent et de 3.6 milliards $ ou 16 % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente surtout dans les prêts et dépôts avec les particuliers. L'actif moyen international, qui atteint 8.7 milliards $ pour le trimestre, a progressé de 0.5 milliard $ ou 6 % par rapport au trimestre correspondant de l'an dernier, en majeure partie aux États-Unis. Les prêts souverains ont dégagé une contribution négative de 5.1 millions $ ou 0.05 $ par action. Au cours du trimestre, la Banque a reçu peu d'intérets du Brésil et du Venezuela et a classé à non productif tous ses prêts à la Pologne, étant donné le retard important dans le paiement des intérets. Les autres revenus atteignent 109.3 millions $; ils ont augmenté de 22.9 millions $ ou 26 % depuis un an. Les autres revenus reliés aux opérations bancaires ont augmenté de 14 % ou de près de 10 millions $, surtout dans les opérations de détail avec les particuliers. Les autres revenus de la firme de courtage Lévesque Beaubien Geoffrion ont augmenté de 13 millions $, principalement suite à l'acquisition de Geoffrion Leclerc en avril 1989. La Banque a déclaré un dividende de 0.20 $ l'action ordinaire, payable à compter du 1er mai 1990.

172 millions $ pour la TD

LA BANQUE TORONTO-DOMINION a enregistré un revenu net de 172 millions $ au cours du premier trimestre terminé le 31 janvier, soit une hausse de 5 millions $ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 1989. Le revenu net par action ordinaire a été de 0.53 $ pour le premier trimestre, comparativement à 0.52 $ au trimestre précédent. En regard du premier trimestre de l'exercice 1989, le revenu net est en baisse de 24 millions $ et le revenu net par action ordinaire est passé de 0.63 $ à 0.53 $. La diminution de 0.10 $ par action est attribuable dans une proportion de 0.07 $ aux activités permanentes, principalement à une hausse des pertes sur prêts, et, dans une proportion de 0.03 $, à la cessation de nos activités avec les PMD. En 1989, le revenu PMD avait bénéficié d'un versement substantiel d'intérêts en souffrance de la part du Brésil, qui avait été partiellement annulé par des pertes sur prêts. L'actif total moyen s'est accru de 7 % par rapport au même trimestre l'an dernier. La moyenne des prêts totaux et des acceptations était en hausse de 8 % par rapport à l'an dernier, tandis que la valeur moyenne des titres diminuait de 7 %. Pour l'ensemble de l'exercice, les pertes sur prêts sont estimées à 250 millions $, dont une tranche de 62 millions $ a été portée au revenu du trimestre. Dans le rapport aux actionnaires, le président du Conseil, Richard M. Thomson, et le président, Robert W. Korthals, ont déclaré que « la provision s'inscrivait dans le cadre d'un contexte de taux d'intérêt élevés et du climat économique actuel. Au premier trimestre de 1989, la provision pour pertes sur prêts était de 63 millions $, dont une tranche de 33 millions $ se rapportait aux prêts consentis aux PMD ».

VIE DES ENTREPRISES

Sico : baisse des profits

LORS de l'exercice financier 89, le bénéfice avant poste extraordinaire de la compagnie Sico s'est élevé à 5,6 millions $. Soit une baisse de près de 2 millions $ sur l'exercice 88. Le bénéfice net consolidé a été de 5,3 millions $. Par action ordinaire non dilué, le profit net a atteint 1,01 $ après poste extraordinaire et 1,07 $ avant poste extraordinaire, contre 1,46 $ dans les deux cas en 1988. Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires total de Sico a atteint 208 millions $, comparativement à 206 millions $ en 1988. Le bénéfice avant poste extraordinaire a été affecté par une augmentation des frais d'intérêts de plus de 1,4 million $. Ces résultats incluent la réalisation d'un contrat de peinture de signalisation routière accordé par voie de soumissions publiques. À cet égard, le contrat obtenu en 1988 était plus volumineux que celui de 1989. En excluant ces contrats spéciaux, la croissance de l'entreprise a été de 2 %.

Télébec verse un dividende

TÉLÉBEC vient de déclarer un dividende de 53,125 cents par action privilégiée de premier rang et de troisième série, et un dividende de 46,875 cents par action privilégiée de premier rang, quatrième série. Ces dividendes seront payables le 1er avril aux porteurs inscrits le 9 mars, précise le communiqué de la compagnie.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Hausse de la construction américaine

LES DÉPENSES de construction ont progressé de 1,8 % en janvier aux États-Unis, enregistrant ainsi grâce surtout à du temps inhabituellement clément, leur plus forte augmentation en un an, a annoncé jeudi le département du Commerce. En décembre, alors qu'une vague de froid polaire avait touché l'ensemble du pays, cette catégorie de dépenses avaient baissé de 0,1 % selon les derniers chiffres révisés. Initialement, le département du Commerce avait annoncé une chute de 0,6 %. Décembre 1989 a été le 4ème mois le plus froid enregistré aux États-Unis alors que janvier a été le plus chaud depuis 96 ans, depuis que les services fédéraux de météorologie font des relevés de température. L'augmentation des dépenses de construction en janvier provient surtout d'un bond de 5,9 % des dépenses de construction non résidentielles et de 2,9 % de celles consacrées aux logements résidentiels, a précisé le département du Commerce. Tous ces chiffres sont en données corrigées des variations saisonnières.

loto-québec **Résultats**

Tirage du **90-02-28**

Lotto 6/49 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	2 085 998,90 $
5/6 +	1	788 044,00 $
5/6	200	3 013,10 $
4/6	11 573	100,10 $
3/6	240 433	10,00 $

10 16 32 35 36 42
No complémentaire: 15

VENTES TOTALES: 15 644 185,00$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 300 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 90-03-03

Banco — Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage
Tirage du: 90-02-28

1	5	9	15	21
22	31	33	37	38
42	44	47	50	55
57	58	62	66	69

PROCHAIN TIRAGE: 90-03-02

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

VENDU!

La section ENCANS du DEVOIR

Pour réservation publicitaire
contactez Lucie R. Lacroix:
514-842-9645 ou 1-800-363-0305

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Les minières mènent la hausse

MONTREAL (PC) — La tendance était plutôt irrégulière, hier à la Bourse de Montréal. L'indice général xxm a clôturé la séance en hausse de 7,33 points à 1888,32. Le volume négocié était de 9,2 millions d'actions.

Les minières ont gagné 50,63 à 2012,10, les forestières 2,23 à 2682,71 et les services publics 5,87 à 1628,50. Les bancaires ont cédé 12,56 à 1746,82, les pétrolières 0,35 à 1688,72 et les industrielles 3,79 à 1644,28.

L'industrielle CCL Industries B, en baisse de ⅜ à 8½ s'est traitée à 1 640 000 exemplaires. La minière Lac Minerals a monté de ⅜ à 14¼ et 225 952 actions ont changé de main. Par ailleurs, Gulf Canada Resources a gagné ⅛ à 16⅜, SNC ½ à 12 et Canada Packers ¼ à 14½. Banque impériale a perdu ⅛ à 27⅝ et Air Canada ⅛ à 9⅞.

Sur 460 titres mis en jeu 161 étaient en hausse, 122 en baisse et 177 stables.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
7,33	1644,28	1746,82	2,24
1888,32	3,75	12,56	2682,71

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
5,93	50,63	1281,86	161
1628,50	2012,10	0,52	177
			122

TORONTO

Le TSE-300 gagne 13½ points

TORONTO (PC) — Nouvelle hausse des cours dans un marché léger, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 a fini la journée sur un gain de 13,45 points à 3700,15. Le volume des échanges s'est contracté et totalisait 21,7 millions d'actions comparé à 24,5 millions, mercredi.

Dans les industrielles, Inco a gagné ¾ à 29⅜, Alcan ¾ à 24¾, Newbridge Network ⅜ à 9⅛, BCE ¼ à 43½ et Cominco un à 25¾. Rogers Communications B a perdu un à 80½, Consolidated HCI Holdings A ¾ à 9, Banque de Nouvelle-Écosse ⅜ à 14, Banque Toronto-Dominion ½ à 18½ et Northern Telecom ⅛ à 28¾.

Dans les mines, Teck B a gagné ½ à 24, Placer Dome ⅜ à 22⅜ et LAC Minerals ⅛ à 14⅛. Pegasus Gold a cédé ¾ à 14⅜, Candol Developments trois cents à 21 cents et Beaufield Resources sept cents à 30 cents.

Dans les pétroles, Poco Petroleum gagne ¼ à 8, Renaissance Energy ⅝ à 27⅜ et Saskatchewan Oil ¼ à 14½. Coho Resources abandonne ⅛ à 6⅜, North Canadian Oils ⅜ à 19½ et Chauvco A ¼ à 12⅛.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
13,15	1867,09	31,00	7056,73
3700,15	0,72	4768,58	19,57

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PÉTROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
746,10	126,94	4398,75	317
7,50	7363,92	3,24	
			283

NEW YORK

Le Dow grimpe en fin de séance

NEW YORK (AFP) — Wall Street est restée hésitante hier, malgré une progression de plus de 14 points en début d'après-midi après un début de séance en baisse. L'activité était modérée. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2635,58 en hausse de 8,33 points. Quelque 158 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de hausses était supérieur à celui des baisses: 837 contre 636, et 479 titres restaient inchangés.

Selon des analystes, Wall Street a ignoré la nouvelle chute de la Bourse de Tokyo qui a perdu 2,20 pc à l'issue de la séance de jeudi. Le petit regain de tension sur les taux d'intérêt à long terme a quelque peu indisposé Wall Street qui a évolué en dents de scie tout au long de la séance.

La hausse de 0,8 pc des revenus individuels et de 0,6 pc des dépenses de consommation aux Etats-Unis en janvier n'ont eu aucun impact sur le marché, selon des analystes. Cette progression des revenus individuels s'explique en partie par une augmentation des salaires des employés fédéraux à partir du 1er janvier, a précisé le département américain du Commerce. De la même manière, la stabilisation en février de l'indice composite des directeurs des achats (National Association of Purchasing Management), reflet de l'état de santé du secteur manufacturier américain, n'a pas eu d'effet sur Wall Street. L'évolution des ces indicateurs tend à écarter tout assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, dont le président, M. Alan Greenspan se dit optimiste sur les chances d'éviter une récession en dépit du faible taux de croissance actuel.

Honeywell a gagné 1¾ à 84¼, Westinghouse a progressé de 1¾ à 72½ et Upjohn de 1⅝ à 35¾. Digital Equipment a perdu 2¼ à 74½, Walt Disney a cédé 1⅜ à 108⅛ et Union Carbide 1¾ à 22⅜. Parmi les titres canadiens, Alcan a gagné ⅝ à 20⅞, BCE ⅛ à 36½ et Bell Industries ⅜ à 17½. Becton Dickinson a cédé ¾ à 58¾ et Canadien Pacifique ⅛ à 20⅝.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
8,33	2,02	4,80	219,13
2635,58	988,09	1133,89	1,25

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
0,85		0,45	837
332,74		183,52	479
			636

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0,4617	Hong Kong	Dollar	0,1525
Afrique franco	Franc CFA	0,004120	Inde	Roupie	0,0700
Allemagne-Ouest	Mark	0,6955	Israël	Sheqels	0,6070
Antilles Angl.	Dollar	0,4415	Italie	Lire	0,000944
Australie	Dollar	0,9100	Jamaïque	Dollar	0,2204
Autriche	Schilling	0,09881	Japon	Yen	0,007955
Bahamas	Dollar	1,1895	Liban	Livre	0,00215
Belgique	Franc	0,03345	Mexique	Peso	0,000439
Danemark	Couronne	0,1813	Norvège	Couronne	0,1813
Espagne	Peseta	0,010854	Nouv.-Zélande	Dollar	0,7000
États-Unis	Dollar	1,1895	Portugal	Escudo	0,007931
Finlande	Mark	0,2975	Royaume-Uni	Sterling	1,9853
France	Franc	0,2060	Suède	Couronne	0,1934
Grèce	Drachme	0,007389	Suisse	Franc	0,7929
Hollande	Florin	0,6177	Vénézuela	Bolivar	0,02767

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
0,12	407,75	0,029	0,00
83,96	0,15	6,140	484,00

MONTRÉAL

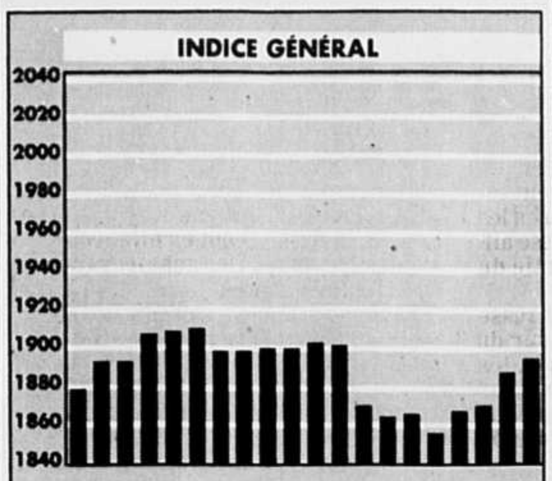

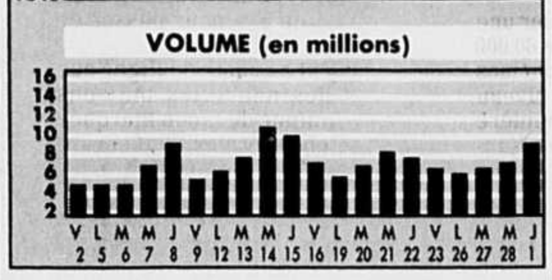

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ACDS	1000	12	12	12	— 3
AMCA Int	1718	380	375	380	
AMCA9.5	300	$21½	21½	21½	
Abti Prce	140	$15¼	15¼	15¼	
Agnico.wt	350	360	360	360	+ 20
Agnico E	29795	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
fAgromx	10000	24	24	24	+ 2
Air Canda	104278	$10⅛	9⅞	9⅞	— ⅛
Alta.energ	z58	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Alt.E.7.75	700	$26¼	26¼	26¼	
Alcan Alu	42122	$25	24	24⅞	+ ¾
Algo Sr.1	119	241	241	241	+ 1
Alim.CT	1000	165	165	165	
A.br.gld.w	3000	52	52	52	— 18
Am.Barric	7300	$22⅝	22⅛	22⅝	+ ½
Amisco	1600	90	90	90	+ 5
Amisk.A	1000	12	12	12	
Artopex	1800	380	380	380	
Asa Min	10500	210	200	210	— 75
fAstral A	200	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
fAtco I	507	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
fAtlant.A	850	45	45	45	
Auberges	51350	325	315	325	+ 10
Audrey	8670	305	295	295	+ 5
Audrey.w	2750	85	85	85	+ 7
Avcorp	6000	70	70	70	
B Corp.A	1150	$31	31	31	
BC Tel	37200	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
BC GAS	1000	$14⅛	14	14⅛	+ ¼
BCED Sr1	4000	300	300	300	+ 10
Bced9.125	3000	150	150	150	— 60
BCED	17000	43	42	42	
BCED.Wt	11000	4½	4½	4½	+ ½
BCE Inc.	39407	$43⅜	43⅛	43⅜	
BCE Mbl	1500	$23⅞	23⅞	23⅞	
BCE.Capl	700	$22	22	22	
BCU Ind.	z145	65	65	65	— 5
Bgr.pm.A	1000	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
fBMTC.a	2000	310	310	310	— 5
Bq.Laur	950	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Baue Nat	38977	$10⅝	10⅜	10½	
Bq.Ry.srF	1000	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Bq.Ry.srG	400	$24	24	24	
Bq Royale	88048	$23¼	22⅞	22⅞	
BqRy 1.45	400	$15⅞	15⅞	15⅞	
BqRy 1.88	444	$22	22	22	
Bq. T—D	79399	$18⅞	18⅛	18⅛	— ⅜
B.Imp.sr8	1000	$23⅜	23⅜	23⅜	
Bq.C.Imp	139462	$27¾	27⅝	27⅝	— ⅛
Baue Mtl	27731	$28⅝	28⅜	28½	— ⅛
BMO Sr3	200	$25½	25½	25½	
Bq.N.Ecos	52240	$14⅛	14⅛	14⅛	— ¼
B NE sr4	500	$23¼	23¼	23¼	+ ¾
Bell.p.1.94	200	$24¼	24¼	24¼	
Bell.p.7.5	400	$23¾	23¾	23¾	
Belmoral	18000	62	60	62	
Bestar	3100	90	85	85	— 5
Biochem	2185	$10½	10¼	10¼	
Bionaire	2000	125	125	125	— 5
Bocenor	4700	140	140	140	
BF Royal	10800	145	135	140	+ 5
fBomb B	8944	$15¼	15	15¼	
Bomb.Sr1	550	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Bomem	3500	55	55	55	+ 5
Bovar	100433	38	38	38	
Bow Val	43575	$14½	14½	14½	
Brascan.A	1300	$24⅜	24¼	24¼	— ⅛
Bruncor	3900	$17	17	17	+ ⅛
C D					
CAE Ind	86530	$7¼	7	7	— ¼
CCL Ind.A	27000	$8½	8½	8½	— 1
fCCL.In.B	1640000	$8¾	8½	8½	— ⅜
CGC Inc.	2000	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
fCGI Gr.A	225	170	170	170	
CS Res.	3000	$5	5	5	— ¼
Cabano	500	125	125	125	
Cambior	13550	$17⅜	17⅛	17¼	— ⅛
Cambridg	8000	$28¾	28⅝	28¾	+ ⅛
Camp Res	3000	96	96	96	+ 1
CampWtG	1000	16	16	16	+ 2
Camp.w90	5000	3	3	3	
Cmpbel.Sp	900	$21⅛	20¾	21⅛	+ ⅛
Camp.sr.C	2600	260	250	260	— 5
Can Malt	1400	$33½	33¼	33¼	+ ¼
Cda Pack	205000	$14⅝	14½	14½	— ¼
CP Ltd	58734	$24⅞	24⅝	24¾	
fC Tire A	143990	$22	21¾	22	
fC Utilit.A	500	$19⅝	19⅝	19⅝	
C Utilit B	1460	$19½	19⅝	19⅝	+ ⅛
C Util Srl	100	$25¼	25¼	25¼	
fCmnoc.A	4050	$5⅝	5¼	5¼	
Constar	5000	365	350	365	+ 15
Cascades	22162	445	440	440	— 5
Celanese	600	$27⅞	27¾	27¾	— ⅛
C.Capital	1000	$10⅛	10⅛	10⅛	— ¼
fC.Cap A	3200	$9½	9½	9½	
Charan	10000	34	30	34	+ 4
Charter	100	$8½	8½	8½	
Cheni	1600	430	425	425	+ 5
Cheni.W	1000	45	45	45	+ 7
fClmStL.a	4170	$18	17½	17¾	+ ⅜
Circo Crft	800	410	400	400	+ 15
fCogeco	5410	425	420	420	— 5
CohoRs	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Cominco	2200	$25¾	24¾	25¾	+ 1
Comi.srB	400	$24¼	24¼	24¼	— ¾
Comptime	3500	90	90	90	+ 5
Comterm	11100	24	24	24	
Cons TVX	250	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅛
Consoltex	400	$22	21¾	22	
Cons Gas	525	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
fCPCI.A	z200	50	50	50	— 5
Corby A	1600	$29¾	29¾	29¾	+ ½
fCorby B	500	$29	29	29	
fCorona A	26654	$10	9¾	10	+ ¼
Corona B	1300	$10	9⅞	10	
Coron.srC	500	$26	26	26	— ½
Corona.un	500	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Coron.90w	24166	27	25	27	+ 2
Coscient	850	175	175	175	— 5
Cott	3000	330	330	330	
Cover	4950	225	220	220	
Cover.w	z1100	4	4	4	
C.life.2.28	2000	$25⅛	25¼	25¼	+ ⅛
fCrownx	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Crwn.Pr.1	800	$18¼	18¼	18¼	
Crwn.wt.b	2500	$15⅝	15½	15½	
fDMR.grA	2435	310	310	310	
Datamark	1000	340	340	340	— 10
fDavis.B	500	295	295	295	— 5
Denison.A	2350	220	220	220	
fDenisn.B	z94	210	210	210	— 10
Denis.w.a	4000	12	12	12	
Denis 9.50	3400	$16⅛	16¼	16¼	
Denis 9.75	200	$13	13	13	
fDevtek	1300	$5	5	5	
Dofasco	2000	$23⅜	23⅜	23⅜	
Domco.Ite	1050	460	460	460	
Domtex	4387	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Domtar	35500	$13¼	13	13⅛	+ ⅛
Donohue.b	1600	$10⅛	10½	10½	— ½
Dorel	2200	420	410	415	
Dramx.a	1200	95	95	95	
fDylex.Ltd	1500	$6¼	6⅛	6⅛	+ ⅜
E F					
Eagle	700	180	180	180	+ 5
Echo Bay	13325	$19¾	18⅞	19¾	+ ⅞
Eldr.cdn.a	1000	$20⅛	20⅛	20⅛	
Encor Inc	1720	265	260	260	
EnerplusG	9925	$6⅛	6⅛	6⅛	
fEqDen.B	2850	156	150	150	— 5
Eq Reser	1000	75	75	75	
FCA Inter	2000	$10¼	10¼	10¼	
Flcnbrd G	397	288	288	288	— 5
Finan E.C	2121	180	180	180	+ 5
Flet.Can.a	11378	$16⅛	16⅛	16⅛	
Flet.Inv2b	500	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ¼
Fletcher	1450	335	330	330	
F.Europ.w	15000	16	15½	16	
fFdCr.Que	1930	410	410	410	
Foratek	1400	63	63	63	
ForesbecA	2100	50	50	50	— 1
Forex	4200	181	176	176	
fFourSeas	10500	$15½	15½	15½	
G H					
GTC.tra.B	600	$5	5	5	
GW Util	13000	$34	34	34	+ ¼
Goodfellw	200	375	375	375	— 5
G.W.lifeco	463	$15¼	15¼	15¼	
Grilli	400	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Gr.L.1.875	500	$22¼	22¼	22¼	
fGr.lour.b	2725	$7⅞	7¾	7⅞	
Guard. T.	1000	400	400	400	+ 5
GuilvA	350	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Gulf Res	343372	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
Harric.A	3300	185	180	182	+ 2
Hartco	159	$7½	7½	7½	
Hees.Int	8450	$27⅛	26⅞	26⅞	— ⅛
Hees 91wt	13600	$6⅛	6⅛	6⅛	
Hemlo	114600	$17	16⅞	17	+ ⅛
Heroux	1300	350	330	330	— 10
H.Brook	500	225	225	225	
fHorsham	1500	$11⅛	11⅛	11⅛	
Hubbard	700	215	215	215	
H Bay Co	154	$28⅛	28⅛	28⅛	— ⅛
Hypocrat	2750	29	28	29	+ 1
I J					
IPL Inc	700	355	355	355	
Ideal Mtl	350	180	180	180	+ 5
Imasco.ltd	53475	$34½	34¼	34½	+ ¼
Imp Oil A	7385	$63⅛	63	63⅛	+ ⅛
Inco Ltd	59845	$29⅝	28⅞	29⅜	+ ¾
IFX 2000	5300	175	175	175	
Innopac	1000	$7⅝	7¼	7⅝	— ⅛
Intercan	1000	120	120	120	— 5
Interhome	1000	$45⅛	45⅛	45⅛	— ⅛
IBM	z256	$123½	122½	122¾	— ⅛
Inv Grp	200	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
Irwin Toy	z4	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
fIvaco A	500	$11⅛	11⅛	11⅛	
Ivaco.sr4	1150	$25½	25½	25½	— ½
Jannock	2300	$17¾	17½	17¾	— ⅛
fJean.Cl.A	5850	$13	12¾	13	+ ⅛
Jordan.A	54000	60	60	60	— 5
fJrny End	2700	$14	13⅞	13⅞	— ⅜
K L					
Kaufel.A	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Kaufel.B	700	$10⅛	10⅛	10⅛	
fLGS Inc.	1000	205	205	205	— 5
LSI Log	700	105	105	105	+ 5
Labatt	4705	$21⅞	21⅝	21⅞	+ ⅛
LacM.wt2	3550	345	330	345	+ 15
Lac Min	225952	$14¼	13¾	14¼	+ ⅜
LacMin.wt	8950	340	330	340	+ 15
fLaidlw B	338455	$24¾	24⅝	24⅝	
LamSo.inc	1600	103	101	101	— 3
LasmoCan	1000	415	415	415	— 10
fLasond.a	2700	400	400	400	
Leader M.	z200	29	29	29	— 1
LBL.inc	3200	165	165	165	
Loblaw	1101	$15	14½	15	+ ⅛
fLogis.Clb	400	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Lonvest	1600	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Louvem	46500	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Louvm.pr	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
M N					
M Corp	3325	$11½	11⅜	11½	
Maax	1700	60	60	60	
McM Bldl	475	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Maclean	46004	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Madleine	1300	$6	6	6	+ ¼
fMalette	100	$10¾	10¾	10¾	
MntbaP.p	800	$25¾	25¾	25¾	— ¼
fMarit Tel	1300	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Mrt Tel A	200	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
McNeil M	4000	170	170	170	
Memotec	4125	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
fMetroR.A	2097	310	305	310	+ 5
Minnova	500	$17	17	17	+ ½
Mitchell B	100	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Mitel.Corp	2500	230	228	228	
fMolson A	500	$35	35	35	+ ¼
Mtsco.p.6	500	$21½	21½	21½	+ ¼
Moore	475	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
Morgan F	990	25	25	25	— 10
Mbnc.cap	400	$13	13	13	+ ⅜
Muscocho	z300	75	75	75	— 1
Mux Lab	15700	22	20	20	— 2
Nation.sea	5100	425	425	425	+ 5
NfldL 5.25	z80	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Noramco	11000	43	43	43	+ 1
Noram.w	z250	1	1	1	
Nor.Forst	391	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Noranda	96275	$21⅝	21⅜	21½	+ ½
Noran.7.75	1000	$26	26	26	+ ¼
NorcenMv	200	$27	27	27	+ ⅜
fNorcenSv	932	$26½	26¼	26½	+ ⅜
Nor.can.O	500	$19½	19½	19½	— ⅛
NC oil.sr7	400	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
Nor Tel	22394	$28⅞	28¾	28¾	— ⅛
Northgate	3000	$7½	7½	7½	
Nova Albt	8172	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Nova9.125	300	$23¼	23¼	23¼	
Noveder	z49	90	90	90	— 10
Noverco	43440	$13	12⅞	13	+ ¼
O P					
Ogivar	17700	60	56	60	+ 4
Olco.A	550	195	195	195	— 7
fOnexCorp	500	$12½	12½	12½	+ ¼
Pancdn.Pt	200	$28	28	28	— ¼
Pantoram	7900	180	180	180	
P.Martin	2600	27	27	27	
Peerless	2900	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ¼
Perkins.P	1200	$7½	7¼	7½	+ ½
Pla.Dome	62240	$22⅜	22	22⅜	+ ⅜
Poco Petr	1500	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ¼
PCS Inc.	8000	$15¼	15¼	15¼	
fPowr Cr	60545	$15⅛	14⅞	15	
Power.Fin	1600	$20½	20½	20½	
fPremdor	500	405	405	405	+ 5
Premier.a	700	130	130	130	
Pr.Choix.a	900	$7½	7⅛	7⅛	
Provigo	64462	$9⅞	9¾	9⅞	
Q R					
Que Tel	13673	$15⅛	15	15	— ⅛
QuebecoA	1250	$12¾	12½	12¾	+ ½
fQuebecoB	1050	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅜
RPM Tec	3500	50	50	50	
Ry.Fin.A	700	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
RyII.F.pr	400	$25	25	25	— ¼
Ry.nt.Fin	700	$19¼	19¼	19¼	
fRadio.A	1800	$5½	5½	5½	
RangerOil	2505	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Reed CII	100	$32	32	32	+ 2¼
fReitmn A	300	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅜
fRepap	31650	$9	8⅞	9	+ ⅛
Rio.Algom	1000	$19¾	19¾	19¾	+ ½
Roctest	2500	90	90	90	
fRogerC.B	390	$83	83	83	+ 1
Rothman	100	$65	65	65	— 1
Royal.Lpg	12500	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
fRyTrstco	4436	$15⅝	15¼	15⅝	
RTrst G.fl	z50	$23	23	23	
Rytrc srQ	200	$23½	23½	23½	+ ⅜
S T					
SHL Syst	109300	$6⅛	5¾	6	+ ⅛
fSNC	175200	$12	11¾	12	+ ½
SR.telcom	392	335	335	335	— 5
San Fran	3300	460	440	460	+ 30
SanFraSr2	1150	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Sani Mo.a	32630	195	185	190	+ 5
Sani Mo.w	5640	14	14	14	— 1
Sanivan	700	465	460	460	— 5
fSask.sr.1	2400	$14¼	14¼	14¼	— ⅞
SasOil.7.25	1700	$12	12	12	
Saskoil	6100	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅜
Saskoil eu	100	$97¼	97¼	97¼	
Sceptre	9050	410	400	400	— 15
fScott Hos	200	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ¼
Seagram	1695	$89⅛	88½	89⅛	+ 1¼
Sears Can	500	$12	12	12	+ ⅛
Sechura	2800	$13¾	13¾	13¾	
S.T.I.	500	28	28	28	
Shasper	800	60	60	60	
Shell Can	3001	$40¼	40	40¼	+ ½
Shermag	9500	50	50	50	+ 5
Shirmax	700	165	162	162	+ 2
Sico	950	$9⅞	9⅞	9⅞	
S—Beaud.	1700	300	300	300	
S.Lmaire	z500	50	50	50	
fSocanavA	3900	$6¼	6¼	6¼	
Southam	5638	$26⅜	26¼	26¼	
fSpar Aer	39700	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Stbg Pr D	1125	$24	24	24	
Stelco A	767	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Stel 1.94	100	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
SumnerSp	2500	155	150	155	+ 5
Synergs.A	2000	400	375	400	+ 25
TCG Gr.	1560	355	355	355	— 10
TCC Bev	5105	$10½	10⅛	10⅛	+ ⅛
fTeck B	25675	$24¼	23½	24¼	+ ¾
fTelebc.s.3	250	$24¾	24¾	24¾	
fTelebc.s.4	200	$23⅞	23⅞	23⅞	— ¼
fTmedia.A	400	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Tembec.A	9450	$9¾	9⅛	9¼	+ ⅛
fTrNolr.a	2000	20	20	20	
ThomCor	60337	$15⅛	15⅛	15⅛	
Tolgeco	1000	105	105	105	— 1
fTorstr B	1650	$30	30	30	
Total	3000	90	90	90	
Total Pete	60500	$31¾	31¾	31¾	
Totec	1600	65	65	65	
TrAlta	7050	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
TrCan Pl	5390	$16⅝	16½	16½	+ ⅛
TrCan 2.8	z60	$34	34	34	— ¼
Transat	4500	145	130	145	+ 15
Tran.finan	100	$5½	5½	5½	
fTransit	1500	165	165	165	
Trilon Fin	1160	$19¾	19⅝	19¾	+ ⅛
Trimac	1578	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Triton	4000	20	20	20	
fTrizec A	7400	$22¼	22	22	
Trizec B	700	$25	25	25	+ ⅜
Trizec.sr6	500	$21⅛	21⅛	21⅛	— ⅛
Trca Desi	8750	360	340	350	+ 10
Trust Gen	1702	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
TrGen.pA	600	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Turbo Rs	3000	45	45	45	+ 1
U V					
fUAP.In.A	400	$18½	18½	18½	
US.Stl.cdn	500	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Ultra Ser1	100	$25	25	25	
Ultrmar	700	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Uni—Selct	2200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
fUnicorp.a	500	420	420	420	+ 5
UnicorWt	25500	15	13	15	— 2
Uniges0.65	1800	$9¼	9	9¼	+ ¼
fUniges B	16920	410	395	400	+ 10
Un Carbid	64400	$18⅛	17⅞	17⅞	— ¼
Un.Wstbrn	1750	$9	8⅞	9	+ ⅛
Val Royal	3900	$5⅞	5⅞	5⅞	
fV.Houtte	5600	460	460	460	
Verity Co.	3000	390	385	385	
fViceroy.a	500	405	405	405	
fVideotron	3000	$14⅛	13⅞	13⅞	— ¼
fVisiontr.a	5000	2	2	2	
W X					
Walax A	1000	$10¼	10	10	— ¼
Westcoast	1808	$21	20⅞	21	+ ⅜
Weston	1100	$38½	38½	38½	
Woodward	1000	220	220	220	
fXerox.B	z48	$20½	20½	20½	+ ¼
Total Sales:				6,272,882	
Partially Paid Shares					
B Corp r	3390	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Bcshare.r	400	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Ry.Fin.Ir	1000	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅛
Total Sales:				4,790	
Trust Units					
Can.In.Un	400	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
EnpFnd.G	8865	$6¼	6⅛	6¼	
First.Tr.u	9000	$23⅞	23⅜	23⅜	
Ryl.Eil.u	1100	$8⅞	8¾	8¾	
Un Carb.u	2100	$24⅞	24¾	24⅞	+ ¼
Total Sales:				21,465	
Junior					
Aur Res	4600	$10⅞	10¼	10½	+ ⅜
Abcourt.b	469000	18	14	14	— 3
Abco.prA	z700	67	66	67	+ 1
Abermin	16000	15	15	15	
AbiorExp	12658	46	45	46	+ 4
Acabit	1043	35	35	35	
Amer res	3846	71	71	71	— 4
Armeno	91700	43	40	42	
Armistc	74303	33	30	31	— 1
Augvva	15000	28	28	28	
Aurizon	18417	30	29	30	+ 1
Beaufield	18687	34	30	30	— 7
Brasnr.E	z760	8	8	8	— 1
Bruneau	1000	6	6	6	— 1
Cache Ex	900	76	76	76	— 4
Chabela	15949	8½	8½	8½	
Coleraine	15200	40	38	38	— 1
Con Abit.	128	133	133	133	+ 8
Dufny.wt	16500	12	12	12	— 2
Dufrsnoy	9500	40	37	37	— 3
Essor	10000	9	9	9	+ ½
Freewest	89733	315	300	315	+ 15
Gdn Day	19868	5½	5	5	— ½
Gln.Grp	2500	30	30	30	
G Knight	2800	$12⅛	12½	12⅛	+ ⅛
GldnStr	3700	230	230	230	
Goldex	700	390	390	390	
Goldx.wt2	z100	23	23	23	— 1
Granisk.a	6000	70	65	70	
Gtr.Lenor	1120	68	68	68	— 2
Greenstn	4800	$5⅞	5½	5½	— ¼
Imco	7053	3	3	3	
Jilbey	13000	40	40	40	
Kimex	8500	17	17	17	
LyonLake	3000	26	26	26	— 3
MSV cl.A	2950	34	34	34	+ 1
Maufort	39300	7	6	6	— 1½
Mazarin	355657	76	55	58	— 17
Maz.wt	38400	46	35	35	— 16
Messeg	30565	8	7½	7½	
Mimko.M	3500	67	63	67	+ 4
Monique	2100	65	65	65	+ 3
NAR.met	65760	54	50	52	+ 2
Nva.Cgco	4708	65	60	65	+ 4
Oasis	22260	6	5½	5½	
Orb ex.A	27000	48	41	42	+ 2
Orex exp	8500	140	135	140	
Orient	12000	36	34	35	— 5
Ormico	40800	170	160	162	— 6
Parquet	21000	21	20	21	+ 1
Petrostar	122800	90	87	89	+ 2
Rodisson	6000	60	59	59	— 1
Radiss.wt	8500	25	25	25	
Rouyn.Rs	13800	140	135	140	+ 4
Rouyn.Wt	z100	50	50	50	— 1
Savanor	700	25	25	25	
Sphix.M	23060	93	80	90	+ 14
Spirit Lk	8700	172	170	172	— 2
St.Genev	34650	147	135	143	+ 13
Tandem	11250	30	29	29	— 1
Tyler	1665	18	16	16	— 2
VSM	6000	80	75	80	+ 5
Val D'Or	10000	24	24	24	— 1
Vaua.A	2000	39	39	39	+ 4
Veinor	15000	22	20	22	+ 2
Vior.wt	108200	120	90	95	— 40
Vior	797370	210	165	166	— 32
Wstrn.Qc	11100	85	85	85	
Wrightbr	73301	44	35	38	— 7
Yorb.CIA	6000	60	60	60	
Total Sales:				2,893,456	
Total Market:				9,192,593	

DIVISION INTERNATIONALE

French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1988 High	Low
Cascd s.a.	$5½	6½	10⅞	5
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	$17½	18	23⅞	19
Maxwell	700 410	410	410	— 20
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	325	0	0
BET.plc.U	425	450	490	460
Others — $US				
Eldrs ads	195	210	295	200
Flet.Chilg	290	320	400	291
patonia	$54	55	54	50

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES	
ABC Funds	
ynFully-Mgd	5.55
ynFund-Value	5.30
Admax Inv.	
Ame Perfor	5.03
yCaptain Equ	4.98
yCaptain Inc	4.94
Cdn Perform	5.01
AGF Group	
Amer Grth	8.84
xCdn Bond	4.40
Cdn Equ	9.19
Cdn Res	9.14
Conv Inc	9.08
Corp Inv	12.46
Crp Inv Stk	6.01
xGlobal	8.77
Grth Equ	10.15
xHiIncome	9.64
Japan	6.64
MMF	11.73-10.00
Optn Eqty	4.00
Special	5.63
All-Canadian	
Compound	14.85
Dividend	10.77
Natural Res	4.45
Revenue Gth	3.40
Univest	5.30
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.73
xnDividend	4.60
nIncome	5.48
nInternt'l Cdn	4.82
nuInternt'l U.	4.05
xnMMF	10.43-5.00
Altamira	
nBalanced	11.23
nBond	10.44
xnCapital Gw	8.94
nDiversifd	10.09
nEquity	15.68
nGro 9 Inc	5.8v
nIncome	6.45
nResource	5.31
nSpecial Gro	7.62
Associate Inv	
xnAssoc Inv	7.18
Bolton Tremblay	
xBond Mtg	4.83
Cda Cum	15.65
Cdn Bal	4.96
Discovery	4.99
xIncome	9.71
Intern'tl	7.71
gLDMK Ame	5.08
xgLDMK B9	4.83
gLDMK Can	4.91
gLDMK	9.99-10.00
gLDMK III	5.53
Mny F	11.48-10.00
Optiml Cdn	6.84
Pld. Rsces	11.18
Taurus	5.05
BPI Capital	
xCdn. Bond	9.57
Cdn. Equity	10.12
EAFE Fd	7.52
Emerg. Gwt	8.38
Global Eq.	12.16
yGlobal Inc.	9.05
xHigh Yield	8.74
xnMMF	12.20-10.00
One Decisn	10.41
yOption Eq.	9.88
Burns Fry	
ynBF Bond	9.74
ynBF Cdn	11.01
ynBF Fund	12.00
Calvin Bullock	
yAmerican	9.49
yBalanced	9.75
xyBond	7.14
yCIF	6.98
xyDividend	10.18
yGrowth	2.24
MMF	11.27-10.00
Canada Trust	
ynCTNAF	25.82
ynEquity	57.91
ynIncome	9.16
Central Guaranty	
ynFut Cd. Gt	11.50
ynFut Gov. B	9.98
ynFut Incom	10.35
nFut M	12.30-10.00
ynFut Mortg	10.00
ynFut Select	10.42
Central Guaranty	
yBalanced	9.58
ynInv Equity	6.59
ynInv Income	4.62
ynMortgage	10.36
yProp Fund	105.78
Century	
DJ	9.19
uDJ-U.S.	7.72
CGF Group	
yFund 4000	4.88
yInternatn'l	5.06
yVenture Fnd	3.31
Chou Assoc Mgt	
yAssociates	22.57
yRRSP	11.12
Church Street	
ynBalanced	10.68
ynEquity	11.29
ynIncome	9.75
ynMMF	11.05-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.48
nCdn. Equity	10.61
nFix Inc	9.58
nGlobal	10.19
nMMF	12.32-10.00
ynMortgage	10.69
Confed Group	
Growth	7.47
yMortgage	4.99
Cooperants Group	
yuAmer. Eqt	9.97
yBalanced	9.69
yCdn. Equ.	9.65
yIncome	9.67
yReal Estat.	51.24
Counsel Trust	
ynReal Estat	21.38
CT Inv Counsel	
nE-S T	11.79-10.01
xEv Bal	10.83
yEv Int'l	15.66
xEv Spec Eq	11.63
xEv. Gth.	10.46
xEverest Bn	9.67
Cundill Group	
ySecurity	14.56
yValue	11.80
Dean Witter	
xvuHi Yield	6.76
xvuMMF	8.18-1.00
Elliott Page	
yEP Bal	25.75
yEP Bond	25.85
yEP Equ	26.38
ynEP M	12.61-1.00
Ethical Gwth	
yEthical Gwt	6.07
Extra Group	
yInternt'l	5.14
Fidelity Inv.	
yCap Bal	10.83
yCap Buildr	12.09
yCap Conser	10.37
yIntP'folio	11.89
Finsco Funds	
Bond	8.78
JF Am Equ	10.11
JF Bal	8.58
JF Cdn Equ	10.35
MMF	12.50-10.00
T-Bill	12.00-10.00
uUS MM	7.60-10.00
First Cdn Funds	
ynBalanced	9.98
ynBond	9.61
ynEqty. Ind.	10.84
ynMMF	11.20-1.00
ynMortgage	11.08
First City Funds	
Growth	4.94
xIncome	4.74
ygReal	6.53
Fonds Desjardins	
ynActions	18.22
ynEquilibre	9.95
ynHypo	4.34
ynIntern'tl	15.28
ynMM	10.17-10.00
ynOblig	4.37
Fonds MFQ	
yActions	10.24
yEquilibre	9.58
yObligations	9.89
Fonds SNF	
yEquilibree	9.25
yQuebecoise	6.92
yRevenu	9.72
FutureFund Share	
nFood Fund	5.91
nGolden Fund	7.36
nSilver Fund	3.34
nValue Fund	4.88
GBC Funds	
yBond	10.17
ynCanada	6.57
ynMMF	11.42-10.00
ynNor Ame	3.21
Global Strategy	
Americas	10.23
Canadian	9.72
Europe	9.60
Far East	12.60
yGlobal Corp	17.49
Global Fund	15.75
Real Estate	9.66
nT-Bill	10.93-1.00
nUS $	6.70-1.00
World Bond	9.08
World Money	9.73
Guardian Group	
American E	20.91
Balanced	11.88
CIPF86	9.53
CIPF87	9.96
Canadian Eq	5.29
Enterprise	10.02
yGlobal Eq.	4.53
yIII. Income	8.20
North Amer	5.39
yPac. Rim.	15.00
Pfd.Div	8.20-9.00
nS Mny	12.67-10.00
yStrat Inc	9.43
uUS MM	7.65-10.00
gVantage Bal	5.27
gVantage Bon	5.19
gVantage Eq	6.03
ygVantage In	4.55
gVantage U.S	5.02
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.96
Integra Cap	
yBalanced	10.31
InvesNat	
nAct-Eqty	5.14
nEquil-Bal	4.83
nRev-Inc	4.92
Investors Group	
yBond	4.16
yCdn Equity	6.26
xyDividend	9.22
yGlobal	5.77
yGro P'folio	5.42
yGroPlus P'fo	5.21
yGrowth	9.21
yInc P'folio	4.98
yIncPlus P'fo	5.03
yJapan	14.61
ynMMF	11.80-1.00
yMtge	4.90
yMutual	8.32
yReal Prop	5.42
yRetGro P'tol	5.12
yRetPlus P'fo	5.09
yRetiremnt	9.30
ySpecial	10.79
ySumma	4.93
yU.S. Growt	10.96
J. Heward Group	
JH Amer Cd	7.92
uJH Amer Us	6.66
JH FdLtd	8.28
Laurentian	
gEndur Bal	5.36
gEndur Bond	5.06
gEndur Cdn	4.96
gEndur Globa	5.00
nV MM	11.13-10.00
Viking Cdn	12.49
Viking Com	12.11
Viking Div	7.86
Viking Gth	13.73
Viking Inc	3.91
Viking Int'l	15.40
Lloyds Bank Can.	
ynBalanced	9.97
ynEqu Index	10.58
ynMMF	10.56-10.06
Lotus Fund	
ynLotus Fun	11.01
Medallion	
yRealty Gwth	9.97
Metropolitan Gr.	
yBond	2.63
xyCdn Mutl	5.83
xyCollective	15.90
yGrowth	6.05
yProtection	9.99
ySpecl.	6.80
xyVenture	9.21
MMF Funds	
Dividend	4.23
Growth	13.74
Income	10.38
yMNY	10.84-10.00
Resc Can	11.39
Resource	7.91
Worldwide	14.11
MOF Group	
yDOF-II	1.27
yDOF-III	.94
yMult. Opp. F	2.07
ySpec. Opp. F	1.42
Montreal Trust Gr	
ynBalanced	9.88
ynDividend	9.28
ynEquity	24.12
ynIncome	7.88
ynInternatl	26.37
ynMMF	11.00-10.00
ynMtge	9.88
ynRsp Bal	9.89
ynRsp Equ	22.39
ynRsp Inc	17.09
ynRsp	10.90-10.00
ynRsp Mtge	9.96
ynRsp Tot Re	9.56
ynTot Return	9.57
Mutual Group	
Amerifund	11.57
CIF	9.20
Diversifd 25	11.50
Diversifd 40	12.44
Diversifd 55	12.70
Dividend	9.54
Equifund	13.77
nMMF	11.39-1.00
N.N. Funds	
NN Gold	8.10
Noram	
yCanadian	9.87
yInternatl	11.37
Northern Group	
yEagle	4.87
gEuro	8.10
yVoyageur	5.38
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressiv	11.89
ynBalanced	11.21
ynDiversifd	11.00
ynFixV	11.51-10.00
ynMtge	11.46
PHN Group	
nBalanced	10.32
nBond	8.07
nCanadian	21.27
nDiv Inc	15.07
ynMMF	12.20-10.00
nPooled	37.32
nRRSP	11.48
nU.S. Fund	26.72
Vintage Fd	14.47
Prudential Group	
Diversifd	5.04
Dividend	4.26
Growth	7.65
Income	4.97
nMMF	12.28-10.00
Natural Res.	6.03
Prec. Metals	5.70
Pursuit Gr	
yuAmerican	5.28
yCdn Equity	12.99
yIncome	9.23
ynMMF	11.84-9.99
Royal Trust Gr.	
ynAdv. Bal.	10.27
ynAdv. Gwth	10.40
ynAdv. Inc.	9.61
ynAmerican	24.37
ynBond	8.58
ynCanadian	33.97
ynEnergy	9.23
ynGlobal Inv.	8.27
ynJapanese	14.78
ynMMF	11.50-10.00
ynMortgage	10.28
ynPrec Meta	10.73
ynPreferred	9.26
ynReal Estat	10.00
Roycom Group	
ygSummit R	10.65
ygSummit T	11.15
RoyFund Group	
nBal	5.34
nBond Fnd	4.75
nEquity	22.05
nMMF	11.38-10.00
Saxon Group	
nBalanced	7.46
nSmall Cap	8.82
nStock	7.12
nWorld Gwth	10.02
Sceptre Funds	
ynBalanced	11.58
ynBond	10.46
ynEquity	12.39
ynInt'l	13.48
nMMF	11.60-10.00
Scotia Funds	
nAm Eq Gth	7.56
nCdn Balanc	9.53
nCdn Eq Gth	9.72
xnDIF	9.51
xnIncome	9.48
nStock Bond	10.02
Spectrum	
gCash	11.25-1.00
gCdn Equity	9.97
gDiversified	9.90
xgDividend	10.11
gGovt Bond	9.68
xgInterest	9.25
gIntl Equity	8.80
nSaving	11.52-1.00
Strata Funds	
Growth	10.80
Income	9.74
xynMM	11.32-1.00
Strata-40	10.18
Strata-60	10.44
TD Green Line	
ynCdn Balan	10.41
nCdn Bond	9.77
ynCdn Equit	11.13
ynCdn Index	5.94
nCdn M	12.28-10.00
ynMortgage	10.42
ynuUS Index	6.20
nuUS M	7.25-10.00
Talvest Funds	
gAmerican	5.45
xgBond	9.76
gDiverstd	5.80
gGlobal	6.14
gGrowth	9.28
xgIncome	10.03
xMMF	11.56-10.00
Templeton Gr	
Dev Growth	5.39
Global Inc.	9.68
gHeritage	5.19
gHeritage Bo	5.01
gHeritage Ret	4.98
nT-Bill	11.41-1.00
Temp Cdn	5.67
Temp Gr Cd	5.13
uTemp Gr US	4.31
Top 50 Gr.	
yTP50 T-Bon	5.12
yTop 50	9.67
Tradex Gr	
ynInvestment	7.71
ynSecurity	10.26
Trimark Group	
Income Gth	5.44
Interes	11.75-10.00
gSelect Bal	4.86
gSelect Can	5.40
gSelect Grth	5.02
Trimark	10.79
Trimark Cd	12.19
Trust General	
ynAction Am	16.26
ynAction Ca	25.95
ynCroissance	11.38
xynEquilibre	9.44
xynHypo	10.33
ynInternatl	12.07
xynMar Mon	9.99
xynOblig	9.25
Trust La Laur.	
ynAction	10.45
ynEquilibre	9.52
ynOblig.	9.81
20-20 Group Fin	
American	10.08
Cdn Asset A	3.46
Cdn Growth	11.89
Dividend	9.94
Income	8.51
xMMF	9.99-10.00
RSP Growth	10.30
Sunrise	.47
Sunset	12.67
US Growth	17.94
World	9.86
United Group	
Accum	11.47
Accum R.	11.00
American	6.62
xMMF	12.93-10.00
xuMMF	6.65-5.00
xMortgage	5.06
gP'folio Fds	10.31
gP'folio RSP	9.80
Security	4.01
Venture	7.87
Venture Ret	11.61
UnivAve Gth	
ynUnivAve	12.06
Waltaine Funds	
nBalanced	10.10
nDiv. Growth	8.85
nIncome	8.82
xnInsta	12.34-10.00
NON-MEMBRES	
AIC Group	
Advntage	11.18
ygValue	10.07
Calpa	
nGyro Bond	9.53
nGyro Equit	12.38
C-Anaes	
ynC-Anaes	10.51
Can Nat Res	
yCan Nat Res	4.96
Capstone Group	
nCS Mgt	9.74-10.00
nInternt'l C$	4.76
nuInternt'l U	4.00
Chevron	
ygEurope 92	10.41
Co-op Trust Group	
ynGrowth	13.70
ynIncome	8.97
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.97
Goldtrust	5.34
Domequity	
ynDomequity	5.79
Dunedin	
yInternt'l	106.80
Dynamic Group	
yAll Dyn VI	3.67
yAll Dyn VII	4.41
yAll Dyn VIII	3.96
yAll Dyn. IX	5.25
yAll Dyn. X	4.98
yAll Dyn. XI	4.24
yAll Dyn. XII	4.53
yAll Dyn. XI	4.85
D Income	5.41
xD.Div	5.05
yDy Global	5.70
uDyAm US	7.01
DynAmCn	8.34
DynCdn Fd	14.18
yDynGBF	4.82
nDynPartners	5.41
DynPrecMet	1.22
MMF	11.44-10.00
Mgd P'folio	6.33
F.I. Exar	
yImmobilier	10.23
Friedberg Com.	
yDouble Gold	4.47
Harvard	
Harvard	2.61
Industrial Gr.	
xCS Mg	11.83-10.00
Indust Am	8.32
xgIndust Bon	9.79
Indust Div	10.99
Indust Eq	18.25
Indust Futur	5.66
gIndust Hor	5.85
Indust Inc	9.55
Indust Pens	5.91
Mack Eq	2.35
Mack Mtge	1.17
Mar Equity	
ynMar Equity	5.83
Marlboro	
yMarlboro	8.14
Md Mgmt Fd	
ynCMAIF	7.95
ynCMASTDF	42.51
ynMD Bond	10.23
ynMD Grth	4.53
ynMDR.A	160.39
ynMDR.B	153.97
yPerp G.	1.98
yPerp G. II	2.77
yPerp G. III	3.54
yPerp G. IV	3.24
Middlefield Group	
yMRF Mutual	8.29
MTC Group	
Growth	12.29
National Trust	
ynEquity	19.40
ynIncome	73.79
nNatrusco	7.62
ynPro	101.00
NW Group	
yCanadian	8.89
yEquity	12.04
NW Trust Eq	
ynNW Trust	20.15
Orbit Group	
yWorld	5.14
Pacific Group	
Growth	6.40
Ret Bal.	3.89
US Growth	4.38
PMF Mgt. Ltd.	
Pension	2.08
Xanadu Fd	1.79
Prenor Trust	
ynTeach. rsp	98.30
Pret et Revenu G	
ynAmerican	28.12
ynCanadian	9.37
ynFonds H	5.13
ynOblig.	9.53
ynRetraite	22.80
Princor Funds Inc	
yuGrowth	18.13
yuWorld Inc	4.90
Sagit Group	
Cam Americ	9.28
Cam Balance	6.24
Cam Diversf	7.04
Cam Growth	7.07
Cam Pacific	4.51
TC Bon	10.12
TC Equ	7.37
TC Inc	5.83
xnTC	12.00-10.00
TC Pen	11.27
Sentinel	
Am Eq Cdn	10.97
uAm Eq US	9.22
xCda Bond	9.01
Cda Equity	9.78
Global	9.26
xnMMF	11.82-10.00
Synchrovest	
ySynchrovest	6.25
Total Return	
ynTotal Retur	.91
Universal Group	
American	9.74
Equity	11.63
Resource	6.24
Sect Ame	6.56
Sect Cdn	6.15
Sect Cur	5.62
Sect Glo	5.57
Sect Pac	6.39
Sect Res	5.52
Westrn rth	
yWestrn Grth	4.57

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug 400	3	510	30.00	30.00	30.00
Aug 410	25	206	24.50	24.50	24.50
Aug 420	22	924	19.50	18.50	18.50
Aug 440	31	1153	11.00	9.50	10.00
Aug 450	15	1349	6.50	6.50	6.50
May 390p	28	573	4.00	3.40	4.00
May 400	42	1267	19.50	18.00	19.50
May 410	106	982	14.00	14.00	14.00
May 410p	15	588	8.00	8.00	8.00
May 420	167	2203	9.30	8.00	8.50
May 430	35	1423	6.50	5.50	6.50
May 430p	2	343	23.00	23.00	23.00
May 440	58	1637	3.50	3.50	3.50
May 450	66	931	2.40	2.00	2.20
Nov 440	10	5	18.00	18.00	18.00
Total	market:			625	

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
Aug 370	3	50.00	53.00
Aug 370p	0	1.50	2.50
Aug 380	16	42.00	45.00
Aug 380p	270	2.80	3.80
Aug 390	10	34.50	37.50
Aug 390p	759	4.70	5.70
Aug 400p	466	7.00	9.00
Aug 410p	129	10.50	12.50
Aug 420p	185	15.50	18.50
Aug 430	432	12.10	13.50
Aug 430p	55	22.00	25.00
Aug 440p	3	32.00	35.00
Aug 450p	4	42.00	45.00
May 340	20	71.00	74.00
May 340p	400	0.00	.50
May 350	30	61.00	64.00
May 350p	127	0.00	.50
May 360	146	51.50	54.50
May 360p	30	.10	1.10
May 370	73	42.00	45.00
May 370p	56	.50	1.50
May 380	168	33.00	36.00
May 380p	710	1.20	2.20
May 390	308	25.00	28.00
May 400p	1648	4.60	5.60
May 420p	720	14.50	16.50
May 440p	0	32.00	35.00
May 450p	0	42.00	45.00
Nov 390	0	43.00	46.00
Nov 390p	0	5.70	7.70
Nov 400	65	37.00	39.00
Nov 400p	15	8.00	10.00
Nov 410	0	29.00	32.00
Nov 410p	0	11.50	14.50
Nov 420	50	23.50	26.50
Nov 420p	5	16.00	19.00
Nov 430	0	19.00	22.00
Nov 430p	0	22.00	25.00
Nov 440p	0	32.00	35.00
open	interest:	20,997	

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

PanCanadian Petroleum Ltd, ord.: 15 cents; 30 mars, 16 mars.

Pennzoil Co., ord.: 75 cents US; 15 mars, 5 mars.

RY Financial Corp., priv.: 58 cents; 30 mars, 15 mars.

RY II Financial Corp., priv.: 58 cents; 30 mars, 15 mars.

Silcorp Ltd, classe A: 10 cents; 1er avr., 16 mars.

Teck Corp., série E, priv.: 57,8125 cents; 2 avr., 15 mars.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Les 5 titres les plus actifs de TCO	Vol	Opt. en cours
TSE 35 Index	6247	17438
Noranda Inc.	1317	5107
Royal Bk Cda	623	14715
Aur Res	563	10562
Air Canada	535	7523

Série		Off	Dem	Dern. opt.	Vol	Opt. en cours
Abitibi Price Inc C..15¼ Opt Vol 15						
Ap $15	P	40	65	50	5	7
$16		25	50	40	10	10
Agnico-Eagle.... C..11⅜ Opt Vol 68						
Ag $11		150	160	170	20	195
$12		100	125	125	35	170
Nv $13		100	125	130	5	50
Air Canada...... C..10.. Opt Vol 535						
Mr $10		20	35	30	10	374
$10	P	15	30	20	340	127
Ap $10		45	60	60	50	603
$10	P	30	40	40	50	580
$11	P	95	115	85	20	164
Jy $10		85	105	100	20	185
$11		45	60	50	45	297
Alcan Aluminum C..24⅞ Opt Vol 498						
Mr $22½		220	245	225	90	168
$25		25	50	25	20	844
Ap $22½		265	290	275	6	923
$25		80	95	95	92	333
My $25		105	120	110	115	780
$25	P	115	130	115	20	487
$27½		20	35	30	104	750
$27½	P	285	310	300	20	261
Ag $22½		325	350	280	3	3
$25		190	205	190	13	309
$27½		75	90	75	2	428
$27½	P	310	335	325	5	50
Amer Barrick .. C..22⅝ Opt Vol 273						
Mr $20		290	315	260	10	165
$22½		85	110	70	23	213
Ap $17½		$5½	$5⅛	$5	5	186
$22½		155	170	160	110	839
$22½	P	90	115	125	105	150
Oc $20	P	95	120	120	20	20
Aur Res ...... C..10⅝ Opt Vol 563						
Mr $7		355	380	355	30	200
$10		70	85	85	250	625
$11		20	35	25	10	368
$12	P	135	160	160	25	591
Ap $10		125	150	145	10	79
$10	P	45	60	50	2	120
$11		70	95	90	20	45
$12		45	60	55	60	655
Jn $10	P	80	90	85	5	30
$11		120	145	110	35	125
$12		90	115	100	51	297
Sp $10	P	105	130	110	10	35
$11	P	155	180	160	15	75
$12		150	175	160	20	145
$14		95	120	100	20	64
BCE Inc. .... C..43½ Opt Vol 73						
My $42½		150	175	150	13	606
$45	P	200	225	225	58	171
Ag $42½	P	70	95	75	1	46
$45		65	80	65	1	310
Bce Mobil Com.. C..24.. Opt Vol 5						
Jy $35		40	55	40	5	35
Bk Nova Scotia.. C..14.. Opt Vol 55						
Jn $14	P	35	55	40	5	15
Sp $14		100	125	125	20	627
$14	P	55	75	60	10	190
$15		70	85	80	20	1214
Bk Of Montreal.. C..28½ Opt Vol 265						
Ap $29		65	70	60	200	239
Jy $28	P	65	80	70	10	58
$30		75	95	95	5	129
$31		45	50	50	40	489
$31	P	235	260	270	10	129
Bombardier B.... C..15¼ Opt Vol 10						
Jy $16		60	75	70	5	223
$16	P	115	120	120	5	238
Bow Valley Ind.. C..14½ Opt Vol 20						
Ap $14		70	90	85	20	1057
Brascan Class A. C..24¼ Opt Vol 25						
Oc $25		135	160	150	15	37
$27½		45	70	65	10	10
CAE Industries.. C..7.. Opt Vol 225						
Mr $13	P	$6	$6¼	$6	225	45
Jn $8		25	35	40	5	97
$11		5	25	25	5	262
Cambior Inc..... C..17¼ Opt Vol 28						
My $15		270	295	295	14	299
Nv $20		140	165	150	14	19
Campeau......... C..2.49 Opt Vol 15						
Ap $6	P	340	360	340	10	105
Oc $6		10	15	10	5	10
Canadian Pacific C..24⅝ Opt Vol 383						
Mr $25		30	40	45	5	3664
$25	P	45	60	50	245	393
$26	P	125	150	115	3	84
Ap $25		65	75	60	25	25
$25	P	80	95	95	3	13
$26		30	40	35	55	150
My $25		85	100	95	35	699
$26		50	60	65	5	792
$28	P	330	350	330	7	12
Canfor......... C..27½ Opt Vol 2						
Ag $30		120	145	120	2	10
Cdn Tire Corp .. C..22.. Opt Vol 4						
Sp $24	P	225	250	250	4	4
Cineplex .... C..7⅜ Opt Vol 25						
Mr $10	P	250	285	270	10	101
Jn $7	P	55	75	70	10	63
$8		55	80	60	5	204
Cominco Ltd .... C..25⅜ Opt Vol 45						
Mr $25		110	135	125	5	64
$30	P	440	490	$5¼	5	.
Jn $25		230	250	240	10	92
$25	P	105	130	140	20	113
Sp $25	P	145	170	175	5	24
Corona Corp A .. C..10.. Opt Vol 213						
My $10		65	70	60	46	3516
$11		30	35	35	40	6056
Ag $9		150	175	165	20	180
$10		100	120	100	20	716
$10	P	75	100	75	10	185
$11		70	75	65	25	1483
$12		35	45	40	30	341
Nv $10		125	150	130	22	46
Dofasco Inc .... C..23⅝ Opt Vol 50						
Mr $26	P	265	290	275	50	32
Domtar Inc ..... C..13⅛ Opt Vol 211						
My $12		130	150	150	19	83
$13		80	85	80	110	271
$14		25	40	25	20	295
$15	P	170	195	210	20	40
Ag $12	P	25	45	35	10	28
$14		70	75	65	32	471
Echo Bay Mines.. C..19⅝ Opt Vol 125						
Ap $16		400	425	340	60	99
$20	P	100	125	140	5	70
$21		80	100	60	40	195
Jy $17		385	410	355	10	33
$18		325	350	300	10	23
Galactic Res..... C..4.60 Opt Vol 70						
Sp $5		55	60	60	70	237
Gld Knight Res... C..12⅛ Opt Vol 10						
Mr $12		85	100	80	10	175
Gulf Can. Res. .. C..16⅜ Opt Vol 4						
Nv $18		100	125	100	4	21
Hees Int'l ...... C..27.. Opt Vol 35						
My $27½		110	125	110	5	346
$30		10	30	25	30	380
Hemlogold ...... C..16⅞ Opt Vol 15						
Ap $18		45	65	60	15	133
Horsham Corp.... C..11⅛ Opt Vol 15						
Jn $12		80	85	60	5	792
Sp $12		120	145	120	10	19
Imasco Ltd...... C..34½ Opt Vol 280						
Ap $35		95	100	100	280	2402
Imperial Oil A... C..63⅛ Opt Vol 44						
My $62½		330	350	360	12	228
$62½	P	150	175	170	20	210
$65		230	255	230	12	455
Inco Ltd........ C..29⅜ Opt Vol 404						
Mr $25		445	470	450	12	27
$30		45	70	50	20	421
$30	P	105	130	105	6	56
Ap $27½		290	315	290	10	26
$27½	P	50	75	60	50	75
$30		150	165	150	26	352
My $30		190	215	190	82	931
$30	P	185	205	210	25	674
$32½		85	95	80	25	1026
$35		35	50	35	20	501
Ag $25		$5⅞	$6	$5⅞	20	53
$27½	P	0	0	165	5	.
$30		270	295	275	25	207
$30	P	250	275	270	55	406
$32½		165	175	170	10	207
$32½	P	370	395	390	13	69
Inter-City Gas... C..23⅞ Opt Vol 40						
Mr $23		100	125	115	20	96
Jn $24		65	80	80	20	50
Jannock......... C..17¾ Opt Vol 20						
Mr $19	P	135	160	130	20	65
Lac Minerals.... C..14⅛ Opt Vol 433						
Mr $12		215	240	235	50	616
$13		125	145	120	60	1491
$14		40	55	40	63	4184
$15		20	30	20	30	4913
$16		5	20	5	25	1509
Jn $11		340	360	345	5	55
$13		175	195	170	10	868
$14		120	130	120	10	3293
$15		65	80	70	50	2884
$16		40	50	40	20	1304
$17	P	310	325	320	10	10
Sp $13		225	245	225	10	165
$14	P	75	100	85	20	64
$15		120	140	125	60	370
$16		85	105	95	10	840
Laidlaw B....... C..24⅝ Opt Vol 225						
Mr $23		185	190	180	40	270
$24		105	110	90	25	199
$25		45	50	50	35	395
Jn $23		295	320	300	5	122
$24		245	250	230	5	236
$24	P	80	105	100	40	278
$25		185	190	175	9	2093
$25	P	115	140	120	10	122
$28		45	70	60	1	188
Sp $25		255	280	280	5	66
$26		200	220	205	10	96
$27		155	180	170	10	72
$28		110	135	110	20	56
$29	P	435	460	450	10	10
Louvem Mines ... C..6⅞ Opt Vol 264						
Jn $6		145	165	170	40	150
$7		110	110	110	37	370
$8		50	65	55	150	585
$9		35	55	50	7	175
Sp $8		90	110	115	20	195
$10		50	65	60	10	38
Mac Blodel...... C..17⅜ Opt Vol 585						
Ap $17½	P	35	55	40	5	113
Jy $17		165	180	160	250	320
$18		105	120	105	250	304
Magna Intl Cl.A C..6⅜ Opt Vol 10						
Sp $6	P	85	110	110	10	25
Moore Corp Ltd . C..33¼ Opt Vol 148						
My $32½		200	225	210	40	349
$32½	P	55	80	75	90	167
Nv $35		200	250	210	10	10
National Bank.... C..10½ Opt Vol 10						
My $11		35	45	30	10	236
Noranda Inc. ... C..21½ Opt Vol ..1317						
My $21		135	150	150	10	63
$22		80	85	75	1255	1916
$23		35	40	35	5	185
$24		15	20	15	40	175
$26	P	455	480	$5	2	10
Nv $22	P	140	165	160	5	5
Northern Tel ... C..28¾ Opt Vol 23						
Mr $27½		140	160	160	10	95
Jy $26	P	35	55	50	10	36
$30		0	0	180	3	.
Nor Forest Inc .. C..12⅞ Opt Vol 27						
My $13	P	35	60	40	10	40
$16		1	25	5	7	25
Nv $13		90	115	90	10	12
Nova Alta Corp.. C..7⅛ Opt Vol 366						
My $7		45	50	50	10	4016
$7	P	25	40	40	30	2807
$8		15	25	15	150	2584
$9	P	175	200	185	5	1057
$10	P	275	300	285	12	220
Ag $7		65	70	70	60	1334
$8		30	35	30	28	851
Nv $7		90	100	85	41	90
$8		45	50	40	20	270
$9		20	25	25	10	25
PWA Corp........ C..11½ Opt Vol 106						
Ap $12		25	50	30	6	16
$13	P	135	160	150	40	26
Oc $11		170	195	185	10	10
$12	P	110	135	125	50	100
Pegasus Gld..... C..14⅜ Opt Vol 20						
My $17		40	65	55	20	50
Placer Dome .... C..22⅜ Opt Vol 214						
Mr $20		240	265	215	41	1904
$20	P	1	15	15	5	255
$21		140	165	120	4	641
$22		70	95	75	26	1299
Ap $22		135	160	145	25	28
$23		90	110	85	10	165
Jn $20		335	360	315	4	150
$22		210	235	205	10	644
$23		160	185	150	12	728
$24		115	140	125	45	821
$25		85	110	90	15	569
Sp $22		295	315	285	4	29
$23		250	275	230	9	67
$25		165	185	150	4	465
Power Corp Cda.. C..15.. Opt Vol 25						
My $15		40	50	45	10	1679
$17		5	10	10	5	163
Ag $16		45	50	50	10	88
Power Financial C..20½ Opt Vol 10						
Sp $22		95	120	100	10	12
Ranger Oil Cda... C..7⅜ Opt Vol 18						
Jy $8		35	50	40	10	681
Oc $8		55	70	55	8	138
Renaissance..... C..27⅜ Opt Vol 5						
Mr $28	P	85	105	100	5	15
Rogers Comm.B. C..80½ Opt Vol 129						
Ap $75		$8¼	$9¼	$10	5	17
$75	P	200	300	140	1	43
$80		$6	$7	$6¼	2	53
$85		400	475	450	5	56
$90		200	300	240	5	110
$90	P	$10	$11	$9¼	5	56
$95		100	200	125	5	87
$95	P	13¼	14¼	12½	5	25
$100		75	150	100	15	338
Jy $80		$10	$11	10¼	7	18
$80	P	400	$5	400	5	15
$90		$5½	$6½	$6½	10	55
$90	P	$10	$11	$9½	13	35
$95		375	400	400	16	50
$100		250	350	300	5	48
Oc $80	P	$6½	$7½	$6½	3	20
$90		$8½	$9½	$8	7	19
$90	P	$12	$13	12½	5	15
$100		$5¾	$6¾	$6	10	15
Royal Bk Cda .... C..22⅝ Opt Vol 623						
Mr $20		275	300	300	10	58
$22½		50	65	65	31	723
Ap $21¼		195	200	205	190	560
$21¼	P	5	25	10	40	326
$22½		135	140	140	40	3601
$22½	P	50	70	55	30	480
$23¾		60	65	60	130	1722
Jy $22½		205	215	210	50	204
$22½	P	95	105	95	8	140
$23¾		115	135	125	32	444
$25		65	80	75	52	370
Oc $21		335	355	340	10	1503
Sask Oil Gas .... C..14⅜ Opt Vol 5						
Ag $15		95	120	100	5	101
Seagram Co ..... C..89⅛ Opt Vol 12						
Ap $90		300	350	300	2	72
$90	P	235	285	265	10	91
Southam Inc ..... C..26¼ Opt Vol 8						
Mr $32½		1	15	15	8	137
Spar Aerospace .. C..10⅛ Opt Vol 13						
Ap $9	P	1	25	25	13	58
Stelco A .... C..20⅜ Opt Vol 29						
My $20		135	155	135	4	190
Ag $20	P	60	75	60	25	22
TD Bank .... C..18⅛ Opt Vol 67						
Ap $18		65	85	95	8	18
$18	P	65	45	45	20	30
$19	P	95	115	75	10	10
Jn $18		0	0	150	10	.
$20		30	55	50	4	295
Sp $20		65	85	95	15	68
Teck Corp B...... C..24.. Opt Vol 182						
My $25		105	130	130	50	1630
$27½		25	50	45	10	360
$27½	P	320	345	350	10	6
$30	P	$5⅛	$6	$5⅞	20	20
Ag $27½		90	115	105	10	230
Nv $25		235	260	225	2	531
Thomson Corp.... C..15⅛ Opt Vol 10						
My $17½	P	190	210	190	10	75
Transalta Util. ... C..13⅜ Opt Vol 10						
Jn $14		15	35	20	10	20
Transcda Pipe ... C..16⅝ Opt Vol 3						
My $16		85	110	110	3	24
TSE 35 Index..... C197.62 Opt Vol ..6247						
Mr $190	P	15	30	25	98	417
192½		$6¼	$6⅝	$6⅝	110	144
192½	P	40	60	45	223	656
$195		400	440	410	746	689
$195	P	80	90	90	413	1863
197½		220	240	230	517	912
197½	P	130	150	150	463	912
$200		110	125	115	1046	1388
$200	P	255	275	275	549	1373
202½		40	55	50	112	220
202½	P	450	490	450	50	40
$205		10	25	20	200	719
$205	P	$6⅛	$7⅛	$6¾	35	525
$210		5	15	10	20	461
$210	P	$11	11½	11½	115	484
$215	P	16¼	16¾	16½	20	106
Ap $190		10½	$11	10⅛	50	10
$190	P	95	115	110	161	419
$195		$6⅛	$6⅝	$6½	30	203
$195	P	220	240	240	200	634
$200		355	385	370	270	316
$200	P	435	475	460	284	1274
$205		170	190	180	150	792
$205	P	$6⅞	$7⅞	$7⅜	15	317
$210		60	75	60	20	445
$210	P	10⅛	11¼	11¼	14	190
My $190		11⅝	12⅜	12¼	20	.
$190	P	155	170	170	31	89
$195		$8⅛	$8⅞	$8¾	10	14
$195	P	280	310	295	26	124
$200		$5½	$5⅞	$5½	63	101
$205		285	315	310	33	190
$205	P	$7⅛	$7⅞	$7⅜	23	100
$210	P	$11	11½	$11	110	235
Cda 10.25 Feb 04. C..97⅛ Opt Vol 4						
Sp 102½	P	475	$5¼	515	4	.
Cda 9.25 Dec 94.. C..93⅛ Opt Vol 20						
Jn $93		125	145	150	20	20
Cda 9.5 Oct 01 .. C..92⅞ Opt Vol 317						
Mr $95	P	215	240	225	26	118
Ap $92½	P	70	90	85	4	18
$95		35	40	35	20	351
$97½	P	465	515	465	20	46
My $92½	P	90	110	95	4	24
Jn $95		90	110	90	20	126
$95	P	245	270	265	20	60
$97½		35	45	40	20	612
$97½	P	465	515	$5	40	498
$100		10	30	15	52	712
102½		3	15	10	16	344
Sp $95	P	280	305	275	39	184
$97½		90	110	90	16	193
$97½	P	465	515	480	20	104
Cda 9 Mar 11 ... C..88⅞ Opt Vol 223						
Mr $90		20	25	15	20	75
$92		3	10	5	10	50
Ap $88		170	190	195	10	10
$90		70	80	75	5	232
$92		15	30	30	40	145
Jn $92	P	315	335	340	10	206
$94		20	40	40	10	240
$94	P	480	530	535	10	300
Sp $90		215	235	240	45	65
$90	P	215	235	220	29	16
$92	P	335	355	355	15	50
$94	P	490	$5¼	$5¼	10	71
$96	P	680	730	720	9	45
Total contract volume						16202
Total open interest						373015

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal hier 6,140 $ l'oz et 197,41 $ le kg, comparativement à 6,111 $ et 196,47 $ respectivement, le jour précédent en clôture.

Ces cotes sont en dollars canadiens.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé hier en baisse de 15-100 et cotait 1,1910 $CAN comparativement à 1,1925 $CAN le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini en recul de 1 83-100 à 1,9810 $.

En devise US, le dollar canadien a gagné 12-100 à 83,96 cents US tandis que le sterling perdait 1 32-100 à 1,6633 $US.

Indices RCMP

MONTREAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal hier, avec, entre parenthèses la position lors de la précédente clôture.

Réa (XRC): 1281,86 (1282,38)

Services (XRS): 1244,31 (1246,80)

Manufacturières (XRM): 13332,38 (1330,23)

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

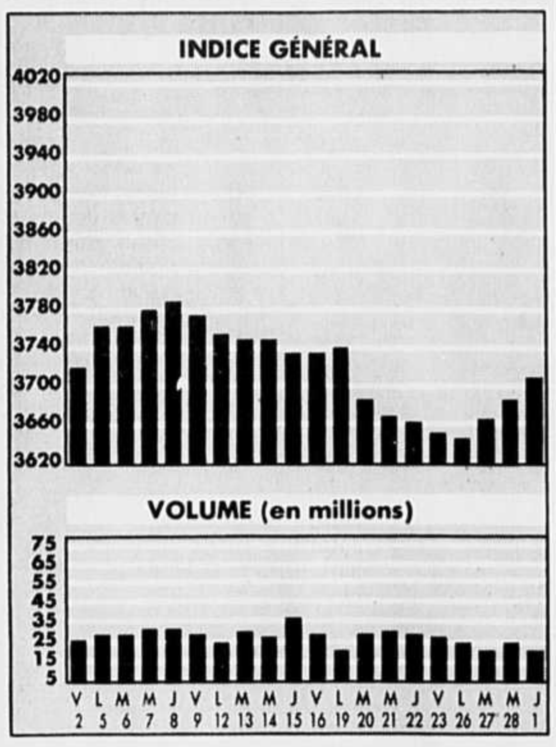

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AGFM B f	500	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
AMCA Int	125653	385	375	385	+10
AMCA 2 p	850	$21⅝	21½	21½	— ⅛
AMCA 3 p	300	$24½	24½	24½	+ ⅛
ARC Int	1200	175	175	175	
Abbey E o	30000	5½	5½	5½	
Abbey W o	5000	165	165	165	—10
Aber Res o	500	91	91	91	— 4
Abermin o	690	14	14	14	— 2
Abti Prce	2705	$15¼	15⅛	15¼	
Acadia M o	4272	27	26	26	— 1
Adv Grvs o	2200	160	155	155	— 5
Aetna 1p	200	$22⅝	22⅝	22⅝	
Agnico E	21680	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Agnico w	8000	370	360	370	+10
Agra Ind A	2000	$8⅞	8⅞	8⅞	
Agra B f	1000	$9	9	9	+ ⅛
Air Canada	249620	$10⅛	10	10	
Alt Energy	165662	$17½	17⅜	17⅜	— ¼
Al Enr 775	3600	$26½	26⅛	26½	+ ½
Alta Nat	2100	$18½	18½	18½	
Alcan	357533	$25	24	24¾	+ ¾
Alcan C p	1400	$22½	22¼	22¼	— ¼
Alcan F p	500	$24⅜	24⅜	24⅜	
Algo Gr A f	1191	385	385	385	— 5
Algo Cent	200	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Allied Lyns	4600	$9	8¾	8¾	— ½
Altex	5700	450	435	450	+15
A Barick	121880	$22¾	22	22¾	+ ⅝
Am Eagle o	z100	75	75	75	
Am Leduc	z150	25	25	25	
Am Pacific	6450	$5⅛	5⅛	5⅛	
Anderson	10522	$18½	18½	18½	
Ang CdnM o	5500	35	32	35	+ 3
Anthes	27000	60	57	60	+ 2
Arbor A	2800	$9⅜	9	9	— ⅜
Archer C o	19240	$11⅞	11½	11½	— ⅛
Argus B pr	200	$28½	28½	28½	— ½
Argyll A f	z690	4	4	4	
Armbro En	20297	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Asmra Mnl	29700	220	190	220	+30
Astral A f	700	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Atco I f	1900	$9⅞	9¾	9¾	
Atebo o	85886	6	6	6	
Athabsko o	17000	45	45	45	
Atlanta G o	1000	110	110	110	+ 5
Atlantis	5000	80	80	80	
Audrey R	1900	300	300	300	+10
Audrey w	500	85	85	85	+ 5
Aur Res o	73086	$10⅛	10⅛	10¼	+ ½
Aurizon o	19333	29	28	28	— 1
Avcorp Ind	3800	70	70	70	
BCE Inc	154924	$43½	43	43½	+ ¼
BCE 1.96 p	236	$51⅜	51⅜	51⅜	— ½
BCED	57205	43	41	42	— 1
BCED 9½	100	150	150	150	
BCED 1 p	5275	305	300	305	+ 5
BCED w	8000	4½	4½	4½	+ ½
BCE Mobl	150164	$24	23½	24	+ ¼
BCE Pl 1p	120	$23⅞	23⅞	23⅞	
BCE Pl 2p	100	$23¾	23¾	23¾	
BCED C I	4500	$22	21¾	21¾	— ⅜
B C Bancor	2391	144	144	144	— 1
BC Banc B	100	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅜
BC Gas	24100	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
BC Rail p	575	$25⅜	25⅜	25⅜	
BC Sugar A	4080	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
B Corp p	210	$31	31	31	
BGR A	3290	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
BII Ent	500	$5½	5½	5½	
BMO II p	1500	$21	20⅞	20⅞	— ⅜
BNT Ltd	10050	$14¼	14⅛	14¼	+ ½
BP Canada	112000	$20¼	19¾	20¼	+ ¼
BYG o	24000	33	30	31	— 2
Baca A o	5400	190	180	185	— 5
Bachelor	2000	44	44	44	+ 4
Bakertalc o	500	25	25	25	
Bancshr p	1000	$21½	21½	21½	— ⅜
Banister C	4800	$11½	11⅜	11½	
Bank Mtl	81191	$28⅜	28⅜	28½	
Bk Mtl 3p	1310	$25⅝	25½	25½	— ⅛
Bk Mtl 4p	6450	$23½	23½	23½	+ ⅛
Bank N S	777029	$14¾	14	14	— ⅜
Bk NS 1p	5500	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Bk NS 3p	10500	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
Bk NS 4p	1325	$23½	23¼	23¼	
Baton	600	$11¼	11¼	11¼	
Battle M	100	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅛
Beaufield o	103003	37	30	30	— 7
Beaver R o	2000	17	17	17	
Becker B f	2500	$42	42	42	
Belmoral	222500	63	60	61	
Bema Gl o	14400	330	320	320	—15
Ben ads	300	$14¾	14¾	14¾	— ⅜
Bethlem R	11000	52	50	50	
Biomira o	2600	300	300	300	
Bionaire I	200	115	115	115	—15
Bl Hawk o	1000	90	90	90	+ 7
Bombdr A	942	$15⅛	15⅛	15⅛	— ¼
Bombdr B	f21000	$15¼	14⅞	15¼	
Bonanza O	z160	75	75	75	
Bovar Inc	786	35	35	35	
Bow Valy	8682	$14½	14¼	14⅜	— ¼
Bow Valy 4	1097	$14⅜	14⅛	14⅛	— ¼
B V 2025	200	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Bow Vly 205	3300	$20⅛	19⅞	20	+ ⅛
Bowtex o	1599	240	235	240	— 5
Bracknel o	2006	160	160	160	
Bralorne	9500	39	38	38	
Bramalea	71350	$18¼	18	18¼	+ ½
Brascan A	48775	$24⅜	24⅛	24¼	
Brkwater o	39739	190	185	187	— 4
Brik Brw o	1000	85	85	85	—20
Bright A	2200	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
BC Phone	59585	$18⅜	18⅛	18¼	
BCPh 4¾ p	z5	$53	53	53	
Br Pet ads	150	$79½	79½	79½	— 5
Bruncor	200	$16⅞	16⅞	16⅞	
Brunswk	1000	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ¼
Brydon o	2000	70	65	70	+15
Budd Can	150	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
Bunker H o	2000	165	165	165	— 5

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	110487	$7¼	6⅞	6⅞	— ⅜
CCL A	1400	$8⅞	8¾	8¾	— ¼
CCL B f	9000	$9	8¾	8¾	
CGC Inc	1000	$11⅛	11	11	— ⅛
CHC Hlcpt	10050	490	485	485	—15
CM NT Equ	300	$14	14	14	— ⅛
CM Pref p	2000	$14½	14½	14½	+ ⅛
CML Ind o	4300	80	80	80	— 1
CS Res o	3000	$5⅛	5	5	— ⅛
Cableshr A	6000	85	85	85	
Cabre	80553	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
Calgary 1 p	100	$25⅛	25⅛	25⅛	
Cambior	300	$17¾	17¼	17⅜	
Cambridg	27710	$28⅞	28⅜	28⅜	
Camco Inc	9900	$8⅞	8½	8⅜	+ ⅛
Camp Res	2500	96	95	95	
Camp Soup	9800	$21½	20¾	21½	+ 1
Campeau	17231	258	249	249	— 1
Campeau B	1600	290	280	290	
Campeau C	700	250	250	250	—30
Campeau D	600	270	250	250	
Camreco o	6100	22	22	22	— ½
Can Malt	1600	$33½	33¼	33¼	
C Nor West	34800	370	365	365	
CNor Wst C	200	$13½	13½	13½	— ⅛
C Packrs	55750	$14⅝	14½	14½	— ⅛
CS Pete f	200	230	230	230	
C Trust un see below					
C Trsco 1	500	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
C Trsco C	3850	$19⅞	19¾	19¾	— ⅛
C Tung	676	390	390	390	—10
Canadex o	2000	130	130	130	
C Energy	3000	$5⅛	5⅛	5⅛	
C Exprss f	102250	65	63	65	
C Formst B	1020	210	210	210	—45
CG Invest	300	$44¾	44¾	44¾	
CI Bk Com	213139	$27⅞	27½	27⅝	
CIBC 5 p	4700	$24	24	24	+ ¼
CIBC 4 p	21300	$95	94½	94¾	+ 1
CIBC 6 p	900	$24½	24½	24½	
Cdn Jorex	1300	140	135	135	— 5
C Marconi	100	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Cdn Nat Res	48900	265	256	260	+ 4
C Nth Star	z30	$6⅛	6⅛	6⅛	
C Ocdental	4449	$19¼	19	19¼	— ⅛
CP Forest	2795	$33½	33	33½	+ ½
CP Ltd	249493	$24⅞	24½	24⅝	— ⅛
Cdn Roxy	999	$6⅝	6⅝	6⅝	
Concom o	6000	$13⅜	13½	13½	
C Spooner	555	12	12	12	
CTire A f	56796	$22⅝	21⅞	22	+ ⅛
CUtil A f	1800	$19⅝	19⅝	19⅝	
C Util B	200	$19⅝	19⅝	19⅝	
C Util 4¼ p	z20	$41⅞	41⅞	41⅞	
CUtil 2nd K	3500	$24¾	24¾	24¾	
Cdn Wn Bk	4500	460	460	460	
CWN G 4 pr	z25	$8⅞	8⅞	8⅞	
Canamax	8000	270	250	265	+ 5
Canam A f	5650	$5⅝	5¼	5⅜	+ ⅛
CanCaptl	1087	400	400	400	
Candol D o	143880	23	19	21	— 3
Canfor	3665	$27½	27¼	27½	+ ⅛
Canfor pr	800	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Canhorn o	900	50	50	50	
Canlan Inv	3000	360	355	355	— 5
Canron A	1200	$12	11¾	12	— ¼
Canron B f	z20	$12¼	12¼	12¼	
Canstar S	1000	360	360	360	+10
Canutiliti p	300	$24⅞	24⅞	24⅞	
Cara	60600	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Cara A f	86200	$15⅞	15¾	15⅞	+ ¼
Carena	683	$23½	23	23¼	+ ¼
Cascades	1500	445	445	445	+ 5
Cathedrl o	2000	145	145	145	
Celanese	8335	$27¾	27¾	27¾	
Cntrl Cap	6108	$10¼	10⅛	10¼	
Cnt Cap Af	1700	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Cnt Cap Ap	1600	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
Cnt Cap Cp	300	$23	23	23	— ½
Cnt Crude o	8400	$5⅜	5⅛	5⅛	— ⅛
CFund A f	7000	$6¾	6¾	6¾	
Cnt GtTr 1	700	$18¼	18¼	18¼	
Cnt GtTr 2	500	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Cntl G Trc	4650	$10	9⅞	10	
CG Tr p	500	$25	25	25	
Centurion	3500	85	80	80	
Chai na ta	2400	290	290	290	
Chanclr E	o70397	40	39	40	+ 3
Chnclr G w	2000	65	65	65	+10
Chanel R o	9300	67	66	67	+ 1
Charan	13400	30	30	30	— 3
Chauvco A	o12900	$12⅛	12⅛	12⅛	— ¼
Chauvco r	203000	85	75	75	— 9
Cheni Gld	o11300	435	425	435	+ 5
Cheni Gld	w16100	50	41	45	+ 5
Chief Int I	225	$24¾	24¾	24¾	— ⅜
Chrysler	330	$19½	19½	19½	— ½
CHUM B f	900	$21⅝	21¾	21¾	— ¼
Cimaron o	38850	$10	10	10	
Cineplex	9800	$7½	7¼	7⅜	
Cinram	14700	$5⅝	5¾	5⅞	+ ⅛
Citicorp	400	$29½	29	29½	—4½
Clarpine I	z80	35	35	35	
Clarus f	1000	380	380	380	+25
Clarus M	3500	395	385	395	+35
Claude R o	4000	315	310	315	
Cliff o	34000	17	17	17	
Cobi Food	10000	40	40	40	+ 2
Coca o	3405	325	325	325	— 5
Cogeco f	400	425	420	420	—10
Cognos	z6	$5⅜	5⅜	5⅜	
Coho Res	96028	$6½	6¼	6⅜	— ⅛
Colin Enr o	3000	185	185	185	
Colray R o	6480	5½	5	5	+ 1
Cominco L	78444	$26⅛	24¾	25¾	+ 1
Comnco H p	500	$14	14	14	
Comnco R	22800	295	290	295	+ 5
Comnco R	w40000	11	11	11	
Compu H o	7500	55	55	55	— 1
Computlog	3000	440	440	440	
Coniagas o	1500	93	93	93	
C Brinco Ao	600	470	470	470	+10
C Carma A	7366	250	245	250	+ 5
C Carma w	z165	25	25	25	
C HCI Af	1300	$9½	9	9	— ⅜
C HCO o	2900	122	122	122	+ 7
C Norex	5787	$7¾	7	7⅛	+ ⅛
Cons TVX	14400	$7⅝	7½	7½	— ⅛
Consoltex	200	$22	22	22	+ ½
Cons Gas	764	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅛
Con Gas A	z10	$78¼	78¼	78¼	
Con Gas B	z15	$75¾	75¾	75¾	
Con Pkg	200	$14¾	14¾	14¾	
CTL Bank	1000	115	110	115	+10
Contour B	o25000	22	17½	22	+ 4
Contrns A f	100	105	105	105	—20
Contrns A p	500	$8¾	8¼	8¾	— ¼
Conwst B f	300	$13⅛	13⅛	13⅛	
Co enerco A	1850	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Coral Gld o	5500	215	200	205	—10
Corby	12067	$29½	29½	29½	+ ½
Corel Sys	9100	465	460	465	
Corncopa o	4000	200	190	190	
Corona A f	192691	$10	9⅞	10	+ ⅛
Corona A p	2000	$9	8⅞	9	+ ⅛
Corona u	7500	$10	9¾	10	+ ⅛
Corona w	66334	27	25	26	+ 1
Corna 92 w	4200	205	195	205	+10
Coronet C	1000	245	245	245	—10
Corp Food	1950	$11	10¾	10¾	— ⅛
Coscan D	300	$11½	11½	11½	+ ⅛
Coseka R	12700	25	24½	24½	— ½
Counsel	13750	$11¼	11	11	— ¼
Coxheth o	5000	14	14	14	+ 1
Crestbrk	500	$20	20	20	+ ½
CLife I A	1725	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Crownx	800	$13½	13	13⅜	+ ⅜
Crownx A	f17854	$6½	6⅜	6½	
Crownx 1 p	3400	$18⅜	18⅜	18⅜	
Crownx 2 p	2300	$18⅜	18⅜	18⅜	
Crownx B	w10250	$15⅜	15½	15¾	+ ¼
Cumulus o	1500	20	20	20	
Czar Res	3008	124	124	124	+ 3
DMR A f	400	310	310	310	
Datatech o	10000	26	24	26	+ 5
Davis B f	4000	300	295	295	— 5
Deak Res o	15292	110	100	105	
Delrina C o	10100	150	140	150	
Denison A	p15109	230	220	230	+10
Denison B f	934	210	210	210	
Denison p	2000	$13	13	13	+ ⅜
Denison B p	3500	$16¼	16¼	16¼	
Denisn B w	27000	13	12	13	+ 1
Deprenyl o	6280	$15	14⅞	14⅞	+ ⅛
Derlan	13400	$8⅞	8¼	8¼	— ⅜
Develcon	1000	80	80	80	+ 5
Devran P o	17000	130	120	130	—10
Devtek f	7200	$5	5	5	
Dicknsn A f	225	$6	6	6	— ⅛
Discov W	2120	145	141	143	— 2
Dofasco	6255	$23½	23¼	23¼	— ¼
Dofasco 4¾	4400	$59	59	59	+ ½
Dofasco 260	2905	$30½	30⅛	30¼	+ ⅛
Dolphin o	3000	44	42	44	
Doman A	7368	$10¾	10½	10¾	
Doman B f	4000	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Doman 2 p	1000	$32¾	32¾	32¾	— ⅛
D Expl fo	11000	10½	10	10½	+ ½
D Textile	323131	$13⅝	13⅜	13⅝	
Domtar	41798	$13¼	13	13⅛	+ ⅛
Domtar 225	400	$24½	24½	24½	
Domtar B	100	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Dreco A o	3800	360	340	340	— 5
Dunde Pal o	500	55	55	55	+ 2
Duration o	40000	4	4	4	— ½
Dylex A f	10900	$6¼	6⅛	6¼	+ ½
Dynlia 10 p	1500	$6⅝	6⅝	6⅝	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	100	$73	73	73	+1½
Eagle P	1500	180	175	175	
Eaglet o	26500	10	10	10	
Eastmaq o	5850	295	275	275	—20
Echo Bay	197708	$19⅞	18⅞	19⅜	+ 1
Eco Corp	6700	485	480	480	
Econ Inv	z51	$50	50	50	
Econ Inv p	2125	$35	35	35	+ 3
Edper A f	200	$25	25	25	+ ⅛
Ego Res o	116700	57	47	47	— 6
Ekaton A	o54600	30	15	23	— 8
Elders A	1550	$20¾	20½	20⅜	
Elcthom X	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Elcthm Y f	300	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Emco	2800	$9¼	9¼	9¼	
Empire A	f78040	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Empire 4 p	2400	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ¼
Encor Inc	8218	263	260	260	— 3
Energx o	13000	13	13	13	
Enrpls C G	5090	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Enfield	12800	400	390	400	
Enfield 1 p	200	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Enscor Inc	2500	180	180	180	
Epic Data o	500	250	250	260	
Equinox o	6500	135	135	135	—10
Equty Res	1000	75	75	75	
Equty Svr	A12461	370	360	365	—10
Etac Sals	660	$9	9	9	
Euro Nev	o25188	$12	11½	12	+ ½
Exall o	1000	40	40	40	— 4
FCA Intl	400	$10⅛	10⅛	10⅛	
FPI Ltd	700	$5⅛	5⅛	5⅛	
FT Cap 1p	1000	7½	7½	7½	+ ½
Fahnstk A	300	190	190	190	+ 5
Fairfax f	1891	$17⅞	17⅞	17⅞	
Ficnbrd G	3966	293	288	288	— 5
Faraday R	1120	485	470	475	
Fed Ind A	13750	$13⅛	13	13	— ⅛
Fed Ind C	1550	$22⅜	22	22⅜	+ ⅜
Fed Pion	3300	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Finning L	5900	$14¼	14	14¼	+ ¼
Firan	5700	285	280	285	
F Austria	13700	$10⅛	10¼	10⅜	
F Austri w	15500	8	7½	7½	+ ½
F City Fin	2000	$10¼	10¼	10¼	
F Cty Trco	5900	$7⅛	7⅛	7⅛	
F Mar	1000	300	300	300	+11
F Tor Mng	26800	100	80	85	
Flanagan o	2600	85	82	85	
Fleet Aero	2717	165	165	165	—15
Fleet Aero 1	500	175	175	175	
Flet CCan	A14555	$16⅛	16	16	— ⅛
Flet C Inv	2650	$21⅞	21⅞	21⅞	
Flet CI B	3200	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Flet CFin	B11900	$23	22¾	23	+ ⅛
Focus nmc	1550	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
F Knox o	7500	24	21	21	— 4
Fortis Inc	937	$21⅜	21¼	21¼	
FSesn HI f	4900	$15⅝	15⅜	15⅜	— ⅛
Franco o	30500	$21¼	21	21¼	+ ⅜

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GSW CI A	350	$17½	17½	17½	+ ¼
GW Util	56727	$34	34	34	+ ⅛
Galactic	12076	460	445	460	+10
Gandalf	6100	370	365	365	—10
Gaz C p	300	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
Geoc Comp	6050	180	180	180	
Geddes o	100	200	200	200	— 6
Gendis A	800	$21¼	21¼	21¼	
G Lease	800	$7⅞	7⅞	7⅞	
GMC	1636	$53½	53⅛	53½	— ½
Geoma	2000	38	38	38	+ 3
Giant Bay	o51000	95	90	90	— 3
Giant Yk	z5	$10⅜	10⅜	10⅜	
Gibraltar	950	$9¼	9¼	9¼	
Glamis	2200	260	260	260	
Glen Adn o	13333	23	21	23	+ 2
Glenayre	12500	$13⅜	13	13¼	
Global Gov	10802	$7⅞	7½	7⅝	+ ⅛
Goldcorp f	17900	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Goldcorp w	40600	29	28	28	— 4
Gld Knight o	8100	$12⅝	12¼	12⅝	+ ¼
Gldn Nth o	2100	215	205	205	—12
Gldn Rul o	25700	180	161	165	—16
G Star o	7900	230	230	230	— 5
Goldex o	62400	400	390	400	
Goldqst o	1807	56	55	55	— 1
Goldsil o	3200	38	37	37	— 3
Gldteck o	36000	68	65	65	— 3
Graff G	120	$5½	5½	5½	+ ¼
Grafton A f	200	465	465	465	
Grandma	2000	22	22	22	— 1
Granduc	1800	240	235	235	+ 5
Granges	40800	190	170	190	— 5
Granite o f	9532	75	72	72	+ 3
GL Group	100	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Gt WLife 770	1500	$25	25	25	
Gtr Lenor o	2000	70	67	70	
Grnstne o	4750	$5⅝	5⅜	5⅜	— ¼
Greyhnd	2674	$32	31½	32	+ ¾
Greyvest F	700	400	400	400	
Growth I	470	$18¼	18	18¼	+ ½
Gulf Res	24173	$16½	16⅛	16⅜	
Gulf R 1p	4550	490	480	480	— 5
Gulfstrm o	33065	27	26	26	
Gwil Ind	200	250	250	250	
Haley	5200	450	440	450	+30
Halifax D	6900	435	435	435	
Hardrock o	500	20	20	20	+ 3
Harris A f	2600	$5¾	5¾	5¾	
Hartco	300	$7⅛	7⅛	7⅛	
Hayes D	200	$12⅛	12⅛	12⅛	
HCare A of	5000	201	185	195	—11
Heenan S o	4000	15	15	15	— 1
Hees Intl	100850	$27⅛	26⅞	27	— ⅛
Hees E p	300	$23¾	23¾	23¾	
Hees w	6400	$6⅞	6½	6¾	
Helix	z300	20	20	20	
Hemlo Gld	274338	$17	16⅞	16⅞	
High Rivr o	7000	125	122	122	— 2
Highrdg A	o10000	265	260	265	—10
Highwod o	4700	105	97	105	+ 5
Hilcrest o	400	160	160	160	
Hillsboro	6000	240	225	225	—15
Hollingr I	17555	$12½	12¼	12¼	
Holingr w	405	310	310	310	+10
Home B f	17460	209	205	209	+ 4
Hope Brok	5250	225	200	210	—15
Hope B w	7000	150	150	150	
Horizon o	5000	85	78	85	+10
Horsham f	45150	$11¼	11	11⅛	
HBay Mn s	581	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
H Bay Co	1263	$28¾	28⅜	28¾	+ ⅜
HBC A p	600	$19¾	19¾	19¾	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ICG Ont 785	400	$23	23	23	+ ½
ISG Tec o	3500	185	181	181	— 9
ITT Can 2p	800	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Ican o	9500	57	55	55	— 2
Imasco F p	700	$25¼	25¼	25¼	
Imasco L	43350	$34⅜	34¼	34½	+ ⅛
Imp Metal	500	163	163	163	— 2
Imp Oil A	72638	$63½	63	63⅛	
Inco	434453	$29¾	28⅜	29⅜	+ ¾
Innopac	300	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Integra Sy	29500	13	13	13	
Intensity o	33515	75	71	75	+ 7
Inter Cabl o	2000	15	15	15	
Inter-City	186151	$24	23⅜	23⅞	+ ¼
Inter C C p	43900	$39½	39⅛	39½	+ ¼
Intera A	16900	$14⅛	14	14⅛	+ ¼
Interactn o	8000	21	21	21	— 4
Interhome	1178	$46	45¾	45¾	— ¼
Intrmetco	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
IBM	1977	$123½	123	123	
I Dunrn Ao	900	160	160	160	—20
I Dunrn Bo	3500	225	215	225	+15
IForest A f	12365	$8⅜	8⅜	8⅜	
I Geograp o	1500	125	125	125	
Intl Lardr	11290	32	30	32	+ 2
IMhgny B o	1000	250	250	250	
I Movie Gr	500	225	225	225	— 5
I Petro o	3707	227	225	225	
I Platinm o	1974	49	49	49	— 1
Intl Pottr	500	140	140	140	—10
I Retail o	3600	229	225	229	+14
I Semi Tch	5000	$7½	7¼	7⅜	
I Verifac o	46500	45	43	43	
I Verifac p	700	435	435	435	+ 5
I Verifac w	30000	10	10	10	— 2
Intraust o	23470	26	23	26	+ 2
Inventrnic	400	220	220	220	+ 5
Inverns 875	100	$11	11	11	
Inv Grp	3210	$23½	23½	23½	
Iona o	4000	115	115	115	+10
Irwin Toy	2300	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Irwin Toy f	2500	$5½	5½	5½	+ ¼
Island Tel	2100	$15⅞	15¾	15¾	— ¼
Ivaco A f	220	$11¼	11¼	11¼	
Ivaco B	200	$12	12	12	
Ivaco C p	400	$44	44	44	
Ivaco D p	500	$24½	24¼	24¼	+ ¼
Ivaco E p	500	$22	21¾	21¾	— ¼
Ivaco 2nd 1	2200	$15½	15⅜	15⅜	
Ivaco 2nd 2	600	$15½	15⅜	15½	
Ivaco 2nd 3	3200	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Ivaco 2nd 4	1100	$25¾	25⅜	25⅜	— ¼
Jannock	15500	$17¾	17⅝	17⅝	— ¼
Janock 120	500	$13	13	13	+ ⅛
Jascan o	23000	46	46	46	
Jonpol o	8062	82	80	80	— 2
Jordan P A	6200	62	60	60	— 5
Joss Enr o	790	330	320	320	—10
Journey f	27120	$14	13⅜	13⅜	— ¼
Joutel o f	125500	32	30	30	— 4

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kelsey H	400	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅜
Kerr Add	58400	$19⅝	18⅞	19⅛	+ ¼
LSI Logic	115833	100	100	100	— 5
La Fosse o	8000	47	47	47	
Labatt	20499	$21⅞	21⅜	21⅜	+ ¼
Lac Mnrls	366188	$14¼	13¾	14⅛	+ ⅛
Lac Mnrl	w76750	345	325	345	+15
Lac M IIw	46000	345	325	345	+15
Lafrg Can p	128	$21¼	21¼	21¼	
Lafrg Corp	300	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅜
Laidlw A	27250	$25⅛	24⅞	24⅞	+ ⅛
Laidlw B f	546279	$24⅞	24⅜	24¾	
Laidlw G	263450	$33	32¼	32¼	— ⅛
Landmrk f	1166	17	16	17	
Lasmo Can	8367	415	415	415	— 5
Lavalin	200	350	350	350	
Lawsn M Af	2900	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Levon o	14190	35	30	31	— 3
Linamar	1500	460	445	445	—15
Loblaw Co	39450	$15	14½	15	+ ⅜
Lob Co pr	500	$28	28	28	+ ⅜
Lob 370 p	640	$46	45½	46	+ ½
Loewn Gr	18695	$20⅛	19⅞	20⅛	+ ⅛
Loewen A f	p 5500	$27	27	27	+ ½
Lwen Ondl	200	490	490	490	—10
Lonvest	1850	$21½	21⅛	21½	+ ¼

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MDS H A	200	$27¼	27⅛	27⅛	+ ⅛
MSR Exp	300	275	275	275	
MVP Cap o	27635	36	34	34	
Mackenzie	80890	$8¾	8½	8¾	
Maclean H	147810	$10	9⅞	9⅞	
Macmilan	40160	$17¾	17⅝	17¾	+ ⅛
Mcmln B 8p	11400	$23½	23⅜	23⅜	— ⅛
Mcmln B 10	500	$24½	24⅜	24½	+ ⅛
Modelin o	10950	$6	5⅞	6	+ ⅛
Magna A f	5600	$6¾	6¾	6¾	
Magna B	100	$8½	8½	8½	
Maistc Con	11400	$5½	5½	5½	
Malette f	300	$10⅞	10⅞	10⅞	
Manitoba p	300	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Manville	2000	310	305	305	—10
Manridg o	5000	7½	7½	7½	+1½
Manson C	o10000	31	31	31	+ 1
Mfg Life A	300	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
M Lf Gard	1200	$42¼	42	42¼	
Mrtme El	4687	$14	13⅞	14	
Maritime f	711	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Mark Res	29399	$12½	12	12⅛	+ ⅛
Mark Wrk f	1350	240	240	240	+10
McAdam o	6800	25	23	23	
McFinley o	10000	25	25	25	+ 1
Memotec	5890	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Merlin H o	2100	288	280	280	
Metal Mng	6854	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Micheln A p	200000	$26	26	26	+ ⅞
Mdind Dty	3500	420	420	420	
Minera o	3300	215	200	200	—15
Minrl Res	248650	$5⅜	5¼	5¼	
Minerex o	12500	84	80	84	+ 9
Minnova	2900	$17	16¾	17	+ ¼
Minven Gl	3300	290	285	285	— 5
Mitel Corp	7625	230	228	228	— 2
Mitel 200 p	1000	$16⅛	16⅛	16⅛	
Moffat	400	$17	17	17	
Molson A f	104140	$35¼	35	35¼	+ ¼
Molson B	z40	$37	37	37	
Monenco	z6	310	310	310	
Moneta o	11500	29	29	29	
M Trsco B	1400	$21½	21¼	21½	+ ⅛
Moore	67685	$33½	33	33¼	+ ¼
Morgn F C	3000	485	480	480	
Morgan	285214	445	435	445	+10
Morisn M o	1035	30	30	30	— 1
Morisn P	50000	$10½	10½	10½	+ ⅛
Mitibn F p	500	$17½	17½	17½	— ⅛
Mitibn Nt	7500	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Mun Fin Af	1000	$14⅞	14⅞	14⅞	— ¼
Muscocho	2097	75	75	75	— 3
NHI Nels o	1560	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
NLX o	18660	4½	3½	4	+ ½
NSR Res o	11000	9	9	9	+ 1
Nat Bk Can	53098	$10½	10⅜	10½	
Nat Bk 9	6000	$24¼	24¼	24¼	
Nat Bsns	45000	36	35	35	— 2
Nat Pete o	6000	23	19	19	
Nat Sea	1000	425	425	425	—10
Nat Trstco	2100	$25¼	25	25	— ½
Nelson V o	3000	30	30	30	
NGld Scpt o	3699	16	16	16	
Newalta	2000	100	100	100	
Newbridg	251690	$9⅝	8½	9⅛	+ ⅜
Newfld M o	z80	6	6	6	
Nfl CapA f	8200	$5¾	5¾	5¾	
Newhak o	6550	290	280	290	
Newtel Ent	2984	$19¼	19⅛	19⅛	— ⅛
Noma A f	24225	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Noma B	1500	$9	9	9	
Noramco o	19900	43	42	42	
Noramco w	25000	1	1	1	
Noranda F	2964	$13	13	13	
Noranda I	211649	$21⅜	21	21½	+ ½
Nornda I C	2700	$26¼	25⅞	26¼	+ ½
Norcen	7923	$27	26¾	26⅞	
Norcn ord f	19629	$26½	26¼	26⅜	+ ⅛
NC Oils	3350	$19⅝	19½	19½	— ⅜
NCO 6 p	100	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
NCO 7p	668	$19	19	19	
Northair o	71810	22	20	22	
N Minrl o	2960	29	29	29	+ 2
Nor Tel	222912	$29	28⅜	28¾	— ⅛
Northgat	1300	$7½	7½	7½	
Northstr E	6590	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Northway o	5000	43	43	43	— 2
Nthws Drg	250	$7⅞	7⅞	7⅞	
Nva Coges o	6430	68	68	68	+ 3
Nova Cor f	238972	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Nova O p	1100	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Novagld o	19733	148	140	148	
Noverco	1326	$13	12¾	12¾	— ⅛
Nowsco W	10000	$17¼	17	17¼	
Nu Gro o	z100	60	60	60	
Numac	1200	$9¼	9	9¼	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ocelot B f	8200	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Okanagan S	1200	475	475	475	+50
Omega Hyd	10200	365	355	365	+20
Onex C f	93150	$12½	12⅜	12½	+ ¼
Orbit	4906	85	83	85	
Orbit 2 p	12500	$7⅞	7⅜	7⅞	+ ⅛
Orenda F	19000	110	105	110	+15
Orofino o	4000	23	23	23	+ 3
Oshawa A f	6940	$31¼	30⅞	30⅞	
Otooles G	5000	270	270	270	— 4
PCL Indust	453	$7	7	7	
PPC OG o	1050	110	110	110	+ 4
PWA Corp	11948	$11⅝	11½	11½	— ¼
PWA A p	400	$23¼	23⅛	23⅛	
Pac Aqua o	10000	38	35	35	— 4
Pac Nat A f	2000	320	320	320	—10
Paurin A f	113100	$8⅜	8⅛	8¼	
Pamorex o	2500	42	42	42	— 3
Pamour	800	279	262	262	—37
Pan Amr o	1000	75	75	75	
PanAtlas o	833	60	60	60	— 5
PanCan P	z10	$28	28	28	
Panconti	1608	$6¼	6	6¼	+ ¼
Pantorma	400	182	182	182	— 8
Paragon o	1575	315	295	315	
Parkland	700	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Parlake o	1000	25	25	25	— 4
Parquet o	13000	22	20	22	+ ½
Pegasus	36700	$15⅛	14	14⅛	— ¾
Penn Wst o	3725	50	50	50	— 5
Penningtn	500	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
PJewl A f	21000	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Petromet o	132000	32	30	32	
Phillips Cb	500	$15½	15¼	15½	— ¼
Phonix Can	5100	385	375	385	+30
Phnx Gld	o80000	5	5	5	
Pine Point	700	$41½	41¼	41½	+ ¼
Pioner M o	24682	28	27	28	
Placer Dm	309763	$22⅜	21⅞	22⅜	+ ⅜
Pistl Fab	1000	180	170	170	—10
Platnova o	5000	150	150	150	
Plexus o	4300	300	290	300	+ 5
Poco Pete	491300	$8	7⅜	8	+ ¼
Poco D p	2200	$12½	12⅛	12½	+ ¼
Ptash Cor	16100	$15½	15⅛	15⅜	
Powr Cor f	17468	$15	14⅞	15	
Pwr Ex o	4100	11	11	11	
Powr Fin	1100	$20½	20½	20½	
Prairie Oil	400	$10	10	10	
Precamb	505	345	345	345	— 5
Precsn D A	5700	335	335	335	— 5
Primex F	51100	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Princeton	8400	440	415	440	+15
Pronto E o	14000	40	37½	40	
Provigo	23178	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Pure Gld o	7000	9	8	8	— 1

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quadra L o	13000	$10½	10⅛	10⅜	
Quartz M o	1300	57	57	57	— 3
Que Sturg o	3300	140	135	135	
Que Tel	3300	$15⅛	15	15	— ⅜
Que Tel 7¾	100	$15¾	15⅛	15¼	—1⅜
Queenstak	2018	54	52	52	— 8
Quenstn M	38843	172	165	169	+ 4
RBK Nt	10000	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅛
RY Fin p	8650	$26⅛	26¼	26⅜	— ¼
RY NT Fin	1600	$19¼	19¼	19¼	
RY II p	1000	$25	25	25	+ ⅛
Ranchmen	307	$8	8	8	
Ranger	19287	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Rayrock f	4575	$9⅞	9½	9¾	— ⅛
Rea Gld o	3500	285	265	265	—10
RdLk Buf o	3000	38	38	38	+ 1
Redfern o	3050	340	330	340	
Redstone o	4600	185	180	180	
Regional o	530	200	200	200	— 5
Reitman A f	100	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅜
Renisanc	242601	$27½	26⅞	27⅜	+ ⅜
Renfown o	8200	190	170	170	—20
Repap f	195625	$9	8¾	9	
Rimoil A f	25250	55	55	55	+10
Rio Algom	2159	$20	19½	20	+ ⅜
Rogers A	3450	$107	106	107	+ 1
RogersBf 19311 Roman	2000	$7¼	7¼		
Rothman	100	$65	65	65	
Rothm A p	z20	$91⅜	91⅜	91⅜	
Rouyn M o	11700	140	135	138	+ 2
Roxmark o	5000	7	7	7	— 3
Royal Bnk	295733	$23¼	22¾	22⅞	
Ry Bk 1.88	4100	$22	22	22	
Ry Bk 1.45	1000	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Ry Bk F	1300	$23¾	23¾	23¾	
Ry Bk G	1700	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
Ryl Gld o	500	32	32	32	— 3
Ry Lepg L	7967	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Ry Trco	23707	$15⅜	15¼	15¼	— ¼
RyTrco G p	400	$22¾	22¾	22¾	
RyTrco Q p	1200	$23½	23	23½	+ ½

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Systm	38550	$6¼	5¾	6⅛	+ ⅜
SNC A f	7600	$12	11⅜	12	+ ½
SNT Ltd	15300	455	450	450	— 5
SR Telcom	300	340	340	340	
St Andrw o	500	175	175	175	+ 5
St Clair Af	1400	315	300	315	+ 5
St Geneve o	280455	149	135	147	+15
StL CemA	f13815	$18¼	17½	17½	+ ⅜
Samuel M	T10400	$10¾	10¾	10¾	
Santa M o	4500	6½	6½	6½	— ½
Saskoil	122620	$14⅜	14⅜	14½	+ ¼
Saskoil I f	2700	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Saskoil A	p 73760	$12⅛	11⅞	12	
Saskoil w	5000	430	430	430	+ 5
Sasktch T f	1000	50	50	50	+ 5
Sceptre R	26241	410	400	400	—15
Scpt R w	z13	145	145	145	
Schneider	z25	$25⅞	25⅞	25⅞	
Scintilor o	15500	65	60	65	+ 5
Scintrex	1700	325	325	325	+25
Scot Paper	755	$17¼	17	17¼	+ ¼
Scotts f	29800	$14	13⅞	14	+ ⅛
Scurry Rn	500	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅜
Sebrght E o	1000	16	16	16	— 4
Seagram	40754	$90⅛	88¼	89⅜	+ ¾
Sears Can	14307	$12	11¾	12	+ ⅛
Securty H	p 4400	$7	6⅞	7	
Service C	3150	$11⅞	11¾	11⅞	— ⅛
ShawC B f	100	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Shaw I Af	z48	$17⅜	17⅜	17⅜	
Shell Can	38684	$40¼	39¾	40	+ ¼
Shltr OG o	8500	10	10	10	
Sherritt	6100	$9⅝	9½	9½	+ ⅛
Sico	300	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Signtech	100	300	300	300	
Sikaman o	3100	85	85	85	+ 1
Silversid o	10000	18	18	18	
Simco Eri	1200	$11¼	11¼	11¼	
Skyline o	4850	375	355	375	+20
Socnav A f	12200	$6⅜	6¼	6¼	
S Louvem o	129650	$6⅞	6½	6⅞	+ ⅜
Softkey S o	9000	258	245	245	—13
Sonora o	5000	140	140	140	
S Amercn o	z166	46	46	46	
Southam	41893	$26⅜	26¼	26¼	+ ⅛
Spar Aero f	500	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Starrex o	500	140	140	140	
States Ex o	2000	7	6½	6½	— ½
Stelco A	25107	$20⅞	20¾	20¾	
Stelco C p	2530	$19½	19⅜	19⅜	
Sterivet o	9900	227	219	219	— 8
Stewart Ik o	2000	93	90	93	+ 1
Stikine o	8238	$40	38	38	+ ⅛
Stonbridg	961	170	170	170	
Stratford o	8600	158	155	155	
Stroud o	25000	35	34	34	— 1
Stuart r	3000	1	1	1	— 1
Summit R	6130	$11⅞	11⅞	11⅞	
Sun Ice Ltd	1200	185	185	185	
Suncor pr	100	$23⅞	23⅞	23⅞	
TH Res o	5000	46	46	46	— 4
TBM NT	38525	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
TBM NT p	900	$26	26	26	— ¼
TCC Bev	13550	$10½	10	10½	+ ½
TNT Eaty	600	$11¼	11¼	11¼	
Tara Ind	5000	50	50	50	+ 5
Tarragon O	5000	75	75	75	— 5
Teck Cor A	z35	$24½	24½	24½	
Teck B f	513138	$24½	23⅜	24	+ ½
Teck E p	200	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Tee Comm o	4500	31	31	31	
Teledyne	900	$15	15	15	
Tmedia A f	200	$5⅛	5¼	5¼	— ⅛
Telepanl o	8200	140	140	140	
Tembec A	400	$9⅜	9⅜	9⅜	
Terra Mn o	16100	17	17	17	
Teratech o	1200	7	7	7	+ ½
Tex C Pet	37587	85	82	85	+ 1
ThomCor	139530	$15⅛	15½	15½	— ⅛
Thudrwd o	25328	130	121	121	— 8
Time Air	3849	$8	8	8	+ ⅛
Timinco	400	230	230	230	—30
Timmins o	18100	70	68	69	
Tombil B f	200	210	210	210	—10
Toramont	600	$12½	12½	12½	+ ¼
Tor Dm Bk	398920	$18⅞	18¼	18¼	— ½
TD Bk 1.835	200	$22⅞	22¾	22¾	— ⅛
TD Bk F	3210	$24¼	24⅛	24¼	
Tor Sun	600	$24¼	24¼	24¼	
Torstar B f	300	$30	30	30	
T Engrld	7071	255	245	255	— 5
Total Pet	3400	$31¾	31⅜	31⅜	— ⅛
Total PA p	100	$47½	47½	47½	— ½
Trader R o	31000	20	17	20	+ 4
Trade 10¼ p	200	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Trns Mt	2900	$15¾	15¾	15¾	
Tr Rmprt o	68500	155	131	142	+ 7
TrnAlta U	78822	$13½	13¼	13⅜	+ ⅛
TrAlta 4½	z5	$56⅛	56⅛	56⅛	
TrAlt 9	2100	$25⅜	25⅜	25⅜	
TrAlt 8.40	100	$25⅛	25⅛	25⅛	
TrAlta 7.20	700	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
TrCan PL	123753	$16⅝	16⅜	16⅜	— ⅛
TrP 1st H	3600	$49¾	49⅜	49¾	
TrP 1st I	100	$49½	49½	49½	
Transit Fin	2000	$5½	5½	5½	
Trpac Res	o10000	5½	5½	5½	— ½
Treats o	580	165	165	165	
Treminco o	500	81	81	81	
Tridel Ent	2000	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Trilogy	2000	88	88	88	+ 3
Trilon A	27100	$19⅛	19	19⅛	
Trimac	19137	$7½	7⅜	7½	
Trimel C o	5100	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ¼
Trimin o	5200	225	220	220	— 5
Trinity Res	1000	35	35	35	— 5
Trpl Crn E	7300	190	180	190	+10
Triton Can	8073	234	231	231	— 3
Triton C 1	135	$9⅜	9⅜	9⅜	
Triton C B	400	$16	16	16	— ¼
Trizec A f	69600	$22½	22¼	22¼	— ½
Trizec B	600	$25¼	25	25¼	+ ¼
Trizec 4 p	200	$22⅛	22⅛	22⅛	
Trizec 6 p	600	$21⅜	21⅜	21⅜	
Tudor o	1000	72	72	72	— 4
Turbo	75788	45	44	45	+ 1
Tut Ent o	31000	15	14	14	— 1
Twin RB f	z815	5½	5½	5½	
Tyler R o	6665	18	16	16	— 4
Tymar R o	2915	80	80	80	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP A f	z90	$18½	18½	18½	
ULS Cap p	2400	$24¾	24¾	24¾	
Ulster P o	177475	295	291	295	
Ultmr C 1p	6800	$25	25	25	
Ultmar plc	5909	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Unican B f	600	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Unicorp A f	1131	420	415	420	+10
Unicorp 117	2400	$11¾	11¾	11¾	
Unicorp w	23220	15	14	14	— 1
Unigsco B f	4800	410	400	405	+10
Unigsco 2 p	200	$9	9	9	
Un Carbid	200	$17⅞	17⅞	17⅞	— ¼
U Entprise	4501	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Un Coin o	1000	250	250	250	— 6
Un Corp	615	$33¼	33¼	33¼	
Un Corp 59	100	$16	16	16	— ⅛
U Keno	2320	280	280	280	
UNth Am o	1833	133	132	133	+ 3
Un Reef o	2500	13	13	13	— 1
US Steel 1p	z50	$24⅞	24⅞	24⅞	
Un Tri Star	25000	43	40	40	
U Wstburn	26700	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅜
Uranium	1500	170	170	170	+ 5
Varity C	154500	390	380	380	—10
Varity A p	2300	$27⅜	27	27	— ½
Varity w	33500	45	43	43	— 3
Vedron o	11000	15	14½	14½	
Ventech o	1100	120	110	110	—15
Ventra 2 p	300	$6	6	6	+ 1
V Hom Af	1500	400	400	400	
Vicery R o	4750	445	435	440	
Videotrn f	500	$14	14	14	
Vista I Ao	12000	25	22	22	
Voyager o	9175	$7½	7¼	7½	+ ⅛

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	1700	$12¼	12¼	12¼	
Wajax A	4700	$10¼	10	10	— ¼
Wall Fin	1600	225	225	225	
Weldwod	602	$17	17	17	+ ¼
Wst Frasr	2000	$19	19	19	+ ¼
Westar Gr	479720	112	99	111	+13
Westar M p	1200	$13⅜	13	13	
Wstbrdg A	300	$8¼	8¼	8¼	
Wcoast E	21596	$21	20⅝	21	+ ⅜
Wstrn Corp	1064	350	345	345	— 5
W Corp debsee below					
W Deldna o	409	225	225	225	
Westfield	1000	140	140	140	
Westfort o	40000	11	9	11	+ 4
Westley o	500	32	32	32	+ 4
Westmin	2600	$7¾	7¾	7¾	
Westmin p	1170	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
Weston	1577	$38½	38	38½	+ ⅜
Wstn p	500	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Wharf	8300	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Wilanour o	3500	325	310	310	—15
Win-Eld o	5000	50	45	45	— 4
Windarra o	8000	75	71	75	+ 4
Woodwd A	72716	220	220	220	+ 4
Wolworth	z10	$70	70	70	
XL Foods	109500	85	85	85	
Xerox B f	500	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜
Zavitz	4000	16	16	16	— 2
Debentures					
Metal Deb	3	$105	105	105	
Oxf Prop d	48	$68	65¼	68	+2½
Scpt R 8deb	8	$86½	86½	86½	+1½
Scpt R 7deb	7	$102	102	102	
W Corp deb	1	$86	86	86	
Debentures In US Funds					
Amoco Sed	9	$119	119	119	
Partially Paid Shares					
B Corp r	4600	$12⅜	12	12⅜	+ ⅛
Bancshr r	900	$12⅞	12¾	12¾	
RY Fin r	8150	$20	19⅝	19¾	+ ¼
Index Warrants					
BtBk Nk P	68850	187	179	185	+14
Bt Bk Nk ii	239500	173	163	173	+19
Ctibk NY C	11000	235	235	235	
AbSvk nk p	3700	350	350	350	+10
Trilon Nk p	269000	415	390	415	+45
Partnership Units Resale Restricted Trust Units					
C Income u	23611	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅛
C Trust un	3650	$8	7⅜	8	+ ⅛
Enrpls FG u	9513	$6¼	6⅛	6⅛	
FirstPr Tr u	6200	$23⅜	23⅜	23⅜	
Pngrwth u	557	$8½	8½	8½	
RPF Bnd u	11000	$7⅞	7⅞	7⅞	
RT En Iu	2900	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅛
RT En IIu	8600	$9¼	9	9⅛	— ¼
UCarb Eq u	3450	$24⅞	24¾	24⅞	+ ¼
Traded In US Funds					
Nat Bk 6	200	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
PBech B of	2200	25	25	25	
Varity A p	500	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ¼

TORONTO MOST ACTIVE STOCKS
By The Canadian Press

Stock	Sales	High	Low	Close	Ch'ge
INDUSTRIALS					
Bk N.S.	777029	$14⅜	14	14	— ⅜
Laidlaw	546279	$24⅞	24⅜	24¾	
Westar G	479720	112	99	111	+13
Inco Ltd	434453	$29¾	28⅜	29⅜	+ ¾
Tor Dom	398920	$18⅞	18¼	18¼	— ½
MINES					
Teck Cor	513138	$24½	23⅜	24	+ ½
Lac Min	366188	$14¼	13¾	14⅛	+ ⅛
Placer D	309763	$22⅜	21⅞	22⅜	+ ⅜
St Gene	280455	149	135	147	+15
Hemlo	274338	$17	16⅞	16⅞	
OILS					
Poco P	491300	$8	7⅜	8	+ ¼
MorganH	285214	445	435	445	+10
Rnssnce	245601	$27½	26⅞	27⅜	+ ⅜
Ulster Pt	177475	295	291	295	
Sask Oil	122620	$14⅜	14⅜	14½	+ ¼

L'OR

LONDRES (AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, hier, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Londres.... 407,75 (407,90)
Paris...... 406,56 (409,90)
Francfort.. 406,35 (409,33)
Zurich..... 407,75 (407,75)
Hong Kong.. 405,85 (409,25)

NEW YORK

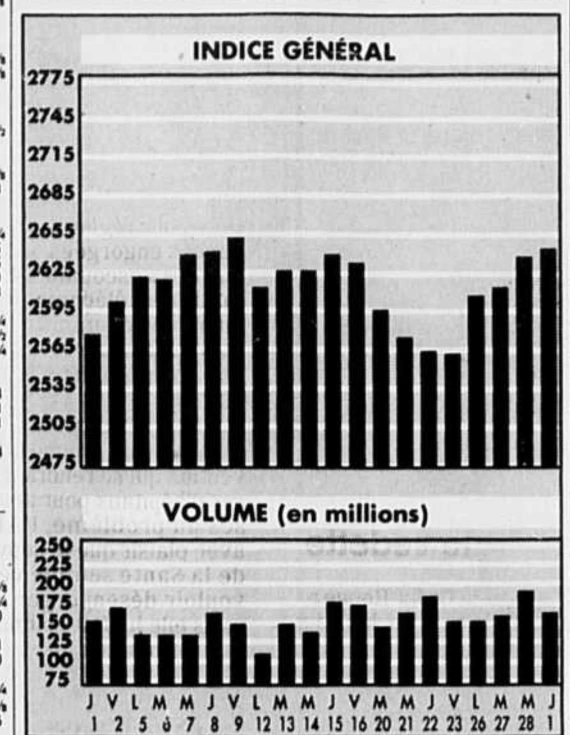

A B

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACM n 1.26	..	310	9⅛	9⅛	9¼	.....
AMR	8	4568	61¼	60¼	60⅞	.....
ASA 3a	..	924	53⅝	52⅝	53	+ ⅜
AbtLab 1.40	17	3407	65	63¾	64½	+ ⅜
AcmeC .40	11	37	10⅛	10	10	— ⅛
AdaEx 2.06e	..	145	15½	15¼	15½	+ ⅛
Advest .16	9	137	6¾	6½	6⅝	+ ¼
Alcan s 1.12	6	7163	21⅛	20⅞	20⅞	+ ⅛
AlexAlx 1	18	743	27	26½	26⅝	+ ⅛
AllegCp 1.63t	10	22	84½	84½	84½	+ ½
viAlgInt	..	106	13-32	⅜	13-32	.....
AlgLud 1.20	6	150	39	38⅛	38⅛	— ¾
AllgPw 3.16	11	827	40½	40⅛	40⅜	+ ⅜
AllenG	16	195	11¾	11⅛	11⅛	— ⅛
AldSgnl 1.80	10	1269	35⅝	35	35½	+ ⅜
AlstMu .78a	..	716	10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
AMIO .84a	..	200	10⅝	10⅛	10⅛	— ⅛
Alcoa 1.60a	6	7095	65⅛	64	64¾	+ ½
AmaxG .08	31	63	17¼	17⅛	17⅛	— ¼
Amcast .48	11	75	10	9⅞	9⅞	.....
AmHes .60	9	1680	50⅜	49½	50¼	.....
AmBrnd 2.72	10	1218	64	63⅛	63½	+ ⅛
ACyan 1.35	16	4209	51⅞	50	50⅞	+ ½
AEIPw 2.40	9	3693	30⅜	30⅛	30½	.....
AmExp .92	11	23831	29¼	28⅜	29	— ⅛
AGnCp 1.58	8	2351	30¼	29½	29½	— ⅛
AHome 4.30	14	1514	101½	99⅞	100⅞	+1
Amrtch 3.16	13	2730	58½	57¼	58	+ ¼
APresd .60	..	111	24⅞	24½	24¾	+ ¼
AmStor 1	23	1319	55	54⅛	54¼	— ¼
AT&T 1.20	16	11986	40¼	39½	39⅞	+ ⅛
Ametek .64	14	935	12⅛	d11½	12	+ ⅛
Amoco 2.04	18	4815	55⅛	54⅜	55	+ ⅛
AMP 1.36	18	4640	48¾	48	48⅛	— ⅜
Amre .08	..	190	7⅛	6⅞	7	+ ⅛
Anheus .88	13	3581	35⅛	34⅞	34¾	— ⅜
Apache .28	25	1461	15⅞	15½	15⅝	+ ⅜
Armco .40	6	1206	10⅜	9¾	10¼	+ ⅛
Armc pf2.10	..	3	22½	22½	22½	.....
ArmWl 1.06	9	704	34⅞	34¼	34⅝	— ⅛
Asarco 1.60	5	1126	28⅞	27½	28½	+1⅛
AshOil 1.60	12	942	36½	36	36⅛	— ¼
AtlRich 5	12	3074	115	113⅛	114⅛	+ ⅞
Atlas s	17	31	17	16¾	16¾	.....
Avon 1	15	1567	32⅝	32	32⅛	+ ⅛
BCE g 2.52	..	737	36½	36¼	36½	+ ⅛
BakrHu .46	36	5044	26⅛	25½	26	+ ⅜
BkrH pf 3.50	..	23	57½	57	57½	+ ½
BnkAm 1	7	5046	28⅜	28⅜	28½	— ⅜
Bausch 1.32	15	1384	57	56¼	56¼	— ½
Baxter .64	17	6468	24⅜	24⅛	24⅜	.....
Bearg s .64	9	18	23⅜	23⅛	23⅛	— ¼
BckIns .28e	11	142	16¼	15⅞	15⅞	— ⅜
BellAtl 4.40	17	1939	91⅛	89⅞	90⅞	+1
Bellnd .40	18	333	u18¼	17⅞	17½	+ ⅛
BellSo 2.52	14	3871	53⅛	52⅛	52⅜	+ ⅛
BeloAH .44	29	23	34¼	33⅞	34	— ⅛
BenfCp 2.20	10	121	48⅛	47⅜	47⅜	.....
BethStl .30e	6	5108	18¼	17½	18⅛	+ ⅜
BlackD .40	..	1103	16½	16⅛	16⅛	— ⅛
BlckHR 1.28	18	1990	34⅞	32⅜	34⅝	+ ⅜
Boeing s1.20	22	8668	u65⅜	63⅛	65	+1⅛
BoiseC 1.52	6	1085	37¼	36⅝	36⅞	.....
Borden s .96	..	3212	31¼	31⅛	31⅛	— ½
BCelts 1.40e	9	19	17⅛	17¼	17⅛	+ ⅛
Bowatr 1.20	6	740	24⅝	24⅛	24⅜	+ ⅛
BrMySq 2.12	37	9629	53	51⅜	52⅜	+ ⅜
BritPt 3.49e	11	1350	68⅛	68	68	— ½
BritP wt	..	145	8¼	8	8⅛	.....
BritTel 1.90e	11	412	49⅜	49	49½	—1⅛
BrwnGp 1.60	56	552	24¾	24½	24½	+ ⅛
BrwnFr .64	20	2072	36⅛	35½	35⅞	.....
Brnwk .44	..	594	13⅝	13⅛	13½	+ ⅛
Buckeye 2.60	9	52	27¼	27	27¼	+ ⅛
BurlnCl	9	109	21⅞	21⅜	21⅜	+ ⅛
BrlRsc .64e	43	2201	42⅜	42¼	42½	+ ⅛
Businld	16	775	9¼	9	9⅛	.....

C D

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI In .60	28	329	39½	38¾	38⅞	— ⅛
CBS 4.40	16	969	182	179½	182	— ⅜
CIGNA 3.04	17	1547	51¾	50½	51⅜	+ ½
CNAI 1.24	9	49	11⅞	11¾	11¾	.....
CPC 1.80	15	1094	64⅝	64⅛	64¼	— ¼
Callhn	..	121	16¾	16½	16½	— ⅛
CampSp 1	172	2121	48¼	47⅜	48¼	+ ⅜
CdnPc g .92	..	1267	20⅞	20⅝	20⅝	.....
Carlisle 1.20	9	29	31¼	30¾	30¾	— ⅜
CartWl .82	16	344	52⅝	52⅛	52½	+ ½
Caterp 1.20	12	3639	60½	59⅞	60⅛	— ¼
CentEn 1.60	10	1063	19⅝	19¼	19¼	— ¼
CenHud 1.76	10	161	23½	23¼	23½	+ ¼
Chmpln 1.10	6	4133	28⅝	27⅝	27⅞	+ ⅛
Chase 2.48	..	2715	30⅛	29¾	30	— ⅛
ChWste s .12	27	1775	19⅝	18⅞	19	— ⅜
Chevrn 2.80	93	6181	68¼	67⅛	67⅝	+ ⅜
ChkFull .31	14	201	5⅞	5⅜	5⅜	.....
ChrisCr 1.56t	42	193	32⅝	31¾	32¼	+ ⅜
Chryslr 1.20	12	2956	16⅝	16⅜	16½	.....
CineOd	..	862	6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Citicorp 1.62	21	6183	25⅛	24½	24¾	— ¼
Clorox 1.24	14	682	38⅜	38⅛	38⅜	+ ¼
ClubMd .27e	13	32	19⅝	19½	19½	— ⅛
CocaCl 1.60	14	5484	71½	70⅞	70¾	+ ¼
CocaCE .05	34	2366	14⅜	14	14	— ⅛
ColgP 1.80	14	1371	57	55¾	55¾	—1
ColGas 2.20	15	751	47½	47	47⅛	— ⅜
CmwE 3	13	4139	35¾	35⅜	35¾	+ ¼
Comsat 1.32	10	319	35¼	35	35⅛	+ ⅛
CPsyc .36b	13	1485	22⅝	22⅜	22⅝	+ ⅛
CmpCre	..	94	3	2⅞	2⅞	.....
CompSc	12	622	44⅞	44	44	— ⅝
Conseco .20	3	28	23¼	23	23	+ ¼
ConEd s1.82	10	1693	26⅜	26	26⅛	— ¼
CnsFrt 1.06	9	4770	19	18½	19	+ ⅜
ConsNG 1.84	21	247	46¼	45⅝	45⅞	— ⅛
CntlCp 2.60	11	533	29⅛	28½	29⅛	+ ⅛
CntlBk 1	8	396	17	16¾	16⅞	.....
CIData	..	548	17½	17⅛	17¼	— ¼
Cooper s1.08b	16	4308	u41¼	39⅝	40⅞	+ ⅞
Crane s .75	13	402	22½	21⅞	22⅜	+ ⅜
CwnCrk	14	507	51⅞	51¼	51⅜	+ ¼
CurInc 1.10a	..	19	12	12	12	.....
Cyprus s .80	4	2131	26⅜	25⅞	26¼	+ ⅜
DataGn	..	256	8⅞	8⅝	8¾	.....
Datapt	..	83	2¼	2	2⅛	.....
Deere 2	13	5014	70⅜	69⅝	69⅞	— ⅛
DeltaAr 1.20a	7	2038	70	69	69	— ⅜
DensMf 1.32	13	389	24	22½	23⅞	+1⅜
DeSoto .40	..	462	40½	39⅜	40¼	+1¼
DetEd 1.78	10	2017	25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Dexter .88	12	247	21⅛	20⅞	20⅞	— ⅛
DianaCp	..	85	4¾	4⅜	4¾	+ ⅛
DigtlCm	8	601	19⅛	19	19	.....
Digital	11	x10213	75½	73¾	74½	—3
Disney .58	20	3323	109⅞	108⅛	108⅛	—1⅜
Divrsin	..	130	4¾	4⅜	4⅜	+ ⅛
Domtar .50	..	69	11⅛	10⅞	11	.....
Donlley .96	15	632	43¾	42¾	43¼	— ¼
DowCh s2.60	7	8173	66¼	64½	65¾	+1¼
Dravo	14	1087	11⅜	11¼	11⅜	.....
Dresr 1	19	1555	46½	45⅞	46⅛	+ ¼
duPont s1.60	11	11099	39½	39	39	— ¼
Duq pfA2.10	..	z100	23	23	23	+ ¼

E F

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG .76	15	657	u36¾	35¾	36⅜	+ ¾
EKodak 2	24	11941	38½	37⅜	38⅜	+ ¾
ElecAs	22	66	2⅞	2⅝	2⅞	+ ⅛
EmrsEl 1.26	15	4853	39¾	38⅜	39⅜	+ ⅞
Endesa .59e	8	1072	20⅝	20⅛	20½	+ ¼
Ensrch .80	25	578	24¾	24½	24¾	.....
Equifx s .48	21	877	15¾	15½	15½	— ⅜
Equitec	..	31	¾	11-16	11-16	—1-16
Ethyl .60a	13	972	26⅛	25¾	26	+ ⅛
Excelsr 1.39e	..	13	16	16	16	— ⅛
Exxon 2.40	20	13995	47⅛	46½	46½	— ½
FMC	8	489	36¾	36⅛	36⅛	.....
FPL Gp 2.28	11	1317	33⅛	32¾	33⅛	+ ¼
Feders .48	11	372	13⅜	13	13¼	+ ⅛
FedExp	20	1946	50⅞	49¾	50	.....
FBosIF .90	..	82	7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
FlghtSf .20	23	304	44⅞	44½	44⅝	+ ⅛
Fluor .24	32	3895	u43¾	42⅝	43⅜	+ ⅜
FordM 3	6	6937	46½	45⅛	45⅝	— ¼
Foxbro	37	20	19⅝	19⅜	19⅜	+ ¼
FMRP 2.88e	13	465	22⅛	21⅜	22	+ ⅛
FundAm .68	32	631	31¼	30⅝	31¼	+ ½

G H

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GATX 2.20	10	105	66⅜	64⅞	66⅛	+1½
GEO	..	118	3⅞	3¾	3¾	+ ⅛
GTE 2.92	15	5339	61⅛	60½	60¾	— ¼
Gallagr .52	16	62	23¼	23	23	+ ⅛
Galoob	5	807	9¼	9	9⅛	.....
Gannett 1.20	16	4308	41¼	39⅝	39⅞	— ½
GemII C .19	3	52	13⅜	13¼	13⅜	.....
GemII I 1.62e	..	73	12¾	12½	12¾	.....
GenCrp .60	48	464	11⅛	11⅜	11⅛	+ ¼
GnDyn 1	5	549	38⅛	37¼	37⅞	+ ⅜
GenEl 1.88	14	22743	61⅞	61⅛	61⅜	— ⅛
GnHost .30	..	279	6¼	5⅞	6⅛	+ ⅛
GnInst .50	11	1481	34⅜	33¾	34¼	— ⅛
GnMills 2.20	16	2000	65⅝	64⅛	64⅝	+ ⅜
GnMotr 3	7	7693	45½	44⅞	45	+ ⅛
GM E 1.12	15	1534	54	52⅞	54	+ ⅞
GM H .72	11	149	21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
GPU 2.20	9	381	46¼	46	46¼	.....
GenlRe 1.52	13	2185	89⅝	86⅝	87½	+ ¼
GnSignl 1.80	13	380	52¼	50⅞	52	+1⅛
Gensco	6	407	5⅝	5½	5⅝	.....
GenuPt 1.38	15	688	38⅜	37⅞	38⅛	+ ⅛
GaPac 1.60	6	2134	44⅜	42⅞	44	+1½
Gillete .96	18	2732	49	48⅜	48⅜	.....
Gdrich 2.12	6	1144	40⅜	39⅞	39⅞	— ⅜
Goodyr 1.80	9	1989	33⅛	33½	33⅝	— ⅛
Gotchk	32	89	10⅜	10⅛	10½	.....
Grace 1.40	10	2226	29⅜	29¼	29¾	+ ⅛
GtAtPc .70	13	729	50⅜	49	50⅛	+ ⅛
GtWFn .80	22	3014	17½	16½	16⅞	+ ¼
Greyh 1.32	11	496	30¼	30	30⅛	— ⅛
Grumn 1	7	860	13⅞	13⅜	13⅞	.....
GrdPr s .50	15	19	15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
GulfRs	..	33	8⅞	8¾	8⅞	.....
Halbtn 1	36	6664	46¼	44½	46	+1¼
Hanna .50	7	303	23¾	23½	23¾	+ ⅛
Hanfrd s .44	16	106	32½	31¾	32¼	+ ¾
Hanson .90e	14	2723	18⅞	18½	18⅝	— ⅛
Harris .96	36	2012	29⅝	28⅞	29⅜	+ ⅛
Harsco 1.20	..	253	25⅛	24⅞	24¾	— ¼
HeclaM .05e	..	577	15⅛	14¾	14⅞	— ⅛
Heinz s .84	16	2034	29⅜	29	29¼	— ⅛
HelneC s .20	13	348	22	21	21¼	— ⅜
Herculs 2.24	..	779	31⅞	31½	31¾	.....
Hrshey .78	16	1491	30¼	29	30⅛	+1⅛
HewlPk .42	12	4305	43	41⅝	42	—1⅛
Hilton 1	28	809	63½	62½	62⅝	+ ⅛
Hitachi .54e	24	366	103	102	102⅝	—1
Hmstke .20	35	2768	19¾	19⅜	19½	— ¼
Honwell 2.75	14	2828	84⅜	82	84¼	+1⅜
HoltInv 1	..	371	5½	4¾	5¼	+ ½
HousInt 2.14b	7	606	47	46½	46¾	— ¼
Houind 2.96	12	1798	33⅜	33	33⅛	+ ¼

I J

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IBP .60	24	1125	18	17½	17½	— ⅛
ICM .70e	..	19	7	7	7	.....
ICN Ph	..	1583	4¼	d 3½	3⅜	—1⅛
INAIn 1.68	..	2	16⅜	16⅜	16⅜	.....
ITT Cp 1.60	9	3019	55¾	54⅜	55½	+ ⅜
INCO 1	3	5589	24⅞	24⅛	24¾	+ ¾
IngerRd 1.20	15	3316	u55½	54⅜	55½	+ ¾
InldStl 1.40	11	2332	34¾	33¼	34⅛	+ ¾
Interco	..	1130	9-16	15-32	9-16	+3-32
IBM 4.84	16	11226	104⅜	103⅜	104	+ ⅛
IntFlav 2.16	16	242	57½	56½	56¾	— ¼
IntMin 1	17	1700	57½	56⅜	57	— ⅜
IntMult 1.18	11	547	24⅜	24½	24½	— ¼
IntPap 1.68	7	3881	51	49⅝	50⅜	+ ⅜
IntpbG s .68	15	387	31	30½	30⅜	+ ⅜
Intrlan	9	260	39	d37⅞	38⅛	+ ⅜
IpcoCp	..	20	7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
JohnJn s1.16	17	3801	54⅝	53¾	54	+ ⅜

K L

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM .81e	7	866	17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
K mart 1.64	9	6032	34¼	33⅜	33⅞	+ ⅛
KanPip n	..	8	19	18⅞	18⅞	+ ⅛
KaufBH .30a	5	499	11½	11⅛	11¼	— ¼
Kellogg 1.92	17	2776	60⅞	60⅛	60¼	— ⅜
KerrMc 1.32	16	629	49¾	49⅛	49⅝	+ ½
KimbCl 2.72	12	2158	63½	62⅜	63½	+ ⅜
Kuhlm .06e	10	270	8¾	8½	8¾	+ ⅛
LAC g .14	..	1467	12	11½	11⅞	+ ¼
viLTV	..	935	1⅛	1½	1½	— ⅛
viLTV pfB	..	40	2½	2⅜	2⅜	.....
viLTV pfD	..	35	2⅛	2	2⅛	+ ⅛
LomSes	12	526	7⅜	6⅞	7⅜	+ ⅜
Learnl .48	12	3	14¾	14¾	14¾	.....
LeeEnt .72	17	155	29½	28⅜	29⅛	+ ¾
Lilly s 1.64	19	4518	61¾	60⅜	61⅜	+1
Lilly wt	..	972	49¼	47	48⅛	+1⅜
Litton	10	626	73⅜	72¾	72¾	— ½
Lockhd 1.80	12	13573	36¾	36¼	36⅜	+ ⅜
Loews 1	9	1754	104⅜	103¼	103⅞	+ ⅜
Loral .80	10	478	31¼	30¼	31⅛	+ ⅞
LaLand 1	25	200	40⅜	40	40⅛	— ¼
Lubys .64	15	139	25⅜	25	25⅛	— ⅛
Lukens 1.40	7	314	35	34⅜	34¾	.....

M N

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA .68	21	2688	54¾	53⅞	54⅜	+ ¼
MDU 1.42a	11	85	20⅜	20½	20⅜	+ ⅛
MNC s 1.16	6	477	20⅞	20½	20½	— ⅜
MfrHan 3.28	38	6939	34⅜	34⅛	34½	— ⅛
Manvile	7	123	9	8¾	8⅞	+ ⅛
Marcde	13	149	1½	1½	1½	.....
MrshMc 2.50	19	1198	78	76	77¼	— ⅛
MartM 1.35	7	3948	39¼	38⅜	38¾	— ⅜
Masco .52	18	6278	25⅜	24⅞	25⅛	+ ¼
MasCp 2.80	..	59	25¼	24¾	24¾	— ½
Mattel	11	1643	18	17⅜	18	+ ⅜
Maxus	..	4781	11	10⅞	10⅞	— ⅛
MayDS 1.42	13	2737	46¼	44⅞	46	+1
Maytag .90a	14	1288	17⅜	17⅛	17¼	+ ⅛
McDld .20	11	2	5⅜	5⅜	5⅜	.....
McDnl s .31	16	8188	31¾	31⅛	31½	.....
McDnD 2.82	52	609	55	54½	54½	.....
McGrH 2.16	55	3025	54¼	53	53⅞	+ ⅜
Mead .88	9	3355	32⅛	31½	31⅞	— ⅜
Mesrx .40	10	194	22⅜	22⅛	22¼	+ ⅛
Merck 1.80	18	10544	69½	68¼	69⅜	+ ⅜
MerLyn 1	12	2620	23¼	22¼	23	+ ½
MdwAir	..	433	11¼	11	11	+ ⅛
MMM 2.92	14	3342	81⅜	79⅞	80½	+ ⅜
Mitel	..	78	2	1⅞	2	+ ⅛
Mobil 2.60	14	3979	62	61½	61⅝	— ⅛
Monsan 3.40a	11	2530	109¼	106⅞	108¼	+ ½
Morgan 1.82	..	3511	37½	36¾	37	— ¼
MorgGr .25e	..	146	9¼	9	9¼	.....
Morton .88	18	699	36¼	35¼	35¼	— ¼
Motel 6 1.22	96	208	13⅜	13¼	13⅜	.....
Motorla .76	16	11813	61⅜	60⅜	60⅝	—1⅛
NBI	..	23	⅜	⅜	⅜	+1-32
NCR 1.40	13	1746	70⅜	68⅞	70¼	+1½
NL Ind .60	8	238	21⅝	21	21	— ⅜
NUI 1.56	12	14	17⅜	17¼	17¼	— ⅛
NACCO .58	8	179	50⅛	49½	49½	— ½
NatEdu	10	543	6¼	6	6⅛	— ⅛
NatFGs 1.34	12	151	25¼	25	25¼	+ ⅛
NII	17	486	16¼	15⅜	16⅛	+ ⅜
NMedE .72	14	3497	31	30⅜	30¾	— ¼
NtSemi	..	5805	7⅛	6⅞	7	.....
NtSvIn .92	14	1384	26⅞	26¼	26½	— ⅜
Navistr	363	2931	3⅜	3½	3⅜	+ ⅛
NwmtG .05	46	851	52¼	51¾	52⅛	— ⅛
NiaMP	17	1775	13½	13¼	13⅜	— ⅛
NiaMpf 4.10	..	z100	41½	41½	41½	+ ¼
NorTel .28	35	2214	24⅜	24⅛	24⅜	+ ⅛
Nlhgat g	..	117	6⅜	6¼	6⅜	.....
Nova g .52	..	889	6	5¾	6	+ ⅛
NuvNY .68a	..	51	10¾	10⅛	10⅝	— ⅛
Nynex 4.36	20	3990	80¾	79⅝	80	+ ⅛

O P

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OcciPet 2.50	31	4330	28½	28⅛	28¼	.....
OhioEd 1.96	10	7536	22	21⅝	21¾	— ⅜
Olin 2	10	380	59½	58¼	59½	+1⅛
OutbdM .80	8	272	23⅜	23⅛	23½	— ⅛
OwenC	5	306	22¼	21⅞	22	— ⅛
PPG 1.52	10	2123	39⅞	39⅜	39⅞	— ⅛
PacEnt 3.48	15	433	44⅜	44¼	44⅜	+ ⅛
PacGE 1.52	12	9789	22⅝	22⅜	22½	— ⅛
PacSci	23	43	12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
PacTel 1.88	15	4933	45	43⅞	44⅜	+ ½
PanAm	..	4000	3⅛	3	3	— ¼
PanEC 2	34	503	27⅞	27½	27¾	+ ¼
ParCom .70	20	12200	45	42⅝	44⅞	+2⅛
ParkDrl	..	756	10	9¾	9⅞	— ⅛
Penney 2.24a	10	1508	67⅛	65⅜	66¼	+ ⅜
Pennzol 3	14	329	84⅜	83¾	83¾	— ½
PeopEn 1.66	10	269	25¼	24⅞	25	+ ⅛
PepsiCo 1	17	5854	58½	57¾	57¾	— ¾
Pfizer 2.40	15	11184	60⅜	59⅛	59⅞	+ ⅞
PhelpD 3a	8	5008	58⅛	56½	58	+ 2
PhilaEl 2.20	8	29234	20¼	d17⅞	17⅞	—2¼
PhilMr s1.37	11	29268	37¼	36	36	— 1
PhilPet 1	28	9675	26	25⅜	25½	.....
PilgRg 1.08e	..	137	9	8⅞	9	.....
PitnyBw 1.20	19	2476	45½	44⅜	45¼	+ ⅜
Pittstn .20	184	1492	18⅜	17¾	18⅜	+ ⅜
Polaroid .60	23	878	45⅛	44⅜	44⅜	— ⅛
Portec	73	16	4⅛	4⅛	4⅛	.....
PortGC 1.20	..	1129	17⅜	17⅛	17½	.....
Primca .32	9	1861	26⅞	26½	26⅝	.....
ProctG s1.80	17	4092	64⅝	63	63⅜	— ½
PSEG 2.08	11	x2204	27⅛	26⅞	27⅛	+ ⅛
PugetP 1.76	11	377	20¼	20	20¼	+ ⅛
PHICB .85	..	150	6½	6⅜	6½	.....

Q R

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Qantel	..	15	5-16	5-16	5-16	.....
QuakrO 1.40	18	2467	46½	d45¾	46	— ⅛
QkReily .28a	12	78	13¾	13½	13⅜	.....
RAC Inl.20a	..	179	10½	10¼	10¼	— ⅛
RalsPur 1.85	15	1111	81⅞	80⅞	81½	+ ⅜
RangrO	30	705	6⅝	6¼	6¼	— ⅛
Raythn 2.20	8	4401	61¼	60¼	60½	— ⅜
RdgB n	..	125	3	2⅞	2⅞	— ⅛
ReichTg 1.76a	8	37	14	14	14	+ ⅛
Rxene	8	83	2⅜	2⅜	2½	+ ⅛
RevMtl 1.80	6	1941	55½	54	55⅛	+1
RiteAid .90	13	1376	32¼	31⅞	32	.....
RochG 1.56	10	249	21	20¾	20⅞	— ⅛
Rockwl .78	7	2442	22	21⅛	21¼	— ⅜
Rorer .84	22	3133	60½	59⅛	59⅜	— ⅛
RoyID 3.36e	6	5827	74¾	74⅜	74½	— ⅜
Ryder .60	33	x2611	19⅜	18½	19¼	+ ⅜
Rymer	..	8	8⅜	d 8⅜	8½	.....
Rymr pf1.17	..	22	9⅛	9⅛	9⅛	.....

S T

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SCEcp 2.56	11	2489	38⅜	38⅛	38⅜	+ ¼
SSMC	92	51	31¼	30¾	31¼	+ ¼
SabnR 1.39e	9	12	12¼	12¼	12¼	+ ¼
Salomn .64	8	2420	23¼	22⅜	22⅞	— ⅜
SDieGs 2.70	14	277	42⅞	42½	42⅜	.....
SJuanB .18e	46	8820	7⅜	7¼	7⅜	.....
SAnitRt 2.08	17	159	28⅛	27⅝	28	+ ⅛
SFeEP 2.88	..	51	7⅝	7½	7½	.....
SaraL s .84	15	4711	28	27¼	27½	— ⅜
SchrPlg 1.80	18	2443	77⅜	76⅛	77⅛	+1⅛
Schlmb 1.20	27	7974	49	47⅜	48⅛	+1⅛
ScottP .80	9	1589	44½	43¼	44¼	+ ½
SeaCnt .45e	11	301	58⅜	58⅛	58¼	.....
Seagrm 1.40	11	1288	75⅜	74⅛	75	+ ⅜
Sears 2	10	6153	41⅛	40⅜	41	.....
SecPac 2.28	6	1089	39⅜	39	39¼	— ¼
Shelby .24	16	50	9⅞	9¾	9⅞	+ ¼
ShellTr 2.25e	11	268	46⅜	46¼	46⅜	+ ⅛
Shrwin .76	13	1098	32⅝	32⅜	32⅝	+ ⅛
Smithln	..	2534	12¾	12⅜	12½	— ⅛
SmthBc .17e	..	763	43⅜	43¼	43½	— ½
SnapOn 1.08	13	650	33½	32¾	32⅞	.....
SonyCp .27e	25	217	54⅞	54½	54¾	— ⅜
SourcC 3.60	..	17	40	39⅜	39⅝	.....
SoestBk 1.12	7	2916	17⅛	16⅞	16⅞	— ¼
SouthCo 2.14	10	7337	26¼	26	26	— ⅛
SwBell 2.60	15	3404	56⅜	54½	56	+1¼
Sprague .05e	..	223	4¾	4⅝	4⅝	.....
StdPac 2.35e	4	448	14⅛	13⅞	14⅛	+ ⅛
StdPrd .92	10	7	21¼	21¼	21¼	+ ¼
StanlWk 1.08	13	314	35⅞	35⅜	35⅜	.....
StaMSe 1.04	..	26	10½	10⅜	10½	+ ⅛
StrlCh 1	7	320	7⅞	7⅝	7⅝	— ¼
StneW s 1.20	26	3	35½	35½	35½	— ⅛
StoneC .72	4	583	21¼	20⅜	21¼	+ ½
StorTc n	13	1179	u18¼	17⅜	18⅛	+ ⅜
SunCo 1.80	42	1387	39	38⅜	39	.....
SunMn	..	687	3⅜	3½	3½	— ⅛
Syntex 1.50	18	3501	49⅜	48¼	49⅛	+1¼
TJX .40a	103	1373	15⅝	14⅞	15½	+ ½
TRW 1.72	12	1252	50	49¼	50	+ ⅜
TacBt	28	650	5-16	¼	9-32	—1-32
Tandy .60	9	1696	32⅜	31½	32⅛	+ ¼
TchSym	11	100	8	7¾	7⅞	.....
Tektrnx .60	34	911	13⅜	d13	13⅛	— ¼
Teldyn 4	14	201	334	331½	334	+2
Telef 1.07e	13	1758	23⅜	23	23⅛	— ⅛
Templl 1.16	8	63	61	60⅝	60⅞	+ ¼
Tenneco 3.04	15	4374	67¼	66⅜	66⅞	— ⅜
Texaco 3a	13	4609	59	58	58⅜	— ⅛
Texinst .72	12	2214	35⅞	35¼	35⅜	+ ⅜
Textron 1	8	2032	23⅜	22⅞	23⅜	+ ¼
Thiokl n .30	..	386	12⅛	11⅞	12	.....
Tifany s .20	20	1117	38½	36½	38	+1¼
TimeW 1	..	3317	97⅛	96	96⅛	— ⅛
Timken .92	15	266	28⅛	27⅞	28	+ ⅛
Tonka	11	577	10⅛	10⅛	10¼	.....
TWA pf 2.25	..	134	12⅛	12⅛	12⅛	— ¼
Transm 1.92	9	928	37⅞	36¾	37⅜	+ ½
Traninc 2.16	11	12	23⅞	23⅜	23⅜	— ⅛
Trnscap 1.69e	..	10	3⅞	3⅞	3⅞	.....
Transco 1.36	13	1261	41¾	41	41¼	— ⅛
Transcn	..	131	1⅜	1½	1¾	+ ⅛
Travler 2.40	8	1952	33⅛	32¾	33	.....
TriCon 3.39e	..	258	22¾	22⅝	22⅝	— ⅛
TritonG	..	170	12¼	11¾	12	+ ⅜
TritEng .10b	11	174	15⅛	14⅞	15	.....
Tultex .36	40	426	7⅞	7⅝	7¼	— ⅛

U V

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL Cp	9	1124	133½	129	131⅜	+ ⅛
UNCInc	..	506	4⅝	4⅛	4¼	+ ⅛
USG	8	1906	4½	4⅛	4⅛	— ¼
USX 1.40	10	7621	36¼	35½	36⅛	+ ⅜
UnINV 2e	13	2171	72⅜	72⅛	72⅜	— ⅜
UCarb 1	5	33036	22¾	22⅛	22¼	—2
UnPac 2.32	14	x2764	76⅛	75¼	75⅞	+ ½
Unisys 1	..	3691	14⅜	14⅛	14⅜	+ ¼
Unisy pf3.75	..	810	35¼	35	35¼	.....
UBrand .20	9	223	18¼	17⅞	18⅛	+ ¼
UtdMM	..	10	1⅜	1¾	1¾	.....
USWest 4	11	2410	69⅝	68⅜	69⅛	+ ¼
UnTech 1.80	10	2779	51⅞	51¼	51⅜	+ ⅛
Unocal s .70	27	6799	30⅛	30¼	30½	— ¼
Upjohn 1	21	11222	36¼	34¼	35¾	+1⅜
Valero .10e	16	994	15⅝	15¼	15¼	— ⅛
Varco	90	1310	8½	8	8⅛	— ⅛
Varian .26	16	1466	24¼	23	23⅝	+ ⅜
Varity	10	6201	3⅜	3⅛	3¼	— ⅛
VistaCh 1.80	5	350	35½	35⅛	35¼	.....

W X

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wabon n	..	1766	8	7¾	7⅞	+ ⅛
Walnoc	100	3446	9⅛	8⅞	9	— ⅛
WalMrt .22	26	9205	45⅛	43⅞	44⅜	+ ⅜
Walgrn .80	16	1970	41½	40½	41¼	+ ⅜
WrnCpt .32f	22	412	4½	4⅜	4⅜	.....
WarnrL 3.04	17	2480	104⅜	102⅛	103⅞	+1¼
WeinRI 1.88	29	41	29¾	29½	29¾	.....
Wendys .24	13	939	4⅛	4	4	.....
WUnion	..	2895	1⅛	15-16	1⅛	+ ⅛
WstgE 2.40	11	3427	73⅜	70⅜	72½	+1¾
Weyerh 1.20	9	2214	24⅞	24½	24¾	+ ⅜
viWhPit	..	7	10⅛	10	10⅛	.....
Whitmn 1.02	16	1679	25⅛	24⅜	24⅞	— ½
WilcxG s .10	9	17	12¼	12⅛	12⅛	.....
William 1.40	27	1911	32⅜	31	32	+1
Windmr	10	597	6⅛	5⅞	5⅞	— ⅞
Winnbg .20	..	167	5½	5¼	5⅜	— ⅜
Witco 1.72	9	702	33⅜	32⅛	33⅛	+1
Wolwth 1.88	12	1758	60⅜	59⅛	60⅛	+ ½
Xerox 3	8	1283	52¼	51⅛	52⅛	+ ⅜
Xerox pf4.13	..	1	47½	47½	47½	+ ¾
ZenithE	..	705	9⅛	8⅞	9	+ ⅜
Zero s .40	13	139	13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅜
Zurnin .76	18	317	39⅛	38⅜	38¾	— ¼

SALES
NEW YORK (AP) —NY Stock sales

Approx final total	157,930,000
Previous day	184,410,000
Week ago	184,320,000
Month ago	154,580,000
Year ago	161,980,000
Two years ago	203,310,000
Jan 1 to date	6,914,085,000
1989 to date	7,086,710,000
1988 to date	7,790,870,000

CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GVT DU CANADA

$100,000; pts of 100 pct

Saison Haut	Saison Bas		Haut	Bas	Reg.	Var.	Int. en cours
97.54	89.94	Mar	90.00	89.96	89.79	-.21	136
98.00	90.12	Jun	90.48	90.12	90.19	-.17	3246
95.45	90.70	Sep	90.78	90.70	90.70		0
95.05	91.30	Dec	0.00	0.00	90.89	-.17	30
0.00	0.00	Mar	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Jun	0.00	0.00	0.00		0
95.70	92.60	Sep	0.00	0.00	91.93	-.17	10
0.00	0.00	Dec	0.00	0.00	0.00		0
Volume total							921
Interet en cours							3,422

BENEFICES

BC Gas, exercice clos 31 déc.: 1989, 35,3 millions $ ou 1,86 $ par action; 1988, 19,6 millions $ ou 2,02 $ par ction.

BP Canada, exercice clos 31 déc.: 1989, 17,9 millions $ ou 36 cents; 1988, 10,3 millions $ ou 20 cents.

Banque canadienne impériale de commerce, trimestre clos 31 janv.: 1990, 219 millions $ ou 1,15 $; 1989, 202 milions $ ou 1,10 $.

DIVIDENDES

BCE, ord.: 63 cents; payable le 15 avr. aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Bonar, ord.: 10 cents; 27 avr., 13 avr.

BP Canada, ord.: 9,5 cents; 16 avr., 12 mars.

Cassidy's, ord.: cinq cnets; 31 mars, 14 mars.

Dylex, ord.: cinq cents; 30 mars, 16 mars.

TAUX D'INTÉRÊT

Institutions	Dépôts à terme 30-59	Certificats de placement garanti* 1 an	3 ans	5 ans	Prêts hypothécaires** 1 an	5 ans	Prêts personnels Taux min.
Banques							
CIBC	10,00	11,25	11,00	11,00	13,00	12,75	—
Comm. Italienne	10,00	11,50	11,12	11,12	13,00	12,75	15,75
Laurentienne	9,25	11,25	11,00	10,75	13,00	12,75	14,25
Montréal	10,00	11,25	11,00	11,00	12,85	12,75	14,75
Nationale	9,75	11,25	11,00	11,00	13,00	13,00	15,00
BNE	10,00	11,50	11,25	11,25	13,00	12,75	14,50
Royale	10,00	11,25	11,00	11,00	13,00	12,75	14,75
TD	9,25	11,25	11,00	11,00	13,00	12,75	15,75
Féd. des caisses pop. de Mtl***	9,75	11,25	11,00	11,00	13,00	12,75	15,00
Fiducies							
Trust Bonaventure	11,50	11,62	11,50	11,37	—	—	—
Trust Prénor	11,75	11,50	11,00	11,00	12,75	12,50	13,50
Canada Trust	9,50	11,25	10,25	10,25	12,75	11,75	15,00
Trust Coronet	—	—	—	—	—	—	—
Fid.Can.Ital.	9,50	11,50	11,00	11,00	13,50	—	15,75
Central Guar.Trust	9,75	11,25	11,25	11,00	13,00	12,75	14,00
Fiducie Desjardins	10,25	11,37	11,00	11,00	13,00	12,75	—
Trust First City	9,75	11,00	11,00	10,75	—	—	—
Trust Général	10,25	11,25	11,00	11,00	13,00	12,75	14,25
Trust Standard	10,00	11,25	10,75	10,50	12,75	12,00	—
Guardcor	10,00	11,25	10,50	10,50	12,88	12,75	—
Guardian Trust	11,00	11,75	11,25	11,25	13,00	12,50	—
Trust Laurentien	10,00	11,25	11,00	11,00	13,00	12,75	—
Métropolitaine	9,75	10,25	10,75	10,50	—	—	—
Montréal Trust	10,25	11,50	11,25	10,25	12,82	12,62	—
Morgan Trust	9,50	11,50	11,00	11,00	—	—	—
Trust National	9,50	10,75	10,25	10,00	12,50	11,75	13,50
Société Nat. Fid.	9,50	11,25	11,00	11,00	13,00	12,75	—
Trust Prêt Revenu	10,50	11,50	11,12	11,00	13,00	12,75	14,25
Trust Royal	10,25	11,25	11,00	11,00	12,75	12,50	—
Sherbrooke Trust	10,25	11,25	11,00	11,00	13,00	12,75	14,50
Fiducie Wellington	11,75	11,75	11,00	10,75	13,25	13,00	—
Société d'épargne							
Fin. Prêts Eparg.	10,00	11,25	11,00	11,00	13,00	13,00	14,75

*Certificat Pm Gm non encaissable pour la période investie; ** assurance-vie non incluse; *** Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.*
En vigueur dès le 26 février 1990; sujet à changements sans préavis.
Compilation: Presse Canadienne

AFFAIRES SOCIALES

PHOTO PC

De gauche à droite, Michelle Léger, Paul Legault et Jean Larin qui apporteront leur concours à la campagne de la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge mène une campagne vedette

EN LANÇANT hier sa campagne annuelle de financement la Croix-Rouge a déclaré qu'elle espérait recueillir 5,6 millions $ en 1990. Pour ce faire, la Croix-Rouge s'est adjoint une liste de personnalités publiques de tous les horizons sociaux-culturels, qui se sont tous engagés à aider la Société canadienne de la Croix-Rouge à réaliser cet objectif. Parmi ces personnalités, on compte Monique Simard de la CSN, Paul Legault, président du Permanent, Louis Laberge de la FTQ, Serge Turgeon de l'Union des Artistes, Claude Béland du Mouvement Desjardins, Claude Beaudoin de Télémédia, la comédienne Michelle Léger, l'écrivain Dany Laferrière, etc.

Les CLSC contre la lourdeur des institutions

TÉMOIGNANT devant la Commission parlementaire sur la réforme du système de santé, la Fédération du CLSC du Québec a fait valoir que les actuels problèmes du système de santé au Québec sont causés par une trop grande institutionnalisation des personnes, et par une pratique médicale trop axée sur l'hospitalisation et les services ultra-spécialisés. Pour le président de la Fédération, Maurice Payette, le gouvernement doit « rejeter la surecnchère et écouter les voix du réalisme et du bon sens, en renforçant les services de première ligne, non spécialisés, en privilégiant le maintien des gens dans leur milieu de vie et en favorisant le développement, en CLSC, d'une pratique médicale salariée et multidisciplinaire ». Les CLSC veulent rendre les services de base, autant médicaux que sociaux, plus facilement accessibles et organisés pour répondre aux réels besoins de la communauté locale. Par ailleurs, les CLSC appuient la création des régies régionales, « en autant qu'elles ne deviennent des monstres bureaucratiques », et se disent favorables à la régionalisation des budgets de l'assurance-maladie du Québec.

Vers un Conseil de la toxicomanie

LA TABLE de concertation sur les toxicomanies, présidée par la députée péquiste Cécile Vermette, tiendra samedi le 3 mars un forum qui tentera de jeter les bases d'un Conseil québécois de la toxicomanie. Pour ce faire, on attend au Holiday Inn de Longueuil près de 200 intervenants dans le domaine des toxicomanies, dont Jacques Duchesneau, commandant en chef de la Division du crime organisé du SPCUM, le docteur Émile Binot, célèbre chercheur belge dans le domaine des toxicomanies, ainsi que Louise Nadeau, du groupe de recherche sur les toxicomanies de l'Université de Montréal. Pour le Parti Québécois, un Conseil québécois des toxicomanies doit prendre forme « afin de mettre de l'avant un programme global au chapitre des toxicomanies tant sur le plan des programmes de lutte que des programmes d'aide ».

Les hôpitaux sont aussi sceptiques face au comité de désengorgement de Côté

Paul Cauchon

L'ASSOCIATION des hôpitaux du Québec (AHQ) est bien prête à collaborer avec le ministre Marc-Yvan Côté pour régler le problème des urgences engorgées, mais elle estime que des « escouades d'interventions tactiques télécommandées à partir du bureau du ministre sans véritable concertation avec les gestionnaires et les médecins sont vouées à l'échec ».

Deux jours après l'annonce de la création d'un groupe tactique d'intervention qui se rendra dans les urgences d'hôpitaux pour analyser les causes du problème, l'AHQ constate avec plaisir que le nouveau ministre de la Santé semble véritablement vouloir désengorger les urgences, mais elle lui fait poliment savoir que ces escouades ne règleront pas le fond du problème.

Il aurait été facile d'ironiser sur ces « SWAT teams ou ces chevaliers AJAX chargés de pourfendre l'establishment médical », note l'AHQ avec, justement, une ironie non dissimulée, mais on préfère offrir sa contribution et ajouter que ces escouades apporteront une contribution utile en autant qu'elles soient composées de membres crédibles. Elles devront aussi associer à leur démarche les coordonnateurs d'urgence, les médecins, le personnel infirmier et les chefs de département.

L'AHQ fait également valoir que le problème des urgences encombrées se règlera aussi par la recherche des solutions alternatives à l'hospitalisation, comme les soins à domicile. Et aussi par l'addition de nouveaux fonds dans les urgences. Les hôpitaux devront se faire très convaincants puisque Marc-Yvan Côté déclarait cette semaine que le problème des urgence n'est plus un problème de financement, mais bien d'organisation.

L'AHQ a tenté de contrer ce point de vue hier. « Un des principaux objectifs du plan de désengorgement des urgences était de libérer les lits de courte durée occupés par des bénéficiaires de soins prolongés, afin de permettre aux patients sur civières à l'urgence d'avoir un lit », explique Jacques Nadeau, vice-président exécutif de l'AHQ.

« Mais plus on accueille dans les lits des patients provenant de l'urgence, continue-t-il, plus les coûts d'opération augmentent. Il en coûte plus cher de remplacer un patient de longue durée par un patient de courte durée. Les premiers jours d'hospitalisation sont plus coûteux, il faut enquêter sur la maladie, il faut passer les examens, utiliser les labos, etc. ».

Selon l'AHQ, au Québec un patient passe en moyenne 9 jours à l'hôpital dans l'année. Si on réduisait de 9 jours à 8 jours et demi le séjour moyen à l'hôpital, on pourrait accueillir 39 000 bénéficiaires de plus, mais cela coûterait 96 millions $ de plus au système.

Mais l'urgence fait partie d'un système global, rappelle Jacques Nadeau. Il faut aussi agir au niveau des services d'urgence préhospitaliers (assurer des services ambulanciers adéquats, améliorer la coordination régionale). À l'urgence, les coordonnateurs des salles devraient être dotés de vrais pouvoirs pour assurer une meilleure organisation du travail.

Les hôpitaux doivent présenter un équilibre entre le nombre de civières à l'urgence et le nombre de lits de courte durée, ainsi qu'une meilleure répartition entre lits de médecine et lits de chirurgie. Cela implique des changements importants dans les politiques d'admission afin d'accorder la vraie priorité aux vraies urgences, et cela implique des changements de comportement de la part de la population, ajoute l'AHQ.

Et il faut augmenter les places en centres d'accueil et développer des solutions de rechange à l'hospitalisation, surtout le maintien à domicile.

Par ailleurs, l'AHQ appuie tout à fait l'autre idée du ministre lancée cette semaine, qui veut constituer un groupe d'analyse sur les urgences devant faire des recommandations l'automne prochain.

La CSN croit pouvoir bénéficier du jugement de la Cour suprême sur les lois 70 et 105

OTTAWA (PC) — Le jugement de la Cour suprême sur les décrets pourrait aider la CSN dans son combat contre la loi 160 forçant le retour au travail des infirmières.

« Ça ne nous nuira certainement pas », a affirmé le coordonnateur du contentieux à la CSN, M. Louis Bibeau.

Mercredi, la Cour suprême du Canada a déclaré inconstitutionnelles les lois 70 et 105 sur la rémunération et les conditions de travail dans le secteur public québécois, parce que les volumineux décrets qui les accompagnaient, et qui leur donnaient tout leur sens, avaient été déposés en français uniquement.

L'article 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 exige l'impression et la publication des lois du Québec en français et en anglais.

En décembre dernier, la CSN avait justement invoqué l'unilinguisme français des décrets accompagnant la loi 160, adoptée en septembre 1989, pour demander la suspension des sanctions imposées aux infirmières.

Le juge Jacques Paré, de la Cour du Québec à Chicoutimi, a cependant rejeté cet argument. La cause se retrouvera devant la Cour d'appel, à Québec, le 14 mars prochain.

M. Bibeau a admis qu'il ne s'agit pas de causes identiques. Les décrets accompagnant les loi 70 et 105 étaient des documents sessionnels déposés à l'Assemblée nationale, alors que les décrets de septembre 1989 ont simplement été adoptés par le Conseil des ministres.

« Mais le principe est important, a affirmé M. Bibeau. Ça renforce notre théorie ».

Il a expliqué que la Cour suprême avait maintenu le jugement de la Cour d'appel du Québec, qui statuait selon lui qu'un texte de l'État devait se plier aux exigences de l'article 133 s'il modifiait les droits des parties.

« Ce ne sont pas tous les décrets ou les documents sessionnels qui doivent être traduits, mais seulement ceux qui établissent des normes affectant les droits des personnes », a-t-il affirmé.

Le jugement de la Cour suprême devrait aider la CSN en ce qui concerne la perte d'ancienneté des infirmières, mais il ne devrait pas avoir de conséquences sur les autres sanctions imposées en septembre 1989.

Seule la perte d'ancienneté avait nécessité un décret, ce qui n'avait pas été le cas pour les autres sanctions, la suspension de la formule Rand pendant 12 semaines et la suspension de deux jours de salaire pour chaque journée de grève, a expliqué M. Bibeau.

La loi 160 elle-même avait été adoptée dans les deux langues.

Outre la question de la langue, la CSN avait invoqué devant le juge Dufour plusieurs arguments découlant des garanties des chartes canadienne et québécoise des droits et libertés pour obtenir une injonction suspendant les sanctions.

La centrale syndicale avait notamment soutenu que celui qui jugeait de l'infraction était l'employeur lui-même, ce qui n'en faisait pas un tribunal impartial et indépendant au sens de la charte canadienne.

Elle avait également soutenu que la loi 160 autorisait les saisies abusives, présumait de la culpabilité des syndiqués et permettait la double et la triple sanction des infractions, contrevenant ainsi aux garanties des chartes.

Le juge Dufour avait rejeté l'argument linguistique, mais il avait reconnu le sérieux des autres arguments. Il avait également reconnu le préjudice sérieux subi par les syndiqués, mais il avait rejeté la demande d'injonction en invoquant l'intérêt public. Il avait indiqué qu'il ne voulait pas se substituer à l'Assemblée nationale.

SPORTS

Les Nordiques ne seront pas une proie facile pour les Sabres

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Les nombreux amateurs de hockey qui croyaient passer le prochain week-end sans se soucier de la tenue des Nordiques devraient plutôt modifier leur position.

Les Nordiques disputeront deux matchs en deux soirs face aux Sabres de Buffalo en fin de semaine (samedi à Québec et dimanche à Buffalo) et s'il faut croire les propos de l'entraîneur Michel Bergeron, les Sabres auront du pain sur la planche s'ils veulent consolider leur position devant le Canadien de Montréal au deuxième rang de la section Adams.

Bergeron s'en est pris directement à son homologue des Sabres Rick Dudley, hier, pour les propos qu'il avait tenus à son égard au lendemain du dernier affrontement entre les deux équipes le 31 janvier dernier. Dudley avait accusé le Tigre pour les nombreuses altercations qui avaient éclaté entre les deux équipes. Le pilote des Sabres avaient soutenu que Bergeron était un « frustré ».

« Si les Sabres veulent l'emporter ils devront payer le gros prix. S'ils pensent qu'ils seront en vacances au cours du week-end, ils se trompent royalement », a avisé Bergeron.

Le pilote des Nordiques n'a pas pris que Dudley pavoise de la sorte à sa première saison dans la LNH.

« Dudley a hérité d'une équipe formée de deux bons gardiens, quatre excellents défenseurs et quatre trios balancés. De plus, il aligne l'un des meilleurs joueurs du circuit en Pierre Turgeon. Il connaît du succès et il se pense très important », a-t-il constaté.

« Je ne doute pas de ses qualités, mais quand il aura duré trois ans dans la LNH, il méritera mes félicitations. D'ici là, qu'il se souvienne que la moyenne de longévité d'un coach dans la LNH est d'un an et demi, a-t-il rappelé avant d'ajouter : Dudley s'imagine peut-être qu'on devrait se faire planter 6-0 et qu'on ne touche pas à Turgeon ou à d'autres de ces joueurs. Ce n'est comme ça qu'on fonctionne dans la LNH », a-t-il ragé.

En plus de ne pas vouloir céder un pouce de terrain aux Sabres en fin de semaine, Bergeron est revenu à la charge concernant le traitement réservé aux Nordiques par les officiels de la LNH.

Il a reparlé de l'attitude des arbitres lors de leurs confrontations contre Hartford et Montréal la semaine, des matchs où, selon lui, les officiels ont été moins portés à sévir contre leurs adversaires en raison de la course au championnat qui s'est intallée dans la division Adams.

Hier, Bergeron a remis en doute la décision de Paul Stewart d'accorder un but à Gilles Thibaudeau lors du match de mercredi à Toronto. Les Nordiques ont perdu par la marge d'un but et le filet de Thibaudeau n'aurait pas dû être alloué comme le démontrait la reprise télévisée.

« Il faut faire quelque chose avec ce genre de décisions. Nous devrions envoyer le film du match à la LNH. Je sais que nous sommes éliminés, mais nous méritons encore du respect », a plaidé le Tigre.

Bergeron a fait savoir qu'il avait discuté avec le superviseur John D'Amico avant le match à Toronto pour lui faire part de ses doléances. « Nous avons tenu une discussion civilisée. Je lui ai demandé qu'il n'y ait pas de préjugés à notre égard même si nous étions hors de la course. Il m'a assuré qu'il n'y avait aucune discrimination à l'endroit des équipes dans notre situation. J'ose croire qu'il dit vrai », a-t-il laissé tomber.

PHOTO AP

Tout est prêt !
Un employé arrose le terrain du Stade municipal de West Palm Beach, la demeure printanière des Expos de Montréal et des Braves d'Atlanta au cours des camps d'entraînement. Seuls les joueurs manquent au rendez-vous.

HOCKEY

Ligue nationale

Mercredi
Hartford 3, **Montréal** 1
Toronto 5, **Québec** 4
Detroit 4, Islanders 3
Rangers 3, Wash'gton 2
Pittsburgh 2, N. Jersey 1
Phil'phie 7, Vancouver 7
L. Angeles 4, Edmonton 2
Hier
Montréal à Boston
St. Louis à Chicago
Phil'phie à Calgary
Ce soir
Toronto à Detroit
Islanders à Rangers
Pittsburgh à New Jersey
Hartford à Washington
L. Angeles à Winnipeg
Samedi
Chicago à Boston
Rangers à Hartford
Buffalo à **Québec**
Phil'phie à Edmonton
Detroit à Toronto
Vancouver à Calgary
Montréal au Minnesota
Islanders à St. Louis
Dimanche
New Jersey à Washington
Boston à Chicago
L. Angeles à Winnipeg
Québec à Buffalo
Minnesota à Pittsburgh
Vancouver à Edmonton

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
x-BOSTON	65	38	22	5	232	183	81
x-BUFFALO	66	36	24	6	224	205	78
x-MONTRÉAL	**66**	**35**	**24**	**7**	**239**	**194**	**77**
HARTFORD	64	29	28	7	220	221	65
QUÉBEC	**64**	**11**	**47**	**6**	**195**	**324**	**28**

Section Lester Patrick

NY RANGERS	65	29	25	11	213	210	69
PITTSBURGH	65	30	30	5	267	292	65
ISLANDERS NY	65	28	29	8	233	232	64
NEW JERSEY	64	26	30	8	228	243	60
WASHINGTON	65	28	33	4	245	237	60
PHILADELPHIE	65	25	31	9	239	235	59

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	64	35	25	4	260	237	74
ST. LOUIS	65	32	25	8	242	214	72
TORONTO	65	33	29	3	286	292	69
MINNESOTA	65	27	35	3	223	241	57
DETROIT	65	23	32	10	243	270	56

Section Connie Smythe

CALGARY	64	31	20	13	274	215	75
EDMONTON	66	31	23	12	261	233	74
WINNIPEG	65	30	27	8	237	238	68
LOS ANGELES	64	28	30	6	277	265	62
VANCOUVER	67	20	36	11	203	260	51

x-participe aux séries

Les meneurs

Parties d'hier non incluses

	b	a	pts
Gretzky, LA	36	89	125
Lemieux, Pit	44	77	121
Messier, Edm	35	74	109
Yzerman, Det	51	55	106
Hull, St.L	62	36	98
Nicholls, Ran	36	58	94
Lafon'ne, Isl	48	41	89
Coffey, Pit	25	64	89
Oates, St.L	19	66	85
Turgeon, Buf	31	52	83
Robitaille, LA	41	41	82
Tocchet, Phi	33	49	82
Kurri, Edm	31	51	82
Sakic, Qué	**29**	**51**	**80**
Richer, Mtl	**41**	**38**	**79**
Francis, Har	25	54	79
Leeman, Tor	43	34	77
Damp'sse, Tor	23	54	77
Bellows, Min	40	35	75
Nieuw'dyk, Cal	36	39	75
Neely, Bos	43	31	74
Gallant, Det	32	42	74
Olczyk, Tor	27	47	74
Bourque, Bos	16	57	73
Makarov, Cal	20	52	72
Cullen, Pit	26	45	71
MacInnis, Cal	21	50	71
Larmer, Chi	25	45	70
Gilmour, Cal	20	50	70

EN BREF...

Sandstrom ratera trois matchs

LOS ANGELES (PC) — L'ailier droit Tomas Sandstrom, des Kings de Los Angeles, ratera les trois prochaines rencontres de son équipe, souffrant d'une fracture mineure à la joue droite. Sandstrom a été blessé, mercredi soir, quand il a reçu un coup de poing de Glenn Anderson, des Oilers d'Edmonton.

Collins pas de fracture

TORONTO (PC) — Le juge de ligne Kevin Collins ne devrait rater finalement qu'une seule rencontre à la suite de la blessure qu'il a subie, mercredi, à Hartford lors du match opposant les Whalers aux Canadiens. Un diagnostic a révélé que Collins avait subi une vilaine contusion à la jambe droite. On avait d'abord craint qu'il s'agissait d'une fracture.

Coffey, le joueur du mois dans LNH

(PC) — Le défenseur Paul Coffey, des Penguins de Pittsburgh, a été proclamé le joueur par excellence du mois de février dans la Ligue nationale de hockey. En 14 rencontres, Coffey a amassé 28 points, dont six buts.

Le problème de l'arbitrage

Martinez prend la défense des jeunes

Richard Milo
de la Presse Canadienne

WEST PALM BEACH — L'Association des joueurs tient mordicus à ce que l'admissibilité à l'arbitrage soit réduite de trois à deux ans.

En tant que vétéran, Dennis Martinez est d'accord même s'il n'a rien à gagner.

Ce sont les jeunes qui profitent de l'arbitrage.

« Un vétéran n'aime pas être en lock-out. Il a dépassé ce stade-là. Mais comme joueur, il faut appuyer le syndicat. Parce qu'il lutte pour nous, le fonds de retraite, les bénéfices marginaux. Et il a fait un travail remarquable ».

Selon Martinez, l'Association avait accepté, en 1985, que l'admissibilité soit portée de deux à trois ans parce qu'elle voulait éviter un affrontement.

« Les joueurs ne voulaient pas d'une grève et ils avaient à coeur les intérêts du baseball et des amateurs. Depuis, les propriétaires ont fait encore plus d'argent que par le passé. En fait, nous luttons pour ce que nous avions avant ».

Martinez reconnaît par ailleurs que « bien des gens souffrent de l'arrêt de travail ».

L'économie de la Floride, entre autres.

« Les pertes sont considérables. À St. Petersburg, des gens parlent d'intenter des poursuites à cause de cela ».

Où est donc Pascual ?

Mais où est-il donc, Pascual ? Ce n'est pas parce qu'il a changé d'équipe qu'il a changé ses habitudes.

Pascual Perez n'est toujours pas en Floride. En fait, il est encore en république Dominicaine où il attend, paisiblement, que le lock-out soit levé pour obtenir son permis de travail.

« Je me propose de l'appeler, de dire Adam Katz, son agent. Les journalistes de New York l'attendent à Fort Lauderdale ».

« Cependant, je vais demander à ce qu'on ne le dérange pas lors des trois premiers jours. Je veux qu'il se concentre sur le baseball. Ensuite, il pourra répondre aux nombreuses questions ».

Depuis novembre, Perez est un Yankee, quoi qu'en dise la presse de New York qui ne l'a pas ménagé, lui et George Steinbrenner, depuis qu'il a signé un contrat de 5,7 millions $ pour trois ans.

On se demande pourquoi Steinbrenner a misé autant d'argent sur un excentrique comme Perez.

Pascual n'est-il pas le seul à retenir un coureur en feintant de lancer la balle entre ses jambes comme un centre au football ?

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 *Immobilier — Résidentiel*
- 200-299 *Immobilier — Commercial*
- 300-399 *Marchandises diverses*
- 400-499 *Offres d'emploi*
- 500-599 *Services*
- 600-699 *Véhicules automobiles*
- 900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

A QUI LA CHANCE
De vivre dans un vrai paradis. Prestigieuse résidence de rêve avec piscine int., bord de l'eau, naviguable, à Ste-Marthe sur le Lac, immense terrain, 2 foyers, cuisine moderne, 4 c.c., garage double, plusieurs extra... Prix: 750 000 $ Agents s'abstenir.
514-327-6683

A VIMONT, bungalow 6½, céramique, 3 chambres à l'étage, sous-sol fini avec salle de bains, salle lavage, salle familiale, 2 chambres, poêle, bureau. 105 000 $. 967-1375.

BLAINVILLE, bungalow, 8 pièces, s/s fini, piscine, foyer, bar, secteur recherché, vente rapide. 430-8369.

BORD DE L'EAU Deux-Montagnes. Splendide propriété, vue panoramique. Tout à neuf. 9 grandes pièces, bain tourbillon, planchers chêne, foyer, cuisine très moderne, aire ouverte. Terr. paysager, grands patios. 295 000 $ 472-7374.

CHOIX DE MAISONS NEUVES
préfabriqués, à prix imbattables! Sur votre ou notre terrain, 455-0471, 1-562-9551.

ESTRIE — HAM SUD
Maison canadienne 1980, vue splendide, 50 acres boisés, atelier neuf 31 X 65. 160 000$ 1(819)877-3266.

IDÉAL pour professionnel(s). Coop, groupe(s), famille(s), couple(s), etc. qui ont de l'imagination. Mieux qu'un condo ou maison à Westmount et V.M.R. Maison splendide! 334-3434.

ILES-DE-LA-MADELEINE
Style canadien. Terrain boisé 125 X 250. Meublée à neuf, planchers en chêne. Vue sur la mer, 300 pi. de la plage. Endroit tranquille. Bon prix.
585-1343, 1(418)985-2511.

L.D.R., bungalow, boul. Daniel Johnson, grandes pièces, s/sol fini, air climatisé central, beau terrain 768 pi.ca. 681-6070.

LA PRAIRIE, La Citière, split-level, sur le bord de l'eau, 4 chambres, s/jeux, air climatisé central, pour vente rapide! 132 000 $. 871-8735.

LAVAL-DES-RAPIDES Maison, 4 chambres à coucher, planchers bois franc, sous-sol fini, sur terrain 3 800 pi.ca. 667-1731 ou 386-6646.

MAISON À VENDRE à Châteauguay, 3 chambres à coucher, foyer, près d'un centre commercial. 95,000 $ 692-4069.

ST-BASILE: 2 semi-détach. jumelées, idéal pour couple ami avec lien de parenté, parfait pour 1ère prop. paysager, s/sol semi-fini, 89 500 $ chacun, sans agent, 461-0945, 461-0980.

ST-GRÉGOIRE, près de Trois-Rivières, maison neuve, 2 étages, 10 pièces, garage, solarium, 819-233-2015.

ST-LOUIS de TERREBONNE: Split '89, 45 X 30, 4 chambres, 2 salles de bains, garage, foyer, 134 500 $. 621-4929.

ST-SAUVEUR: Centre du village. Duplex style chalet suisse, très éclairé, 2 logements, revenus (20 000 $ environ). 3 c.c., foyer. 245 000 $ négo. 1-227-5993 (répondeur) ou 1-227-2110

TERREBONNE: Modèle exclusif '89, 3 c.c., 3 s/bains acc. marbre, robinetterie 24K. Intérieur luxueux, rampe d'escalier en verre evec mezzanine, plafond cathédrale, grandes fenêtres, cuisine design, verrière dans la s. à m., foyers, s/sol fini, brique blanche ext., éclairage halogène, à voir! Après 18h, 492-0423, 492-1807.

101 Propriétés à vendre

ST-SAUVEUR: La Seigneurie: Chalet suisse 1983, 3 c.c., foyer. Prix: 169 000 $ négo. 1-227-5993 (répondeur) ou 1-227-2110

113 Propriétés à revenus à vendre

HILLCREST - VILLE ST-PIERRE
12 logements. (51 000 $ de subvention). **482-3708**

ROSEMONT: 6825, 9e Ave., triplex luxueux, détaché, s/sol fini, garage, + grand terrain 52 X 88 pi. pour constructeur, 440 000 $, 376-2644.

121 Condos à louer

1 MOIS GRATUIT
Métro Angrignon, face parc. Luxueux 5½, 2 c.c., 1,200 pi.ca. air climat. central, garage, foyer, syst. alarme, 5 électro., repeint. Occup. juin ou juillet. 950 $/mois. **769-2512**

ANGUS ROSEMONT
Condos 4½ et 5½, neufs, luxueux, salle de bains avec douche séparée et bain encastré. Possibilité de stationnement ou garage.
Certaines unités face à un parc.
Occupation à partir d'avril 1990.
Quelques unités en septembre 1990
570 $ à 760 $
526-1147

CONDO NEUF: Près Village Olympique. 1,255 pi.ca., 2 c.c., 2 s/bains, s/lavage, garage int., piscine int/ext. Poss. semi-meublé. **435-0672**

DOMAINE PARC OLYMPIQUE Luxueux, neuf, 2 c.c., 2 s/b, beaucoup d'extra. Libre. 1250.$/m. 324-4078, 327-3741.

122 Condos à vendre

110 000$ MAGNIFIQUE CONDO! « Jardins Merici », Québec, 1 ch., b./tourbillon, stat. int. Jour: 355-7830, soir: (418)653-8242.

BORD DE L'EAU
Boul. Gouin est, 7e étage, décoration professionnelle, 2 ch. c., 2 s/bains, 645-4200.

ILE DES SOEURS Verrières sur le fleuve, 5 min. du centre-ville, luxueux 4½, solarium, vue panoramique de Mtl, aménagement raffiné. Lise Pellerin, agent, 696-0631, 694-0840, RE/MAX Royal Cadibec Courtier.

MONTRÉAL, paiement env. 780 - $/mois, hyp. 10½%, 3056 Louis Veillot près métro Cadillac, 2 c.c., foyer, stationnement, 1000 pi.ca. 254-5284.

PLATEAU, rue Marie-Anne, r. de c. d'un beau triplex brique, 1169 pi.car., rénové, cuisine fonctionnelle, boiseries, planchers bois franc, partie de terrain usage exclusif, 120 000 $. Pas d'agent, 521-1026.

VIEUX-LONGUEUIL
Super condo, rue Bord de l'Eau. Aubaine! Faut voir! 646-2351.

124 Maison Mobile

CHOIX DE MAISONS NEUVES. Endroit de rêve! Bord de l'eau, magnifiques arbres centenaires: 562-9551, 455-0471.

125 Chalets à louer

LAC DES PLAGES Sur l'eau. Très beau, 3 chambres. Saison estivale.
(416)449-8307.

ST-FAUSTIN: 5 pièces, foyer. Spécial fin de sem./225 $
334—9831

129 Chalets à vendre

CTÉ DE PORTNEUF
Lac Alain, chalet à vendre, 276-1831, 1-418-842-4870.

SUTTON Chalet de ski, semi-détaché, près des pentes. À vendre ou à changer. **658-7913.**

137 Maisons de campagne à louer

BELLE plage privée, 3 chambres, région St-Jovite (Lac des Plages). Saison estivale: (416) 449-8307.

141 Maisons de campagne à vendre

LAC MASSAWIPPI. Cott. anglais sur le lac. 4 c.c., foyer, 195 000 $.
Sem.: 276-1210, w-end: 819-838-5356.

145 Terres, fermes à vendre

FERMETTE à LaPrairie, maison unifamiliale, écurie avec 5 stales, terrains 3 arpents, 15 min. du centre-ville, 185 000 $, 659-9017.

ULVERTON, endroit tranquille, maison centenaire, partiellement restaurée, avec 87 acres, aubaine
59 000 $
AUSSI autres fermes et maisons de campagne.
NICOLE GAUTHIER ENR. Courtier
676-9647, 1(819)826-2862

149 Terrains à vendre

A 5 min. DU LAC DES SABLES
Ste-Agathe-Sud, 80 X 100, tous services. 12 800 $. **253-9159**

A MONT-LAURIER 60 terrains résidentiels à proximité des services. 1,25$/pi.ca. 1-432-6532.

A STE-MARGUERITE près Estérel, sommet de montagne, 45,546 pi.ca., 12,500 $: 984-0670.

blainville, superbes terrains boisés, prêts à construire, à côté du parc équestre de Blainville et près de tous les services. Bienvenue aux particuliers. 3.50 $/p.c., 435-0098 ou 430-7629.

ILE BIZARD, terrain 49 700 pi, avec maison centenaire, 4 $ du pi. ca. Le matin 277-9060, soir 451-4058.

ST-BRUNO SOMMET TRINITÉ
Prêt à construire, 6 $ pi.ca.
441-0918

153 Transactions immobilières diverses

A VENDRE OU ÉCHANGER
Urgent, domaine avec résidence style canadien, récent, 13 pièces, écurie, champs clôturé, autres bâtiments et 100 000 pi.ca. paysager. Près des pentes de ski, à 10 min. de Québec (Lac St-Charles). Échangerais avec des valeurs personnelles, résidentielles, commerciales ou autres, à Québec ou dans d'autres villes, provinces ou pays. 418-681-4540, 418-849-6006.

160 App. et log. à louer

3½ — 4½
Près Notre-Dame et de la Montagne. 385$, 425$. Stat. à l'arrière, service de conciergerie.
937-7435 — 939-3626

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min métro H.-Bourassa, libre. **620-7546**

CARRÉ ST-LOUIS, RUE LAVAL Condo 4½, entièrement équipé, très clair, balcons. 860.$/mois. **284-0799.**

160 App. et log. à louer

DE LANAUDIÈRE et BEAUBIEN, grand 4½ fermé, 3e étage, 470 $, libre.
270-3733

JEAN-TALON 6292-82, 3½, 4½, 5½, entrée lav./séc. Mois gratuit. 252-8478, 252-9848, 721-2317.

LA CITÉ, grand studio avec chauffage élect., poêle et frigo, autres facilités. Disponible à partir de fin mars. 514 $. 499-0227.

MÉTRO VILLA-MARIA Haut duplex 7½, éclairé, boiseries chêne, chauffé, eau chaude. Pas d'animaux. 1er juillet. 484-0587.

MTL NORD, 4½ tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat, commodités, libre. 620-7546.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus.
654-5621, 654-6463, 353-4192.

RUE HUTCHISON, près St-Joseph, grand 6½, r.d.c. 750 $ chauffé, disp. mars, 276-1321, après 19h.

164 App. et log. à partager

DAME CHERCHE AUTRE DAME pour partager 4½. Personne autonome, 40 ans et +. Disp. imm. ou juil. 323-1860.

167 À louer hors frontières

MIAMI, Golden Strand, condo de luxe sur la mer, à louer du 31 mars au 14 avril, 277-4606.

STUDIO À LOUER DE MAI À MI-OCT. À Mandelieu près de Cannes. Sem.-quinzaine - ou au mois. Pour réservation, tel. Mtl. **766-5129**

173 Maisons repos/retraite

RÉSIDENCE ABBÉS PRIMEAU
Famille d'accueil pour personnes âgées (maximun 3). 449-0405.

251 Bureaux à louer

CHARLES FAM & ASSOCIÉS
EMPLACEMENT RARE AVEC VUE SUR LA MONTAGNE!
Tour à bureaux de la rue Sherbrooke en voie d'être transformée par des rénovations de bon goût. À une rue de la station de métro McGill. Stationnement. Restaurant. Élégants bureaux aménagés «clé» en mains.
De 1 500 pi car. jusqu'à 5 535 pi car. au niveau supérieur. Disponibles maintenant ou plus tard. Baux d'une durée de 5 ou 10 ans. Économisez sur votre loyer. Pour une visite ou pour toute information, téléphonez à:
CHARLES S. FAM
Consultant immobilier
953-1644

03-03-90

251 Bureaux à louer

209 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH
2,800 pi.ca.
IDÉAL POUR PROFESSIONNELS
(système de ventilation installé + éclairage).
OCCUPATION IMMÉDIATE.
Pour renseignements:
CARDINAL & HARDY, ARCHITECTES
(514)844-1818

ANJOU, Parc Industriel, édifice moderne, facile d'accès, bur. neufs clim., jusqu'à 6000 pi.ca., aire commune, grand stat. Prix très compétitifs. Tous services. P. Paquette, 355-7893.

BUREAU louer et services. Nouveau concept! Service de secrétariat informatisé, bureau meublé, espace d'usine disponible et service d'identité.
Informations: 342-2744.

BUREAUX À LOUER
RUE ST-DENIS
Immeuble rénové, idéal pour professionnels ou autres, plusieurs grandes surfaces. Clé an main, stationnement, ascenseur, climatisation. Débute à 9$ net.
Pour info: 849-8409

LUXUEUX LOCAL de 6,500 pi.ca., divisé pour bureaux et salle de montre, avec réception. Situé sur Rosemont coin Chambord (près du métro Rosemont). Climatisé et plusieurs autres avantages. Veuillez communiquer avec M. Serge Roy:
374-0800.

ST-LÉONARD, boul. Robert, près Viau, nord Métropolitain, bureaux 3000 pi.ca., 8 $ pi.ca., stat., 323-0427.

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique. a.c., clé en main. Près stat., métro, 1000 à 2600 pi.ca. **845-1435.**

VIEUX-MONTRÉAL: 12 $/pi.ca.
Stationnement.
874-1791

VILLE ST-LAURENT
Bureau à louer, 375 pi.ca. approx.
(514) 258-2230

259 Espaces commerciaux à louer

★★ PONT-VIAU LAVAL ★★
2 planchers de 4000 pi.ca. avec stationnement, 629-9523.

BOUL. ST-LAURENT, 5770, commerce ou bureau, 700 à 1500 pi. ca., 845-3336; 444-0158.

IDÉAL POUR
Salon de coiffure, esthétique, tout pour la beauté, RUE ST-DENIS, nouveau concept.
Pour info: 849-8409

LIBRE, industriel et commercial à louer ou à vendre. Idéal pour PME. 3,000 pi.ca. 277-3781, R. Nantel.

LOCAL COMMERCIAL 1,000 pi.ca.
Site idéal sur Ave. du Parc, près Laurier. Tel. M. Hoerig, **634-8051**

— ROSEMONT/CHAMBORD —
— LOCAL À LOUER —
Environ 5500 pi.ca., avec entrée principale à l'avant, porte de garage ainsi que 5 espaces à bureaux, entrée élect. 550, excellente condition.
Veuillez comm. avec M. Serge Roy:
374-0800.

268 Espaces industriels à louer

BOUCHERVILLE
NOUVELLE bâtisse industrielle à louer 7000 à 21 000 pi.ca., hauteur plafonds 23 pi., quai de chargement, angle De Mortagne et autoroute 20, 449-3807.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

poste disponible

(Région Châteauguay/Mercier

Daniel Gauthier est à la recherche d'un camelot pour les secteurs de:

CHATEAUGUAY et MERCIER

Revenus intéressants

699-1868

J.N.O.

268 Espaces industriels à louer

LOCAUX INDUSTRIELS entre 1 300 et 4 000 pi.ca. À Rosemont, sur Masson coin Des Érables. Béton, gicleurs, très grandes fenêtres. Bas loyer. Idéal concepteurs, designers, créateurs, P.M.E. 525-2275.

PARC INDUSTRIEL: St-Eustache, près Route 640, ou entrepôt, 2,300 à 7,000 pi.ca. très raisonnable. **627-0159**

275 Locaux à louer

1163 ONATRIO E. (MÉTRO BEAUDRY) 1900 pi.ca. + s/sol, 2700 pi.ca., 2 vitrines, porte réception, chauffé, 271-2888.

BOUCHERVILLE
Commercial, bureaux 350 pi.ca. à 3 500 pi.ca.
Salle de montre 3 500 pi.ca.
Atelier industriel 2 500 pi.ca. Libre.
674-4777, 641-0578.

ST-LÉONARD
100 à 2300 pi.ca., rez-de-ch., cave 9 pi. fini, libre imm.
322-5185, 322-5286.

283 Commerces à vendre

A RAWDON Dans Lanaudière, dans une région en pleine expansion, centre de ski alpin comprenant chalet moderne, capacité 300 personnes, 3 remonte-pentes dont une chaise triple. BR400+, neige artificielle, pistes éclairées, condos. Possibilité de doubler la superficie skiable. À vendre par le propriétaire. Demander: Yvan:
(514)834-5411.

A VENDRE DRUMMONDVILLE
Maison + terre commerciale.
(819)399-2303.

BOUCHERIE/ÉPICERIE avec grand entrepôt, sur grand terrain, situé dans la région de Porteuf à Québec, près aluminerie Alumax (secteur en expansion). Vente rapide. 1-418-286-3121.

BOUTIQUE DE VÊTEMENTS: Unisexe à vendre. Emplacement Primé A, Centre d'achats Promenades Drummondville, 1,200 pi.ca., loyer raisonnable. Prix à discuter.
Rachid, 1-378-6313

CORPORATION avec permis pour 90 000 $. **386-5583.**

DISCOTHÈQUE BOIS-DES-FILION
Tout nouveau. 2 mois d'ouverture. Cause de vente: déménageons à Vancouver. 965-1754.

GARAGE à Chute St-Philippe, 3 portes de service, Gaétan,
1-819-585-2672

IDÉAL POUR MAISON D'ACCUEIL OU AUBERGE
Manoir en pierre, 20 lits, parc, lac.
Chiffre d'affaires: 160,000.$
Prix demandé: 349,000.$
M. Doucet: (819)242-4515.

317 Articles de sport

APPAREILS EXCISEURS NAUTILUS Pour abdominaux. Construct solide en acier, à l'état neuf. 400 $ **273-4744**

351 Ameublements

AVIS AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

Meuble CAVE À VIN
en pin noueux. Réfrigéré (2 niveaux de température). Capacité 150 bouteilles. Valeur: 4 900$ Prix: 4 300$ 745-6252.

URGENT! Ameublement complet neuf plus extra, 5300 $.
527-0295

363 Mobiliers de bureau, accessoires

EQUIPEMENT de bureau à vendre, bureaux mélamine, armoires métal, chaises, tables de salle de conférence, filières, etc. Personnes intéressées veuillez contacter R. Saumure ou J. Pironton, 679-9883.

IMPRIMANTE à marguerite, Epson DX 35, 15 po., boîte d'insonorisation, **735-9578.**

PHOTOCOPIEUR TOSHIBA
BBD-78 16, comme neuf, avec trieuse MG5. De grande valeur, le laisserait pour 1800 $, 634-6805.

SUPER SPÉCIAL photocopieurs neufs et usagés à partir de 400 $, en parfaite condition. 443-6229 Alain.

371 Ordinateurs

APRÈS avoir lu toutes les annonces pour ordinateurs...
Appelez 632-1888 Frosty's Enr.

375 Instruments de musique

PIANO DROIT YAMAHA UAAR: 6½ ans de garantie, ébène poli + banc, sonorité excellente. 4 400 $ **845-8420**

391 Antiquités

• • ACHETONS COMPTANT • •
GRAVURE ICART, tableaux canadiens et européens, bijoux, or, argent, sterling. Lalique, Gallé, Daum, etc. Statues bronze et marbre. Successions complètes. Antiquités Guy, 2325 Guy, 935-3600.

ARMOIRE À TONNEAU et armoire grand-mère. Acheteurs sérieux seulement, 465-5884, après 7h p.m.

ATELIER MONT-ROYAL
Décapage. Restauration. Finition. Meubles anciens & boiseries. **522-7123**

SPÉCIALITÉ ANTIQUITÉ, décapage, finition, restauration, meubles, boiseries, réf. disponibles. ENT. GALARNEAU, 491-2889, 491-1890.

392 Artisanat

MÉTIER DE TISSERAN
Largeur 46 po. tel: 457-3805

395 Oeuvres d'art

ATTENTION
Tableau de valeur de la peintre Guité.
342-3176.

MIRO: «La Mélodie Acide», Album contenant 14 lithogravures sur papier Arche, signé par l'artiste, accompagné d'une suite de 14 lithogravures tirées à part sur papier Japon. Chaque gravure «26cm X 33cm» est individuellement signée par l'artiste, numérotée 19/20. Prix: 40 000 $. **418-654-2819**

397 Animaux

SERVICE D'ACCOUPLEMENT PROFESSIONNEL POUR FEMELLES
Professionnel pour femelles: York shire-Terrier. Bichon-Maltais. Shit-Zue. Lhasa-Apso. Teckel-Dashund (saucisse). Schnauzer miniature. Épagneul. Caniche miniature. Toy. Poméranien. Pékinois. Colley miniature. Basset-Hound. Chow-Chow. Sharpei (chinois) et plusieurs autres...
645-0943

399 Divers

COUTELLERIE argent «Noritake», motif Sérénade, 12 cvts + pcs de service.
SERVICE DE VAISSELLE: porcelaine (Royal Albert) motif Val d'Or, 8 cvts, 95 pièces. **273-4744**

451 Postes cadres, et professionnels

TRADUCTEUR de l'anglais au français, francais absolument parfait, diplômé universitaire, P.C., de 30 000 $ à 40 000 $. Appeler M. Penzo à Toronto, (416) 361-0303.

459 Secteur Ventes

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS, pour région de Qc. Cie. établie depuis 20 ans, import. de cadeaux, acc. de toilette. Appeler au (514) 332-9512.

487 Services domestiques

A DOMICILE
TSAR INC. (AGENCE) 322-3324
Gardienne et/ou aide ménagère

AGENCE REDFERN 932-7314
Ménagères, gardes d'enfants et préposés (es).

510 Cours

AMÉLIORATION DE VOTRE ANGLAIS
Cours privés, Immersion Par prof. diplômé et qualifié. 25 ans d'expérience. 45$/2h. **933-2389**

COURS de WORD PERFECT 5.0 de base et/ou avancé, Sylvie 434-9656.

ENSEIGNEMENT: Du français des affaires. Courrier. Rapports. Composition. **345-0896**

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

AA À BON PRIX, ferais déménagements, assurances complètes, permis.
597-2282

551 Déménagement

AAA AUBAINE Prix compétitifs à comparer! Service 24 heures. Local et longue distance. 329-3064, 328-9375.

DÉMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE
À votre service 24 heures. Assuré, bon prix. Louis: 435-0634.

DÉMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE
À votre service 24 heures. Assuré, bon prix. Louis: 435-0634.

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

555 Camionnage, transport

J.H. TRANSPORT ENR Déménagement. Bien-Être accepté. Longue distance. Ouvert 24 heures. 525-2148.

559 Entretien, réparations, rénovations

★★★★★★★★★★★★★★★★
C.J.L. RÉNOVATION INC. Fabriquons armoires de cuisine sur mesures ou modules. finition de sous-sol, salle de bains, créamique, dommages d'incendie, portes, fenêtres, recouvrement de toitures, recouvrement d'extérieur, rallonges, construction neuve ou usagée. **627-5668, 953-6865.**
★★★★★★★★★★★★★★★★.

A BAS PRIX
Réparation, rénovation, peinture. Travail soigné. 277-4957.

A BAS PRIX, peinture, gyproc, électricité, travaux divers, estimation gratuite, travail soigné.
523-5015

A BON PRIX
Ent. ménager, travaux légers, excellent, service et réf.: Sylvain, 279-5616.

A BONS PRIX
Fais tous genres de travaux
André: 526-1424

AU PLUS BAS PRIX Rénovation de cuisine, salle de bains, gyproc, céramique, sous-sol, portes et fenêtres. L.L. Brisebois: 585-8646, 581-2767.

GUY LECHASSEUR: mini-machinerie, excave, scie et casse le béton. Bon prix. Après 19h: 389-6023.

RÉNOVATION GÉNÉRALE, menuiserie, (peinture), gyproc, etc...
728-9999

RÉNOVATIONS intérieures et extérieures. Aluminium, balcons, logement remis à neuf. 321-9717, Jacques.

RÉNOVATION armoires cuisine, service de conciergerie, Ent. M.T. Enr., Michel, 678-1883.

RÉNOVATION Spéc.: Menuiserie, peinture, portes & fenêtre aluminium. Garanti. Rénovatek 2001 Inc. 256-9146, 486-6211, 330-5969.

RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES
contrats, sous-contrats, à l'heure.
Estimation gratuite.
Claude: 442-0766, 671-4471.gi2

RÉPARATION GÉNÉRALE Menuiserie, pose de gyproc, tuile, peinture.
762-1159.

561 Décoration intérieure

CONFIEZ LA DÉCORATION
de votre commerce et demeure à nos spécialistes. Plans et maquettes fournis par décorateurs diplômés.
André Jolicoeur Inc.: 939-2503.

565 Sociétés, sports, loisirs

DISCO-MOBILE M & M, musique de tout genre, spécial aux mariés.
491-2362

567 Lavage, nettoyage

LAVAGE DE MURS et vitres, depuis 20 ans. 17.$ la pièce. À ce prix là, pourquoi pas? 338-1525.

SPÉCIAL DE PRINTEMPS, lavage de murs, plafonds, vitres, tapis, (peinture), 25 ans d'expérience. À prix modique.
491-2362

571 Peintres, peinture

CONTRAT de peinture, privé ou contracteur, très bon prix. Travail garanti.
527-0868.

PEINTRES PROFESSIONNELS
SERVICE RAPIDE.
257-7415

PEINTURE ET PLANCHER
Estimation gratuite. 1½: 150.$, 2½: 250.$, 3½: 325.$ **271-4563.**

578 Santé

CLINIQUE CHANEL 3 jours de vacances en 1 heure. **14, St-Pierre # 103, St-Constant. 635-1208.**

DÉBARASSEZ-VOUS de la cigarette, alcool, angoisse, obésité, phobie, traumatisme, ass. des hypnologues, 270-2470.

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen: douleur, relaxation, sportif. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7917.

588 Tenue de livre déclaration d'impot

IMPÔTS INFORMATISÉS. Particulier, tarif de base 20$. Appelez MARIE NOËL: 352-5416.

R. GALIPEAU & ASSOCIÉS
3370 BÉLANGER
722-1759, 722-5904

SERVICE D'IMPÔT, aussi tenue de livre, 8 ans d'expérience, allons chercher et livrons, 629-0365.

591 Occasions d'affaires

ATTENTION! À LOUER ou À VENDRE Écurie 25 chevaux à St-Gilles de Lotbinière. **1(418)522-0552.**

591 Occasions d'affaires

MIAMI, FLORIDE (EUROPE)
ASSOCIÉ(E) pour diriger bureau, doit avoir expérience relations publiques, devra travailler environ 20 heures/semaine avec différents maires de Floride et Consulat canadien. Garantissons ¼ million par année. Capital requis: 300,000$ pour personne choisie. Envoyer C.V. 1(514)327-9943 Fax: 1(514)327-7805.

593 Services immobiliers

VALEUR MARCHANDE: de votre propriété résidentielle, commerciale, industrielle. Consultez-nous sans frais. Yvan Dubé B.A.A. Adm. Agréé.
353-8770. Fax: 353-5587
Montréal Trust Courtier.

595 Services financiers

PEINTURE, plâtre, réparations. Travail rapide et soigné. A. Charbonneau:
270-5825.

596 Argent à prêter

VOUS AVEZ DE L'ARGENT À PRÊTER
Montants de 100 000 $ à 1 000 000 $ pour 48 mois. Taux garantie 15¼% annuel. Intérêts versés mensuellement. Remboursement intégral à l'échéance. Contrat notarié. Pour compagnie en expansion rapide. Appeler 418-388-2964.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

BATEAU Thundercraft 290, 1988, comme neuf, moteur 2 x V6, tout équipé, remorque 4 roues. 658-6003.

DORAL PRESTANCIA 89: 2 Mercruiser 4.3 l., 124h. impeccable. Faut vendre. **1-819-823-9086**

VOILIER 41' 1980, construction classique, cèdre sur chêne, prix à discuter, 677-0514, soir.

695 Automobiles à vendre

RELAXEZ
EN PORSCHE
TURBO 86
(22,000 km)
VALEUR À NEUF
125,000.00 $
383-3400
VENTE RAPIDE

05-03-90

695 Automobiles à vendre

PORSCHE TARGA 1984
(47,000 km.)
couleur bourgogne.
386-1970

05-03-90

695 Automobiles à vendre

MERCEDES 450, SEL-76, immaculée, voiture américaine, petit kilométrage, mécanique A-1, radio-cass., a/c, etc... Prix ferme: 12 000$ 765-8037.

PORSCHE '86, 944 turbo, excellente condition, 33 000 $ ou meilleure offre, 482-1140.

695 Automobiles à vendre

MERCEDES 190E: 2.6, 16 valves, 1987, grise (charcoal) int. noir, entretien fait chez Mercedes, en parfaite condition, tout équipée. 38 500 $.Voiture privée. M. Karmin, **871-1777, poste 375.**

DÉCÈS

BOUDRIAS, GÉRARD
Le 24 février 1990, à l'Hô-pital St-Mary, est décédé M. Gérard Boudrias, époux en premières noces de feue Gabrielle Cauchon et en secondes noces de Thérèse Nicole. Outre son épouse Thérèse, il laisse dans le deuil, sa soeur Mme. Chrétien (Lucille Boudrias), ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme. René Boudrias, Mme. Maurice Cauchon, Mme. Reine Nicole Bernier de Ste-Foy, M. et Mme. Louis Nicole de Hull, M. et Mme. Paul Blanchet de Montmagny, Mme. Claire Nicole, Mme. Gilberte Nicole ainsi que des neveux et nièces.
Conformément à sa Volonté, il ne sera pas exposé. Une messe commémorative sera célébrée samedi le 3 mars à 13h30 en l'église Notre-Dame des Neiges Montréal. La famille re-cevra les condoléances vers 13h00 avant la messe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre in-vitation.

Soeur DIONNE, DÉLIMA, C.D.N.
À Montréal, le 1er mars 1990 à l'âge de 89 ans, est décédée, Soeur Délima DIONNE S.S. Henri-Léon, native de Saint-Louis-de-Kamouraska. Soeur Délima Dionne a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal en 1924. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse: un frère: M. Albert Dionne, son épose; une soeur: Mlle Emilia Dionne; une belle-soeur: Madame Gabrielle Dionne (feu Léon); plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Exposée à la maison mère, vendredi, le 2 mars, de 14h00 à 21h00. Les funérailles auront lieu le 3 mars à 10h00 en la chapelle de la maison mère, 4873, avenue Westmount. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.
Direction Alfred Dallaire Inc.

LA MÉTÉO

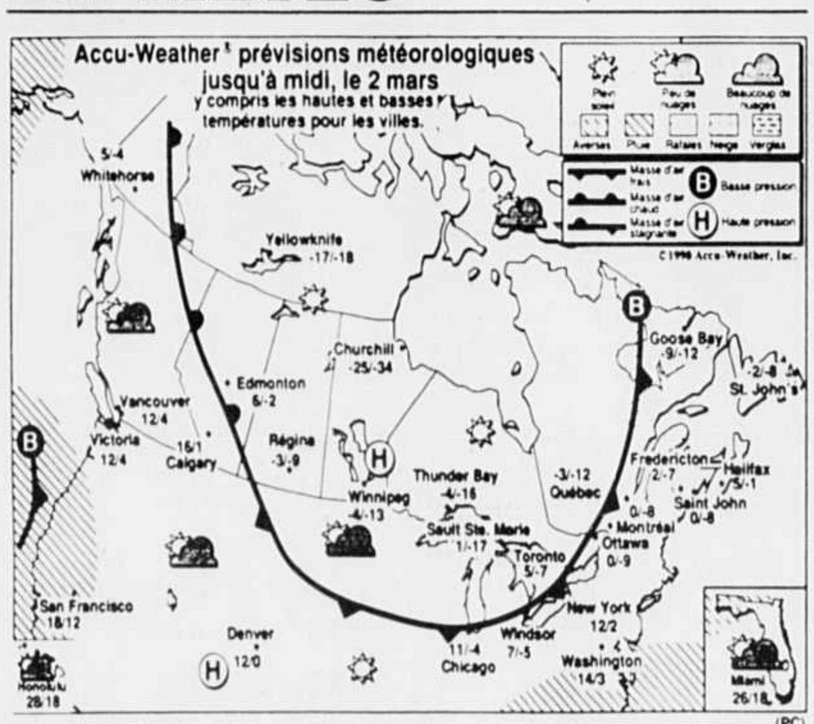

(PC)

Situation générale: des vents du sud-ouest apportent de l'air doux sur le Québec, surtout sur les régions plus à l'ouest. On prévoit du temps très variable.

Une masse d'air froid en provenance de la baie d'Hudson arrivera ce soir ou demain, en même temps que les vents tourneront au nord-ouest.

MONTRÉAL

Nébulosité partielle. Ennuagement et possibilité de chutes de neige en fin de journée. Max.: 4. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: nébulosité partielle.

LEVER DU SOLEIL	6 h 31
COUCHER:	17 h 42

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: Généralement nuageux avec quelques chutes de neige. Max.: 0. Vents d'ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 60 %. Samedi: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.

Lac St-Jean: Généralement nuageux avec quelques chutes de neige, surtout en fin de journée. Max.: 0. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 50 %. Samedi: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: Ennuagement suivi de quelques chutes de neige en fin de journée. Max.: 4. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 50 %. Samedi: nébulosité partielle.

Ottawa-Hull-Cornwall, Drummondville: Nébulosité partielle. Ennuagement et possibilité de chutes de neige en fin de journée. Max.: 4. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: nébulosité partielle.

Trois-Rivières, Québec, Beauce: Nébulosité partielle. Ennuagement et possibilité de chutes de neige en fin de journée. Max.: 4. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: généralement nuageux et chutes de neige dispersées. Venteux.

Estrie: Nébulosité partielle. Max.: 4. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Samedi: faible neige passagère.

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-loup: Généralement nuageux avec quelques chutes de neige, surtout en après-midi. Max.: 0. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 50 %. Samedi: nébulosité partielle.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie: Nuageux avec éclaircies et chutes de neige dispersées, surtout en fin de journée. Max.: 0. Vents du sud-ouest de 30 à 60 km-h causant de la poudrerie par endroits. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: généralement nuageux avec quelques flocons de neige. Venteux.

Gaspé et Parc-Forillon: Nuageux avec éclaircies et chutes de neige dispersées, surtout en fin de journée. Max.: 0. Vents du sud-ouest de 30 à 60 km-h. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: généralement nuageux avec quelques flocons de neige. Venteux.

Baie-Comeau, Sept-Îles: Nuageux avec éclaircies et quelques chutes de neige. Max.: −2. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 60 %. Samedi: nébulosité partielle. Venteux.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Chevery, Anticosti: Faible neige. Max.: −2. Vents modérés causant de la poudrerie par endroits. Risque de précipitations: 70 %. Samedi: nébulosité partielle.

Secteur de Chevery et à l'est: Faible neige passagère. Max.: −3. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h causant de la poudrerie par endroits. Risque de précipitations: 80 %. Samedi: nébulosité partielle.

LES MOTS CROISÉS

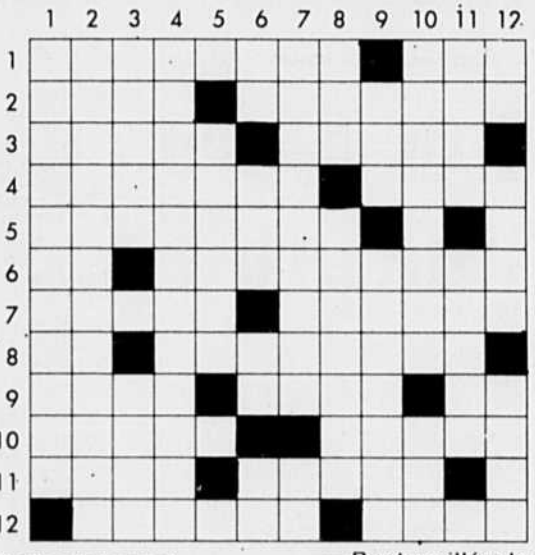

Horizontalement

1—But. — Cri sourd.
2—Pal. — Actinie.
3—Cordage établissant au vent le coin d'une voile. — Double point.
4—Oiseau passereau. — On y conserve le grain.
5—Pachyderme.
6—Saint-Louis. — Reconnaît le nouveau tenancier (Féod.).
7—Abandonnai. — Passer la bride.
8—Dans. — Délaisser.
9—Prophète hébreu. — Ouvrier agricole. — Six.
10—Chardon épineux. — Originaire.
11—Grand lac américain. — Unité d'induction magnétique.
12—Groupe d'abeilles. — Vin italien.

Verticalement

1—Teinte d'opale.
2—Qui a deux milles ans.
3—Privation d'aliments. — Rupture illégale d'un scellé.
4—Rends européen.
5—Groupement humain.
6—Tantale. — Amas. — Grand-père. — Titane.
7—Insupportable. — Éminence.
8—Métal. — Remorquions.
9—À moi. — Annonça.
10—Meurtre. — Amoncellement.
11—Relatif à l'anus. — Homme de main.
12—Néon. — Enlever. — Ancier territoire espagnol.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Z	I	N	C	■	P	E	R	E	■	E	M
2	E	N	O	R	M	E	M	E	N	T	■	E
3	N	I	■	U	■	R	O	N	F	L	E	R
4	I	T	E	R	A	T	I	V	E	■	A	C
5	T	I	R	A	G	E	■	O	R	G	U	E
6	H	A	R	L	E	■	L	Y	R	E	■	N
7	■	T	E	E	■	S	U	E	E	■	P	A
8	T	I	R	■	P	I	E	R	R	I	E	R
9	I	V	■	M	A	L	T	■	■	C	R	I
10	G	E	L	I	N	O	T	T	E	■	S	S
11	R	■	A	R	S	■	E	S	S	A	I	M
12	E	P	I	E	U	R	■	U	T	I	L	E

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Annonces classées	(514) 286-1200
Publicité	(514) 842-9645
numéro sans frais	*1-800-363-0305*

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal		(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec		(418) 845-2080
Extérieur —	**Indicatif 514**	1-800-361-6059
	Indicatif 418	1-800-463-4747
	Indicatif 819	1-800-361-5699
	Indicatif 613	1-800-361-5699

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Revenge*** sam. 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 50, dim. 1 h 15, 3 h 45, 7 h, 9 h 20, sem. 7 h, 9 h 20, ven. dern. spect. 11 h 30, sam. dern. spect. 24 h.
ASTRE II: — ***Night Breed*** sam. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30, dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sem. 7 h, 9 h., ven. dern. spect. 11 h., sam. dern. spect. 11 h 30
ASTRE III: — ***Né un 4 juillet*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h., sem. 7 h, 9 h 50
ASTRE IV: — ***Mad House*** sam. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h., sem. 7 h 15, 9 h 10

BERRI I: (288-2115) — ***Ripoux contre Ripoux*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
BERRI II: — ***Force majeure*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 30
BERRI III: — ***Né un 4 juillet*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30— ***Retour vers le futur no 2*** tous les jours 12 h 15, 3 h 15
BERRI IV: — ***Pour toujours*** 1 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI V: — ***Cinéma paradiso*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Born on the 4th of July*** sem. et sam. 7 h, 9 h 35, dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35
BONAVENTURE II: — ***Back to the Future no 2*** sam. et sem. 7 h 10, 9 h 20, dim. 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 20

BROSSARD I: (465-5906) — ***Ripoux contre Ripoux*** sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, sem. 7 h 10, 9 h 30
BROSSARD II: — ***La guerre des Rose*** sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h 30
BROSSARD III: — ***Pour toujours*** sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Cruising Bar*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sem. 7 h, 9 h
CARREFOUR LAVAL 2: — ***La guerre des Rose*** sam. dim. 1 h 45, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40, sem. 7 h 10, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 3: — ***Pour toujours*** sam. dim. 1 h 45, 4 h 25, 7 h, 9 h 35, sem. 7 h, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 4: — ***Born on the 4th of July*** sam. dim. 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 45, sem. 7 h 05, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 5: — ***Mad House*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 15, sem. 7 h 20, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 6: — ***Tango et cash*** sam. dim. 1 h 55, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 25, sem. 7 h 05, 9 h 25

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Born on the 4th of July*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — ***Triumph of the Spirit*** 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — ***Mad House*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20— jeudi ***Handmaid's Tale*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***Nous ne sommes pas des anges*** sem. 7 h 10, 9 h 15, sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15

CINÉMA OMÉGA 1: — ***Music Box***(v.f.) ven. sam. dim. 3 h, 9 h 30, lun. au jeu. 9 h 30— ***Nous ne sommes pas des anges*** ven. au dim. 1 h, 5 h 30, 7 h 30, lun. au jeu. 7 h 15
CINÉMA OMÉGA 2: — ***Heidi le sentier du courage*** ven. sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, lun. au jeu. 7 h 15— ***Le party*** ven. au dim. 7 h 15, 9 h 15, lun. au jeu. 9 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — ven. sam. dim. ***Taxi sans détour, Goûté-sel*** 19 h— ***Le chant des sirènes*** 21 h

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284)— ***Erik the Viking*** 5 h 15, 9 h 30— ***Cinéma Paradiso*** 3 h, 7 h.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — ***Ennemies a Love Story*** sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — ***War of the Roses*** sam. dim. 1 h 40, 4 h 20, 7 h 20, 9 h 40, sem. 7 h 20, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — ***Courage Mountain*** sam. dim. 1 h 30— ***Born on the 4th of July*** sam. dim. 4 h, 7 h, 9 h 45, sem. 7 h, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — ***Back to the Future no 2*** sam. dim. 1 h 20— ***Revenge*** sam. dim. 4 h 10, 7 h, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — ***Mad House*** sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, sem. 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — ***My Left Foot*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05, sem. 7 h, 9 h 05

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ven. ***L'homme fort*** 18 h 35— ***The Petrified Forest*** 20 h 35— sam. ***The Little Foxes*** 18 h 35— ***All About Eve*** 20 h 35— dim. ***Once Upon a Time in America*** 15 h— ***L'argent de la vieille*** 18 h 35— ***The Whales of August*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Driving Miss Daisy*** 7 h 15, 9 h 35, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
CINÉMA V - 2: — ***Music Box*** 6 h 45, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Cruising Bar*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX II: — ***Tolérance*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX III: — ***Australia*** 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 15
CINÉPLEX IV: — ***Crimes et délits*** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
CINÉPLEX V: — ***Un monde sans pitié*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — ***Retour vers le futur*** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX VII: — ***La guerre des roses*** 1 h 30, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — ***Jésus de Montréal*** (v.f.) 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IX: — ***Tango et cash*** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— ***La Baule les pins*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Milou en mai*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***My Left Foot*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Romero*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Les trois Montréal de Michel Tremblay*** 19 h. (1er au 4 mars)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ven. ***Kanzashi*** 19 h— ***Fox-Hunting*** 20 h 30— sam. ***Army*** 19 h— ***The Train Has Stopped*** 21 h— dim. ***The Love of Sumako the Actress*** 19 h— ***Parade of the Planets*** 21 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***La guerre des roses*** sam. dim. 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 10, sem. 7 h, 9 h 10

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Ripoux contre Ripoux*** sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, sem. 7 h, 9 h 15
DAUPHIN II: — ***Valmont*** (v.f.) sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Revenge*** sam. dim. 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: — ***Night Breed*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sem. 7 h 30, 9 h 30

DORVAL I: (631-8586) — ***Hard to Kill*** 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
DORVAL II: — ***Men Dont't Leave*** 6 h 40, 9 h 20, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h 20
DORVAL III: — ***Internal Affairs*** 6 h 45, 9 h 15, sam. dim. 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15— ***The Little Mermaid*** sam. dim. 1 h.
DORVAL IV: — ***Stanley and Iris*** 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

DU PARC 1: (844-9470)— ***The Hunt for Red October*** 6 h 30, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
DU PARC 2: — ***Driving Miss Daisy*** ven. 7 h 10, 9 h 20, sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20— ***Hard to Kill*** lun. au jeu. 7 h, 9 h 05
DU PARC 3: — ***Roger and Me*** 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***La société des poètes disparus*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
DU PLATEAU 2: — ***L'ours*** 1 h, 3 h, 5 h.— ***Music Box*** 7 h, 9 h 25

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***The Little Mermaid*** ven. au dim. 1 h 30, 3 h 15, 5 h.— ***Hard to Kill*** 7 h 20, 9 h 30
FAIRVIEW II: — ***The Hunt for Red October*** ven. sam. dim. 12 h 30, 3 h 20, 6 h 10, 9 h., lun. au jeu. 6 h 10, 9 h.

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Revenge*** 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***My Left Foot*** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Ennemies a Love Story*** 1 h 40, 4 h 20, 7 h 10, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Courage Mountain*** 1 h 20— ***War of the Roses*** 4 h 30, 7 h, 9 h 20

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Patrouille en folle*** ven. sam. dim. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, lun. au jeu. 7 h 20, 9 h 30
GREENFIELD 2: — ***La petite sirène*** ven. au dim. 12 h 30— ***Enquêtes internes*** ven. sam. dim. 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35, lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 35
GREENFIELD 3: — ***Stanley and Iris*** ven. sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 05, 9 h 20, lun. au jeu. 7 h 05, 9 h 20

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***Grand Canyon et Benthos*** (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22 h 30— ***Grand Canyon and The Deepest Garden*** mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***The Hunt for Red October*** 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 35

LAVAL I: (688-7776) — ***Enquêtes internes*** ven. au dim. 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 20, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 55, lun. au jeu. 7 h 20, 9 h 40
LAVAL II: — ***Patrouille en folle*** ven. au dim. 12 h 40, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 50, lun. au jeu. 7 h, 9 h 10

LAVAL III:— ***Nous ne sommes pas des anges*** ven. au dim. 5 h, 9 h 40, sam. dern. spect. 11 h 50, lun. au jeu. 9 h 40— ***Heidi le sentier du courage*** ven. au dim. 12 h 40, 3 h, 7 h 10, lun. au jeu. 7 h 10

LAVAL IV:— ***Stanley and Iris*** ven. au dim. 12 h 20, 2 h 30, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 50, lun. au jeu. 7 h 20, 9 h 40
LAVAL V:— ***Le Party*** ven. sam. dim. 2 h 45, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50, lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 30— ***La petite sirène*** ven. sam. dim. 1 h

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Né un 4 juillet*** sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 45, sem. 7 h, 9 h 45
LAVAL 2000 2:— ***Retour vers le futur no 2*** sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 20, sem. 7 h 15, 9 h 20

LOEW'S I:(861-7437) — ***Men Don't Leave*** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 05 sam. dern. spect. 11 h 25
LOEW'S II:— ***Loose Cannons*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 35
LOEW'S III:— ***Driving Miss Daisy*** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S IV:— ***Stanley and Iris*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S V:— ***Stella*** 1 h 45, 4 h 10, 6 h 35, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 25

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Ven. salle 1: ***Femme seule cherche compagnon*** 19 h— ***Au-delà du vertige*** 21 h — Salle 2: ***Rôles parlants*** 19 h 15— ***Black Rain*** 21 h 15— Salle 3: ***Le vieux fusil*** 19 h 30— ***Le mouton à cinq pattes*** 21 h 30— sam. ***Femme seule cherche compagnon*** 19 h 15— ***Au-delà du vertige*** 21 h.— salle 2: ***Black Rain*** 19 h— ***Rôles parlants*** 21 h 15— Salle 3: ***Le mouton à cinq pattes*** 19 h 30— ***Mais qui a tué Harry*** 21 h 30— Dim. Salle 1: ***Black Rain*** 14 h— ***Les contes de Canterbury*** 16 h 30—***Femme seule cherche compagnon*** 19 h— ***Au-delà du vertige*** 21 h — Salle 2: ***Le roi et l'oiseau*** 14 h 15— ***Le champ des rêves*** 16 h— ***Diva*** 19 h 15— ***Eraserhead*** 21 h 30— Salle 3: ***Mais qui a tué Harry*** 19 h 30— ***Le vieux fusil*** 21 h 20

PALACE 1: — ***Hard to Kill*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 55
PALACE II:— ***Internal Affairs*** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h. sam. dern. spect. 11 h 35
PALACE III:— ***Little Mermaid*** 1 h, 3 h.— ***Tango and Cash*** 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45
PALACE IV:— ***Music Box*** 1 h, 3 h 50, 6 h 35, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 40
PALACE V:— ***Dead Poets Society*** 1 h 05, 3 h 40, 6 h 20, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE VI:— ***Too Beautiful for You*** 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 25

PARADIS I: (354-3110)— ***Pour toujours*** sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h 30
PARADIS II:— ***Tango et cash*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sem. 7 h 15, 9 h 20
PARADIS III:— ***Retour vers le futur no 2*** sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20. sem. 7 h, 9 h

PARISIEN I: (866-3856)— ***Le royaume ou l'asile*** 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h.
PARISIEN II:— ***Hiver 54*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 45, 7 h, 9 h 25
PARISIEN III:— ***Après la guerre*** 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 15
PARISIEN IV:— ***Le party*** 12 h 10, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30
PARISIEN V:— ***Stanley and Iris*** 12 h, 2 h 10, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
PARISIEN VI:— ***La petite sirène*** 2 h 30— ***Enquêtes internes*** 12 h, 4 h 20, 6 h 50, 9 h 15
PARISIEN VII:— ***Nous ne sommes pas des anges*** 4 h 20, 6 h 45— ***Publicité 89*** 12 h 20, 2 h 20, 9 h 10

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Night Breed*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Mad House*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Jésus of Montreal*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40, mer. 1 h, 4 h, 9 h 40

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Né un 4 juillet*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 50, sem. 7 h, 9 h 50
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Retour vers le futur no 2*** sam. dim. 1 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30, sem. 7 h 10, 9 h 30

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ven ***Mystery Train*** 7 h 15, 9 h 30— ***Santa Sangre*** 11 h 45— sam. ***Mystery Train*** 7 h 15, 9 h 30— ***Urgh a Music War*** 11 h 45— dim. ***Back to the Future part 2*** 3 h— ***The Little Devil*** 5 h 15— ***Mystery Train*** 7 h 15, 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***Heidi le sentier du courage*** 7 h 05, 9 h 10, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 05, 9 h 10

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Enquêtes internes*** ven. sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h. sam. dern. spect. 11 h 20, lun. au jeu. 6 h 30, 9 h.
VERSAILLES II:— ***Le party*** ven. au dim. 3 h, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30, lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 25— ***La petite sirène*** ven. sam. dim. 1 h
VERSAILLES III:— ***De quoi je me mêle*** ven. sam. dim. 1 h 10, 5 h 30, 9 h 35, sam. dern. spect. 11 h 40, lun. au jeu. 9 h 35— ***Après la guerre*** ven. sam. dim. 3 h 15, 7 h 20, lun. au jeu. 7 h 20
VERSAILLES IV:— ***Heidi le sentier du courage*** ven. sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h.— ***Hiver 54*** 7 h, 9 h. sam. dern. spect. 11 h.
VERSAILLES V:— ***Stanley and Iris*** ven. sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 40, lun. au jeu. 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES VI:— ***Patrouille en folle*** ven. sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30, lun. au jeu. 7 h 20, 9 h 30.

VARIÉTÉS

BAR-THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal (982-0740)— Danse Cité présente William Douglas, du 28 fév. au 4 mars à 20h.30

LE BIJOU: 310 Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Louise Lange en spectacle, les 2 et 3 mars à 22h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Claire Garand à 20h.— Pierrot Fournier chante Brel, à 22h., les 2-3 mars

LA BUTTE ST-JACQUES: 50 St-Jacques, Vieux-Montréal (526-7525)— Serge Turbide, humoriste, les 2-3 mars à 20h.30

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal— Tous les dimanches, En Français Seulement, rock québécois et français, à 21h.30

CEGEP AHUNTSIC: Auditorium, 9155 St-Hubert, Montréal— Théâtre: Omer Veilleux, comédien, clown, mime, le 3 mars à 20h.— Théâtre pour enfants: À portée de la main, présentation du Moulin à Musique, le 4 mars à 14h.

CEGEP DE ROSEMONT: 6400, 16e ave, Montréal— Conférence-animation, Manon Laflamme, du Théâtre Les Mains, le 3 mars à 14h.— Cinéma: L'art, Gala, J. Smith, M. Mckennirey, C. Scott, le 4 mars à 20h.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal (739-2301)— Mois de la danse: Margie Gillis, 3 mars à 20h.30 et 4 mars à 14h. et 19h.; la Compagnie de danse Danny Grossman, 10 mars à 20h.30 et 11 mars à 14h.; la Compagnie de danse Judith Marcuse, le 17 mars à 20h.30 et 18 mars à 14h.; Montanaro danse, le 24 mars à 20h.30 et le 25 mars à 14h.

CIRCUIT-EST: 1881 St-André, 2e étage, Montréal— Jeu d'improvisation danse et musique, conception de Jean Derome, musique: Jean Derome et René Lussier, danse: Louise Bédard, Monique Giard, Daniel Soulières et Sarah Williams, le 3 mars à 16h.

CLUB DATE: 1218 Ste-Catherine est, Montréal (526-5844)— Louise Lange en spectacle de « L'Ange noir », dim. 4 mars à 22h.

ÉCOLE FÉLIX-LECLERC: 1750 boul. du Tricentenaire, Pte-Aux-Trembles— Théâtre: Comment devenir parfait en trois jours, du Théâtre des Confettis, le 3 mars à 14h.

ESPACE FRANÇAIS: 429 est ave Viger, Montréal (845-0000)— L'accordéoniste Jacques Dumont et son orchestre, tous les samedis à 21h.

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. 17h. à 01h.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art pour les enfants, jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) et 5830 Boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants jeu. ven. sam. dim. 17h. à 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 5380 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants, jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Dîner-théâtre Le Stage: « On Broadway » comédie musicale, avec Penny Cohen et Robert Burns, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

LE CAFÉ THÉÂTRE RJR-MACDONALD: 4375 est Ontario, Montréal (872-1644)— Comédie musicale « Hair » de Macdermot, les 3, 4, 9, 10 et 11 mars.

LE K. BARRÉ: 812 Rachel est, Montréal (526-9054)— Jazz du mer. au sam. à 22h.30— Blue Rocket Special les 2 et 3 mars à 10h.30

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov., mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 Ontario est, Montréal (872-7882)— Spectacle « L'Orage » de Gaetan Leboeuf, auteur-compositeur-interprète, ven. 2 mars à 20h.— Circofolies en spectacle, le 3 mars à 14h.

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal— Théâtre-enfants: La nuit blanche de Barbe-Bleue, par le Théâtre de Quartier, le 4 mars à 14h.

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 DeLorimier, Montréal— Les samedis de la Petite Patrie: Giblotte l'écologique, le 3 mars à 14h.30

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Conférence de Jean-Claude Planchard: l'Égypte et ses joyaux, auditorium Maxwell-Cummings, le 4 mars à 11h.— Visite commentée de l'exposition Les Maîtres canadiens de la collection Power Corporation du Canada 1850-1950 thème: le paysage et de la Collection permanente, le 4 mars à 13h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques ouest, Montréal (872-4530)— Le ciel ce soir, tous les lundis à 20h.30— « Les colères du soleil » du 13 janv. au 29 avril, français: lun. 20h.30, mar. mer. 13h.30, jeu. ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30 et 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30, anglais: lun. 19h.30, mar. mer. 12h.30, jeu. ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

RESTAURANT ESPAGNOL MESON CHUCHO: 109 ouest Mont-Royal, Montréal (982-6651)— Danse et guitare flamenco avec Elena et John Kemp, les ven. à 21h.30

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Balades du 19e siècle avec 2 musiciens de folklore, tous les dim. au brunch 11h. à 15h.

RESTAURANT SANCHO PANZA: 3458 ave du Parc, Montréal (844-0558)— Spectacle de guitare et de danse Flamenco avec John et Danielle, tous les samedis 21h. et 23h.

SALLE ANDRÉ-PAGÉ: 360 est Laurier, Montréal (279-9898)— Anar Danse présente Oligarchie, oeuvre contemporaine de nouvelle danse, les 2-3-4 mars à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112)— Alain Morisod et Sweet People, les 2-3-4 mars à 20h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal (252-8687)— L'observatoire de la tour du Stade, accessible par funiculaire, tous les jours de la semaine, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. de 10h. à 18h.

STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ DE L'UQAM: (entrée Berri-UQAM) (987-3456)— 4e Coupe universitaire d'improvisation, le 2 mars de 17h.30 à 23h.30, sam. 3 mars, de 13h. à 17h. et de 18h. à 23h.20, dim. 4 mars, de 12h.30 à 18h.30.

THÉÂTRE LA CHAPELLE: 3700 St-Dominique, Montréal (843-7738)— Louise Bédard Danse présente « Perspectives possibles » du 21 mars au 1er avril à 20h.30 (relâche les 26 et 27 mars).

THÉÂTRE OLYMPIA: 1004 est Ste-Catherine, Montréal— Daniel Lemire en spectacle, du 13 fév. au 10 mars, mar. au ven. 20h., sam. 19h.

THÉÂTRE OUTREMONT: 1248 ouest Bernard, Montréal (282-9362)— Les Grands Explorateurs présentent Texas, terre des géants, avec Jean Mazel, du 26 fév. au 4 mars, ven. 19h., sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30

MUSIQUE

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul O., Vieux-Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Ron Henry (chanteur, interprète, percussions), du 1er au 4 mars à 22h.15.— Street Level avec Tom Hunt, chanteur et guitariste, Michel Renaud, clavieriste, Richard Addison, bassiste et Rob Kazenel, batteur, du 8 au 11 mars à 22h.15.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Jazz les ven. et sam. à 22h.— Jazz le dim. à 21h.30

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Jazz du mer. au dim. à 22h.— Billy Charcoal, les 2-3 et 4 mars.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 Ontario E., Montréal (843-3808)— Jazz en duo avec Daniel Lessard et Skip Bey, du mer. au ven. de 17h. à 20h., jusqu'au 9 mars

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer, Montréal (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 18h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au ven. à compter de 22h., le sam. à compter de 21h.30— Billy Georgette en solo, les lun. mar. de 17h.30 à 19h.30— Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h.30— Le trio de Bernard Primeau, le dim. de 19h. à 24h.

LE BIJOU LAVAL: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Michelle Sweeney en spectacle, du 30 janv. au 3 mars, mar. mer. de 20h. à 01h., jeu. ven. de 21h. à 02h., sam. de 22h. à 03h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Tous les dimanches, En Français Seulement, rock québécois et français, à 20h.30

CAFÉ THÉLÈME: 311 Ontario E., Montréal (845-7932)— Sainagua, percussion, les 2-3 mars à 21h.30

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal— Jazz Nocturne: Heart Ensemble, le 2 mars

CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844)— Alex en spectacle, les 2-3-4 mars — Louise Lange en spectacle, le 4 mars à 22h.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484)— Lemonheads et Silver Rodgerz, le 2 mars à 21h.— Dysfunction et Atila the Stockbroker, le 3 mars à 21h.— Peinture en direct, musique par Karen Young, Tim Jackson et Skip Bey, le 4 mars à 21h.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955)— Patrick Harding Trio et Jam Session, les 2-3 mars à 21h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 Sherbrooke O., Montréal— John Gilbert en spectacle, mar. au sam. à compter de 20h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Montréal (285-1450)— Bar Le Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 20h., mar. au ven. de 17h. à 01h., sam. de 20h. à 01h.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Mike Mirizio au piano, du dim. au ven. de 17h. à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans, du mar. au dim. de 19h. à 02h.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Tous le samedis soirs de 19h. à 24h., danse au son du groupe Ruffino Tino.

LE K.BARRÉ: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Jazz à 22h.30

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam. de 19h. à 23h.

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h. à 15h.

L'IMPROMPTU: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.

MONTREAL AEROPORT HILTON: 12,505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411)— La Barrique: Piereth Vermeil, chanteuse, danse et spectacle du mar. au sam. de 20h.30 à 2h.— Le Carrefour piano-bar: Manon Robert au piano, tous les jours de 11h.30 à minuit

PAVILLON DES GOURMETS: 5680 Des Laurentides, Auteuil, Laval (478-5730)— Les ven. et sam. danse avec animation, à 20h.30

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 St-Paul E., Vieux-Montréal (866-0845)— Musique les ven. et sam. à 22h.30.— Jazz brunch le dim. à 13h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle— Les vendredis, de 19h. à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Jazz à 22h.

SPORTS ROCK CAFÉ: Complexe Pointe-Claire, 6321 route Trans-Canada, Pte-Claire (694-0308)— Écrans géants et musique rock

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal.

BASILIQUE NOTRE-DAME: 110 Notre-Dame O., Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison.

LA CATHÉDRALE CHRIST CHURCH: 1444 ave Union, Montréal (843-6577)— Première d'une série de 6 récitals pour le Carême avec Paul Jessen, organiste, oeuvres de Titelouze, Scheidt, Buxtehude, lun. 5 mars à 12h.30.

LA CHAPELLE: 3700 rue St-Dominique, Montréal— Événement musical: Tuyo, musique posthistorique, du 2 au 4 mars, et du 8 au 11 mars à 21h., matinées les 3-4-10-11 mars à 16h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal— Duo de guitares: François Paut et Vianney Rabhi, oeuvres de Debussy, Franck et Satie, le 4 mars à 15h.30

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL: angle Rachel et Henri-Julien) (842-9811)— L'organiste Jacques Boucher jouera des oeuvres de Vierne et Zipoli, à la messe de 17h. le 3 mars et aux messes de 10h. et 11h., le 4 mars

THÉÂTRE

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)— « Le chemin de La Mecque » de Athol Fugard, à compter du 24 janv., mar. au sam. à 20h.

CAFÉ-THÉÂTRE RJR MACDONALD: 4375 est rue Ontario, Montréal (872-1644)— « Hair » comédie musicale de MacDermot, Rado, Ragni, m. en s. Pierre Vaillant, dir. musicale de François Harel, les 3-4-9-10-11 mars

CENTRE CULTUREL VANIER: 15 boul. Maple, Châteauguay (691-4680)— « Bonne fête Willy » du théâtre de l'Oeil, le 4 mars à 13h.30

CENTRE D'ESSAI: 2332, boul. Édouard-Montpetit, 6e étage (343-7682)— « Le vrai monde ? » de Michel Tremblay, par le Théâtre de l'Uni. de Mtl, m. en s. Martine Gagné, les 2-3-4 mars.

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— « La mort des rois » de Robert Claing, m. en s. Jean Asselin, du 6 mars au 7 avril, mar. au sam. à 20h.30

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, Montréal (526-6582)— « Dossier Rigoletto » production Archipel, imaginé et m. en s. par Alexandre Hausvater, du 9 fév. au 4 mars, mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

GARE JEAN-TALON: angle Jean-Talon et ave du Parc (522-1245)— « Plaques tectoniques », une coproduction du Théâtre Repère et du Festival de théâtre des Amériques, m. en s. de Robert Lepage, dès le 13 mars.

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal (598-5810)— Le Théâtre Populaire du Québec présente « Copies conformes » de David Hare, m. en s. Gilbert Lepage, du 7 au 17 mars à 20h.30

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: Cité du Havre, Montréal (521-4198)— Carbone 14 et le Musée d'art contemporain de Montréal présentent « Rivage à l'abandon » de Heiner Müller, m. en s. Gilles Maheu, musique Alain Thibault, du 14 fév. au 4 mars, du mer. au sam. 20h.30 et le dim. à 15h. (en prolongation du 14 au 25 mars)

PLAYER'S THEATRE: 3480 McTavish, Montréal (398-6813)— « Footprints and Heartbeats » co-production avec the McGill Contemporary Dance Ensemble, du 28 fév. au 3 mars, mer. au sam. à 20h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246)— « Le baiser de la femme araignée » production du Théâtre de la Manufacture, du 14 fév. au 17 mars, mar. au ven. 20h.30, sam. 16h. et 20h.30

SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— Le Théâtre De La Nouvelle Lune présente « La preuve » d'après le roman d'Agota Kristof, adaptation Odette Guimond et Jacques Rossi, m. en s. Jacques Rossi, du 15 fév. au 17 mars, mar. au sam. à 20h.30.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— « La compagnie des animaux » de René Gingras, m. en s. Yves Desgagnés, du 27 fév. au 24 mars, mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O., Montréal (861-0563)— « La puce à l'oreille » de Feydeau, m. en s. André Montmorency, du 6 au 31 mars, mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « Les femmes savantes » de Molière, m. en s. Lorraine Pintal, du 8 mars au 7 avril, ven. et sam. à 20h.30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Pygmalion » de George Bernard Shaw, m. en s. Paul Hébert, du 21 fév. au 31 mars, mar. au ven. 20h., sam. 16h.30 et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « O'Neil » d'Anne Legault, m. en s. René Richard Cyr, du 7 au 31 mars, mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h., dim. 15h.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 L'édition magazine
12.30 Les démons du midi
13.30 Cinéma « Ils sont grands ces petits » fr. 78 avec Catherine Deneuve, Claude Brasseur, Claude Pieplu et Eva Darlan
15.30 Les schtroumpfs
15.55 En transit
16.00 Kim et Clip
16.25 En transit
16.30 Au jeu
16.55 En transit
17.00 Une paire d'as
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All My Children
14.00 Canadian Reflections
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Video Hits
17.30 Golden Girls
18.00 Newswatch

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Bon appétit
12.30 Mimémo
13.00 Cinéma d'après-midi « Détours amoureux » amér. 86 avec Mariette Hartley, Lynn Redgrave et Barry Newman
15.00 Chacun chez soi
15.30 Campus
16.00 Double défi
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 Family Ties
12.30 Pulse
13.00 Shirley
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 The Oprah Winfrey Show
17.00 Night Court
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse

15 TV5
15.20 Bonne journée
15.30 L'info-5
16.00 Ex Libris
17.00 Trente millions d'amis
17.30 La cuisine des mousquetaires
18.00 La chance aux chansons

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Science and Culture in the Western Tradition
12.30 L'intelligence artificielle
13.00 Quebec School Telecasts
14.00 Investissement immobilier
15.00 Début de soirée
16.00 Profession prof
16.30 Rémi
17.00 Robin et Stella
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Coup de pouce télé
14.00 Cinéma Quatre Saisons « Dot et le kangourou » austr. 77
16.00 La fourchette d'or
16.30 Docteur Albert
17.00 Action réaction
17.30 Le grand journal

La télévision du vendredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Laser		Lance et compte III		Séries Plus / Dahad, le voyage fatal		Le Téléjournal/ Le Point/Météo/Sport		Harricana	Cinéma : *Shining : l'enfant lumière* —É.-U. 90	
3 WCAX (CBS) Burlington	News		News	Family Feud	The Bradys		Miss USA pageant				News	The Pat Sajak Show	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy !	Cheers	Baywatch		Nasty Boys		Mancuso FBI		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		The Facts of Life	The Golden Girls	Street Legal		Dallas		The National 22h 20 / The Journal		News	Good Rockin' Tonite	
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Drôle de vidéo	9-1-1 ...	Fortunes		Le dépanneur olympique	Bien dans sa peau	Ad Lib		Nouvelles météo/sport	23h45/Ciné-nuit: *Les extra-terrestres* —É.-U. 1983	
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertain-ment tonight	The Last Frontier	Baywatch		Nasty Boys		Mancuso FBI		News		The Arsenio Hall Show
15 TV5 (Télévisions Francophones)	La chance aux chansons	Des chiffres et des lettres	Journal télé-visé de A2	L'Info - 5	Temps présent		Haute curiosité		Rencontres avec ...	Aventures voyage		Cargo de nuit	
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Début de soirée		Tandem	Droit de parole		Avec un grand A : *Michel et françois*		Parler pour parler : *La relation père-fils*		Première ligne		
20 Musique Plus	Musique vidéo	FAX : l'Infoplus	Le décompte Coca-Cola VJ : Paul Sarrasin		Combat des clips VJ : Paul Sarrasin		Rock en bulle: Gérard Blanc	Musique vidéo	VidéoDanse				
22 WVNY (ABC) Burlington	News		Wheel of Fortune	A Current Affair	Full House	Family Matters	Perfect Strangers	Just the ten of us	20/20 (information)		News	Nightline	Twilight Zone
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	... Elephant Show	National Geographic ...	Small Business...	Money$-worth	Blackadder	Fragile Nature		Palace of Dreams		Money$-worth	Question Period-Federal	
25 Much Music	19 h / Fax			Muchwest	Coca-Cola Countdown		Vidéoclips		Spotlight / The Cure	Vidéoclips			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Vermont this Week	Washington Week in...	Wall Street Week	Great Moments From the Met			Placido : A Year in the Life		24h40 / Movie : *Topkapi* — É.-U. 64 Avec M. Mercouri	
35 QUATRE SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Coup de foudre	100 limite		Top jeunesse		Sortir		La boutique aux maléfices		Sports plus	Sport en ligne	Ciné-frissons
57 (PBS)	3-2-1 Contact	The Nightly Business ...	The MacNeil-Lehrer Newshour		Washington Week in...	Wall Street Week	Gustave Lussi : The ...	MacLaughlin...(21h45)	The Sandbaggers		Movie : *The Wedding Night* —É.-U. 35 Avec Gary Cooper et Anna Sten		

LE GUIDE DU WEEK-END

Douglas, sculpteur corporel

William Douglas

Chorégraphies réalisées et interprétées par William Douglas, et José Navasse pour la dernière pièce. Au programme : *Travelling in Darkness, Herons, E/motional/ogic*, et *Duets from Delight*. Spectacle présenté au bar-théâtre Les Loges jusqu'à dimanche.

Mathieu Albert

LE SPECTACLE conserve du début à la fin le caractère étriqué d'un projet qui n'a pas été poussé jusqu'au bout de lui-même. Les intentions sont claires, les idées parfaitement circonscrites, la volonté de développer un discours personnel immédiatement perceptible. Le problème que pose le spectacle ne se situe donc pas à ce niveau, mais plutôt à celui de l'étape subséquente, c'est-à-dire à celle qui touche au travail de la mise en forme et à la matérialisation concrète des idées.

Le danseur-chorégraphe William Douglas éprouve, en fait, des difficultés semblables à celles que l'on retrouve chez plusieurs chorégraphes de la nouvelle génération : une insuffisance de carburant et de souffle, d'inspiration, en somme, une incapacité de développer des idées au-delà du seuil de la première exposition.

Les choses qui nous sont présentées n'atteignent jamais la dimension réelle d'un travail d'envergure, et donnent constamment l'impression de rester repliées sur elles-mêmes, comme une semence dont la croissance n'a jamais lieu.

Les trois solos et le duo que présente William Douglas ne parviennent jamais à destination. Le chorégraphe possède manifestement un potentiel, mais semble incapable de trouver un filon qui lui permettrait de l'exploiter complètement.

Si le programme n'avait pas indiqué que William Douglas est d'origine canadienne (il est né en Nouvelle-Écosse, mais s'est établi à New York en 82), on aurait pu croire facilement qu'il est Américain tant son style s'inscrit au coeur de la tradition new-yorkaise : formalisme aigu, méticulosité, souci de précision dans l'exécution des mouvements, netteté des contours, changements de directions nombreux et rapides.

Le vocabulaire qu'il utilise n'a ainsi rien à voir avec celui, beaucoup plus compulsif, favorisé par les chorégraphes québécois. Son écriture appartient, au contraire, au domaine du dépouillement, de la sobriété, de la sculpture corporelle par le biais d'un travail de cisèlement.

Et c'est à ce niveau, précisément, que William Douglas s'illustre le mieux. L'interprétation qu'il donne de ses chorégraphies est impeccable et réussit même, parfois, à suggérer une émotion par le seul intermédiaire du jeu des formes. La maîtrise qu'il possède de son corps ne se relâche jamais.

Les choses, cependant, ne vont jamais très loin. Son formalisme est insuffisamment complexe et raffiné pour procurer un réel plaisir de l'esprit, et les émotions qu'il touche voisinent parfois d'un peu trop près avec la sensiblerie.

PHOTO MITCH KIRSCH

William Douglas, *Travelling In Darkness.*

In Memoriam Malcolm Forbes

NEW YORK (AFP) — Des centaines de personnes ont assisté, hier matin à New York, à une cérémonie religieuse à la mémoire du milliardaire Malcolm Forbes, décédé la semaine dernière d'une crise cardiaque à l'âge de 70 ans.

L'ancien président Richard Nixon, l'actrice Elizabeth Taylor, l'ancien maire de New York Edward Koch et le président de Chrysler Corp., Lee Iacocca, comptaient parmi la foule qui se pressait à l'église épiscopalienne de St. Bartholomew, sur Park Avenue.

Parmi les morceaux de musique interprétés pendant la cérémonie figuraient des airs de cornemuse et de cor anglais, les deux instruments préférés de Malcolm Forbes.

Les désastres du cinéma chinois

PÉKIN (AFP) — La reprise en main n'épargne pas le cinéma chinois : la direction communiste est en train de tuer dans l'oeuf toute innovation, à coups de réductions budgétaires et de scénarios vantant des faits révolutionnaires désuets.

Les films chinois souffrent d'une telle médiocrité que leur nombre se verra réduit à une centaine par an, et que les scénarios « de mauvais goût », « sensationnalistes » ou porteurs d'une quelconque « satire sociale » ne seront désormais plus permis, a indiqué récemment un porte-parole du Bureau national du cinéma, Li Wenbin, cité par l'agence officielle Chine nouvelle.

La « pure » distraction doit désormais céder le pas au sérieux : *kung fu*, policiers et comédies, en plein essor au début des années 80, au nom de la politique de réformes, se feront plus rares sur les écrans. Les spectateurs en quête d'évasion à moindre frais en seront réduits — pour toute distraction — à des films « patriotiques », « héroïques », et à la moralité irréprochable.

Sur quelque 180 scripts proposés pour l'année en cours, 24 touchent à l'histoire de la Révolution, dont certains épisodes seraient restés jusqu'à présent vierges d'images. Ainsi en est-t-il de *La Création du monde* (entendez celle du Parti communiste chinois) et de *Mao Zedong et Chiang Kai Shek à Chongqing*, consacré à la trêve « mémorable » scellée par les deux dirigeants.

Cet attrait soudain des scénaristes pour l'histoire révolutionnaire dénote une prise de conscience, dans les milieux du cinéma, de « leur responsabilité à l'égard de la société », a relevé M. Li.

« L'éducation des masses » par le cinéma, défini comme un instrument idéal de propagande dès 1942 par le Grand Timonier (Mao), ne semble plus cependant être du goût des principales intéressées, qui boudent d'année en année les salles obscures.

Celles-ci n'ont accueilli l'an dernier « que » 16 milliards de spectateurs contre 21 milliards en 1988, une chute révélatrice de la saturation du public à contempler des images qui se répètent jusqu'à la nausée.

L'attirance pour le cinéma étranger et de divertissement, ainsi que de multiples rappels à l'ordre, ont valu à de jeunes metteurs en scène d'être réduits au silence.

Les autorités offraient aux principaux chefs de file de la nouvelle vague, qui avait émergé au début des années 80, le choix entre la compromission, la censure ou le purgatoire. Le directeur des studios de Xian, Wu Tianming, a décidé de s'exiler au Canada, l'auteur du controversé *Terre jaune*, Chen Kaige, vit à New York depuis trois ans et a exprimé son intention d'y demeurer. D'autres, acteurs comme cinéastes, se sont déclarés prêts à les rejoindre.

L'appel lancé par les autorités en faveur d'un cinéma strictement national, s'il est écouté par les professionnels, risque de réduire encore la sélection de films chinois à des festivals internationaux.

La participation de l'un d'entre eux, *L'Année maudite*, à celui de Berlin, semble surtout le devoir à la personnalité même de son réalisateur, Xie Fei, un vétéran dont il est difficile de refuser des faveurs.

Signe des temps : le couronnement de ce film, qui a obtenu l'Ours d'argent, et relate les déboires d'un jeune commerçant privé, ancien repris de justice, a été occulté par les médias. Avant les événements de juin, ceux-ci n'auraient sans doute pas manqué d'en faire des gorges chaudes. Mais le héros ne se conformait pas suffisamment au modèle révolutionnaire et positif dont la mission est de « servir la cause du peuple et celle du socialisme ».

À SURVEILLER

Le Mouvement québécois des camps familiaux organise un programme de recrutement et de formation en animation de vacances familiales. La première fin de semaine de formation aura lieu à Montréal les 5-6-7 et 8 avril. Date limite d'inscription : 19 mars. Rens. : 252-3118.

■

Le département de santé communautaire de l'Hôpital général du Lakeshore offre le programme *Cessons de fumer*, les 5, 6 ou 7 mars à 19 h 30, au 175 chemin Stillview, bur. 310, Pointe-Claire. 694-2055.

■

Grossesse-Secours, centre d'écoute et de références pour femmes enceintes en difficulté, tiendra sa campagne annuelle de financement du 4 au 18 mars prochain. Rens. : 274-4940.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 Sherbrooke est, de 9 h à 18 h ; à St-Timothée, Auberge Salaberry, 50, rue O'Keefe, de 10 h à 17 h 30 ; à St-Janvier, Centre communautaire, route 117, de 15 h à 20 h 30, et à Ste-Madeleine, École St-Joseph, rue Spénard, de 14 h 30 à 20 h 30. Rens. : 937-7761.

■

Le samedi 3 mars à 14 h, le père Ihor George Kutash vous entretiendra sur l'Ukraine et l'Église ukrainienne, hier et aujourd'hui, à la Maison de prière Emmaüs, 2600 rue Desjardins à Montréal. 255-4773.

■

Ce soir à 21 h, soirée musicale avec Sylvia Sabash, chanteuse et guitariste, au Caf'tiers, 4837, av. du parc à Montréal. 270-5336.

■

Soirée retrouvailles, le 2 mars, à l'Association des hypogycémiques du Québec, avec comme conférencière le Dr. Louise Comeau sur le thème : *L'hypoglycémie vs les problèmes de poids*, au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet à Montréal. Rens. : 593-8355.

■

Partie de sucre à l'Érablière Mont-Rouge à Rougemont, le dimanche 18 mars à 10 h de la station de métro Papineau. Réserv. avant le 9 mars au 849-7111, 388-4423 ou 389-5138.

La bibliothèque Laure-Conan, 4660, boul. des Laurentides à Auteuil présentera une causerie sur les best-sellers de Shirley McLaine et sur le Nouvel Âge. M. Alain Bouchard sera l'animateur de cette causerie qui se tiendra le 5 mars prochain à 19 h 30. Entrée gratuite. Inscr. : 662-4975.

■

Une table ronde sur les politiques de l'immigration aura lieu le mercredi 7 mars à 18 h, à l'Université Concordia, École des Affaires publiques et communautaires, 2149 Mackay, annexe CI. Les conférenciers invités sont Mildred Morton, spéc. sur les Droits de l'Homme, Paul Simard, Dir. de la Direction de Recherche et Planification pour le gouv. du Qué. et Allan Nash, prof. et analyste à l'Univ. Concordia. Entrée libre. 848-2575.

■

La Société canadienne du cancer a un besoin urgent de bénévoles, hommes et femmes, pour la « Journée de la jonquille » jeudi et vendredi, 5 et 6 avril prochain. Rens. : 255-5151.

■

Conférence sur le stress émotionnel. Découvrez-en les causes et les solutions pratiques pour y remédier. Endroit : Centre de célébrité, 65 Sherbrook est, suite 110, Montréal. Entrée libre. Rens. : 849-9441.

■

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et le Comité logement Centre-Sud organisent une représentation d'un spectacle pas comme les autres, *Un logement pour une chanson*, mettant en vedette le duo Rhythm Activism, ce soir à 19 h, au Comité social Centre-sud, 1710 Beaudry à Montréal. Entrée libre.

■

Vous voulez apprivoiser l'eau ? Vous pouvez le faire en suivant des cours privés ou semi-privés. L'apprentissage se fait à votre rythme. Rens. : 596-1805 (Ginette Déziel).

■

Le Centre d'activités physiques et de santé du Collège Marie-Victorin vous propose des massages suédois et shiatsu, donnés par des étudiants des programmes Massothérapie et Massage shiatsu thérapeutique. Prendre rendez-vous au 328-3828.

Une présentation de

LE DEVOIR C/FP DISTRIBUTION ciel 98,5 MF FAMOUS PLAYERS

Invitent 400 personnes À la première du film En nomination pour 13 Génies

Dont

Meilleur film, Meilleur rôle féminin Meilleur réalisation, Meilleur scénario

Pour une fois dans votre vie vous serez comblés de bonheur

Le jeudi 15 mars à 19:30 heures au Cinéma Le Parisien

• Le concours débute le 12 mars pour se terminer le 21 mars 1990

• Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à C/FP

• La valeur des prix offerts est d'environ $2520.00

Envoyez le coupon-réponse à:
CONCOURS "BYE BYE BLUES"
a/s C/FP, 8275 Mayrand, Montréal H4P 2C8

Nom : _____ Âge : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____ Tél. : _____

OMNIBUS DÈS LE 6 MARS

LA MORT DES ROIS

LE ROI JEAN SANS TERRE ET SA MÈRE ALIÉNOR D'AQUITAINE

De ROBERT CLAING
Mise en scène: JEAN ASSELIN
Scénographie: YVAN GAUDIN
Adaptation musicale: SILVY GRENIER
Éclairage: JEAN-CHARLES MARTEL
Avec: FRANCINE ALEPIN BENOÎT DAGENAIS SILVY GRENIER SUZANNE LANTAGNE JACQUES LE BLANC

espace libre ESPACE LIBRE 1945 Fullum, Mᵉ Frontenac
Mardi au samedi 20h30
RÉS.: 521-4191 LE DEVOIR

MICHEL PICCOLI • MIOU MIOU
Milou en Mai
UN FILM DE LOUIS MALLE
14 ANS
DESJARDINS COMPLEXE DESJARDINS
12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45
3e SEM.
CINÉMAS CINEPLEX ODEON

5 nominations aux OSCARS
DONT
MEILLEUR FILM
MEILLEUR ACTEUR – DANIEL DAY-LEWIS
MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN – BRENDA FRICKER
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE!
New York Film Critics Circle

"Fascinant... un film étonnant... surprenant... Une véritable réussite." — Francis Nuovo, JOURNAL DE MONTRÉAL
"...l'interprétation de Daniel-Day Lewis... devrait le mener à un Oscar... Dans ce film il est... bouleversant de vérité..." — Robert Lévesque, LE DEVOIR
"...bouleversant, d'une grande profondeur humaine..." — Léonce Gaudreault, LE SOLEIL

DANIEL DAY-LEWIS
MY LEFT FOOT
G

VERSION FRANÇAISE

Un film sur le rire, la vie et ses rares miracles.

MIRAMAX FILMS PRÉSENTE UN FILM GRANADA UNE PRODUCTION NOEL PEARSON
DANIEL DAY-LEWIS RAY McANALLY BRENDA FRICKER dans "MY LEFT FOOT"
FIONA SHAW ADRIAN DUNBAR RUTH McCABE et CYRIL CUSACK
JACK CONROY ELMER BERNSTEIN PAUL HELLER et STEVE MORRISON
CHRISTY BROWN SHANE CONNAUGHTON et JIM SHERIDAN NOEL PEARSON JIM SHERIDAN
DISTRIBUÉ PAR MALOFILM DISTRIBUTION
RADIO CITE 107 CKAC 73
COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
EN VERSION FRANÇAISE
DESJARDINS COMPLEXE DESJARDINS
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
LE FAUBOURG 1616, RUE STE-CATHERINE O.
POINTE-CLAIRE 6341, TRANSCANADIENNE
DOLBY STEREO

"Un film qui nous ravit de plaisir et d'étonnement..." – L'EXPRESS
"Tant de talent, d'imagination, tant de fougue et de force... ne manquez pas TOLÉRANCE..." – LA DÉPÊCHE
ANNE BROCHET
UGO TOGNAZZI RUPERT EVERETT
TOLÉRANCE
un film écrit et réalisé par PIERRE-HENRY SALFATI
METROPOLE MALOFILM DISTRIBUTION CIBL
À L'AFFICHE!
CENTRE-VILLE 2001, RUE UNIVERSITY
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20

FAUT-IL RISQUER SA VIE POUR EN SAUVER UNE AUTRE?
G
FORCE MAJEURE
FRANÇOIS CLUZET • ALAN BATES • PATRICK BRUEL
UN FILM DE PIERRE JOLIVET
RADIO CITE 107 PRIMA FILM INC.
1:15 - 3:15 - 5:30 - 7:20 - 9:30
BERRI ST-DENIS & STE-CATHERINE
2e SEM.

FANNY ARDANT JEREMY IRONS
G
AUSTRALIA
7e SEM.
Radio Québec
1:20 - 4:00 - 7:00 - 9:15
CENTRE-VILLE 2001, RUE UNIVERSITY
MALOFILM DISTRIBUTION

"10 + ...s'il y a jamais eu un film important, poignant et passionnant, c'est ROMERO. ...brutal, magnifique et inspirant... à voir absolument..." – Gary Franklin, ABC-TV
14 ANS
RAUL JULIA
ROMERO
UN FILM D'UNE TERRIBLE ACTUALITÉ
MALOFILM DISTRIBUTION
Une présentation de Radio-Canada
DESJARDINS COMPLEXE DESJARDINS
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
5e SEM.

Kirk Douglas reçoit la Légion d'honneur

PARIS (AFP) — Jack Lang, ministre français de la Culture, remettra dimanche les insignes d'officier de la Légion d'honneur à l'acteur américain Kirk Douglas, qui préside cette année les Césars, les « Oscars » du cinéma français. Kirk Douglas, dont l'épouse est française, avait été fait commandeur des arts et lettres en novembre 1978.

LE GUIDE DU WEEK-END

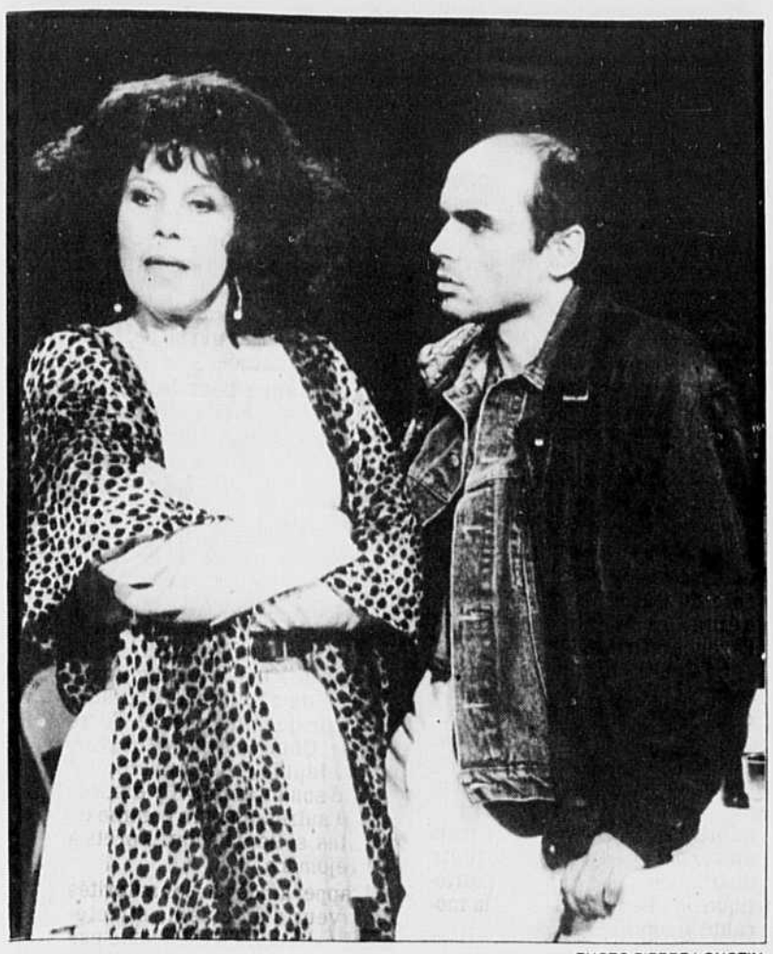

PHOTO PIERRE LONGTIN

Michelle Rossignol et René Gingras dans *La Compagnie des animaux* au théâtre d'Aujourd'hui.

Les petits fours ingurgités

La Compagnie des animaux

Une pièce de René Gingras, mise en scène par Yves Desgagnés. Scénographie d'Yves Desgagnés. Avec Roger Blay, René Gingras, Margaret McBrearty, Patricia Nolin et Michelle Rossignol. Une production du théâtre d'Aujourd'hui, à l'affiche jusqu'au 24 mars.

Robert Lévesque

À MOINS de traverser l'aire de jeu, on ne peut pas quitter la salle, au théâtre d'Aujourd'hui, pour aller voir ailleurs si l'on y est . . . et c'est pourtant ce que je désirais le plus au monde, mercredi, devant (pendant, devrais-je dire, tant ce spectacle est le supplice des minutes qui passent l'une après l'autre . . .) *La Compagnie des animaux*, de René Gingras, étiré en scène par Yves Desgagnés.

Il y a un problème de liberté du spectateur dans cette petite salle de la rue Papineau, où l'on est littéralement « prisonnier » du spectacle, obligé de rester à son siège même si le spectacle vous irrite. Lorsque la pièce est bonne, on a tendance à oublier cette atteinte à la liberté de circulation du spectateur . . . mais ce coup-ci, devant un tel bide, le problème se pose dramatiquement.

On sait que le théâtre d'Aujourd'hui va déménager d'ici deux ans et quitter ce « petit logement » de fond de cour qui a eu ses heures de gloire, jadis, lorsque la ferveur affirmationniste pressait des publics à y espérer le « vive le Québec libre » final, poussé au bout d'une création collective dont on se forçait à oublier le contenant pour retenir la substantifique moëlle du contenu pour *happy few* nationalistes.

Cette salle a fait son temps, comme on dit, et la programmation de la nouvelle direction ne fait rien à l'affaire jusqu'à maintenant tant on y a vu, cette saison, une espèce de « néo-mélodrame » où les pièces semblent choisies pour leur fouillis d'écriture, leurs sujets anecdotiques et compliqués comme ce lavage de linge sale en famille autour d'une table de petits fours un soir de lancement de livre !

Ouf ! Plus pénible, tu meurs ! René Gingras avait intéressé au début des années 80 avec *Syncope* où l'on avait deviné les promesses d'une écriture inscrite avec inspiration dans l'ambiguïté, où l'on entendait (dans une belle mise en scène du même Desgagnés) une voix « pintérienne » qui dégageait des lueurs mixtes et perçantes d'un choc de société, trois générations se questionnant.

On aurait mieux fait de reprendre cette pièce originale que de se lancer dans la production du plus mortel fouillis théâtral de *La Compagnie des animaux*, où Gingras ne semble plus posséder cette manière saugrenue, discrète et forte à la fois, de *Syncope*. Il y a peut-être dans ce texte une matière virtuellement romanesque, qu'une nouvelle aurait mieux servie, mais au théâtre, ce petit fourmillement de phrases pour les autres et pour soi — qu'on profère avec une main sur le visage, ridicule à la longue ! — ce grouillement d'intérêts et de curiosités autour d'une table de petits fours,atteint à l'emmerdement théâtral insupportable.

Si le texte était fort, les idées mieux cernées, le climat circonscrit, et si la mise en scène de Desgagnés ne donnait pas dans le primaire d'antan, on aurait peut-être atteint une certaine efficacité dans laquelle le propos de Gingras (parce qu'il y en a un, assez prétentieux, genre portrait d'une société dans son époque !) aurait pu s'insinuer avec intelligence.

Au contraire, ce babil qui n'a de cesse que, par petites cachettes ici et là, on finit par saisir tout ce qui lie ce petit monde — ils sont tous poignés ensemble, l'auteur est l'ex-femme de l'éditeur, son agente est sa fille, etc. — qui, finalement, n'est là que pour se rassurer après une bonnne petite brassée de linge sale où les parents divorcés repartiront ensemble, les petits fours ingurgités.

Et puis, tout ça est grave, attention ! on ne rit pas et ce petit monde, dont on ne sait encore presque rien, est déjà là avec des (vraies) larmes qui coulent. Ouf ! D'en parler, je revis ce bide exceptionnel qu'il faut s'empresser de ranger au passif des mauvais soirs. Bref, aussi ennuyant qu'un lancement !

EN BREF...

À la mémoire de John Lennon

LONDRES (AFP) — Plus d'une dizaine de vedettes participeront, le 5 mai prochain à Liverpool, « berceau » des Beatles, à un concert organisé à la mémoire de John Lennon, ont indiqué hier les organisateurs. La recette du concert, auquel sont attendus 45 000 spectateurs, sera versée à des associations d'aide à l'enfance et de protection de la nature. La soirée sera retransmise par satellite dans de nombreux pays. Terence Trent D'Arby, Kylie Minogue, Wet Wet Wet, Herbie Hancock, Tony Williams, Wayne Shorter, l'Orchestre philharmonique de Liverpool, figurent parmi les participants à ce concert.

7000 $ pour un maillot de Marilyn

LONDRES (AFP) — Un maillot de bain noir à paillettes et un bonnet blanc portés par Marilyn Monroe dans un de ses films ont été vendus aux enchères 3500 livres (7050 $ dollars) hier à Londres. La vente était organisée par « *Rock against Rapatriation* », une association créée par Steve Hackett, guitariste de Genesis, afin de venir en aide aux *boat-people* vietnamiens. Le maillot très sexy avait été donné à l'association par Elton John. Présenté par le mannequin Jerry Hall, la fiancée de Mick Jagger, le maillot a été acheté par une maison de disques, *Pukka Sound and Vision*, qui assure la promotion de la carrière de Pauline Bailey, sosie de Marilyn. L'actrice portait ce maillot en 1955, dans *There's no Business like Show Business*.

Béjart est inspiré par le *Ring* de Wagner

LAUSANNE (AFP) — Le chorégraphe français Maurice Béjart va créer avec sa troupe, le Béjart Ballet Lausanne, un spectacle inspiré du *Ring*, la célèbre tétralogie de Richard Wagner tirée de *L'Anneau des Nibelungen*, dont la première mondiale aura lieu le 7 mars prochain à l'Opéra de Berlin. Béjart a choisi de montrer son nouveau ballet dans cette ville car il a souvent présenté ses oeuvres « là où elles trouvent leur inspiration ». Son spectacle intitulé « Autour du Ring » trace une version moderne et dépouillée de la légende germanique. Maurice Béjart a déjà puisé son inspiration dans la musique wagnérienne pour ses ballets : *Mathilde* en 1965, *L'Impromptu de Hambourg* en 1988, *Baudelaire, Les Vainqueurs* ou *Messe pour le temps futur*. Béjart a également collaboré avec Wieland Wagner, petit-fils du compositeur, en 1961 et 1962, à Bayreuth, ce qui, dit-il, « a renforcé (son) engouement pour Wagner et (sa) détermination à monter un jour ("son") Wagner ». ***Fortune* à Télé-Métropole**

DÈS CE SOIR

20 h, et pour huit semaines consécutives, Télé-Métropole et les stations associées au réseau TVA présentent *Fortune d'ici et d'ailleurs*, une coproduction Canada-France sur le succès financier international. Les téléspectateurs pourront découvrir les secrets du succès de grands hommes de la finance à travers le monde, de nos Péladeau, Chagnon et Coutu nationaux en passant par Dassault en France, la princesse de Thaïlande, la plus grande fortune de Hong Kong, le « Golden Boy » le plus agressif de Chicago, l'extravagant Bob Guccione, le roi du vin américain Mondavi, et plus encore. Cette supersérie de huit heures, produite par Daniel Bertolino, Catherine Viau et Gaston Cousineau en coproduction avec la télévision française M6, la société française Gamma-TV et la participation de Télé-Métropole, a été tournée au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Amérique du Sud, à Hong Kong, au Japon et en Thaïlande par une équipe de réalisateurs chevronnés, composée de Marcel Collet, François Floquet, Philippe Cinq-Mars et Jack Zolov.

PHOTO AP

Un petit air impromptu

Paul McCartney interprète un air impromptu durant une conférence de presse à Tokyo, hier. L'ex-Beatle donnera une série de concerts durant sa visite de dix jours au Japon.

FAMOUS PLAYERS

LE ROYAUME OU L'ASILE

14 ANS + (INDICATIF)

"LE CINÉMA QUÉBÉCOIS DES ANNÉE 90 COMMENCE BIEN." ANDRÉ ROY 24 IMAGES

"UN FILM DIFFÉRENT. VRAIMENT ORIGINAL." SERGE DUSSAULT LA PRESSE

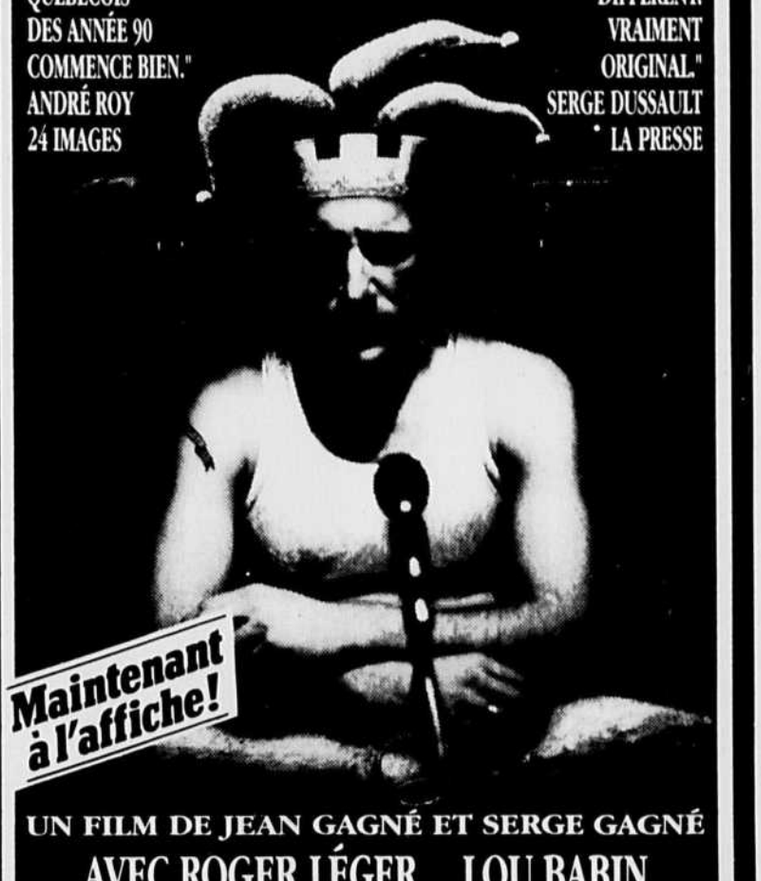

Maintenant à l'affiche!

UN FILM DE JEAN GAGNÉ ET SERGE GAGNÉ

AVEC ROGER LÉGER LOU BABIN

LUC PROULX GENEVIÈVE RIOUX

JOCELYN BÉRUBÉ MARTHE TURGEON

CLAUDE GAUTHIER PAULA DE VASCONCELOS

MUSIQUE D' ANDRÉ DUCHESNE SUR DISQUE COMPACT AM019-PC001

LES FILMS DU CRÉPUSCULE INTERNATIONAL

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866 3856

1:15-3:10-5:05-7:00-9:00

HENRI COUZIAN PRÉSENTE

G VISA GÉNÉRAL

LAMBERT WILSON EN NOMINATION POUR LE CÉSAR DU MEILLEUR ACTEUR

«LAMBERT WILSON FAIT PREUVE D'UNE SINCÉRITÉ ET D'UNE PUISSANCE D'ÉMOTION EXCEPTIONNELLE» — STUDIO

«UN FILM TONIQUE ET VIVANT» — TÉLÉRAMA

«IL EST CRIANT DE VÉRITÉ ET BOULEVERSANT DE SINCÉRITÉ» L'ABBÉ PIERRE

«UN HIVER QUI FAIT CHAUD AU COEUR» — LOISIRS

«UN FILM ÉMOUVANT SANS OSTENTATION QUE L'ON REGARDE LA LARME À L'OEIL» — LYON MATIN

«UN FILM ÉMOUVANT» — ELLE

«HIVER 54 FAIT PARTIE DE CES FILMS QUI NOUS BOULEVERSENT ET NOUS REGONFLENT D'OPTIMISME TOUT À LA FOIS» — ÉRIC ANGELICA

«TRÈS BEAU» — LE MONDE

HIVER 54

un film de DENIS AMAR

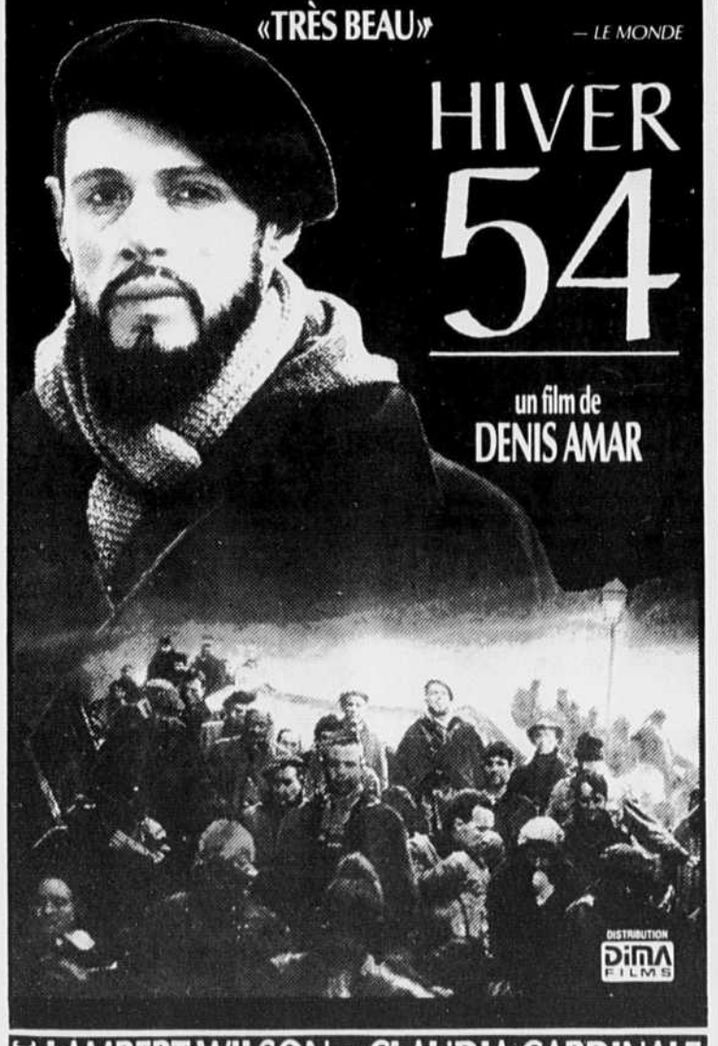

avec LAMBERT WILSON • CLAUDIA CARDINALE

ROBERT HIRSCH • ANTOINE VITEZ • LAURENT TERZIEFF • BERNIE BONVOISIN

et la participation de PHILIPPE LEROY-BEAULIEU scénario et adaptation MARIE DEVORT et DENIS AMAR

dialogues MARIE DEVORT musique PHILIPPE SARDE une co-production LES PRODUCTIONS BELLES RIVES MIDSHIPS ASSOCIÉS

Maintenant à l'affiche!

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866 3856

12:05-2:20-4:45-7:00-9:25

VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353 7880

Tous les soirs 7:00-9:00

COUCHE TARD sam 11:00

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 2 MARS

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE

CIEL MF

PRÉSENTE A 22:00

- schöne Ida, die Tanzlustigen (Strohmayer)
- pizzicato polka, op. 449 (J. Strauss)
- die Werber, neue Wiener Landler (Lanner)
- musique du ballet Les petits riens (Mozart)
- six danses allemandes K. 571 (Mozart)

DEMAIN SOIR, 22:00

- extr. suite symphonique de Schéhérazade op. 35 (Rimsky-Korsakov)
- symphonie no. 87 (Haydn)
- quatuor à cordes no. 2 en la majeur (Arriaga)
- symphonie no. 5 en si bémol D. 485 (Schubert)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

LA COMPAGNIE DES ANIMAUX

Du 27 février au 24 mars 1990

Auteur: René Gingras

Mise en scène: Yves Desgagnés

avec: Roger Blay, René Gingras, Margaret McBrearty, Patricia Nolin, Michelle Rossignol

Claude Lemelin – assistance à la mise en scène, régie et son

Odette Gadoury – costumes

Kiki Nesbitt – éclairage

Harold Bergeron – direction de production

1297 Papineau Montréal, H2K 4H3 Réservations: (514) 523-1211

théâtre d'aujourd'hui

LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 2 mars 1990

NOS CHOIX

CINÉMA

✔ **Goûté-Sel.** Une soirée de tempête de neige à Montréal. La gardienne raconte Haïti à une jeune Québécoise d'origine haïtienne. À l'image de son titre inspiré de la tradition vaudou, *Goûté-Sel* (notre photo) est à la fois une plongée dans la culture populaire d'Haïti et un regard neuf sur cette société en mutation. Le documentaire d'Alain d'Aix est accompagné de *Taxi sans détour*, de Garry Beitel et Mireille Landry, une savoureuse réponse au racisme dans le taxi à Montréal. Au cinéma Parallèle du 1er au 4 mars.

◇

✔ **Le week-end de Bette.** La Cinémathèque québécoise rend hommage à Bette Davis, ce week-end, en présentant cinq films de la grande actrice récemment décédée. Renseignements : 842-9763.

— Francine Laurendeau

OPÉRA

✔ **Dutoit dirige *Faust* au Met.** Charles Dutoit dirige le célèbre *Faust* au Metropolitan de New York, dès 13 h 30 demain. Niel Shicoff, Barbara Daniels et James Morris tiennent les principaux rôles. Retransmis en direct au réseau FM de Radio-Canada où les férus d'opéra peuvent se rendre au studio 12 pour écouter l'opéra en toute convivialité et écouter le ténor André Turp dresser la discographie de Faust. Dimanche, à 14 h à la télévision de RC, la production récente de *Don Giovanni* de Mozart par l'Opéra de Montréal.

— Marie Laurier

ARTS VISUELS

✔ **Sorel Cohen**, galerie Dazibao, 4060, boulevard Saint-Laurent, jusqu'au 25 mars, vernissage samedi 3 mars. Sorel Cohen poursuit dans une oeuvre photographique nouvelle sa critique féministe des courants esthétiques. Ici, la représentation du nu féminin par Muybridge, les femmes aux visages cachés, aux gestes pudiques sont scrutées. Une oeuvre à voir.

— Claire Gravel

THÉÂTRE

✔ **Rivage à l'abandon**. Dans une salle du musée d'Art contemporain, à la Cité du havre, Gilles Maheu signe un de ses plus beaux spectacles avec trois textes de l'auteur est-allemand Heiner Müller. Sur le thème de Médée, ancré dans l'histoire, *Rivage à l'abandon* parle de conquête, de lutte, de colonisation, de trahison. Des textes exigeants, puissants, rendus dans leur plénitude par la maëstria théâtrale d'un artiste exceptionnel.

— Robert Lévesque

MUSIQUE

✔ **Musique de chambre.** Toute la journée de ce samedi est consacrée à la musique de chambre au Conservatoire de musique de Montréal. Diverses activités à compter de 9 h 30 pour finir par un concert à 20 h. Au 100, rue Notre-Dame est.

◇

✔ **Saint-Lambert deux fois.** La Société chorale de Saint-Lambert, sous la direction de David Christiani, présente un concert-gala double, ce samedi à 20 h à la salle Claude-Champagne et le lendemain à la même heure à l'église Saint-Lambert. Au programme, entre autres, le *Stabat Mater* de Rossini avec les solistes Maureen Browne, Christine Lemelin, Claude Corbeil et Kenneth Beal.

◇

✔ **Matinée Bach.** Hommage à Bach à l'église Saint-James-the-Apostle, dimanche à 11 h et à 13 h 30, avec la cantate 79 sous la direction de Scott Bradford; les solistes seront Marie-Claire Fabien, soprano, Nadine Goffroy, mezzo-soprano, Vincent Ranallo, baryton, et le flûtiste Peter Misiuk.

◇

✔ **Ensemble Amadeus.** Les 12 musiciens de l'ensemble Amadeus de Toronto, dirigé par le violoniste Moshe Hammer, sont les invités au 5e concert du groupe *I Musici* de Montréal, dimanche à 20 h à la salle Pollack. Des oeuvres de Mozart, Elgar, Bettesini et Block.

— M. L.

LE CHOIX DE LA SEMAINE

8e Festival international du film sur l'art

FIDÈLE à son rendez-vous d'hiver, le plus original de nos festivals de films débute mardi pour se terminer dimanche prochain. Six jours, 138 films dans tous les domaines de l'art — architecture, cinéma, danse, *design*, littérature, musique, peinture, photographie, sculpture, théâtre, etc. — et un début fulgurant avec le film du cinéaste britannique Murray Grigor, *The Great Wall of China — Lovers at the Brink*, qui montre le pari fou et en même temps la dernière « performance » du couple d'artistes Marina Abramovich et Ulay, partis l'un de l'extrémité est de la Grande Muraille de Chine, l'autre de l'autre extrémité, pour se rencontrer après 4000 km sur un petit pont à Shenmu.

Le festival rend hommage à une réalisatrice américaine, Parry Miller Adato, qui a particulièrement enrichi le répertoire de ce genre très particulier de cinéma que constitue le film sur l'art, en projetant huit de ses films : sur le couple de *designers* Charles et Ray Eames, le dramaturge Eugene O'Neill, les trois artistes américaines Helen Frankenthaler, Georgia O'Keefe, Mary Cassatt, l'écrivain Gertrude Stein, les années de formation de Picasso et les cathédrales romanes du 11e et 12e siècles.

Le centenaire Van Gogh se devait également d'être souligné par le festival et huit films et vidéos s'en chargeront parmi lesquels on retrouve une oeuvre canadienne présentée en primeur, *100 ans Vincent*, de Sylvie Madore, réalisé à partir d'un poème d'Antonin Artaud et d'extraits de la correspondance de Van Gogh avec Gauguin. Le film comporte des séquences prises à Auvers-sur-Oise, à Arles et en Bretagne où les deux peintres « maudits » partagèrent leur quête d'absolu.

C'est, d'ailleurs, un long métrage américain des années 50, *Lust for Life*, de Vincente Minelli, avec Kirk Douglas dans le rôle de Van Gogh et Anthony Quinn dans celui de Gauguin — rôle qui devait rapporter à ce dernier l'Oscar du meilleur acteur de soutien en 1957 — qui clôturera le festival, dimanche le 11 mars à 20 h à la Cinémathèque québécoise après la remise des prix de ce festival compétitif.

— Angèle Dagenais

PHOTO IZABEL ZIMMER/® PhotoGraphex

***The Great Wall of China - Lovers at the Brink*, de Murray Grigor (Grande-Bretagne).**

LA TÉLÉ DU WEEK-END

VENDREDI

★ **Misère ! encore des riches.** Le patron de Quebecor, Pierre Péladeau, et l'inventeur (français) de la « carte à puces », Roland Moreno, inaugurent cette série intitulée *Fortunes*, sur Télé-Métropole, 20 h.

★ **Père et fils.** Les Labrèche, Marc et Gaétan, jouent ces retrouvailles père-fils, première partie d'*Avec un grand A*. Radio-Québec, 21 h. Suit, à 22 h, un débat sur le même thème, à *Parler pour parler*.

★ **Brillant.** Jack Nicholson est tout à fait effrayant dans ce drame d'horreur de Stanley Kubrick, *Shining : l'enfant lumière* (1980), avec Shelley Duvall. De la bien belle épouvante. Radio-Canada, 23 h 35.

SAMEDI

★ **Ça va faire mal.** Payer des impôts, passe encore. Ce qui fait mal, c'est d'en payer pour des tas de programmes inutiles : l'armée, par exemple. Voici deux séances de masochisme intitulées *Impôt 89*, où Gérard-Marie Boivin et Claire Caron, avec Monique Leclair de Revenu-Canada, nous diront comment jouir en nous faisant plumer par le fisc. Radio-Canada, aujourd'hui et le 10 mars à 12 h 30 (en reprise les 1e et 16 avril à 18 h 30).

★ ***Chicano.*** Bien avant la lambada, il y eut *La Bamba*. Ce film de L. Valdez (1987) évoque la carrière d'un chanteur « *chicano* » à la fin des années 50. *Ciné-Extra*, Télé-Métropole, 20 h.

★ **Chantage aux archives.** Un inconnu menace de détruire les archives d'une société d'informatique : *Jackson ou le mnémocide* (1980), de J.-L. Colmant, avec Philippe Geluk, Roger Dutoit et Jacqueline Bir. *Téléfilm*, TV5, 22 h.

★ **Vaudou.** Macabre et parfois tiré par les cheveux, *Aux portes de l'enfer (Angel Heart)*, de A. Parker (1987), met en vedette l'imprévisible Mickey Rourke, l'inquiétant Robert de Niro et la troublante Lisa Bonnet. *Ciné-Répertoire*, Radio-Québec, 23 h 45.

DIMANCHE

★ **Le mari d'Elvira.** Edgar Fruitier présente une production de l'Opéra de Montréal du *Don Giovanni* de Mozart, mise en scène d'Olivier Reichenbach, avec le baryton Allan Monk et la basse Joseph Rouleau. Radio-Canada, 14 h.

★ **Pas très frais, le poisson.** Un paléontologue amateur a trouvé à Trois-Rivières des fossiles de poissons qui auraient vécu il y a 600 millions d'années. *Découverte*, Radio-Canada, 18 h 05.

★★ **Leurs Oscars.** Quelques heures à peine après l'événement, voici, de ce côté-ci de l'Atlantique, *La Nuit des Césars*, équivalent français de la remise des Oscars. TV5, 19 h 30 (en reprise lundi à 00 h 35).

★ **LE couple québécois.** Ils sont ensemble depuis plus de 20 ans, ils se sont mariés récemment. Ils ont été de plusieurs causes, mais surtout de la montée du Parti québécois et du référendum. Elle chante, il écrit; elle crie, il enchante. Dans la série « Regards de femmes » de l'Office national du film, Dorothy Todd Hénault a réalisé un film d'amour et de passion avec Paulien Julien et Gérald Godin : *Québec . . . un peu . . . beaucoup . . . passionnément . . .* est au menu des *Beaux Dimanches*, sur Radio-Canada, à 21 h.

★ **De la visite rare.** Jean-Paul Riopelle refuse d'accorder des entrevues. Allez savoir ce que Robert-Guy Scully a pu faire pour en obtenir une du grand peintre québécois exilé à Paris. *Scully rencontre*, Radio-Canada, 22 h 20.

★ **Le dernier muet.** Cote (1), bien sûr, pour *Les Temps modernes (Modern Times)*, le dernier film muet de Charlie Chaplin (1936). *Ciné-Club*, Radio-Canada, 23 h 30.

— Marc Morin

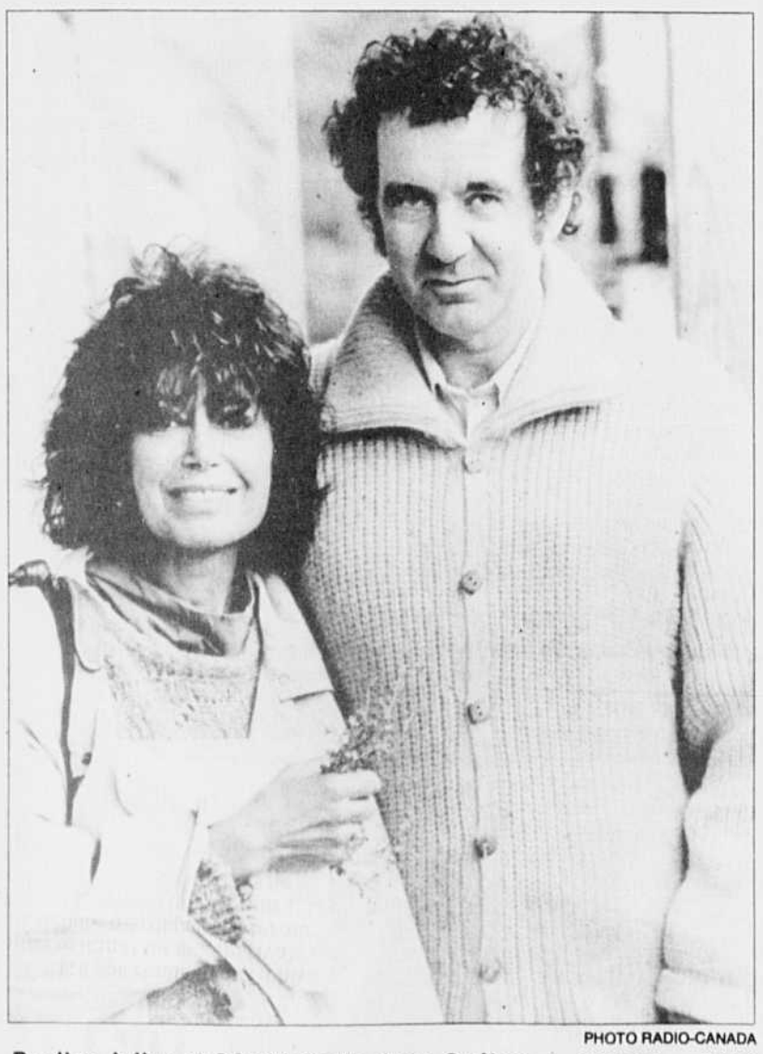

PHOTO RADIO-CANADA

Pauline Julien et Gérald Godin dans *Québec . . . un peu . . . beaucoup . . . passionnément*, aux *Beaux Dimanches*.

PHOTO RADIO-QUÉBEC

Marc et Gaétan Labrèche, « Michel et François » dans *Avec un grand A*, ce soir à Radio-Québec.

RESTAURANTS ET VINS EN RAPPEL

Josée BLANCHETTE

LE WITLOOF,
3619, rue Saint-Denis,
tél. : 281-0100.

Les murs sont couleur champagne et le menu bistrot convient tout à fait aux réjouissances des grandes et petites occasions. De la salade d'endives à la terrine de sanglier, des harengs marinés aux moules poulette, en passant par les frites et la mayonnaise, ce restaurant aux inclinations belges sert aussi le tartare à perfection. Ici, on ne mange pas plus qu'on ne boit idiot. Les desserts comme la crêpe pralinée ou la tarte au sucre valent la peine qu'on s'y arrête. Comptez 50 $ pour deux personnes avant vin, taxe et service.

CUCINA,
5134, boulevard Saint-Laurent,
tél. : 495-1131.

C'est le nouveau restaurant branché, berceau privilégié de la pizza au feu de bois, voisin choyé du traiteur et du restaurant Prego chez qui il pige un peu de son inspiration et de ses approvisionnements. *Antipasto, carpaccio, pasta* au *pesto* ou à l'orange, salades de légumes cuits ou de légumes crus rivalisent d'audace sur cette carte avec la pizza classique ou renouvelée telle la cachère au saumon fumé. L'endroit a du charme et de l'entrain, le service est jeune et la carte des vins bien étudiée pour offrir le meilleur rapport qualité-prix. Les desserts « à l'américaine » donnent dans la crème glacée Hagen Daasz, le gâteau aux bananes et celui au fromage. Ça change des *cassata* et des biscuits à l'Amaretto. Comptez 30 $ avant vin, taxe et service. On ne prend pas les réservations.

NDLR : *Ces appréciations résument une bonne critique parue dans nos pages dernièrement. La réalité a pu changer depuis et la médiocrité s'installer. Hélas !*

Noël MASSEAU
Pierre SEGUIN

Riesling réserve 1988, Léon Beyer 12,40 $

Jolie couleur or-vert, bien brillante. Beaucoup de finesse au nez avec des arômes discrets de fruits jaunes. Attaque franche et nette en bouche, excellente acidité, saveurs fines et agréables. Très bon rapport qualité/prix et un excellent vin pour nos amis restaurateurs. Disponible dans toutes les succursales de la SAQ. 15,5/10